Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13381 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 5 FÉVRIER 1988

Un revers cuisant pour le président Reagan

Le Congrès américain refuse de voter l'aide aux «contras» du Nicaragua

Le président Reagan a essuyé, le mercredi 3 février, un revers cuisant au Congrès, où la Chambre des représentants a rejeté par 219 voix contre 211, sa demande de 36 millions de dollars d'aide aux « contras » du Nicaragua. M. Reagan avait fait plusieurs concessions mais il n'a pas été suivi. Ce vote, qui porte une grave atteinte au crédit d'un président qui avait fait de ce dossier une « affaire personnelle », laisse prévoir de vifs affrontements à Washington pendant les derniers mois de sa présidence.

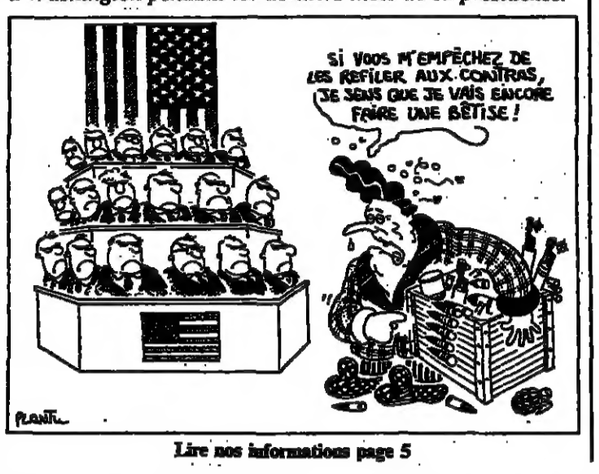

Lire nos informations page 5

Un pari sur la paix

En rejetant, mercredi 3 février, au terme d'une bataille sans précédent, la demande d'aide à la « Contra » antisandiniste, le Congrès vient d'infliger à M. Reagan une sévère et triple défaite.

Défaite politique et presque « électorale » d'un président sortant à bout de souffle devant un Congrès à majorité démocrate qui, à l'heure où vient de débuter le long processus de l'élection de novembre prochain, entend prouver que la « relève » est prête à gouverner. Défaite personnelle pour M. Reagan, qui avait engagé ce qui lui restait du prestige momentanément acquis après sa rencontre avec M. Gorbatchev pour soutenir la cause de ceux qu'il appelle les « combattants de la liberté ».

Défaite idéologique enfin, la plus dure. Car en choisissant de renverser plus de six ans d'une stratégie qui favorisait la voie des armes et la « négociation en force », les parlementaires américains ont définitivement dit « non » au credo reaganien anticommuniste.

Ce « non » est d'abord le constat de l'échec de la lutte armée, en dépit de récentes offensives réussies. Il exprime la volonté d'en finir avec ce spectre du Vietnam qui plane sur l'engagement américain en Amérique centrale, au point d'avoir largement été évoqué au cours des discussions. Il faut y voir enfin la marque de l'écœurement d'un pays devant certaines méthodes de gouvernement. Le scandale de l'« Iran gate » – ces ventes d'armes clandestines à l'Iran destinées justement à financer la Contra – a laissé des séquelles plus profondes qu'il n'y paraît.

Après tout, au moment où la Maison Blanche a décidé de faire suffisamment crédit à une Union soviétique assimilée jadis par M. Reagan à l'« Empire du mal » pour discuter avec elle de la réduction de leurs armements stratégiques, pourquoi ne laisserait-elle pas sa chance au président Ortega ? D'autant qu'au-delà du Nicaragua c'est à l'initiative régionale du plan de paix de Guatemala qu'il s'agit d'accorder un minimum de crédit.

A l'évidence, le Congrès américain a pris un « pari ». Comme le disait sans illusions, un représentant démocrate : « Nous avons pris un risque pour la paix. » Un risque calculé, comme le prouve le résultat très serré d'un vote acquis par deux cent dix-neuf voix contre deux cent onze. Il s'agit de prendre surtout en compte les progrès fragiles et forcés certes, mais bien réels, enregistrés dans la voie d'une certaine « ouverture » au Nicaragua : levée de l'état d'urgence, réouverture de radios, et surtout l'amorce d'un dialogue direct entre les sandinistes et la Contra.

La balle est à présent dans le camp du Nicaragua, mais aussi de la Havane et de Moscou. Le président nicaraguayen, en venant chercher, à grand renfort de publicité, l'appui des gouvernements européens, comme il l'a fait la semaine dernière à Madrid, à Oslo, à Stockholm, et même celui du pape, s'est du même coup lié les mains auprès de l'opinion internationale. Les 10 et 11 février se tiendra à Guatemala la seconde rencontre entre émissaires de Managua et de la Contra : au Nicaragua de montrer au Congrès américain que le pari de ce dernier n'était pas désespéré.

Impasse juridique et manœuvres boursières

Suez entre dans la bataille pour la Générale de Belgique

La bataille pour la prise de contrôle de la Société Générale de Belgique continue. Le mercredi 3 février, quelque 15 % du capital du premier holding du pays ont fait l'objet de transactions à des prix atteignant 640 francs français par action. L'un des acquéreurs est le groupe financier français Suez, qui entend jouer un rôle-pivot face à l'offensive menée par M. De Benedetti. Sur le plan juridique, la situation reste bloquée jusqu'à la décision du tribunal de commerce de Bruxelles, renvoyée au 9 février.

BRUXELLES
de notre correspondant

La Bourse de Bruxelles est maintenant en folie avec le dernier élément intervenu dans le feuilleton de la Société générale de Belgique.

Mercredi 3 février, près de deux millions de titres de la Société générale se sont échangés – un record absolu – et on estimait à deux millions de titres aussi le volume des échanges « *hors Bourse* ».

Quatre millions de titres en tout auraient donc changé de mains, soit plus de 14 % du capital de la société. Les cours ont aux aussi flambé : à la Bourse, ils ont clôturé à 3 590 FB (soit 190 FB de plus que le niveau de l'OPA fixée par Carlo de Benedetti) et hors Bourse (les prix auraient atteint, voire dépassé, 4 000 FB).

Au total, les transactions seraient supérieures à 15 milliards de francs belges (soit plus de 2,3 milliards de francs français).

Cette folie, explique-t-on à Bruxelles, est due en grande partie à l'impasse juridique du dossier après la décision prise la veille par la Commission bancaire de reporter son avis sur la validité de l'offre publique d'achat (OPA).

Le tribunal de commerce de Bruxelles a lui aussi décidé d'attendre.

JOSÉ-ALAIN FRALON

(Lire la suite page 23.)

Entre M. Chirac revigoré et M. Mitterrand au zénith

Le dilemme de Raymond Barre

par Jean-Marie Colombani

« *Pourquoi êtes-vous si nombreux ?* » Cette question posée par Raymond Barre aux journalistes, au sortir d'un long tête-à-tête avec Valéry Giscard d'Estaing, illustre l'inconfort du député du Rhône face aux exigences politico-médiatiques d'une campagne électorale. Sans tomber dans l'excès inverse – « *Où sont les caméras ?* », demandait l'ancien chef de l'Etat à chaque apparition publique, – M. Barre doit encore trouver la bonne attitude et le bon « positionnement ».

Car il est aujourd'hui en difficulté : devancé par Jacques Chirac dans certains sondages, il est aussi nettement distancé par François Mitterrand.

Si frémissement il y a dans cette campagne, il joue en faveur du premier ministre : suffisait-il donc à ce dernier d'entrer en campagne pour effacer son rival ? M. Barre n'a que quelques jours – décisifs – devant lui pour donner tort aux chiraquiens, et démentir ceux qui, dans l'entourage de François Léotard, clament déjà : on vous l'avait bien dit !. Il est à un tournant, car s'il est réellement menacé, Jacques Chirac reste à sa portée.

M. Barre doit sa fâcheuse posture actuelle au fait de s'être laissé enfermer, lui, l'homme qui se veut au-dessus des partis, par le système des partis, et par une *alliance objective qui lie – pour* un temps – MM. Mitterrand et Chirac.

Ayant vécu au rythme de la tortue, confortablement installé sur le mol oreiller de son avance dans les sondages, Raymond Barre a laissé ses adversaires développer une tactique qui vise, bien évidemment, à le laisser sur le bord de la route. Au nom de l'union de la majorité, le PR a piégé celui qu'il est censé soutenir, en lui interdisant toute critique contre le gouvernement, laissant tout loisir au RPR d'affaiblir sa candidature par une tactique de débauchage rampant.

Le résultat est un Raymond Barre trop réservé à l'égard d'une UDF qu'il n'a pas su totalement récupérer, et trop favorable au gouvernement.

(Lire la suite page 6.)

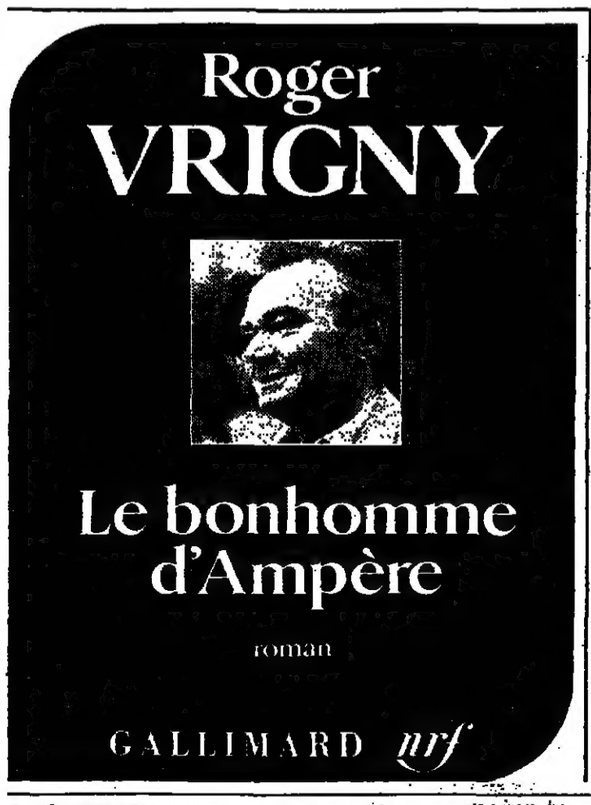

Un entretien avec l'ancien premier ministre japonais

La confiance raisonnée de M. Nakasone

Si, en Europe, certains hommes politiques ont tendance à minimiser le krach boursier du 19 octobre, ce n'est pas le cas de l'ancien premier ministre nippon, M. Yasuhiro Nakasone, qui, de passage à Paris, nous a accordé un entretien.

Agé de soixante-neuf ans, vêtu avec élégance, M. Nakasone, qui a dirigé le gouvernement nippon de novembre 1982 à novembre 1987, paraît étonnamment jeune ; son maintien est celui d'un homme qui cultive la maîtrise de soi. Pour l'ancien premier ministre japonais, qui a été reçu mardi par M. Mitterrand, et mercredi par M. Chirac, le 19 octobre marque la fin d'une période et le début d'une autre, dont les contours ne sont pas encore précisés. M. Nakasone préconise une plus grande coopération au sein du groupe des Sept (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, RFA, Japon, Italie, Canada).

« Que pensez-vous de l'évolution probable de l'économie nippone et de la Bourse de Tokyo ?

– Je puis vous dire une chose : c'est que, s'il se produit un nouvel effondrement financier, il ne viendra pas de la Bourse de Tokyo et cela pour trois raisons importantes. La première est que la croissance de l'économie japonaise restera satisfaisante du fait que, désormais, notre activité est stimulée par la demande intérieure. C'est ce que l'on vérifiera pendant l'exercice actuel (qui se termine le 30 mars).

» Au cours de cette période, la contribution de la demande interne à la formation du PNB (produit national brut) a augmenté de 5%, tandis que celle des exportations a diminué de 1,2%. Il en résulte que, dans l'ensemble, la croissance économique sera de l'ordre de 3,8%. Cela donne une assise solide à l'économie du Japon. La vente au public des actions de la grande société de télécommunication NTT a fourni au gouvernement un fonds de réserve de l'ordre de 4 000 milliards de yens. Cette somme pourra, pendant trois ans, alimenter le plus clair du programme supplémentaire d'investissements publics.

» Une deuxième raison d'avoir confiance dans la Bourse de Tokyo – qui, je le rappelle, n'a baissé que de 14% par rapport aux cours d'avant le krach, contre 30% en moyenne pour les autres marchés – est que les sociétés japonaises sont fortement interdépendantes, avec beaucoup de participations croisées du capital des unes dans le capital des autres. Ce sont des institutions qui gèrent la plus grande partie des actions. Si le marché a baissé au mois d'octobre, c'est à la suite de ventes effectuées par les investisseurs étrangers. Ceux-ci sont, du reste, revenus depuis lors.

Propos recueillis par
PAUL FABRA

(Lire la suite page 24.)

La révolte des infirmières britanniques
Une grève sans précédent.
PAGE 28

M. Séguin l'ANPE et les TUC
Les sévères directives du ministre du travail.
PAGE 23

La bavure de Marseille
Le policier responsable remis en liberté sans être inculpé.
PAGE 28

Le congrès de la FEN
Pour un corps unique d'enseignants de la maternelle à la terminale.
PAGE 9

Le sommaire complet se trouve en page 28

Le Monde DES LIVRES

Une biographie sur Chamfort

Chamfort 1988 : dans une biographie aussi complète que passionnante, Claude Arnaud fait revivre ce moraliste du dix-huitième siècle dont les textes paraissent avoir été écrits la semaine dernière. Nul n'a mieux observé les mœurs et les comportements politiques. Personne n'a mieux démasqué la charlatanisme qui résulte de la course au pouvoir. Né en 1740, fils bâtard d'une aristocrate et d'un chanoine, Chamfort fut, à cause de cela, l'homme de tous les paradoxes : misanthrope et mondain, rigoriste et libertin, pessimiste et révolutionnaire.

- Un essai de Marie-Françoise Hans sur « Les femmes et l'argent ».
- Un colloque à Vienne sur l'Europe centrale.
- « La Débine », un livre de Jean-Luc Porquet, qui a passé trois mois parmi ceux qui vivent dans la rue.
- « La Victoire des vaincus, oppression et résistance culturelle », un livre de Jean Ziegler sur les leçons du tiers-monde.
- Dan Franck et Jean Vautrin réinventent le roman-feuilleton avec « la Dame de Berlin ».
- La philosophie, par Roger-Pol Droit : retour sur Heidegger.
- La chronique de Nicole Zand.
- Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech.

Pages 11 à 17

M 0147 - 0205 0 - 4,50 F
3790147004500 02050

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 80 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

Eloge des entreprises performantes

La France qui gagne

par JEAN-PIERRE PAGÉ (*)

LA crise financière a considérablement assombri un paysage économique qui tendait déjà à se parer de couleurs hivernales. Il ne faudrait pas pour autant qu'elle occulte complètement une autre réalité : celle de « la France qui gagne ». Et pourtant, la seule évocation de celle-ci peut, aujourd'hui, passer pour de la provocation.

Que lit-on, qu'entend-on depuis près de trois mois, depuis que les marchés financiers ont « craqué » ? Des analyses pessimistes, des scénarios noirs complaisamment étalés. Des économistes proposent-ils des remèdes ? On en retient surtout la difficulté de l'effort, la mention de la catastrophe s'ils échouent. A continuer ce jeu, on accroît le risque d'engendrer la démission collective. Et n'est-il pas symptomatique de voir des professionnels désireux de ne pas effaroucher leurs clientèles, prêcher, en quelque sorte, la pusillanimité, à tel point qu'il n'y a plus d'acheteurs en Bourse, même quand les conditions d'une amélioration sont réunies ?

Et pourtant, il existe une France qui gagne, symbolisée par ses entreprises performantes. Nous l'avons rencontrée. Cette France-là a su traverser les crises successives depuis 1973 sans sombrer. Mieux, elle a su s'adapter à l'internationalisation de l'économie et conquérir des marchés. En conséquence, elle a pu assurer une activité à son personnel et, quand c'était possible, créer des emplois. Quels sont les traits majeurs de management de ces entreprises qui expliquent leur succès ?

A taille humaine

En premier lieu, elles ont su mettre en place une organisation très souple, adaptée à l'incertain, faisant appel à une large décentralisation des tâches opérationnelles. Point de ces hiérarchies pesantes, pyramidales, de ces structures bureaucratiques, de ces états-majors pléthoriques qui ont longtemps entravé les sociétés françaises. Au contraire, les entreprises performantes fonctionnent sur la base d'unités décentralisées à taille humaine, de cent à cinq cents personnes, et ne conservent au sommet qu'un état-major léger mais qui, étroitement articulé autour d'un leader très présent, conserve le contrôle des décisions-clefs et des ressources stratégiques.

En second lieu, elles ont compris qu'il n'est pas de réussite sans une écoute attentive du client. En conséquence, le marketing y occupe une place déterminante au point d'orienter l'activité de recherche et l'innovation elles-mêmes. Tout produit, même industriel, devient un véritable service.

En troisième lieu, elles ont compris l'importance des hommes. Elles ont su motiver leur personnel en l'informant, en le faisant participer aux débats sur les questions essentielles pour l'entreprise, en le responsabilisant, en lui fournissant les moyens d'actualiser constamment sa formation. Si ces entreprises n'ont, en général, pas de graves problèmes de personnel, c'est qu'elles ont su depuis longtemps assumer leurs responsabilités sociales.

Quelles leçons de portée générale en tirer ?

D'abord — faut-il s'en étonner ?, — des entreprises françaises ont pu s'imposer sur les marchés mondiaux par leurs seuls moyens. Il est caractéristique à cet égard que les entreprises performantes ne se plaignent ni de l'incorrection de la concurrence étrangère ni de la lourdeur des charges.

Ensuite, le succès de ces entreprises tient, beaucoup plus qu'à des rentes de situation ou à des inventions spectaculaires, à la manière dont elles ont su utiliser les ressources dont elles disposaient et combiner leurs facteurs de production, en un mot à la qualité de leur management.

Alors, ce qu'ont fait certaines entreprises, pourquoi d'autres ne le feraient-elles pas ? Il existe, d'ailleurs, de nombreuses firmes, souvent petites et moyennes, qui sont leaders sur leurs marchés. L'enjeu est d'en augmenter le nombre. Les principes de l'excellence sont identifiés, il s'agit d'en favoriser la diffusion et l'application dans le tissu industriel français, malgré les blocages sociologiques.

C'est, au-delà d'une bonne gestion macroéconomique, une condition majeure du renforcement de notre économie et du redressement de notre commerce extérieur. Le retour à une croissance plus forte, la création d'emplois, l'affirmation de la France dans une Europe rénovée, dépendent, à l'évidence, de la présence d'un nombre toujours plus grand d'entreprises performantes qui soient prêtes à prendre les risques du monde d'aujourd'hui.

Les frileux et la sclérose

L'un des dangers qui nous menacent est, en effet, la montée des comportements frileux entraînant la sclérose des imaginations et l'étouffement des initiatives. Le véritable défi pour la France, et, au-delà, pour toute l'Europe, est le suivant : comment dépasser l'assainissement — qui ne doit pas devenir une fin en soi — et retrouver le chemin d'un développement soutenu ?

Pour cela, il faut de « nouveaux bâtisseurs », des managers qui misent résolument sur l'innovation, qui s'engagent à fond dans le mouvement d'internationalisation tirant parti des possibilités d'élargissement de leurs marchés, et qui n'hésitent pas à pratiquer la remise en question permanente de leurs activités. La crise offre à cet égard des opportunités aux entreprises qui veulent bien les saisir. Elle facilite le financement de leurs stratégies de croissance par la réduction du coût de leurs acquisitions externes. Loin de figer le jeu concurrentiel, elle en redistribue les cartes et rend plus nécessaires les alliances. La France qui gagne n'a pas peur de la crise.

(*) Directeur du Centre d'observation et de prévision du ministère du commerce extérieur.

Nostalgie de crise

par ALFRED SAUVY

LA chute boursière de l'automne aux Etats-Unis et chez nous a singulièrement déconcerté les esprits, jeunes et vieux, au-delà même de la perte matérielle subie ou réputée subie. Et, par un réflexe fatal, a été évoqué « le spectre de 1929 », avec le charme de tout frisson. Or parmi les grands d'aujourd'hui, qu'ils soient dans les affaires ou l'information, bien peu ont connu les jours sombres des années 30 et moins encore la curieuse année 1929. Mieux encore, ceux mêmes qui étaient alors en « activité », les octogénaires ou nonagénaires d'aujourd'hui, n'ont, pour la plupart, connu les événements que de façon très partielle. Les souvenirs sont, en outre, sélectifs.

A cette époque, en dehors de la Bourse, les indices économiques étaient une « denrée » de très faible consommation, à peu près inconnue de l'opinion et même du président du conseil et de ses ministres.

∴

Les pays riches, comme on ne disait pas encore, étant tous sous le régime sacré de l'étalon-or, singulièrement restreint était le pouvoir politique, en matière monétaire. En 1929, la première guerre n'avait pas encore été vraiment liquidée. Winston Churchill (en ramenant la livre au pair, 1924-1925) et Franklin Roosevelt, en brisant la reprise de 1932, par une lutte pour faire baisser la production *(sic)*, ont, en matière de contre sens, battu des records qui tiennent encore à peu près. Seul, pendant ces années noires, Paul Reynaud a vu clair, mais de ce fait même, il n'était ni entendu ni suivi.

Plus que jamais, nous pouvons aujourd'hui subir des remous résultant de revirements collectifs, qui déroutent les tenseurs d'indices. Mais, bien que le désordre nous soit en quelque sorte permis, une chute notable de l'activité économique doit être exclue, tant il est aujourd'hui licite de soutenir la demande.

Que les gouvernements des pays riches s'entendent sur la politique monétaire est un vœu d'une piété exemplaire, souvent émis. N'ont-ils pas, sur leurs prédécesseurs d'un demi-siècle, l'avantage considérable d'avoir à leur disposition une armée de vigies, d'experts dans l'art d'explorer le temps ?

Sans pénétrer dans les arcanes les plus profondes, il est bien permis de juger que le chômage est un mal volontaire, du moins préféré à ses remèdes, même par les universitaires, si sensibles aujourd'hui à l'impopularité. Comment dès lors, formuler des reproches contre les hommes politiques ?

Un exemple marquant, parmi tant d'autres, est celui de M. Michel Rocard, ministre du Plan, en 1981. Le travail, pensait-il, à juste titre, n'est pas, pour la société un besoin en soi, mais il sert à couvrir des besoins privés et publics. Et de prévoir une enquête sur les besoins; la belle route, ou plutôt la bonne. Quelques heures plus tard, en effet, l'enquête était décommandée par le ministre. Un collaborateur, conscient et consciencieux, lui avait dit : *« Monsieur le ministre, vous allez envoyer les Français au charbon. »* Une image, bien sûr, mais combien juste.

Pour celui qui désire suivre la marche de l'emploi, précieuse est, certes, l'enquête annuelle sur l'emploi, mais combien plus directes les petites annonces dans les boutiques de tous quartiers de toutes villes ! Elles révèlent combien l'épithète « marché du travail », jugée jadis avec sévérité, convient peu à notre société, si peu fluide. Nous ne manquons pas d'emplois, nous manquons de bons emplois.

∴

Il est peut-être malsain de rêver, mais il est parmi de rappeler le passé : il y a juste un siècle, au cours des années 1880, les prix ont baissé, pendant toute une génération, alors que la production augmentait. Un secret bien perdu, que ne suffit pas à retrouver le remplacement du mot *soupless* par *élasticité*.

Si une baisse profonde de la production est hors de question, par cette voie, elle pourrait résulter d'autres causes, souvent décrites d'ailleurs, mais non écoutées : la concurrence, par exemple, des « quatre dragons » (1), qui peuvent devenir six ou huit et dont les dents peuvent encore s'allonger. Mais c'est une question de temps.

1929 est hors de question, mais 2009 ou 2019 pourraient être plus sévères encore, d'une autre façon cette fois, par le vieillissement, l'impossibilité de payer les retraites, *etc.* Seulement, à l'inverse du « spectre », de telles nouvelles font partie du lot de celles qui ne se transmettent pas. Ce drame, bien en vue, n'est pas celui qui trouble l'opinion contemporaine. Cultivons donc « le spectre de 1929 », comme un enfant qui demande « Fais-moi peur », mais ouvrons néanmoins les yeux.

(1) Corée du Sud, Hongkong, Singapour et Taïwan.

Au courrier du Monde

MÉMORIAL

La France et l'Indochine

Le Monde du 21 janvier a rapporté les paroles des différents ministres présents à Fréjus pour l'inauguration du mémorial élevé à Fréjus en l'honneur des combattants morts en Indochine.

M. Léotard a déclaré avoir pleuré en apprenant la chute de Dien-Bien-Phu, et je me souviens avoir éprouvé les mêmes sentiments lors des mêmes événements. Mais on aurait pu attendre d'un ministre de 1988 sinon plus de retenue, la saison préélectorale ne s'y prêtait guère, du moins une réflexion politique plus pertinente.

Certes, après plus de quarante ans de guerre, le Vietnam a sombré dans les tourmentes d'un régime totalitaire et la débâcle économique. Mais on ne peut malheureusement pas déclarer que, en 1945 ou 1954, les combattants de la liberté aient été du côté des Français.

Paix, donc, aux combattants morts en Indochine, dans les combats ou dans les prisons, que les geôliers fussent vietminh ou français. Qu'Antigone honore ses soldats morts me paraît légitime mais il paraît inutile de magnifier plus qu'il n'est raisonnable l'« épopée coloniale ».

Que fut la présence française outre-mer, sinon essentiellement mercantile et oppressive ?

JEAN-PAUL HEMMER
(Bourges, Cher)

POGROMS

Un pieux mensonge de Walesa

Le Monde du 19 janvier a rapporté que, lors de son pèlerinage à Auschwitz avec Elie Wiesel, Lech Walesa a déclaré que *« l'Holocauste a mis fin à la vie harmonieuse entre juifs et Polonais qui prévalait en Pologne depuis des siècles »*. Depuis des siècles les pogroms polonais ont été pires, si possible, que ceux de la Russie tsariste, et l'Holocauste n'a pas ouvert les yeux des Polonais.

J'ai appris là-bas que 40 000 juifs survivants étaient revenus dans leur patrie après la guerre. Les « manifestations » (pogroms) organisées par le gouvernement après la guerre de six jours eurent pour résultat qu'en 1977 il en restait 4 000 !

J'ai assisté, en tant qu'observateur de la Ligue des droits de l'homme, à l'Assemblée mondiale des bâtisseurs de la paix, en 1977 à Varsovie. Que les 2 500 délégués (communistes) de la planète aient ovationné Yasser Arafat, détenteur du Prix de la paix de cette organisation, est « un détail ».

Autre détail : le chauffeur du car mis à la disposition des congressistes pour visiter la ville avait mis toute la mauvaise volonté possible à nous conduire à l'emplacement du ghetto (des amis ont fait plus tard la même expérience). Recherchant dans les kiosques une carte postale du monument érigé en ce lieu, nous apprîmes que *« justement on en manquait »*.

Il est de pieux mensonges. Celui-là est inacceptable et scandaleux.

FÉLIX LEVY.
(Architecte honoraire, Paris.)

PROTECTION

La théorie de l'avion-cible

Vendredi 1er janvier. Karachi. Une centaine de touristes français sont prêts à quitter d'urgence l'hôtel de l'aéroport où, en transit, ils attendent l'avion du soir pour Islamabad d'où ils vont repartir pour Paris. Il est question d'un voyage du président du Pakistan et de consignes de sécurité. A l'aéroport, j'apprends, comme tous les voyageurs, que les bagages à main doivent être donnés avant l'embarquement, étant restitués à l'arrivée à Islamabad. Fouille sommaire de chaque voyageur privé de ses effets personnels.

Je suis un des premiers à passer le cap de la fouille, un haut gradé de la police — en civil — bavarde aimablement, m'offre une tasse de thé et fait courir le bruit que le président voyagera dans le même avion (Boeing-747, plusieurs centaines de voyageurs), qu'on pourra même lui parler, bref tout s'explique. Mais on apprend également que trois attentats ont eu lieu à Islamabad. Donc le président va voyager dans un Boeing « civil » rempli de touristes européens et de voyageurs pakistanais en pleine période de tension ! Etonnant.

Est-il utile de dire qu'au dernier moment le président a pris un autre avion ?... Tout s'est passé comme si, puisqu'un attentat était envisagé, on avait désigné comme cible l'avion civil de la PIA. Le très aimable et machiavélique haut gradé a tout de même pris soin de me dire — dans un anglais parfait — que le président n'était pas responsable de cette organisation protectrice d'un président en péril.

CHRISTIAN NOORBERGEN.
(professeur de philosophie, Troyes).

QUESTIONS

Heidegger et Michel Polac

Rendant compte, dans *l'Événement du jeudi*, du livre de Farias, dès octobre, avant toute polémique, j'ai d'une seule phrase posé la question qui vient naturellement à l'esprit à la lecture de ce livre : est-ce que les obscurités de Heidegger cacheraient quelques lieux communs lepénistes ? Cette question devient affirmation dans l'article de Finkielkraut publié dans *le Monde* du 5 janvier. Maintenant, la rumeur grossit et devient *« les sottises d'un journaliste qui réduit la pensée de Heidegger à... »* (Luc Ferry dans *l'Express*). Il est temps de vous prier d'arrêter cette rumeur, puisque les mœurs philosophiques ressemblent aux mœurs politiques, avec la perfidie des petites phrases tronquées. Quant à ma question, je la crois d'autant plus légitime que, depuis octobre, des éléments de réponse nous ont été donnés, à commencer par celle de Luc Ferry lui-même, qui dialogue avec Finkielkraut : *« Heidegger rejoint un thème constant dans le nazisme : le refus des temps modernes, version américaine et version soviétique. Ce qui le séduit dans le nazisme, c'est la chance d'une réaction traditionaliste. »*

A-t-on encore le droit de poser des questions embarrassantes ? Et peut-on encore espérer des réponses claires, au lieu de ce mépris des initiés, qui nous répondent que c'est trop compliqué pour nous ?

MICHEL POLAC.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE
5, rue de Mouttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE

Imprimerie du « Monde », 7, r. des Italiens, PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 — Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an, 24 heures sur 24

ŒUVRES DE SIGMUND FREUD
TRADUCTIONS NOUVELLES

Sigmund FREUD

Un souvenir d'enfance de Léonard de Vinci

GALLIMARD nrf

مكتبة من الأصل

هكذا من الأصل

Les troubles dans les territoires occupés par Israël

Bethléem, à son tour...

JÉRUSALEM
de notre correspondant

La ville de la Nativité avait été jusqu'alors épargnée, ou à peu près. Hormis une grève des commerçants et une baisse sensible du tourisme, Bethléem, depuis deux mois, avait conservé ses allures de confortable banlieue à quelques kilomètres au sud de la capitale : ni couvre-feu, ni tension particulière, et point de déploiement massif de l'armée comme dans de nombreuses autres localités de Cisjordanie : Bethléem n'est pas réputée pour son militantisme.

Mais, le mercredi 3 février dans la matinée, la vague de troubles, qui semble se déplacer au gré de mystérieuses considérations, l'avait gagnée. Au moins pour quelques heures. Visage masqué par le keffieh, des dizaines de jeunes, installés sur les toits du camp d'Aïda, à l'entrée de la ville, entre un supermarché et le tombeau de Rachel (l'épouse du patriarche Jacob), ont entrepris de lancer des pierres sur les voitures passant alentour. Et, fait inhabituel, certains chauffeurs se sont arrêtés pour participer à la bataille en renvoyant les projectiles sur les manifestants. Les troubles se sont étendus plus à l'intérieur de la localité avant que l'armée n'intervienne en tirant des grenades lacrymogènes et des balles en caoutchouc. En fin de matinée, le couvre-feu était décrété dans plusieurs des camps de la région, et Bethléem était quasi déserte.

Des incidents de même nature, mais plus violents, ont eu lieu près d'Hébron, dans le village de Dura, où plusieurs dizaines de personnes ont tenté de prendre la mairie d'assaut : trois d'entre elles ont été blessées aux jambes par balles. Dans le village de Silwad, proche de Ramallah, après des tirs de gaz lacrymogènes et de balles en caoutchouc, l'armée a ouvert le feu pour dégager une patrouille prise dans une manifestation : au moins deux Palestiniens ont été blessés.

Plus au nord, à Tulkarem, plusieurs centaines de personnes sont descendues dans les rues pour dresser des barricades et harceler l'armée à coups de pierres et de pièces de métal : les mosquées venaient de diffuser par hauts-parleurs la rumeur – fausse – que des colons s'apprêtaient à opérer un raid de vandalisme à Tulkarem, comme ils l'avaient fait la veille à Anabta, un village situé à quelques kilomètres de là. Durant ces affrontements, un homme de vingt-six ans a été grièvement blessé par balles, *« alors qu'il s'attaquait à un officier »*, selon un porte-parole militaire. Il est décédé quelques heures plus tard ; sa mort porte à quarante-deux (au moins), le nombre de Palestiniens tués depuis le 9 décembre dernier.

Devant la permanence et l'ampleur des troubles en Cisjordanie, les autorités ont encore étendu mercredi les mesures de couvre-feu, qui interdisent à plus de 120 000 habitants de la région de sortir de chez eux. Elles ont également décidé de fermer, pour une période indéterminée, les huit cents établissements scolaires de Cisjordanie.

60 000 colons en Cisjordanie

Si les colons sont en nombre infime à Gaza (moins de 2 000), ils sont quelque 60 000 en Cisjordanie et se sont trouvés au cœur des polémiques depuis que l'agitation touche particulièrement cette région. Ce sont leurs bus et leurs voitures qui, le plus souvent, sont la cible des lanceurs de pierres : au moins deux Israéliens ont été blessés mercredi. Et, inévitablement, les dirigeants des colons – en général tous armés – ont menacé d'assurer eux-mêmes le maintien de l'ordre. Le général Mitzna, responsable de la Cisjordanie, a publiquement mis en garde contre toute tentative de se substituer à l'armée. Le ministre de la défense, M. Rabin, interpellé à ce sujet au Parlement par un défenseur des implantations, a crûment qualifié les colons de véritables *« fardeaux »* pour l'armée ; il leur a suggéré d'être un peu plus stoïques, à l'instar des Israéliens habitant le Nord du pays, qui endurent en silence depuis des années des tirs de roquette en provenance du Liban.

Quelques heures plus tôt, le premier ministre, M. Shamir, était allé remonter le moral des colons. Il s'est rendu dans une implantation, à Nili, pour y planter un arbre, assurer qu'il y aurait à l'avenir beaucoup d'autres établissements de ce type dans les territoires occupés et conseiller, enfin, aux colons *« d'être forts »* et aux Palestiniens *« de se calmer »*.

ALAIN FRACHON.

Le roi Hussein de Jordanie « extrêmement peiné » par le veto américain à l'ONU

Le roi Hussein de Jordanie s'est déclaré mercredi 3 février *« extrêmement peiné »* par le veto opposé lundi par les États-Unis à un projet de résolution du Conseil de sécurité visant à déblayer la voie à la tenue d'une conférence internationale de paix au Proche-Orient. *« L'attitude américaine*, a-t-il dit, à sa sortie de l'Elysée, où il venait d'avoir un entretien suivi d'un déjeuner de travail avec le président François Mitterrand, *est tragique, car elle est de nature à encourager les pratiques inhumaines israéliennes dans les territoires arabes occupés »*. Le monarque a estimé que le veto américain à l'égard d'une résolution votée par 14 des 15 membres du Conseil de sécurité *« porte atteinte à la crédibilité »* des États-Unis au Proche-Orient.

Le souverain hachémite a précisé qu'il n'y avait *« pas de problèmes avec l'Europe qui a des vues proches de celles des arabes »* sur la situation au Proche-Orient. Il a d'autre part déclaré n'avoir reçu *« aucun message »* du premier ministre israélien Itzhak Shamir. Il faisait ainsi allusion à des informations de presse relatives à la présence à Paris d'un émissaire israélien chargé de prendre contact avec son entourage.

Plusieurs quotidiens du Golfe, reflétant le point de vue des monarchies pétrolières, ont également critiqué les États-Unis. Le quotidien progouvernemental *Al Ittihad* paraissant à Abou-Dhabi souligne *« qu'il est temps pour les Arabes de défendre leurs propres intérêts et de limiter leur dépendance à l'égard des initiatives américaines »*. Mais seule la Libye tire les conclusions radicales en invitant les Arabes *« à rompre leurs relations avec les États-Unis »*.

A Rome où il a eu un entretien avec le ministre italien des affaires étrangères, M. Giulio Andreotti, le chef du département politique de l'OLP, M. Farouk Kaddoumi, a affirmé mercredi que les forces israéliennes devaient se retirer des territoires occupés avant l'éventuelle organisation d'une conférence internationale sur le Moyen-Orient. Le chef de la diplomatie de l'OLP a également indiqué qu'une éventuelle conférence internationale *« ne devait pas être basée sur les modalités décidées par les États-Unis »*, mais *« sur les résolutions de l'assemblée générale de l'ONU »*. – *(AFP.)*

Les témoignages et les commentaires de la presse internationale

Images après analyses, commentaires après reportages, voici bientôt deux mois que la presse internationale couvre quotidiennement et de façon très abondante les émeutes en Cisjordanie et à Gaza. Un intérêt dont se serraient apparemment bien passés les dirigeants israéliens, qui n'ont cessé de critiquer violemment cette couverture.

En dehors des images d'une répression dont les téléspectateurs du monde entier ont pu constater la rigueur, la presse anglo-américaine, notamment, s'est largement faite l'écho des témoignages de Palestiniens victimes de brutalités. *« Les violations de ce que les Américains considèrent comme des droits fondamentaux sont pratique courante »*, affirmait fin janvier le *New York Times* dans un article relevant, entre autres, la pratique du bannissement et la censure, de même que la manière dont *« les sentiments ont été encore plus exacerbés par la politique israélienne consistant à répondre aux protestations en battant les gens – des gens qui, souvent, n'avaient rien fait »*.

La disproportion entre les manifestations et les moyens utilisés par l'armée israélienne pour les réprimer a, en outre, été abondamment commentée outre-Manche et outre-Atlantique. Le *Times*, de Londres, écrivait, le 30 janvier, que si la plupart des Occidentaux *« comprennent que, après une guerre, une démocratie peut se trouver en situation d'exercer le pouvoir de façon autoritaire sur le territoire du vaincu »*, ils *« ne croient pas que la meilleure manière de faire face aux émeutiers, même ceux qui lancent des pierres, est d'ouvrir le feu sur eux »*.

Mais c'est peut-être l'incapacité d'Israël à répondre politiquement au problème qui fait l'objet des plus nombreux commentaires de la presse anglo-américaine. A cet égard, l'article publié le 25 janvier dans *Newsweek* par M. Meron Benvenisti, sociologue israélien et l'un des meilleurs observateurs de la situation dans les territoires occupés, est révélateur. *« Les dirigeants israéliens et le public ont choisi d'ignorer le défi et ont éludé la véritable question en définissant le soulèvement comme un problème de loi et d'ordre »*, écrit-il. Et M. Benvenisti de décrire le choix « insupportable » qui s'impose à Israël : *« Si les Israéliens reconnaissent la légitimité de la cause des réfugiés et se retirent, ils compromettent la propre existence de leur Etat ; s'ils reconnaissent l'exigence des Arabes israéliens d'égalité totale, ils sapent les fondements d'Israël comme Etat du peuple juif. Mais la dérobade n'est pas un remède. »*

La presse ouest-allemande, pourtant prudente généralement sur le sujet, s'interroge sur la possibilité qu'Israël sorte intact de la crise. Avare de commentaires, elle laisse s'exprimer ses reporters, constatant (*Die Zeit* du 29 janvier) que ce n'est pas avec les méthodes employées que *« la paix entre Arabes et Israéliens est possible »* ou comparent la situation (*Der Spiegel* du 18 janvier) avec ce qui se passe à Beyrouth.

Dessin extrait de *La Repubblica*

Les rares éditoriaux soulignent qu'il n'y a pas d'autre issue qu'une conférence internationale pour sortir de l'impasse. *« Le gouvernement israélien est menacé par une guerre sur trois fronts*, écrivait le 25 janvier dernier la *Suddeutsche Zeitung*. *Contre les Palestiniens dans les territoires occupés. Contre des citoyens inquiets dans leur propre pays. Contre une opinion mondiale préoccupée. »*

En Israël, des éditoriaux féroces...

Les dirigeants israéliens jugent que la presse étrangère est trop sévère à leur égard et caricature la situation. S'ils lisaient attentivement leurs propres journaux, ils y trouveraient des commentaires que peu de correspondants étrangers ont osé formuler. Avant d'être à l'affiche des kiosques européens ou américains, les scènes de violence dans les territoires occupés ont été, jour après jour, à la une des grands quotidiens israéliens (*Haaretz*, *Yedioth Aharonot*, *Hadashot*, *Maariv* et *Jerusalem Post*).

Leurs journalistes sont omniprésents en Cisjordanie et à Gaza, et leurs informations sur les bavures et les excès de la répression rarement démenties par les autorités. C'est *Hadashot* qui, le premier, publia le témoignage d'un soldat dont l'unité avait, selon lui, reçu l'ordre d'aller passer à tabac des suspects arrêtés à leur domicile (*le Monde* du 29 janvier). C'est le *Jerusalem Post* qui fit sa « une » sur ce terrain vague de Ramallah où, durant une semaine, l'armée aurait conduit des prisonniers pour les frapper. Et, si la télévision s'est abstenue de diffuser des scènes trop pénibles, c'est la radio israélienne qui citait récemment le chiffre de trois cent quarante Palestiniens soignés à Gaza, souvent pour fractures, après avoir reçu des coups de matraque.

Les reportages sont sans complaisance ; les éditoriaux, féroces. Deux exemples, pris au hasard d'une floraison quotidienne, en témoignent. Ainsi l'indépendant *Haaretz* écrit le 22 décembre : *« Le fait véritablement important, c'est l'absence de tout progrès dans le processus de paix. A vrai dire, non seulement nous avons échoué à avancer dans la direction souhaitable, mais encore nous sommes allés en sens contraire. Israël est situé dans une région qui est un baril de poudre. Le bon sens commandait que tout soit fait pour désamorcer la tension et neutraliser les dangers. Nous avons fait exactement l'opposé, avec une politique de faits accomplis israéliens* [dans les territoires] *qui n'a fait que compliquer la situation, empêcher une solution et accroître le danger d'une explosion. »*

Un mois plus tard, le 24 janvier, le *Jerusalem Post* (gauche) dresse un premier bilan de la crise en Cisjordanie et à Gaza : *« Le temps du statu quo facile* [dans les territoires] *est bien fini (...) ; même les meilleurs amis d'Israël ne pourront ni ne voudront tolérer les mesures de répression de plus en plus lourdes prises pour mettre un terme à l'agitation sans que l'on tente seulement de prendre quelque initiative politique qui servirait à calmer la population palestinienne vivant sous le contrôle d'Israël. »*

Manifestation à Paris en faveur des Palestiniens

Plus de mille personnes ont défilé, mercredi 3 février, à Paris, en signe de solidarité avec *« les Palestiniens en lutte dans les territoires occupés et avec les forces démocratiques israéliennes »*, à l'appel d'une quinzaine d'organisations non gouvernementales (ONG) soutenues par la CGT et certaines unions de la CFDT.

« Enfin un drapeau palestinien. » Dans un groupe qui s'affaire autour de la banderole de tête, une jeune femme, debout sur la pointe des pieds, tente de distinguer plus clairement les gens qui s'agitent au fond de la place de la République. Emmitouflée dans une large keffieh, elle lâche ses compagnons encore occupés à rechercher un militant à la voix bien timbrée, pour lancer les slogans, et se dirige vers l'attroupement : au bout de la place, du côté du boulevard du Temple, un groupe s'avance en rangs serrés, la démarche rapide. Drapeau palestinien en tête, une cinquantaine de manifestants scandent avec force : *« OLP vaincra, Palestine vivra ! »*

Le rassemblement tranquille formé boulevard Saint-Martin à l'appel de plusieurs organisations non gouvernementales soutenues par la CGT et par plusieurs unions de la CFDT paraît quelque peu ébranlé par la soudaine irruption des étudiants arabes qui en profitent pour se glisser en tête du cortège. Palabres, cafouillages, hésitations. Au bout d'un petit quart d'heure, la coordination des organisations non gouvernementales, alignée derrière une banderole dénonçant la *« répression dans les territoires palestiniens occupés par Israël »*, a reconquis la tête de la manifestation.

Au camion-sono qui scande : *« Pour la paix négociée avec l'OLP »*, les étudiants arabes, crampons à un drapeau palestinien qu'ils remuent en cadence, répondent en chœur : *« Pas de paix avec les assassins ! »*

Combien étaient les manifestants de mercredi ? Deux à trois mille, selon la coordination à l'origine de l'appel, qui demande, outre l'évacuation des territoires occupés et la reconnaissance des droits nationaux des Palestiniens, *« la mise en œuvre d'un processus de paix négociée sur un pied d'égalité entre toutes les parties concernées, y compris l'OLP »*.

« Nous ne sommes pas forcément les mieux placés pour organiser une telle manifestation, explique un membre de la coordination. *Mais nous avons décidé de la faire, car les partis et les syndicats n'ont pris aucune initiative. L'accord de certaines unions de la CFDT, et celui de la CGT est pour nous une satisfaction. »*

ANNE CHEMIN.

LIBAN

L'agent de la DGSE tué à Beyrouth enquêtait sur la mort d'un autre Français en secteur chrétien

Jacques Merrin, agent de la DGSE (Direction générale de la sécurité extérieure), a été tué le mardi 2 février, dans le secteur chrétien de Beyrouth, alors qu'il enquêtait sur l'assassinat, le 11 novembre, d'un Français, Richard Gimpel, a-t-on appris de source diplomatique occidentale dans la capitale libanaise. A Paris, on reconnaît également que Jacques Merrin enquêtait sur les querelles internes des factions chrétiennes du Liban.

Selon cette source, l'agent secret français venait de rencontrer M. Wahib Kikano, un haut fonctionnaire de la Sûreté générale libanaise, et avait emporté avec lui un dossier sur l'affaire Gimpel. Informés du rendez-vous, ses deux meurtriers l'ont attendu pour l'assassiner et ont pris la fuite en emportant le document, qui comportait des informations pouvant l'aider dans son enquête. La direction de la Sûreté générale a indiqué, mercredi, dans un communiqué, que Jacques Merrin n'avait rencontré, mardi, aucun fonctionnaire mandaté pour lui parler et qu'il n'avait aucun rendez-vous.

Selon la radio phalangiste La voix du Liban, Jacques Merrin habitait depuis 1984 à Fanar (nord de Beyrouth). Détenteur d'un permis de port d'armes délivré par les autorités libanaises, il possédait un revolver muni d'un silencieux. Richar Gimpel, ingénieur dans une distillee, et vivant au Liban depuis une dizaine d'années, avait été tué de trois balles dans la tête, alors qu'il circulait au volant de sa voiture sur une autoroute, à 27 kilomètres au nord de Beyrouth.

En fait, selon la source diplomatique, il était l'un des informateurs de la DGSE et avait l'habitude de rencontrer des agents français, dont Jacques Merrin, dans un restaurant, au nord de Beyrouth. Il avait noué des relations avec M. Elie Hobeika, qui était chef des services de renseignements de la milice chrétienne des Forces libanaises (FL). Il avait poursuivi ses contacts avec ce dernier, qui avait été évincé en janvier 1986 de la direction des FL pour s'être rangé au côté de la Syrie, a ajouté la source.

Les services français étaient en rapport depuis plusieurs années avec M. Hobeika et n'avaient pas abandonné cette collaboration après son éviction, en dépit du violent conflit qui oppose l'ancien chef des FL à la nouvelle direction de M. Samir Geagea, a précisé cette source.

Les meurtres de Richard Gimpel et de Jacques Merrin ont eu lieu dans les régions chrétiennes contrôlées par les FL et l'armée libanaise Mardi, aussitôt après le meurtre de l'agent secret, la milice chrétienne a publié un communiqué affirmant que la voiture des meurtriers venait du secteur musulman de Beyrouth, mettant en cause la Syrie. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Angola

Les Cubains se disent prêts à négocier un retrait accéléré

Reçu le mardi 2 février par le président Mitterrand, auquel il a remis un message de M. Fidel Castro, le vice-ministre cubain des affaires étrangères, M. Paul Ros, a déclaré à la presse que Cuba ne retirera ses troupes d'Angola qu'*« en accord avec le gouvernement de ce pays »*. Il a affirmé que ce retrait se situerait *« dans le cadre des propositions du président Dos Santos »*, toute réduction du délai de trois ans, initialement prévu, devant *« faire l'objet d'une négociation »*.

Lundi, le département d'Etat avait annoncé, à la suite de négociations menées à Luanda par le secrétaire d'Etat adjoint pour l'Afrique, M. Chester Crocker, que les autorités angolaises avaient accepté le principe d'un retrait total des troupes cubaines dans le cadre d'un règlement global en Afrique australe.

RFA

L'Institut français à Francfort saccagé par des sympathisants d'Action directe

L'Institut culturel français à Francfort a été partiellement saccagé, le mercredi 3 février, par un groupe d'une cinquantaine de personnes, masquées et casquées, qui manifestaient en faveur des militants emprisonnés d'Action directe. L'opération n'a duré que quelques minutes, mais les dommages matériels sont évalués à environ 50 000 francs.

Les manifestants ont fait irruption en milieu d'après-midi dans le quartier de l'université, où se trouve l'Institut. Ils ont mis le feu à des pneus et bloqué la rue avec des voitures et des poubelles renversées. Un petit groupe de six à huit personnes, dont deux femmes, armées de matraques et de masses, ont ensuite attaqué les bureaux du centre culturel. De nombreux équipements ont été détruits. Les protestataires ont réussi à prendre la fuite avant l'arrivée de la police. Devant le bâtiment, ils avaient déployé un immense drap rouge, sur lequel on pouvait lire *« Nous saluons les prisonniers d'Action directe en grève de la faim depuis soixante-cinq jours pour obtenir leur regroupement. »* – *(AFP.)*

● **COLOMBIE : l'Eglise envisage d'excommunier les trafiquants de drogue.** – L'Eglise catholique de Colombie envisage de frapper d'excommunication les trafiquants de drogue, qu'elle considère comme responsables de la vague de violence qui agite et terrorise le pays. Le cardinal Alfonso Lopez Trujillo et l'archevêque Mario Rebollo ont rencontré, mercredi, le chef de l'Etat, M. Virgilio Barco, à qui ils ont fait part de ce projet. Les dirigeants religieux ont également annoncé au président de la République l'intention de l'Eglise de lancer une campagne auprès de la population pour la prévenir des dangers et risques liés à la drogue. Mgr Rebollo a, d'autre part, déclaré que l'Eglise était disposée à servir de médiateur entre le gouvernement et les mouvements de guérilla. – *(AFP.)*

Alain Duhamel
Le Vᵉ Président

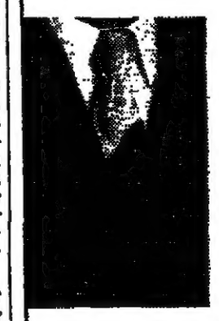

Les héros de la bataille présidentielle vus par un La Bruyère d'aujourd'hui.

folio actuel

224 pages
20 F

folio actuel

Europe

RDA : le durcissement à l'égard de l'opposition

Le chanteur Stefan Krawczyk se défend d'avoir émigré volontairement en RFA

BONN
de notre correspondant

« Nous n'avons pas pris librement notre décision de quitter la RDA. On a refusé notre demande de libération immédiate dans le pays. » Le chanteur est-allemand Stefan Krawczyk, qui avait à ses côtés sa compagne, la dramaturge Freya Klier, en larmes, a expliqué, le mercredi 3 février, devant les caméras de la télévision ouest-allemande les conditions de leur expulsion vers la République fédérale.

La police, a-t-il affirmé, leur a mis le marché en main : soit ils signaient une demande d'émigration, soit ils risquaient une peine de deux à douze ans de prison pour *« trahison »*. La veille, leur avocat, Me Schnur, avait déclaré que Stefan Krawczyk et Freya Klier avaient décidé *« pour des raisons personnelles de quitter le pays »*. Ce même avocat s'est déclaré, le mercredi soir 3 février, *« très inquiet »* après les déclarations de Krawczyk, lui reprochant de compromettre ainsi les efforts engagés pour la libération des opposants encore emprisonnés.

Le départ des deux opposants, qui avaient proclamé avant leur arrestation leur intention de poursuivre en RDA leur combat pour les droits démocratiques, avait provoqué une grande déception chez tous ceux pour qui Krawczyk et Klier étaient devenus, un symbole de la résistance à l'arbitraire du pouvoir. La solidarité à leur endroit s'était manifestée, ces derniers jours, par une fréquentation toujours plus grande des églises, où des *« services d'intercession »* étaient organisés à leur intention. Après les prières et les cantiques, les responsables de l'Eglise protestante et les amis des personnes arrêtées après la manifestation *« illégale »* du 17 janvier venaient donner des informations sur l'évolution de la situation.

Il est peu probable que le pouvoir est-allemand accède au désir des deux expulsés de retourner dans leur pays. La pratique d'intimidation à l'égard des membres les plus en vue de l'opposition démocratique et des écrivains non conformistes a toujours été une règle d'action de la police de Berlin-Est. Dans un article publié par l'hebdomadaire *Die Zeit*, le poète Wolf Biermann, qui avait été privé, en 1976, de sa nationalité et expulsé vers l'Ouest, cite la longue liste de ceux à qui on a mis le marché en main : émigration *« volontaire »* ou longues années de prison. Et il ajoute : *« Non, ce n'est pas l'Occident qu'ils craignent. Mais ils tremblent devant l'Est. C'est la peur fondée devant la « glasnost » et la « perestroïka », la peur panique que l'étincelle puisse se transmettre. »*

Les derniers événements de Berlin-Est ont suscité en RFA un vif débat sur le bien-fondé de la politique interallemande du gouvernement. Certains commentateurs reprochent au gouvernement du chancelier Kohl de ne pas montrer suffisamment de solidarité avec les opposants de l'autre côté du mur. Comme le fait remarquer un écrivain est-allemand : *« La libéralisation des autorisations de voyage à l'Ouest a aussi pour effet de discipliner la société. On se tient tranquille pour ne pas compromettre les chances d'obtenir un visa de sortie. »*

LUC ROSENZWEIG.

AUTRICHE

M. Waldheim n'exclut plus l'existence du télégramme le mettant en cause publié par « Der Spiegel »

Dans une interview, publiée jeudi 4 février par le *Kurier* de Vienne, le président autrichien, M. Kurt Waldheim, n'exclut plus l'existence du fameux télégramme fourni par l'historien yougoslave Dusan Plenca à l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel* qui le met en cause dans la déportation des quatre mille prisonniers en 1942. Il en conteste, en revanche, l'interprétation, estimant qu'il ne pouvait s'agir que d'un transfert de réfugiés dans des camps d'accueil.

Estimant que, *« avec la meilleure volonté du monde, il ne peut se rappeler ce qui s'est passé il y a quarante-six ans »*, le chef de l'Etat autrichien s'en tient à sa première version de la campagne de Kozara. *« Je peux seulement dire que tous les documents qui sont à ma disposition mentionnent une activité dans les approvisionnements »*, dit-il.

« Même si l'authenticité du télégramme était avérée, vous devez vous pencher de plus près sur la nature des transports effectués. Dans toutes les guerres, il y a des prisonniers et des réfugiés. Et dans ce cas-là, affirme-t-il, *il s'agissait de réfugiés – des femmes, des enfants, des vieillards – qui fuyaient le champ de bataille de Kozara et étaient hébergés dans des camps d'accueil. Vous ne pouvez pas à partir de cela faire un rapprochement avec des crimes de guerre qui seraient de mon fait. »*

Selon *Der Spiegel*, le télégramme dont il est question aurait été adressé le 22 juillet 1942 au *« commandement de la première unité »* par le colonel Fedor Dragojlov, officier de l'armée croate alliée aux Allemands dans la lutte contre les partisans yougoslaves. Son libellé est le suivant : *« Très urgent. Le lieutenant Kurt Waldheim, de l'état-major du général Stahl, exige que 4 224 prisonniers de Kozara, principalement des femmes et des enfants, ainsi qu'environ 15 % d'hommes âgés, soient transférés : 3 514 vers Grubisano Polje et 730 vers Zemun. »* Ces deux localités abritaient des camps de concentration.

La commission internationale d'historiens chargée de faire la lumière sur le passé militaire de M. Waldheim a demandé, mercredi, au gouvernement yougoslave de l'assister dans la recherche de l'original du télégramme. Une demande écrite dans ce sens a été remise mercredi à l'ambassade de Yougoslavie à Vienne.

Le président de la commission, l'historien suisse Hans Rudolf Kurz, a rappelé que la commission avait recherché en vain l'original de ce *« document-clef pour notre rapport »* dans les archives d'Etat de Zagreb et de Belgrade.

● **Enquête sur les criminels de guerre nazis en Australie.** – Plus de deux cents immigrants sont l'objet d'une *« enquête active »* en tant que possibles anciens criminels de guerre nazis, a indiqué, selon le *New-York Times* du mercredi 3 février, le directeur du Comité d'enquête créé il y a dix mois à ce sujet. Parmi ceux-ci, une quinzaine sont suspectés d'avoir participé à des massacres et pourraient être jugés en Australie. L'URSS, la Yougoslavie et la Hongrie ont accepté de coopérer avec le Comité.

TCHÉCOSLOVAQUIE : face à une campagne sans précédent

Prague est peu enclin aux concessions sur le chapitre de la liberté religieuse

Quelque deux cent mille Tchécoslovaques ont signé une pétition en faveur de la liberté religieuse dans leur pays dans le cadre d'une campagne en cours qui a pris l'ampleur d'une véritable consultation populaire sans précédent dans un pays communiste. Cette campagne a coïncidé avec les négociations menées la semaine dernière entre une délégation du Vatican et les autorités de Prague, notamment sur la nomination de nouveaux titulaires de diocèses vacants. Ces conversations doivent reprendre « prochainement » à Rome.

VIENNE
de notre correspondant

La pétition en question réclame la fin de l'ingérence de l'Etat dans les affaires religieuses et de toute mesure discriminatoire envers les croyants. Le cardinal Frantisek Tomasek, archevêque de Prague et primat de Bohême, âgé de presque quatre-vingt-neuf ans, a encouragé la campagne et signé lui-même la pétition. Etant intervenu à plusieurs reprises auprès des autorités pour réclamer le respect de la liberté religieuse, il a déclaré devant une délégation du clergé slovaque : *« Si le cardinal n'arrive pas à se faire entendre – et je n'ai qu'une seule voix, – vous, les prêtres et les fidèles, vous devez élever vos voix. »*

Les auteurs de la pétition demandent notamment la non-ingérence de l'Etat dans la sélection des séminaristes (deux séminaires existent à Bratislava et à Litomerice), la réouverture d'une faculté de théologie à Olomouc, l'admission d'ordres religieux, la liberté de l'enseignement et de l'exercice de la religion, l'autorisation de participer à des pèlerinages l'étranger et la libre distribution de livres religieux.

Trois diocèses sur treize

La question de fond de cette pétition – la séparation de l'Eglise et de l'Etat – était l'objet principal des négociations conduites à Prague par la délégation du Vatican sous la direction du nonce apostolique, Mgr Francesco Colasuonno, ambassadeur itinérant du pape dans les pays de l'Est, qui a eu notamment des entretiens avec M. Vladimir Janku, vice-ministre chargé des affaires religieuses. Le Vatican s'efforce en vain depuis quinze ans de nommer des nouveaux évêques en Tchécoslovaquie. Prague insiste sur son droit de regard sur les décisions du Saint-Siège et a toujours cherché à imposer des candidats proches du régime – ce qui était refusé par le Vatican.

La dernière nomination d'un évêque en Tchécoslovaquie remonte à 1973. Après la mort des évêques de Trnava et d'Olomouc à la fin de l'année dernière, trois seulement des treize diocèses du pays sont dirigés par des évêques, dont deux, Jan Pasztor (Nitra) et Josef Feranec (Banska Bystrica), nommés en 1973 par Paul VI, bénéficient des faveurs du régime. Le cardinal Tomasek est seul à avoir toujours fermement refusé de faire la moindre concession au régime communiste.

La gestion de sept évêchés a été confiée à des vicaires capitulaires acceptés par les autorités, mais non reconnus par le Vatican. La nomination d'un successeur à l'évêque d'Olomouc, Josef Vrana, a alerté les prêtres du diocèse, qui ont protesté auprès du Vatican – avec succès, apprend-on de source informée – contre l'éventuelle nomination du président du mouvement Pacem in terris, proche du régime, Frantisek Vymetal. Ce dernier a été élu administrateur diocésain après la mort de Mgr Vrana. Mais cette élection n'a pas été reconnue par le Vatican.

Pour ce qui est du diocèse vacant de Trnava (Slovaquie), les autorités ont refusé de reconnaître l'élection par le clergé de Jan Sokol, prêtre à Sered, à la succession de Mgr Julius Gabris. A la suite d'une nouvelle élection, le vicaire général Cizik a pris la succession à Trnava. Mgr Colasuonno s'est rendu en Slovaquie dans le cadre de son séjour en Tchécoslovaquie pour s'informer sur place.

Le pape Jean-Paul II avait publié en mai 1982 un décret *Quidam episcopi* qui interdit au clergé catholique d'appartenir à des organisations politiques. Sur demande du cardinal Tomasek, la congrégation pour la foi a confirmé que l'organisation Pacem in terris est concernée par ce décret.

Selon des sources proches de l'Eglise à Prague, les négociations de Mgr Colasuonno n'auraient pas eu de résultats satisfaisants pour le Vatican et les positions se seraient, au contraire, de nouveau durcies. Le gouvernement ne peut cependant ignorer que la position de l'Eglise s'est renforcée ces dernières années en Tchécoslovaquie. Si le régime continue à refuser de s'entendre avec le Vatican, notamment sur la nomination de nouveaux évêques reconnus par les fidèles, c'est une véritable « Eglise des catacombes » – il existe d'ores et déjà des évêques consacrés clandestinement – qui risque de naître dans le pays.

WALTRAUD BARYLI.

Frictions franco-autrichiennes

Le chancelier autrichien Franz Vranitsky, en visite privée à Paris pour quarante-huit heures, devait finalement être reçu, le jeudi 4 février, par M. Jacques Chirac.

Cet entretien, initialement inscrit sur l'agenda du premier ministre, avait été annulé lundi, officiellement pour des raisons de temps. Dans l'entourage de M. Chirac, on confirme que son emploi du temps était effectivement surchargé jeudi. On ajoute cependant que le premier ministre n'avait pas manifesté *« beaucoup de bonne volonté »* pour ménager cet entretien, étant donné l'attitude des Autrichiens à Strasbourg, où ils sont apparus comme *« les meneurs, avec les Suédois »*, de l'action engagée la semaine dernière contre la France au Conseil de l'Europe.

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a, en effet, décidé d'abréger sa session pour protester contre l'obligation de visas imposée aux ressortissants des pays membres, à l'exception de la Suisse et de la CEE. Le premier ministre accepte mal, précise-t-on à Matignon, que les Autrichiens fassent *« un cheval de bataille »* de cette mesure que le gouvernement français *« n'a pas adoptée par plaisir »*.

Il n'empêche, l'annulation du rendez-vous à Matignon avait ému les Autrichiens et risquait d'envenimer encore le climat. M. Chirac a donc décidé de le rétablir. Le chancelier Vranitsky doit, d'autre part, être reçu à déjeuner, vendredi, par le président de la République.

Afrique

ALGÉRIE

Mort de Ahmed Draïa, ancien directeur de la sûreté

ALGER
de notre correspondant

L'agence officielle Algérie Presse Service (APS) a annoncé la mort de Ahmed Draïa, ambassadeur d'Algérie a Lisbonne, le mercredi 3 février. Ahmed Draïa avait, le 19 juin 1965, en tant que directeur général de la sûreté nationale, joué un rôle décisif dans le coup d'Etat qui avait porté au pouvoir le colonel Houari Boumediène.

Né en 1929, il avait rejoint très tôt les rangs du FLN. Impliqué, en 1958, dans ce que l'on a appelé le *« complot des colonels »*, qui visait à renverser le gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) et à étendre le conflit franco-algérien à la Tunisie, il fut condamné par un tribunal présidé par Boumediène, et emprisonné. Libéré en 1960, il est envoyé à la frontière algéro-mauritanienne pour implanter organiser l'Armée de libération nationale (ALN) dans tout le Sud algérien.

En 1963, après l'indépendance, il est nommé commandant des CNS (Compagnies nationales de sécurité), le corps d'élite de la police, avant d'être promu colonel l'année suivante. En juin 1965, il est nommé directeur général de la sûreté nationale. Il occupe ce poste jusqu'en 1977, année où son adjoint, M. El Hadi Khediri, actuel ministre de l'intérieur, lui succède. Lui-même entre au gouvernement comme ministre des transports, ce qui ne pouvait être considéré comme une promotion.

Boumediène voulait, en fait, limiter ses pouvoirs. C'est à cette époque que la DGSN et la gendarmerie furent directement rattachées à la présidence. Ahmed Draïa devait entrer au bureau politique en 1979 et en être exclu peu avant d'être nommé ambassadeur.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Le cinq centième anniversaire de l'arrivée des Portugais a été célébré avec éclat

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Il y a cinq cents ans, le 3 février 1488, le navigateur Bartolomeu Dias découvrait la route des Indes. Après avoir franchi, sans s'en rendre compte parce que trop éloigné des côtes, le cap de Bonne-Espérance, il jetait l'ancre à Mossel-Bay, sur l'océan Indien, à 450 kilomètres à l'est de l'actuelle ville du Cap. Embarqué en août 1487 de Lisbonne, cet inspecteur aux entrepôts de la couronne venait de remplir la mission que lui avait confiée la roi Joao II (Jean II). Il fut le premier Blanc à poser le pied sur ces terres australes. Sa rencontre avec les indigènes locaux, les Khois-Khois (Hottentots), ne fut pas d'ailleurs très facile.

La scène qui a retracé mercredi sur le terrain ce premier contact n'a gardé que les aspects burlesques. Un événement célébré en grande pompe par les autorités sud-africaines sur les lieux mêmes où ce précurseur de Christophe Colomb a accosté.

Cinq siècles après l'arrivée de ce pionnier, une caravelle, réplique des deux navires qui ont permis de découvrir ces nouveaux rivages, a mouillé dans la baie. Construite au Portugal, elle a refait le voyage historique, mais, cette fois, en moitié moins de temps avec, à son bord, un équipage portugais et sud-africain.

Les préparatifs de cet anniversaire ont soulevé une polémique entre les autorités et la communauté métisse, dont les responsables politiques ont refusé de s'associer aux cérémonies en raison du maintien de la ségrégation sur la plage de Mossel-Bay, levée uniquement pour les festivités.

Le président Pieter Botha a rendu hommage à ces aventuriers d'il y a un demi-millénaire, *« guidés par Dieu »*, et toute la communauté portugaise. Dias, Vasco de Gama et tous ceux qui ont suivi filèrent vers l'Est sans s'attarder sur ce Finistère africain. Il faudra attendre 1652 pour que les premiers Blancs s'établissent au Cap, des Hollandais, avec à leur tête Jan Van Riebeeck. Ce n'était alors qu'une escale de la Compagnie des Indes. Les émigrants portugais ne viendront qu'en 1772.

Aujourd'hui, ils sont entre 600 000 et 700 000, un chiffre imprécis car beaucoup bénéficient de la double nationalité. La moitié sont originaires de Madère. Bien intégrée, cette communauté portugaise se retrouve surtout dans l'industrie du bâtiment et le commerce. Plutôt conservatrice, elle est souvent courtisée par le pouvoir qui voit en elle un allié de poids.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Asie

INDE

Réception du premier sous-marin à propulsion nucléaire

NEW-DELHI
de notre correspondant

L'entrée de l'Inde dans le groupe restreint des pays possédant des sous-marins à propulsion nucléaire fait la une de la plupart des quotidiens du jeudi 4 février.

Le premier ministre, M. Rajiv Gandhi, s'est rendu mercredi à Visakhadatnam, une importante base navale située sur le côte sud-est (où les navires soviétiques font habituellement escale), pour accueillir le *INS-Chakra*, un sous-marin à propulsion nucléaire de fabrication soviétique, de type Victor-I, venant de Vladivostok.

Les conditions de cession de ce bâtiment à l'Inde ne sont pas très claires, et, officiellement, il s'agit d'un prêt destiné à entraîner les marins indiens. Cependant, si les essais se révèlent concluants, New-Delhi pourrait ultérieurement faire l'acquisition de quatre sous-marins de type semblable. Près de deux cents sous-mariniers indiens ont reçu pendant plusieurs mois un entraînement poussé en Union soviétique.

M. Gandhi a souligné que le *INS-Chakra* ne transportera évidemment pas d'armes nucléaires (il est équipé de vingt-quatre torpilles conventionnelles) et qu'il ne servira pas davantage à des simulations de tirs nucléaires.

L. Z.

THAILANDE

Bangkok refoule cinq bateaux de réfugiés de la mer vietnamiens

Bangkok. – Le bureau de Bangkok du Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) a accusé, jeudi 4 février, la Thaïlande d'avoir refoulé quelque deux cent cinquante réfugiés de la mer vietnamiens qu'elle a forcés à regagner les eaux cambodgiennes, contrevenant ainsi aux règles internationales d'accueil des réfugiés.

Le gouverneur de la province côtière de Trat, située à quelque quatre cents kilomètres au sud de Bangkok, M. Thongdam Banchuen, a confirmé les informations selon lesquelles deux cent cinquante réfugiés vietnamiens à bord des cinq embarcations avaient été obligés par les gardes-côtes de regagner les eaux cambodgiennes lundi et mardi derniers, selon un responsable du HCR à Bangkok.

Au ministère thaïlandais de l'intérieur, on a affirmé, mercredi, que la Thaïlande continuerait d'accorder temporairement l'asile aux réfugiés ayant des motifs *« légitimes »* de quitter le Vietnam, mais qu'elle refoulerait ceux qui s'expatrient pour raisons *« économiques »*. Bangkok avait déjà refoulé une embarcation avec quarante réfugiés à bord le 27 janvier (*le Monde* daté 31 janvier-1er février).

Par ailleurs, le ministère de l'intérieur a rejeté une demande américaine de rouvrir un camp de réfugiés, à l'aide de fonds américains, afin d'alléger le surpeuplement dans les camps de réfugiés vietnamiens, a indiqué, mercredi, à Bangkok un responsable de l'ambassade des Etats-Unis. La Thaïlande accorde l'asile à quelque 500 000 réfugiés d'Indochine, dont 300 000 Cambodgiens, 170 000 Laotiens et 26 800 Vietnamiens. – *(AFP.)*

Un chasseur-bombardier thaïlandais abattu sur la frontière laotienne

Les forces laotiennes ont abattu, le jeudi 4 février, un avion de chasse F5-E thaïlandais, a annoncé, le même jour à Kuala-Lumpur, le ministre thaïlandais des affaires étrangères, M. Siddhi Sawetsila. Selon lui, l'incident s'est produit pendant de violents combats dans la zone frontalière où les deux pays s'affrontent depuis plusieurs mois (*le Monde* daté 3-4 janvier). Le pilote de l'avion a pu sauter en parachute et est sain et sauf.

M. Siddhi a accusé les troupes vietnamiennes stationnées au Laos d'aider les troupes laotiennes. Il a par ailleurs réaffirmé que son pays se refusait à ouvrir des négociations sur le conflit frontalier tant que les troupes laotiennes occupaient une partie du territoire thaïlandais. – *(AFP.)*

EN BREF

● **AFGHANISTAN : le sort d'Alain Guillo.** – M. Claude Malhuret, secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, a demandé, le mercredi 3 février, *« la libération sans condition »* du journaliste-photographe Alain Guillo, condamné à dix ans de prison en Afghanistan pour *« subversion »*. M. Malhuret, qui participait à Paris à une exposition de photographies organisée par le Comité de soutien à Alain Guillo, arrêté en septembre 1987 au cours d'un reportage en Afghanistan, a affirmé qu'il n'était pas question de demander aux autorités afghanes *« une grâce »* du journaliste car, a-t-il dit, *« ce serait reconnaître que* [son procès] *a une quelconque légitimité ». « Alain Guillo ne le veut pas lui-même »*, a-t-il ajouté.

● **CHINE : libération des moines détenus à Lhassa.** – Les bonzes détenus par la police à Lhassa ont été libérés, sauf un, a indiqué, le mercredi 3 février, un Occidental établi dans la capitale tibétaine. Ces moines, qui appartiennent aux principaux monastères de Lhassa, avaient été arrêtés après les manifestations antichinoises de l'automne dernier. – *(Reuter.)*

● **CORÉE DU NORD : Pyongyang reconnaît détenir les restes de soldats américains disparus.** – Pour la première fois depuis la fin de la guerre de Corée, la Corée du Nord a reconnu, le 1er février, détenir les restes de soldats américains disparus. Dans une note adressée au commandement américain en Corée du Sud, Pyongyang a fourni le nom de deux militaires morts en 1951, mais a refusé de restituer les corps en raison de l'attitude jugée hostile des Etats-Unis à son égard. – *(UPI.)*

STAGES INTENSIFS ANGLETERRE ALLEMAGNE

Diploma

réponse européenne à la dissuas

L'impossible et l'inacceptable

La résistance à Hitler

MAURICE DELARUE

مكتبة الأصل

هكذا من الأصل

Afrique

ALGÉRIE

Mort de Ahmed Draïa, ancien directeur de la sûreté

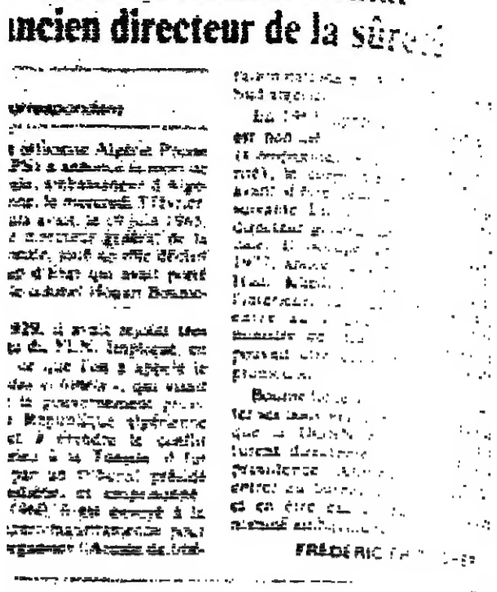

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Le cinq centième anniversaire de l'arrivée des Portugais a été célébré avec éclat

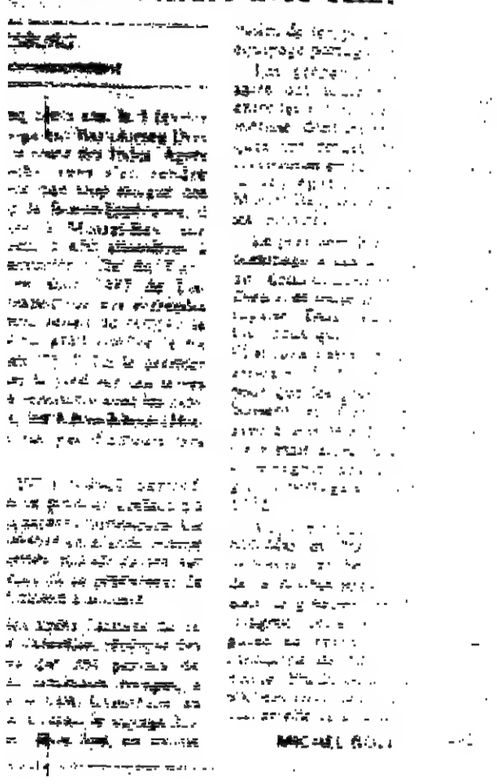

EN BREF

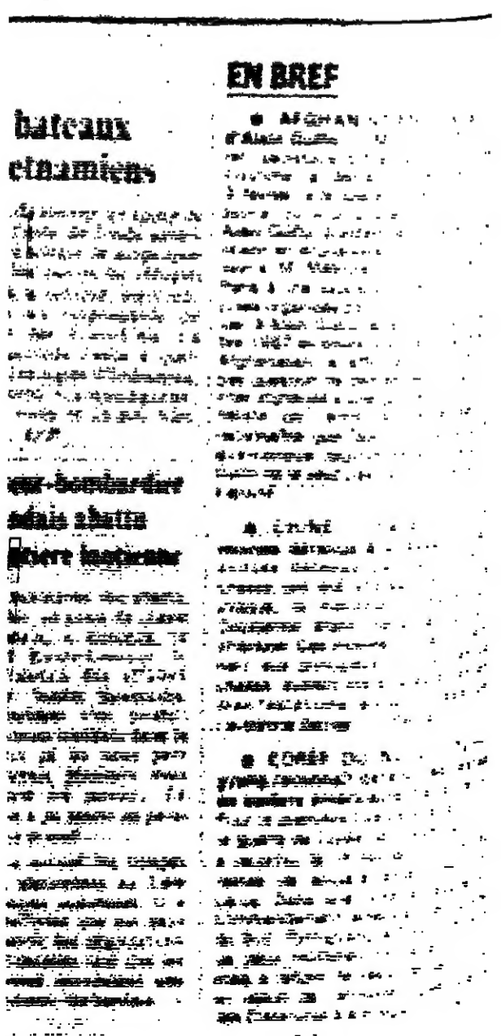

Diplomatie

La stratégie à long terme de Washington

Une réponse européenne à la dissuasion sélective

Sous la double présidence de M. Fred Ikle, secrétaire adjoint à la défense des Etats-Unis, et du professeur Albert Wohlstetter, un groupe d'une douzaine d'experts américains des questions de défense et de sécurité ont publié en janvier un rapport sur la stratégie à long terme des Etats-Unis intitulé *Dissuasion sélective*. Ce rapport a fait l'objet, pour ce qui concerne l'avenir de la sécurité en Europe, d'une étude conjointe par MM. Michael Howard, professeur d'histoire moderne à l'université d'Oxford, Karl Kaiser, directeur de l'Institut allemand de politique étrangère de Bonn, et François de Rose, ancien représentant de la France au Conseil de l'alliance atlantique. On lira ci-dessous l'essentiel de leurs conclusions.

Le rapport souligne avec raison la nécessité d'armes nucléaires tactiques modernes pouvant être employées de manière sélective. Sans une réelle capacité de les utiliser, leur rôle en vue de dissuader une agression serait miné. Cette proposition n'est pas nouvelle. Etant donné qu'elle est à la base de la planification de l'OTAN et d'une importantce cruciale, elle doit être à nouveau soulignée.

Mais, quand il est dit que *« l'alliance ne devrait pas menacer d'employer les armes nucléaires comme un maillon sur la voie d'une guerre élargie et plus dévastatrice – bien que le risque d'une escalade nucléaire doive persister, – mais essentiellement comme un moyen d'interdire le succès des forces d'invasion soviétiques »*, le rapport peut être compris comme portant atteinte au fondement le plus important d'une alliance, la communauté des risques. Bien évidemment, il faut faire tous les efforts pour éviter une escalade automatique et échappant à tout contrôle au début d'une guerre nucléaire. Mais si la claire perception de ce danger n'existe pas dans l'esprit de l'adversaire, l'Europe deviendrait une zone de guerre nucléaire au caractère limité garanti.

Une chose est de se préparer, comme le suggère le rapport, à pouvoir résister à une agression locale ou à objectif limité, autre chose est de définir une stratégie qui donne à l'agresseur l'assurance que son agression n'entraîna pour lui que la perte d'objectifs militaires n'affectant pas ses intérêts vitaux.

Le rapport souligne à juste titre qu'une dissuasion nucléaire en Europe, qui, en cas de guerre, déboucherait automatiquement sur l'apocalypse, perdrait sa justification aux yeux des Etats-Unis. Mais il est également vrai non seulement que la dissuasion fondée sur une guerre nucléaire limitée à la seule Europe signifie l'apocalypse pour celle-ci, mais encore est de nature à éroder la confiance des Européens en la capacité de la dissuasion à empêcher la guerre, étant donnée la dramatique réduction des risques encourus par l'Union soviétique.

L'impossible et l'inacceptable

En second lieu, la recommandation de renforcer les moyens classiques de l'aAlliance, en mettant à profit les technologies nouvelles, doit être appuyée. Mais la proposition contenue dans le rapport *« que l'Alliance puisse vaincre l'armée soviétique ou tout au moins combattre jusqu'au blocage des opérations sans avoir à recourir aux armes nucléaires »* ne propose pas seulement l'impossible – l'Occident étant largement en infériorité au niveau classique – mais encore inacceptable, car elle laisserait l'Europe en ruines.

Au reste, une défaite des forces soviétiques par des moyens classiques entraînerait la destruction de l'Europe, et il serait naïf de croire que l'Union soviétique ne déchaînerait pas alors toutes les ressources dont elle peut disposer pour empêcher ce qui signifierait l'effondrement de son empire en Europe (...)

Enfin, l'absence de l'Europe dans les prévisions à long terme du rapport est frappante. Sans doute son importance dans une stratégie planétaire comme foyer démocratique et culturel, comme puissance économique *et comme enjeu de la rivalité* avec l'Union soviétique est-elle implicite dans la permanence de l'engagement américain dans l'alliance atlantique. Pourtant, alors que le rapport envisage l'apparition du Japon et peut-être de la Chine comme grandes puissances vers l'an 2010, l'Europe n'apparaît que comme un objet et non un acteur de la politique, pas même jugé digne d'une mention comme force exerçant une influence sur l'environnement stratégique d'ici vingt ans (...).

Si ce rapport, par ses conclusions humiliantes pour les Européens de l'Ouest, les pousse à consacrer une plus grande énergie à leur avenir commun, il aura rendu un grand service. Un tel service pourrait pourtant être renforcé si certains des soucis qu'il a suscités en Europe étaient éliminés par un dialogue transatlantique clarifiant ces questions et par un *effort pour éviter* une crise de confiance entre alliés.

MICHAEL HOWARD,
KARL KAISER
et FRANÇOIS DE ROSE.

La tournée de M. Carlucci en Europe

Où installer les bombardiers F-16 ?

Washington et Lisbonne étudieront ensemble l'éventuelle fourniture d'équipements militaires américains au Portugal, pour compenser la réduction de l'aide financière de Washington à ce pays, a déclaré, le mercredi 3 février, le secrétaire américain à la défense, M. Frank Carlucci, en visite sur les bords du Tage. M. Carlucci, qui tenait une conférence de presse commune avec le ministre portugais de la défense, M. Eurico de Melo, a annoncé qu'un groupe de travail commun allait être constitué pour examiner les besoins du Portugal de renforcement et de modernisation des équipements militaires.

M. Eurico de Melo a souligné, de son côté, que son pays n'allait pas demander la révision de l'accord de Lajes, renouvelé en février 1983. Cet accord autorise les Etats-Unis à utiliser l'importante base aérienne de Lajes, aux Açores, et prévoit en contrepartie, une aide américaine annuelle au Portugal de 205 millions de dollars. C'est la réduction à 117 millions de dollars pour 1988 de cette aide, décidée par le Congrès américain, qui avait soulevé le mécontentement du gouvernement portugais.

Le secrétaire américain a ensuite reconfirmé formellement que les bombardiers F-16 américains qui *doivent quitter leur base de* Torrejon, en Espagne, ne seront pas transférés au Portugal. Cette question devait être évoquée lors des entretiens que M. Carlucci a, depuis jeudi, à Rome, deuxième étape de sa tournée en Europe. Le ministre italien de la défense, M. Zanone, a déclaré, en début de semaine, qu'il souhaitait que son pays accueille ces appareils. Les F-16, a-t-il dit, *« constituent un élément important »* de la défense du flanc sud de l'OTAN. Cette approche n'est cependant pas partagée par toutes les composantes de la coalition au pouvoir à Rome. Le dirigeant du Parti socialiste, M. Craxi, a notamment exprimé ses réticences.

La mort de René Massigli

La résistance à Hitler

René Massigli, ambassadeur de France, est mort, le mercredi 3 février. Il était âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans.

Il y avait chez René Massigli quelque chose de la statue du Commandeur. Protestant sévère, aux traits burinés par les ans, d'une haute taille qui semblait embarrasser sa démarche, enfermé dans sa myopie, il laisse l'image d'un homme qui ne transige pas.

Traditionaliste par le style, attaché aux formes, dont il jugeait le respect indispensable à tout ordre international, il pratiqua toute sa vie le contraire de la souplesse diplomatique si souvent brocardée : antimunichois quand il était sous les ordres directs de Georges Bonnet, gaulliste en France occupée, rejetant toute allégeance inconditionnelle au général de Gaulle quand celui-ci l'appela près de lui, adressant des remontrances à Pierre Mendès France quand la détermination du président du conseil de 1954 lui paraissait fléchir...

Né douze ans avant le siècle, normalien, agrégé d'histoire, il fut d'abord universitaire et maître de conférences à Lille en 1913. C'est par le biais des grandes rencontres internationales, à commencer par le secrétariat de la conférence de la paix en 1919, qu'il aborda la diplomatie.

A Washington, Gênes, La Haye, Lausanne, Londres, Nyon, Genève, etc., il est, entre les deux guerres, partout où l'on s'efforce de colmater une paix qui fait eau de toutes parts. Après un passage au Conseil d'Etat puis à la SDN, comme chef du service français, il devient en 1933 sous-directeur, puis en 1937 directeur des affaires politiques et commerciales du Quai d'Orsay, direction qui « coiffait » alors l'essentiel de l'action extérieure de la France.

Nul ne fut plus prompt que lui à dénoncer la montée du péril hitlérien et à lui faire barrage. Très tôt, il sent venir la remilitarisation de la Rhénanie, en violation des engagements pris par l'Allemagne, et presse le gouvernement de préparer la riposte commerciale et militaire. Hitler ayant franchi le pas le 7 mars 1936, Massigli écrit le discours que prononça le lendemain le président du conseil Albert Sarraut en soulignant la fameuse phrase : *« Nous ne laisserons pas Strasbourg exposée au feu des canons allemands. »* Peine perdue : le gouvernement ne se jugea pas engagé pour autant à passer aux actes. La porte était ouverte à la décadence, à Munich, à la guerre et à l'occupation. Pendant toute cette période, écrit J.-B. Duroselle, Massigli fut *« le meilleur champion de la résistance effective à Hitler »* (1).

Tenu à l'écart des tractations qui dépecèrent la Tchécoslovaquie, il n'en met pas moins son ministre en garde contre une politique qui *« ne pourra qu'encourager Hitler à persévérer »*. Douze jours après Munich, il est écarté du Quai d'Orsay et envoyé comme ambassadeur à Ankara où il s'emploiera avec succès à empêcher la Turquie de se laisser séduire par l'Allemagne.

Après l'armistice, il est bien entendu mis en disponibilité par Vichy (31 juillet 1940) et attendra, à Lyon, que le général de Gaulle l'appelle, en 1942, pour le nommer (janvier 1943) commissaire aux affaires étrangères puis ministre dans le gouvernement provisoire.

Après la Libération, le général de Gaulle l'envoie comme ambassadeur à Londres, où il consacrera onze ans d'efforts au rapprochement franco-britannique. Il a raconté cet épisode dans un ouvrage dont le titre désabusé, *Une comédie des erreurs*, reflète mal la conviction qui l'anime (2).

Son objectif est une Europe indépendante, du type *« Europe des Etats »* – gaullienne en quelque sorte – mais fondée sur l'entente franco-allemande. Il croit un moment réussir quand Mendès France arrive au pouvoir et négocie, en 1954, les accords fondant l'Union de l'Europe occidentale. Mais la chute du président du conseil, qui l'avait nommé secrétaire général du Quai d'Orsay, coupe les ailes à l'« Europe des Sept ».

Dix-huit mois plus tard, René Massigli, qui avait d'ailleurs dépassé de trois l'âge limite, est mis à la retraite, couvert d'honneurs et de louanges mais non sans regrets mêlés d'amertume. Le lot de Cassandre.

MAURICE DELARUE.

(1) J.-B. Duroselle, *la Décadence*.
(2) Voir *le Monde* du 5 août 1978.

STAGES INTENSIFS
ANGLETERRE
ALLEMAGNE
36 à 60 heures de cours
Février/Pâques/été :
5e à première
Spécial Bac/Spécial Prépa.
Toute l'année :
étudiants, adultes
Documentation gratuite :
EUROLANGUES
35, bd des Capucines
75002 PARIS
Tél. (1) 42 61 53 35

Amériques

ÉTATS-UNIS : en refusant l'aide à la Contra

La Chambre des représentants a infligé un cuisant revers au président Reagan

WASHINGTON
de notre correspondant

Les Etats-Unis, contre la volonté de leur président, vont cesser de soutenir matériellement les combattants antisandinistes du Nicaragua et essayer « autre chose » pour *« donner une chance à la paix »*, selon l'expression favorite des adversaires de la politique centre-américaine de M. Reagan.

A une très faible majorité (huit voix), et à l'issue de débats enflammés, la Chambre des représentants à privé les « contras » de toute l'assistance militaire américaine et le président Reagan d'un élément essentiel de sa politique étrangère.

Le Congrès, très largement dominé par les démocrates, a ainsi réaffirmé sa prééminence en un domaine où M. Reagan avait réussi, jusqu'à présent, à lui forcer la main. Cette fois encore il s'en est fallu de très peu puisque 47 démocrates ont voté en faveur de l'aide demandée par le président. Mais il s'est aussi trouvé douze républicains pour refuser le suivre le chef de l'exécutif. En fin de compte, la demande de crédits a été repoussée par 219 voix contre 211.

Cette défaite était attendue, mais l'administration avait voulu lutter jusqu'au bout dans l'espoir d'obtenir un succès au moins symbolique, quitte à rogner considérablement sur ses exigences. L'aide demandée portait sur 36 millions de dollars (pour quatre mois) mais seule une toute petite partie de cette somme (10 %) devait être utilisée pour la fourniture de « *munitions* ».

Dans une ultime concession, à la veille du vote, M. Reagan avait même accepté de laisser à terme le dernier mot au Congrès. Les crédits militaires, avait-il annoncé mardi, ne seraient pas débloqués si, le moment venu, le Congrès estimait que le Nicaragua appliquait de manière satisfaisante le plan de paix pour l'Amérique centrale (*le Monde* du 4 février). Mercredi encore, M. Reagan et ses aides avaient *tenté* de convaincre les derniers hésitants. Cela n'a pas suffi, mais ces efforts auront au moins servi dans l'esprit des responsables de l'administration à mettre clairement les élus devant leurs responsabilités.

Tout au long de la journée, partisans et adversaires de l'aide militaire à la Contra ont donc âprement ressassé leurs arguments : d'un côté on a agité le spectre d'une Amérique centrale livrée aux communistes, souligné qu'il n'est pas de vraie paix sans liberté, rappelé l'amère expérience de l'abandon du Vietnam ; de l'autre, on a dénoncé les horreurs de la guerre, expliqué qu'il fallait respecter l'avis du président du Costa-Rica, M. Arias, penser un peu moins au danger du communisme et un peu plus à celui de la misère. Tout avait depuis longtemps été dit et redit – seul le résultat comptait.

« La fin d'un chapitre »

Dès qu'il a été connu, le chef de file démocrate M. Tony Coelho a déclaré, lyrique *« c'est la fin d'un chapitre, maintenant nous pouvons déployer les plus grandes forces de l'Amérique, l'aide, le commerce, la diplomatie, pour alimenter les flammes de la liberté et assurer l'avenir de l'Amérique centrale »*...

En attendant les « contras » existent encore et comme l'a dit un autre démocrate *« nous reconnaissons que moralement nous ne pouvons pas les abandonner dans la jungle »*.

La majorité devrait donc, avant la fin du mois de février, proposer l'attribution d'une aide strictement humanitaire et d'un montant beaucoup plus faible à des hommes qu'après tout les Etats-Unis ont encouragés à se battre *« pour la démocratie »* depuis 1981... Mais de nouvelles difficultés risquent de surgir si cette aide, au lieu d'être parachutée par la CIA, devait être acheminée *« légalement »*, c'est-à-dire sous conditions et avec l'accord du gouvernement sandiniste.

On peut aussi imaginer qu'une aide, y compris militaire, continue à être fournie secrètement. Après tout, ce n'est pas la première fois que le Congrès coupe soudainement les vivres aux antisandinistes. Cela a déjà été le cas en 1984 pour une durée de presque deux ans. Mais ce qui s'est alors passé – le financement occulte des « contras » par les soins du lieutenant-colonel North, grâce aux profits tirés des ventes d'armes à l'Iran et à l'insu du président lui-même, a laissé un souvenir si pénible qu'on imagine très mal des membres de l'administration se lancer de nouveau dans une telle aventure à dix mois de l'élection présidentielle.

Les représentants de la Maison Blanche ayant aussi exclu de solliciter pour cela des pays tiers, il reste l'hypothèse de dons privés. Certains volontaires se sont déjà déclarés, mais la loi américaine rend cette entreprise fort aléatoire. Le plus probable est que les « contras », qui en six ans ont reçu un peu plus de 200 millions de dollars d'aides américaines *en tout genre*, devront désormais compter sur leurs propres forces et réduire en conséquence leurs activités et leurs effectifs.

JAN KRAUZE.

Jacques ATTALI
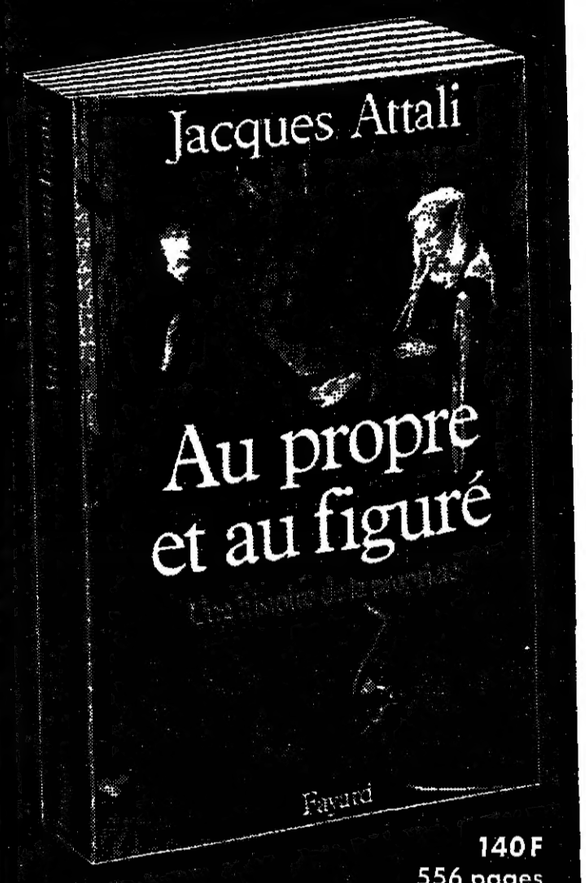

140 F
556 pages
La longue épopée, à travers les millénaires, les pays, les mœurs, de la propriété, ce phénomène constant. Un livre tout à fait passionnant...
Jean-Pierre Elkabbach
Europe 1
FAYARD

Politique

La préparation du premier tour de l'élection présidentielle

Les grandes oreilles de la tortue

La tortue a de grandes oreilles. Elle est attentive, disponible, sympa presque, ne connaissant pas de plus vif plaisir que d'aller discuter le coup avec ses compatriotes sur les marchés, dans les cours de récréation et les étables. Telle est du moins l'image du candidat Raymond Barre que comptent imposer une brochure illustrée et un film de douze minutes, présentés à la presse, mercredi 3 février, par son état-major de campagne.

Les responsables de la communication de la « tortue » ne se dissimulent pas qu'ils doivent redresser une image hautaine, professorale, voire parfois méprisante de leur candidat. Le dit-on plus assidu aux colloques et symposiums internationaux que dans les terroirs de la France profonde ? Plus attentif aux statistiques de l'OCDE qu'aux préoccupations quotidiennes des gens ordinaires ? On se trompe. Tout au long des soixante-quatre pages de la brochure, qui sera tirée à cent mille exemplaires, Raymond Barre flatte l'encolure des bouvillons, reçoit, les bouquets des petites filles, déguste tout ce qui est dégustable, visite passionnément toute usine, ferme, chantier, qui passe à sa portée.

En six ans de périple dans la France profonde, l'ex-« non-candidat » n'a pas oublié un seul département, DOM-TOM compris, à l'exception notable de la Nouvelle-Calédonie. Mais c'est sur la côte et dans l'arrière-pays de Saint-Jean-Cap-Ferrat (Alpes-Maritimes), où il possède une résidence secondaire, ainsi que dans un wagon loué à cet effet du TGV Marseille-Paris, que les « communicateurs » de Raymond Barre ont choisi de tourner le film qui animera tous les meetings du candidat.

Affrontant là encore à bras-le-corps l'image du « professeur-la-rigueur », prescripteur de potions amères et adepte exclusif du « serrage de ceinture », l'équipe de communication de M. Barre, autour du publicitaire Jacques Bille, fait tenir au héros du film des propos résolument optimistes et positifs. S'élevant *« farouchement » contre « les Cassandre qui disent que la France est un pays en déclin (1) »*, Raymond Barre célèbre *« un pays plein de vie, plein de sève »*.

Le candidat seul face au peuple

Bien des réussites françaises sont glorifiées, depuis *« Danone qui vend des yaourts aux Indiens »*, jusqu'à *« Médecins sans frontières, qui est une création française »*. Tout cela sur fond de TGV fonçant dans la verte campagne, dont le spectacle inspire à son passager cette forte parole : *« Les Français sont un peuple de paysans. »*

Les exigences de la recherche, de la formation, de la modernisation sont abordées à la vitesse du TGV. On saisit au passage une phrase sur les étrangers, qui doivent être accueillis *« dans un esprit d'ouverture et de générosité »*. D'ailleurs, *« les Français s'entendent bien mieux qu'on veut le dire »*, assure M. Barre sur les images d'une famille moyenne attablée dans un bon restaurant.

Outre la rectification de l'image de l'homme, ces deux documents de campagne renforcent l'idée que, dans l'esprit de M. Barre, l'élection présidentielle doit placer le peuple et le candidat face à face, sans intermédiaires par-dessus les *« margouillis »* du *« microcosme »*. On y chercherait en vain mention des alliés ou des féaux politiques de M. Barre. Si l'un ou l'autre – MM. Dominique Baudis, Pierre-André Wiltzer, Bruno Durieux – parvient parfois à se glisser dans le champ du photographe, son nom n'est quasiment jamais cité. Sans même parler de M. Léotard, qui devait être malencontreusement empêché le jour où M. Barre a traversé le département du Var.

Pas davantage d'allusion, ce qui est plus compréhensible, aux « amis » du RPR. Tout au plus M. Jacques Bille, lors de sa présentation de la brochure, a-t-il rappelé que *« six ans, ce n'est pas trop long pour un tour de France exhaustif. Raymond Barre ne voulait pas se contenter de la performance sportive de ceux qui entendent visiter l'ensemble du territoire en quelques semaines »*. Comprenne qui pourra...

DANIEL SCHNEIDERMANN.

(1) Dans un entretien au *Point* du 1er février.

Le dilemme de M. Barre

(Suite de la première page.)

L'ancien premier ministre n'est, en effet, efficace que lorsqu'il apparaît comme un recours : sa popularité renaît au plus fort des difficultés économiques de la période 1982-1983 ; elle se renforce lorsque Jacques Chirac se heurte au mouvement lycéen et étudiant, à la fin de 1986. Le parti pris, ou plutôt obligé, du soutien au gouvernement ôte toute légitimité à sa propre démarche : ceux que l'action gouvernementale satisfait se tournent naturellement vers Jacques Chirac ; ceux qu'elle mécontente n'ont plus aucune raison de regarder vers Raymond Barre.

Ce dernier se trouve donc enfermé entre un Jacques Chirac dont il a lui-même contribué à améliorer l'image, en faisant patte de velours, et un François Mitterrand au zénith. Or l'un et l'autre ont un intérêt commun à écarter l'ancien premier ministre, avant la lutte finale (dont nul ne doute qu'elle sera impitoyable...). Mais avant de chercher, une nouvelle fois, à déstabiliser le chef de l'Etat, il est évidemment décisif pour M. Chirac de gagner la primaire à droite. Quant à François Mitterrand, il préfère affronter celui des deux premiers ministres de M. Giscard d'Estaing qui est, non pas le plus facile, mais le plus classique, offrant davantage d'angles d'attaque, selon les canons du jeu politique.

Tous deux devraient donc continuer de donner le change, pendant quelques jours encore, pour tirer profit ensemble de la cohabitation et priver Raymond Barre d'un combat auquel il s'est trop identifié. Car si les Français critiquent la cohabitation, aspirent à la voir disparaître, ils ne la condamnent pas, pour peu que les deux cohabitants sachent se tenir.

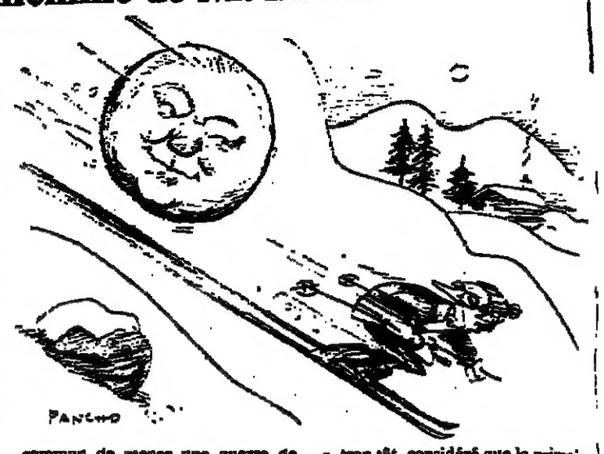

L'un et l'autre ont également en commun de mener une guerre de position ; l'un comme l'autre cherchent à *« capitaliser »*, comme on dit aujourd'hui, un privilège institutionnel : François Mitterrand est naturellement fort de son statut présidentiel, qui lui évite de n'être que le candidat socialiste ; Jacques Chirac mise sur sa position de premier ministre sortant, qui lui permet d'agir comme s'il était le chef de la majorité, l'objectif étant de démontrer, comme le dit Charles Pasqua, que *« Raymond Barre est aujourd'hui par rapport à Jacques Chirac dans la même position que Chirac face à Giscard d'Estaing en 1981 »* (1).

Dans ces conditions, M. Barre ne trouvera son salut que s'il apparaît comme un candidat de mouvement, et comme le candidat du mouvement.

Mener une guerre de mouvement

Car Jacques Chirac n'est pas hors d'atteinte. Raymond Barre, en effet, conserve une excellente image : celle-ci s'améliore, et l'opinion continue de le créditer d'une meilleure capacité à exercer la fonction présidentielle que le maire de Paris. En outre, son potentiel électoral reste élevé : la partie de l'électorat centriste qui a rejoint le président peut encore revenir vers M. Barre ; mais elle a peu de chance d'aller vers le premier ministre. Enfin, le député de Lyon est à la veille d'une semaine de forte présence (déclaration de candidature le 8 février, convention UDF le 13, « Questions à domicile » le 14). A charge pour lui de faire plus de bruit que Jacques Chirac, qui ne laissera pas passer ladite semaine sans se faire entendre.

La question est donc de savoir si Raymond Barre voudra, ou saura, mener une guerre de mouvement : il a, trop tôt, considéré que la primaire était gagnée, et qu'il lui suffisait de se préparer pour le second tour contre le président ; sauf à renoncer, il lui faut affronter le premier ministre en le faisant apparaître comme le candidat du RPR, et en sortant lui-même de l'état de candidat d'une UDF divisée. Il est vain, en revanche, d'attaquer de front le chef de l'Etat : l'opinion, soit insensible, soit favorable au bilan du septennat, a cessé de s'interroger sur ce qu'a fait François Mitterrand ; elle peut cependant se demander si M. Mitterrand a encore quelque chose à proposer pour la durée d'un septennat.

Mais, au bout du compte, le sort de la candidature Barre dépend de la capacité d'adéquation de l'ancien premier ministre à la société française : saura-t-il se mettre « en phase » avec les Français ? Après tout, ces derniers, si l'on en croit le sondage de la SOFRES pour *la Croix* (2), placent au premier rang de leurs préoccupations l'emploi et les problèmes sociaux, et non les questions de l'étendue du pouvoir présidentiel et des contours de la future majorité législative.

Raymond Barre propose aux Français un effort à long terme. Selon que le pays acceptera, ou non, cette perspective, le candidat Barre redeviendra, ou non, pour Jacques Chirac, un danger, et pour François Mitterrand un sérieux obstacle.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) Confidence faite à Alain Rollat et Philippe Boggio dans *Ce terrible M. Pasqua*, Olivier Orban éd.

(2) Selon le sondage réalisé par la SOFRES et publié le 1er février dans *la Croix*, 87 % des personnes interrogées estiment que l'emploi est le problème le plus important aujourd'hui, tandis que la pauvreté est la plus grande préoccupation de 46 % des sondés.

Le calendrier des opérations électorales

Sous réserve de l'avis du Conseil constitutionnel, le choix des dates retenues entraîne le calendrier suivant pour l'organisation de la consultation :

- *jeudi 17 mars* : publication du décret portant convocation des électeurs et installation de la commission nationale de contrôle de la campagne électorale ;
- *jeudi 7 avril* : date limite du versement par les candidats d'une caution de 10 000 F ;
- *vendredi 8 avril au plus tard* : publication de la liste des candidats arrêtée par le Conseil constitutionnel et ouverture de la campagne électorale ;
- *vendredi 22 avril à minuit* : fin de la campagne électorale officielle pour le premier tour ;
- *dimanche 24 avril* : premier tour de scrutin ;
- *vendredi 29 avril* : publication des noms des deux candidats admis à se présenter au second tour éventuel, et début de la campagne officielle ;
- *vendredi 6 mai à minuit* : fin de la campagne électorale officielle pour le second tour, et mercredi 18 mai au plus tard, proclamation des résultats par le Conseil constitutionnel.
- *dimanche 8 mai* : second tour de scrutin.

La procédure relative au parrainage des candidats par cinq cents élus locaux doit respecter les échéances suivantes :

- *vendredi 26 février* : publication du décret fixant au 1er mars la date d'envoi par l'administration des formulaires de présentation à tous les citoyens habilités à présenter un candidat ;
- *mardi 5 avril* : clôture de la période de réception des parrainages par le Conseil Constitutionnel.
- *vendredi 15 avril au plus tard* : publication de la liste définitive des cinq cents élus retenus pour chaque candidat après vérification de la régularité des parrainages et tirage au sort de leur ordre de présentation.

PROPOS ET DÉBATS

M. Mauroy dérive

La *« gestion »* du pouvoir *« ne peut constituer une fin en soi »*, explique M. Pierre Mauroy, ancien premier ministre socialiste, dans un article publié, le jeudi 4 février, dans l'hebdomadaire *Politis*. Le dirigeant du PS, qui estime que la gauche *« devra prendre garde à cette dérive qui l'a menacée hier et la guettera à nouveau demain »*, pense néanmoins que *« ce n'est pas en demeurant chaste et pure dans l'opposition que la gauche socialiste peut espérer transformer la société »*. Sans *« pour autant »* gouverner *« à n'importe quel prix, ni n'importe comment »*.

M. Millon prince de l'équivoque

M. François Mitterrand est le *« prince de l'équivoque »*. *« Président présidentialiste au sens plein du terme »*, le chef de l'Etat *« essaye de se présenter comme le plus grand démocrate de la fin de ce siècle »*, a déclaré, le mercredi 3 février sur RMC, M. Charles Millon (UDF-PR), président des réseaux barristes RÉEL. Le député de l'Ain qui considère que M. Mitterrand a *« dirigé presque solitairement les affaires de la France »*, a affirmé qu'il n'est *« pas question »*, pour M. Raymond Barre, *« que ce type de méthode puisse se prolonger »*.

M. Pisani la conviction d'une incertitude

M. Edgard Pisani, chargé de mission auprès du président de la République, s'est déclaré, le mercredi 3 février sur Antenne 2, *« personnellement convaincu »* que M. François Mitterrand *« n'a pas pris sa décision »* quant à sa candidature à l'élection présidentielle. M. Pisani estime que M. Mitterrand *« décidera un jour, tous éléments en main, en se plaçant devant sa propre histoire, devant les responsabilités qui sont les siennes, devant ce qu'il considère* comme étant *l'intérêt du pays, et rien d'autre n'influencera sa démarche »*.

Un sondage BVA-« Paris-Match »

M. Chirac devance M. Barre

M. Jacques Chirac arrive en tête des candidats de la majorité au premier tour de l'élection présidentielle, selon le sondage réalisé par BVA et publié, le jeudi 4 février, dans *Paris-Match* (1). Pour la première fois depuis avril 1987, le premier ministre qui est crédité de 22 % des intentions de vote (lorsque M. François Mitterrand est candidat), devance M. Raymond Barre qui rassemble 19,5 % des voix. Au total, ce dernier a perdu 5,5 points depuis le mois d'octobre alors que M. Chirac en a gagné 5 dans l'intervalle. L'ancien premier ministre souffre essentiellement d'une perte de crédibilité auprès des inactifs, des personnes âgées de plus de soixante-cinq ans et des hommes.

Si les candidats de la majorité et de l'extrême droite restent majoritaires en rassemblant de 51 % à 59 % des intentions de vote, selon les hypothèses, le président de la République demeure largement en tête au premier tour, avec 38 % des suffrages. M. André Lajoinie enregistre, pour sa part, son meilleur résultat en obtenant 7 % des voix, lorsque le chef de l'Etat sortant est en lice.

Au second tour, M. Mitterrand est réélu face à M. Barre (avec 53 % des intentions de vote au lieu de 51,5 % en janvier) et face à M. Chirac (avec 55 % au lieu de 54,5 %). M. Michel Rocard est battu dans les deux hypothèses : par M. Barre qui obtient 56 % des voix (au lieu de 57,5 %) et par M. Chirac qui est élu avec 52 % des suffrages (au lieu de 51 %).

(1) Sondage effectué du 14 au 20 janvier auprès d'un échantillon représentatif de 1 944 personnes inscrites sur les listes électorales et se déclarant *« tout à fait certaines »* d'aller voter.

OFFICIERS MINISTÉRIELS
VENTES PAR ADJUDICATION
Rubrique O.S.P. – 64, rue La Boétie, 45-63-12-66

Vente sur liquidation de biens au palais de justice de Paris
LE JEUDI 18 FÉVRIER 1988 à 14 h 30
en un seul lot
UN ENSEMBLE IMMOBILIER
sis à
PARIS 20e, rue des Prairies, n° 79
Mise à prix : 300 000 F
S'adresser pour tous renseignements à Me Serge QUELIN, avocat à Paris 7e, 7, rue de l'Université, tél. 42-61-12-45 ; au greffe des Criées du TGI de Paris ; à tous avocats exerçant près le TGI de Paris ; et sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie immobilière, au palais de justice à Créteil
le JEUDI 18 FÉVRIER 1988, à 9 h 30
UN APPART. DE 4 P. PRINC. A VITRY-SUR-SEINE
(94) 12, RUE PUCCINI, au 2e étage, bât. A, esc. 1, et CAVE
M. à P. : 100 000 F S'adr. Me S. TACNET, avocat à Champigny-sur-Marne (94), 20, rue J.-Jaurès, tél. 47-06-94-22 ; Me Guy BOUDRIOT et Patrick VIDAL DE VERNEIX, avocats à Paris (8e), 55, bd Malesherbes, tél. 45-22-04-36 ;
sur place pour visiter, le 16 février 1988, de 15 h 30 à 16 h 30.

Vente sur saisie immobilière, au palais de justice à Créteil
le JEUDI 18 FÉVRIER 1988, à 9 h 30
UN PAVILLON de 8 PIÈCES à VITRY-SUR-SEINE (94)
37, rue d'Alègre, avec véranda, garage, sur terrain de 297 m²
M. à P. : 400 000 F et S'adresser SCP GASTINEAU, MALANGEAU, BOITTELLE-COUSSAU, avocats associés, 29, rue des Pyramides, Paris (1er), tél. 42-60-46-79 ; tous avocats près Tribunal de grande instance de Créteil ; sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie immobilière, au palais de justice à Nanterre
le JEUDI 11 FÉVRIER 1988, à 14 heures, EN UN LOT
8 GARAGES et 1 ENTREPOT à SEVRES (92)
40, rue du Parc-Cheviron, bâtiment B
M. à P. : 200 000 F S'adr. Me LE LAUSQUE, avocat à Bois-Colombes (92), 20, rue du Général-Leclerc, tél. 42-42-26-65 ; Me Jean LÉGER, avocat associé à Paris (5e), 87, bd St-Michel, tél. 43-29-37-72 et 43-29-37-82 ; tous avocats près Trib. de grande instance de Nanterre ; sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie immobilière, au palais de justice à Créteil
le JEUDI 18 FÉVRIER 1988, à 9 h 30
UN APPART. DE 3 P.-CUISINE A CRÉTEIL (94)
23 à 55, bd Montalgat, au 8e étage, bât. C, esc. 19, et CAVE
M. à P. : 150 000 F S'adr. Me S. TACNET, avocat à Champigny-sur-Marne (94), 20, rue Jean-Jaurès, tél. 47-06-94-22 ; Me Guy BOUDRIOT et Patrick VIDAL DE VERNEIX, avocats à Paris (8e), 55, bd Malesherbes, tél. 45-22-04-36 ;
sur place pour visiter, le 15 février 1988, de 14 h 30 à 15 h 30.

Vente sur liquidation de biens au palais de justice de Paris
LE JEUDI 18 FÉVRIER 1988 à 14 h 30
en un seul lot
PAVILLON à MONTREUIL-SOUS-BOIS
(Seine-Saint-Denis)
à usage industriel et commercial
130, rue Etienne-Marcel
MISE A PRIX : 180 000 F
S'adresser pour tous renseignements à Me Serge QUELIN, avocat à Paris 7e, 7, rue de l'Université, tél. 42-61-12-45 ; au greffe des Criées du TGI de Paris ; à tous avocats exerçant près le TGI de Paris ; et sur les lieux pour visiter.

le journal mensuel de documentation politique
après-demain
Fondé par la Ligue des droits de l'homme (non vendu dans les kiosques)
offre un dossier spécial 30e anniversaire
1957-1987 D'HIER A AUJOURD'HUI
Trente ans à l'écoute de la vie politique et sociale
Avec la participation de : André FONTAINE, Claude JULIEN, Daniel MAYER, Léo HAMON, Pierre JOXE.
Textes de : Pierre MENDES FRANCE
Envoyer 35 F (timbres à 2 F ou chèque) à APRÈS-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 150 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

هكذا من الأصل

Politique

Polémique sur le « vote révolutionnaire »... de droite du PCF en 1981

« Pierre Juquin dit la vérité »

nous déclare M. Claude Llabres

Depuis une vingtaine de jours, une sourde polémique oppose MM. Pierre Juquin et Georges Marchais au sujet de l'attitude de la direction du PCF entre les deux tours de l'élection présidentielle de 1981. La premier a affirmé, dans une interview à *Libération*, que certains dirigeants avaient alors favorisé le « vote révolutionnaire » en faveur de M. Giscard d'Estaing. Le second s'est prévalu de la résolution de désistement en faveur de M. Mitterrand adoptée par le comité central et du résultat du scrutin pour rejeter l'accusation. M. Marchais a proposé, un débat que M. Juquin a accepté mais qui n'aura pas lieu. Les deux hommes se sont accusés réciproquement de mensonge. *L'Humanité* du 3 février dénonçait la « calomnie » de M. Juquin et celui-ci, le même jour à Tarbes, répondait : « *Je maintiens mes déclarations.* »

Nous avons interrogé M. Claude Llabres, qui était membre du comité central à cette époque. Il a été exclu du PCF à la fin 1987 : il est coordinateur national des « rénovateurs » communistes.

« La direction du PCF a-t-elle, oui ou non, donné des consignes secrètes afin de faire voter pour M. Giscard d'Estaing ?

« La résolution du comité central est connue, écrite et indiscutable : elle appelait au vote pour François Mitterrand. Mais derrière l'unanimité de façade, deux lignes s'affrontaient déjà. Elles découlaient de la déclaration sur le second tour, faite, un mois avant le premier à la télévision, par Georges Marchais : « *Il est exclu que je vote Giscard d'Estaing. M'abstenir, je ne le souhaite pas. Voter François Mitterrand me pose un problème grave car il y a un réel danger.* »

» J'ai moi-même posé une question devant le comité central réuni entre les deux tours : « *Si nous nous désistons, et je suis pour, François Mitterrand sera élu, nous serons alors dans une situation politique complexe.* » La question a été balayée. Le groupe dirigeant baignait dans la certitude tranquille que François Mitterrand serait battu. La question du « *vote révolutionnaire* » a été soulevée mais Georges Marchais, comme à son habitude, a géré les contradictions de façon centriste, laissant se développer ou favorisant les oppositions. En conclusion, il nous a engagés à faire, dans les départements, des comptes rendus objectifs de nos travaux, chacun devant en disposer pour voter en accord avec sa conscience.

— Le message oral transmis aux membres du comité central était donc, selon vous, beaucoup moins ferme que le contenu de la résolution de désistement pour M. Mitterrand ?

— Dans les départements, les comptes rendus faits par les membres du comité central ont été de la même veine ; non pas directive, mais, je dirais, suggestive.

— Dans *l'Humanité* du 3 février, Mme Gisèle Moreau, membre du secrétariat du comité central, écrit que les affirmations de M. Juquin sont « *improuvables* ». Vous, vous pouvez prouver quelque chose ?

— Gisèle Moreau réclame une preuve, une seule. Je lui en propose cent. Les témoins se comptent par dizaines de milliers. En voici un échantillon. Roland Leroy en Seine-Maritime : « *Il n'y a pas de fouet dans l'isoloir* » ; Louis Le Roux, dirigeant fédéral de Brest : « *Si François Mitterrand est élu, c'est l'affaiblissement du parti qui se poursuit* » ; Alain Bocquet, premier secrétaire fédéral du Nord : « *Dans l'isoloir, chacun fait ce qu'il veut* » ;

» Personnellement, à Toulouse, à la salle du Sénéchal, devant quatre cents responsables communistes, au lendemain de la réunion du comité central, je déclare : « *Camarades, on se désiste, mais le succès socialiste qui suivra déséquilibrera dangereusement la gauche. Chacun, en votant, doit réfléchir à cette contradiction.* » Arrêtons les exemples !

» Partout, ils avaient la même tonalité. On est même allé jusqu'à dire dans des cellules : « *Voter VGE, c'est voter deux fois contre Mitterrand !* »

» Si on pense que j'exagère, il suffit de regarder le reportage de la télévision suisse filmant des militants de Meurthe-et-Moselle, atterrés à l'annonce de l'élection de François Mitterrand.

— Si ces faits sont connus de beaucoup de communistes, pourquoi ne les révèlent-ils pas aujourd'hui ?

— Je ne suis pas à l'origine de la polémique publique actuelle mais je ne peux pas laisser Georges Marchais traiter Pierre Juquin de « *menteur* ». Pierre Juquin dit la vérité. Dois-je préciser que des témoignages allant dans le même sens me parviennent de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, de la Haute-Vienne, des Bouches-du-Rhône, etc.

— Vous-même, avez-vous pratiqué le « vote révolutionnaire » ?

— Mon vote, comme celui d'André Lajoinie, est secret. Ce qui n'est pas secret, c'est que si Pierre Juquin s'est rendu à la Bastille, le soir du 10 mai 1981, c'était sur décision du bureau politique. Il ne faut pas maintenant le lui reprocher comme le fait, implicitement la direction (1).

— Pensez-vous que le PCF puisse adopter en 1988 le comportement de 1981 que vous décrivez ?

— Je n'en sais rien ! Je pense simplement que les positions politiques actuelles du PCF participent à la préparation idéologique du parti pour un « *désistement empoisonné* ». Parallèlement, en indiquant qu'on comparera les programmes de Mitterrand et de Lajoinie pour décider de l'attitude au second tour, on sème les illusions. Comme quoi, sectarisme et opportunisme ont les mêmes racines. Les rénovateurs communistes, eux, participeront à la défaite de la droite, sans négociation ni marchandage avec le parti socialiste. »

Propos recueillis par
OLIVIER BIFFAUD

(1) M. Juquin, qui avait déposé un bulletin nul dans l'urne, ainsi qu'il l'a révélé, s'était rendu à la fête organisée par le PS pour célébrer la victoire de M. Mitterrand. Sur le podium, il avait notamment déclaré : « *On l'a eu, Giscard* ». Récemment, M. André Lajoinie lui a reproché d'être allé, ce 10 mai, « *danser avec Rocard à la Bastille* ».

FO et la campagne de M. Chirac

Une affiche qui fait des vagues

L'utilisation dans la campagne électorale de M. Jacques Chirac d'une phrase louangeuse de M. André Bergeron sur l'actuel premier ministre continue, malgré la mise au point du secrétaire général de Force ouvrière, de susciter des vagues au sein de cette organisation. Des responsables de fédérations, mais aussi quelques membres du bureau confédéral, n'ont pas caché qu'ils auraient voulu un rappel à l'ordre plus ferme de la part de M. Bergeron, voire une demande de retrait de l'affiche incriminée (*le Monde* du 2 février). Ces remous interviennent dans un contexte interne difficile pour FO, un an avant le congrès confédéral à l'issue duquel doit être désigné un successeur à M. Bergeron.

Dans un communiqué assez vif, le bureau de la Fédération générale des fonctionnaires FO a dénoncé « *la récupération par le politique de citations anciennes et purement circonstancielles qui ne sauraient être interprétées comme un soutien direct ou indirect de l'organisation syndicale Force ouvrière* ». « *Si, en démocratie*, poursuit la fédération, *personne ne peut interdire à quiconque de reprendre une phrase, un texte, une citation, personne ne peut pour autant s'en prévaloir pour en tirer un avantage personnel à des fins de propagande électorale. FO n'a jamais donné et ne donnera jamais de consigne de vote pour les élections politiques, parce qu'elle considère que ce n'est pas la vocation du mouvement syndical. Elle entend bien, en retour, que son indépendance soit respectée par les hommes politiques.* »

La Fédération générale des fonctionnaires en est-elle restée là ? Dans l'après-midi du 2 février, un « *communiqué interne à la confédération* » circulait dans des salles de rédaction sans qu'il soit possible d'en faire confirmer l'authenticité par la Fédération des fonctionnaires. Selon ce texte, le bureau de cette fédération aurait considéré, le 1er février, que « *le désaccord formulé publiquement par André Bergeron sur cette pratique n'est pas suffisant pour effacer le trouble qui s'est emparé des militants et des adhérents F.O., ainsi que de l'opinion publique* ». Selon ce même texte, le bureau aurait demandé à la confédération de « *mettre tout en œuvre pour obtenir le retrait pur et simple de l'affiche en cause* ». Campagne interne ? Manœuvre ?

« Contexte passionnel »

Toujours est-il que M. Bergeron s'efforce de calmer de nouveau le jeu. Sans jamais citer M. Chirac et la phrase incriminée, M. Bergeron écrit dans l'éditorial de *FO-Hebdo* du 3 février : « *Voici, alors que s'engage la campagne des présidentielles, que certains partis ont fait état de jugements que j'ai portés sur leurs responsables. Cela s'inscrit dans le contexte passionnel qui en résulte. On en verra sans doute bien d'autres d'ici le 8 mai. Les médias – il ne peut en être autrement – ont donné à tout cela un caractère qui pourrait apparaître comme une prise de position de Force ouvrière dans la campagne électorale. Cela n'est bien entendu pas exact. La confédération et moi-même entendent respecter l'orientation traditionnelle qui est, depuis toujours, celle de Force ouvrière. Nous ne donnons aucune consigne de vote, ni dans un sens ni dans l'autre. Nous ne parrainons personne et nul ne saurait s'en prévaloir.* »

De fait, dans l'interview qui avait été publiée par *le Point* le 23 novembre 1987, M. Bergeron avait distribué les compliments à M. Chirac, mais aussi à M. Barre, à M. Mitterrand et à M. Jospin. Pour le secrétaire général de FO, habitué à mettre en avant ses bonnes relations avec la quasi-totalité du personnel politique (communistes exceptés...), il ne pouvait s'agir en aucune façon d'une prise de position politique et encore moins électorale. Déjà en 1980, il s'était défendu de tout électoralisme lorsque, en réponse à une question, il avait estimé dans un entretien à *la Dépêche du Midi*, que M. Mitterrand était le candidat le mieux à même de rassembler le Parti socialiste. Peut-être avait-il voulu alors, comme simple membre du PS, exprimer son refus d'une candidature Rocard...

On voit mal M. Bergeron, trop attaché à la ligne FO de refus de toute consigne de vote et trop averti du jeu politique, s'être livré sciemment avec M. Chirac à une telle opération électorale. Ses intentions ne peuvent donc être mises en cause. A-t-il été plutôt imprudent ? S'est-il laissé abuser par les conseillers en communication de M. Chirac ? Il assure ne pas avoir donné son accord préalable à l'utilisation de ce texte.

M. N.

[On indique à l'état-major de campagne de M. Chirac que les citations de personnalités accompagnant les placards publicitaires de M. Chirac constituent des « *témoignages* » sur la personne du premier ministre et non « *un engagement politique en faveur du candidat* ». Les personnalités citées, assure-t-on, avaient toutes donné leur accord préalable. On ajoute que, si elles décident maintenant de se rétracter, leur demande sera satisfaite.]

● **Mme Laguiller espère 5 %.** – Interrogée par RTL, le lundi 1er février, Mme Arlette Laguiller, candidate trotskiste de Lutte ouvrière (LO), indique qu'elle espère obtenir « *au moins 5 % des voix* » au premier tour de l'élection présidentielle. Elle s'est montrée « *assurée* » d'atteindre les cinq cents parrainages d'élus pour pouvoir se présenter et a mis en doute que « *les travailleurs puissent se sentir représentés par Pierre Juquin* ». « *Avec lui, on ne sait pas si on va voter pour son côté PC, où il parle de la défense des travailleurs, a* dit la candidate de LO, *ou pour son côté PS où il défend le programme économique des socialistes.* »

Claude Sérillon

S'interroge
Nous interroge

Sans jamais jouer les raisonneurs, Claude Sérillon décline quelques vérités qui résonnent dans nos consciences assoupies.

Marc Lecarpentier, *Télérama*

Balland

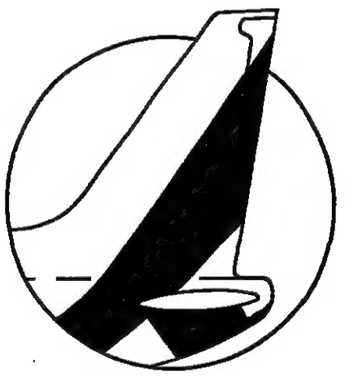

QUELLE EST LA COMPAGNIE BRITANNIQUE DONT ON PARLE LE PLUS EN FRANCE...

Anémone

LA DOCUMENTATION FRANCAISE
31, quai Voltaire Paris 7e Tél. (1) 40.15.70.00.

Collection « Mondes en devenir » dirigée par Edmond JOUVE

LE PRINCE ET LE SCRIBE
Lecture politique et esthétique du roman négro-africain post-colonial
JACQUES FAME NDONGO
13,5 × 20 cm - 352 p. - 120 F

Berger-Levrault
5, rue Auguste-Comte - 75006 PARIS

Politique

Le financement des partis politiques à l'Assemblée nationale

Le RPR fait assaut de bonne volonté

L'issue du débat sur le financement des activités politiques restait incertaine, le jeudi matin 4 février, au terme d'une deuxième nuit de discussion à l'Assemblée nationale.

Les socialistes attendaient, pour se prononcer, de connaître le sort réservé à l'amendement UDF qui prévoit une déduction fiscale pour les aides privées aux candidats. Ils ont également protesté contre le relèvement, à l'initiative de M. Pasqua, du plafond des dépenses de campagne présidentielle, qui passera de 100 à 120 millions de francs pour le premier tour. Ils refusent, enfin, que l'on tienne compte des effectifs politiques du Sénat pour le calcul des fonds publics qui seront accordés aux partis, car cette solution avantagerait les formations de la majorité.

Depuis le début de la discussion, les socialistes ont obtenu quelques concessions : statut des partis politiques, interdiction (à l'initiative des centristes) des vidéoclips politiques à la télévision, contrôle par un expert-comptable des comptes de campagne des candidats. M. Joxe s'est félicité de ces progrès, jeudi à Europe 1 mais il a ajouté que les socialistes ne voteront pas si les textes du gouvernement comportent des dispositions « inacceptables » telles que les allégements fiscaux pour les dons privés.

MM. Charles Pasqua, Jacques Toubon et Pierre Mazeaud n'ont pas ménagé leur peine, le mercredi 3 février, pour tenter de trouver la voie du consensus souhaité par le premier ministre. Le ministre de l'intérieur, qui, tout au long du débat, s'est montré particulièrement discret, a voulu apaiser l'hostilité des élus socialistes vis-à-vis de toute forme d'exonération fiscale des dons privés aux candidats. Il a proposé deux garde-fous susceptibles de les rassurer : les exonérations fiscales ne devront pas représenter une charge excessive pour le budget de l'Etat ; elles ne devront pas constituer non plus une aide détournée aux partis politiques.

Le secrétaire général du RPR a, lui aussi, apporté sur un plateau quelques mets, propres – espère-t-il – à satisfaire les papilles gustatives socialistes. Il s'est engagé à la tribune à ce que les dons privés accompagnés d'avantages fiscaux soient *« assortis de toutes les garanties de clarté possible »*. Il a, en outre, proposé que les comptes des campagnes des candidats soient *« contrôlés »* par *« un expert comptable »*. Les amis de M. Joxe avaient demandé à plusieurs reprises que la notion de contrôle soit mieux prise en compte par la loi. M. Toubon s'est déclaré également favorable à l'introduction dans la loi d'un statut des partis politiques, auquel les socialistes sont depuis longtemps favorables.

Enfin, ultime concession, le RPR ne devrait pas s'opposer à un amendement Barrot, soutenu par les socialistes, supprimant les vidéoclips politiques.

Quoique dans son jour de bonté, le secrétaire général du RPR n'a pas manqué d'égratigner au passage M. Pierre Joxe : *« A l'en croire, les socialistes sont nés vierges, avec la morale politique aux lèvres et au cœur, à nous de recevoir la révélation de l'immaculée conception socialiste [...]. N'oublions pas que si nous sommes ici, en 1988, c'est parce que nous avons eu la révélation, en 1986 et 1987, non pas de la vérité socialiste, mais des « affaires » Luchaire et Carrefour du développement. »*

« On sait déjà dans les milieux judiciaires que, dans l'affaire dite du Carrefour du développement, notre collègue Nucci va être entièrement disculpé, à la grande confusion de ceux qui ont cru pouvoir l'inculper, à la confusion encore plus grande de ceux qui ont monté une machination infâme », avait expliqué auparavant M. Pierre Joxe. Le président du groupe socialiste a adopté en séance, depuis deux jours, un ton mesuré, n'hésitant pas à délivrer des satisfecits à *« ceux qui ont cherché à aboutir à un acte législatif qui, sans être parfait [...] représente un progrès, étant le fruit de concessions réciproques »*. *« Qu'avez vous concédé »* s'est indigné sur son banc M. Emmanuel Aubert (RPR, Alpes-Maritimes).

Quant à l'attitude du groupe socialiste au moment du vote, M. Joxe a redit qu'elle était conditionnée notamment par la *« position définitive de la majorité sur le financement privé »*. *« N'avez-vous pas peur de cette proposition simplement parce que vous craignez que peu de citoyens vous apportent leur soutien ? »*, a demandé M. Dominique Bussereau (UDF, Charente-Maritime).

Dans la rubrique « le PCF lave plus blanc que les autres partis », M. Georges Marchais est intervenu à la tribune pour dénoncer *« les affaires nauséabondes qui ont éclaboussé tous les partis, sauf le PCF [...]. Vous avez des cadavres dans vos placards »*, a-t-il lancé en soulevant un immense éclat de rire sur les bancs de la majorité et du FN. Le secrétaire général du PCF a annoncé que son groupe voterait contre ces textes, *« conscient d'être du côté de l'honnêteté, de la propreté, de la probité, du pluralisme »*. *« N'en jetez plus ! »*, s'esclaffe M. André Fanton (RPR, Calvados).

Nécessaire mais pas suffisant

Le Front national a poursuivi son combat contre les risques d'utilisation des déclarations de patrimoine des élus à des fins politiques. *« Les projets qui nous sont présentés ont pour effet de transformer la liste des élus en une liste de suspects. Il ne faudrait pas qu'ils aboutissent, en outre, à transformer la liste des coupables en une liste d'amnistiés »*, a-t-il ajouté en faisant allusion à certains bruits qui courent les couloirs du Palais Bourbon, selon lesquels une amnistie des « affaires » pourrait être votée à l'occasion de l'examen de ces textes. Il semble que cette idée, susurrée aussi bien à droite qu'à gauche, ait été écartée.

Le député centriste M. Jacques Barrot a voulu, de son côté, mettre en garde ses collègues contre un sentiment de satisfaction qui pourrait les conduire, après l'adoption de ces textes, à s'estimer « quittes » de toute autre avancée dans le domaine de la moralisation de la vie politique. *« Ne nous croyons pas quittes sous prétexte que nous aurions réussi à nous mettre d'accord sur un texte, condition nécessaire, mais non suffisante [...] C'est dans les faits que la classe politique sera jugée »*, a insisté M. Barrot. *« Rien ne serait plus dommageable à la démocratie que d'adopter des textes qui n'aient qu'un goût de circonstance ! »* a-t-il conclu. Mme Huguette Bouchardeau (apparentée PS) ne l'a pas démenti : *« Il faut soigner le fond et pas seulement les apparences. L'opinion attend de nous une moralisation de la vie politique »*. Mme Florence d'Harcourt (RPR, Hauts-de-Seine) a regretté quant à elle que les élections municipales et les campagnes référendaires ne soient pas comprises dans la loi : *« Enfin qui des députés européens et des maires de communes de moins de 50 000 habitants ? »*

MM. Jean Le Garrec et Roger-Gérard Schwartzenberg, au nom du groupe socialiste se sont tous deux inquiétés de la dérive de la politique vers *« l'Etat spectacle »*. *« Il y va surtout du contenu du débat politique, déjà simplifié à l'excès, et qui risque d'être ramené à une image, un son, un slogan »*, a déclaré M. Le Garrec, en évoquant les clips -politiques. *« Au total,* a protesté M. de Swartzenberg, *vos projets maintiennent la pression de l'argent et les inégalités de ressources, ils annoncent une dérive vers la confusion de la politique avec la publicité commerciale. »*

« Ce n'est que de la poudre aux yeux, mais de la poudre d'or ! » s'est indigné M. Jean-Pierre Schénardi (FN, Val-de-Marne) *« Ces projets tendent à légitimer les détournements passés, ils font l'impasse sur les détournements présents, ils absolvent d'avance les détournements futurs. »*

Un point de vue que ne partage pas le député RPR M. Pierre Pascallon, qui a rendu hommage à la volonté de concertation manifesté, par le premier ministre dans le processus d'élaboration du texte. *« La double exigence de transparence et de moralité s'imposait au regard de la situation qui prévaut dans d'autres grandes démocraties »*, a-t-il rappelé.

Enfin, dans la nuit, à l'issue de la discussion générale, les députés ont abordé l'examen article par article du projet de loi organique. A l'article 2 du projet de loi, M. Charles Pasqua a fait adopter un amendement faisant passer de 100 à 120 millions le plafond des dépenses du premier tour des candidats à l'élection présidentielle, et de 120 à 140 millions de francs pour le second tour. Les députés socialistes et communistes avaient proposé de baisser ce plafond. A l'initiative du Front national qui a repris un amendement de M. Jean-Pierre Delalande (RPR), les députés disposeront d'un mois (au lieu de quinze jours), à compter de leur élection, pour présenter leur déclaration patrimoniale.

Enfin, un amendement prévoyant des sanctions en cas de « fuites » concernant le patrimoine des élus à suscité de vives protestations. Le président et rapporteur de la commission des lois a rappelé que le projet tendait non pas à divulguer le patrimoine des hommes politiques, mais à vérifier qu'il n'y avait pas eu, au cours du mandat, une variation de patrimoine révélant un enrichissement suspect. Dès lors, M. Mazeaud a estimé qu'il était normal de poursuivre les personnes qui divulgueraient le montant de ces patrimoines. *« Cet amendement a valeur de symbole,* a protesté M. Michel Sapin (PS, Hauts-de-Seine). *Décidément, on veut se protéger par des barbelés. » « De telles dispositions prouvent la volonté des membres de la majorité de dissimuler leur patrimoine et leurs ressources »*, a expliqué, quant à lui, M. Guy Ducoloné (PCF, Hauts-de-Seine).

Dans les couloirs, peu après minuit, M. Jacques Toubon affichait un optimisme bon teint : *« Nous parvenons à un texte dont je ne vois pas pour quelles raisons je fond il ne serait pas voté à la quasi-unanimité. »* Le ministre chargé des relations avec le Parlement, M. André Rossinot, se montrait également plein d'espoir. L'examen des amendements se poursuivit jeudi.

PIERRE SERVENT.

M. Jospin a demandé *« solennellement »* à M. Chirac, sur Antenne 2, de respecter les engagements qu'il avait pris lors des réunions de chefs de parti à Matignon. Le premier secrétaire du PS se demande si les socialistes ont en face d'eux *« un premier ministre ou (...) le chef du RPR en campagne »* qui lui aurait fait, à l'hôtel Matignon, *« un numéro de compère »* en compagnie de M. Toubon. La veille, le bureau exécutif du PS avait estimé que, en l'état de la discussion, les socialistes n'avaient le choix qu'entre l'abstention et le vote contre.

Convaincre de sa bonne foi

APRÈS le procès en recherche de paternité intenté à M. Mitterrand par M. Chirac, les socialistes s'efforcent de démontrer que les projets dont fait état le candidat du RPR ne sont pas à l'honneur du premier ministre. Cela explique le durcissement de leur ton dans les couloirs du Palais-Bourbon, mercredi après-midi, et la fermeté, le soir-même, de la décision de leur bureau exécutif : *« Pas question d'approuver les textes dans leur état actuel. »* D'où l'appel *« solennel »* lancé, jeudi matin à Antenne 2 par M. Jospin à M. Chirac, malgré les concessions que le RPR n'a cessé de faire aux socialistes tout au long de la journée de mercredi.

La tactique chiraquienne est claire : il s'agit de détruire peu à peu le plus grand nombre possible des arguments du PS. La réplique des socialistes l'est tout autant : puisque M. Chirac souhaite leur soutien, il lui faudra le payer le plus cher possible. Le PS se plaît donc à souligner que la majorité veut ouvrir *« le robinet à fric des entreprises »* pour les hommes politiques, histoire de montrer que la *« moralisation »* n'est pas celle que l'on dit. Peu importe si cette ouverture était déjà prévue dans les projets initiaux que le PS avait jugés à peu près acceptables alors que l'amendement Bussereau, objet de toute leur irritation, ne fait qu'y ajouter un avantage fiscal. Et tant pis si la majorité, contrairement aux souhaits du PR, a déjà admis que ces dons des entreprises ne pourraient pas aller aux partis.

Le PS fait semblant de croire qu'il pourra y avoir détournement des fonds reçus par les candidats vers leur parti... alors que le RPR et l'UDF ont déjà admis qu'il sera nécessaire de mettre en place un verrouillage pour éviter un tel glissement. L'important n'est-il pas que le message soit finalement enregistré par l'opinion ?

Les socialistes ne peuvent pourtant pas faire semblant de ne pas connaître les intentions de la majorité. Toute la journée de mercredi, les contacts n'ont pas cessé entre M. Pierre Mazeaud, rapporteur RPR de la commission des lois, et M. Michel Sapin, responsable socialiste de celle-ci. Les exigences du PS ont vité été connues.

Interdiction de la publicité politique à la télévision : comme le CDS et M. Jacques Barrot y tenaient aussi, le RPR a vite accepté d'enterrer, une nouvelle fois, son vieux projet.

Création d'un statut des partis politiques : comme M. Jacques Toubon le souhaitait aussi, afin que ceux-ci n'aient plus le choix entre la loi de 1901 sur les associations et l'inexistence juridique, un accord a été trouvé malgré les réserves juridiques de M. Mazeaud. Les partis auront un statut particulier comparable à celui des syndicats.

Certitude, enfin, que des crédits publics seront bien accordés aux partis alors que les projets ne parlent que d'une possibilité : là encore, malgré les réserves du RPR, satisfaction sera donnée au PS. La répartition de ces crédits ? Le PS ne veut pas qu'il soit tenu compte du nombre de sénateurs adhérents à un parti, puisque le Sénat, élu au suffrage indirect, n'est pas représentatif du rapport de force, entre les différentes formations politiques. L'UDF étant fortement représentée au palais du Luxembourg, satisfaction n'a pu, en revanche, être donnée aux socialistes.

Reste la question des avantages fiscaux accordés aux entreprises pour dons faits aux candidats aux élections présidentielles et législatives. La majorité est persuadée que les limites qu'elle va mettre à cette disposition suffiront à calmer le PS, et que celui-ci ne pourra faire autrement que d'adopter des projets destinés, comme le souhaitait M. François Mitterrand, à moraliser la vie politique. Elle paraît, aujourd'hui, optimiste. Qui, de la droite ou des socialistes, réussira à convaincre l'opinion de sa bonne foi ? C'est l'un des combats de cette précampagne présidentielle.

THIERRY BRÉHIER.

Manifestation des écologistes

M. Antoine Waechter, le candidat écologiste à l'élection présidentielle, a perturbé quelques instants le débat sur le financement des partis politiques à l'Assemblée nationale, en jetant, le mercredi 3 février, dans l'hémicycle, une liasse de photocopies de billets de 200 francs. M. Waechter, qui avait pris place dans les tribunes réservées au public, a aussitôt été reconduit courtoisement vers la sortie par le personnel de l'Assemblée. *« Nous avons assisté à l'intervention des principaux orateurs et avons voulu manifester notre désapprobation en leur expédiant des fausses coupures de 200 francs »*, a-t-il déclaré devant le Palais-Bourbon, entouré des principaux membres de son état-major de campagne.

Selon le candidat écologiste, les textes actuellement en discussion *« confortent l'inégalité entre les formations politiques et perpétuent la relation entre le lobby financier et les partis »*. M. Waechter avait adressé à l'automne dernier ses propositions sur ce sujet à l'Elysée et à Matignon. Il demande notamment l'interdiction du financement des partis par les entreprises, seule façon, selon lui, d'assurer leur indépendance.

Le compte rendu officiel du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres au palais de l'Elysée le mercredi 3 février 1988. Au terme des travaux, un communiqué a été publié, qui concerne notamment la réforme de la planification.

Le ministre délégué chargé de la fonction publique et du Plan a présenté au conseil des ministres un projet de loi portant réforme de la planification.

Selon le projet de loi, le Plan aura pour seul objet de déterminer à moyen terme les grandes orientations de la politique économique et sociale de l'Etat, ainsi que les choix stratégiques qui correspondent à ces orientations. Concertée avec les partenaires sociaux, la loi de Plan sera unique. A l'appui des orientations retenues, elle comportera l'énoncé d'objectifs en nombre limité. Sa durée pourra varier en fonction des contraintes et des circonstances économiques.

C'est ainsi que le prochain Plan portera sur la période 1989-1992 et sera centré sur l'institution du marché unique européen. Les conditions de préparation et le calendrier d'élaboration de ce Plan feront l'objet de décisions prochaines de la part du gouvernement.

Chaque année, le gouvernement adressera au Parlement un rapport dressant le bilan des actions engagées au cours de l'année précédente au regard des objectifs du Plan. Ce rapport fera également la synthèse des travaux de prospective accomplis par le Commissariat général au Plan pendant l'année écoulée.

L'existence de contrats pluriannuels entre l'Etat et les régions est confirmée. Les contrats qui seront élaborés avec les conseils régionaux pour la période 1989-1993 seront préparés selon une procédure simplifiée, en vue d'en mieux définir le contenu et d'éviter une trop grande dispersion des actions menées conjointement par l'Etat et les régions.

M. Chirac annonce des mesures dès 1988 en faveur de la condition des militaires

M. Jacques Chirac a annoncé, mercredi 3 février, une série de mesures destinées à revaloriser la condition militaire. Le coût de ces nouvelles dispositions, qui concernent la vie matérielle des officiers et des sous-officiers soumis à d'importantes contraintes professionnelles, n'a pas été précisé. On sait seulement qu'elles devraient être appliquées, dès cette année, sans engagement financier supplémentaire autre que des redéploiements de crédits à l'intérieur même du budget de fonctionnement des armées en 1988.

C'est la première fois que le premier ministre a présidé lui-même la dernière séance de travail du conseil supérieur de la fonction militaire, au cours duquel ont été annoncées ces mesures, préparées par le ministre de la défense, M. André Giraud. Le conseil supérieur de la fonction militaire réunit des officiers et des sous-officiers d'active des trois armées et de la gendarmerie, choisis pour être, en quelque sorte, les porte-parole de leurs collègues dans les garnisons, les casernes, les bases et les navires.

Cinq séries de mesures ont été retenues. La première touche au logement des militaires, qui bénéficieront de prêts, de plans d'épargne-logement ou d'assurances leur permettant de pouvoir construire ou acquérir une résidence même si le cours de leur carrière les contraint à une mobilité géographique constante. La deuxième série de mesures instaure des primes de départ, des aides aux entreprises ou des aides au placement en faveur des militaires astreints à une seconde carrière pour se reconvertir.

Une troisième série de mesures a pour objet de revaloriser les indemnités ou primes (pour charges militaires, à l'embarquement, pour l'habillement des sous-officiers de la gendarmerie, ou primes de qualification) versées en contrepartie de certaines contraintes professionnelles. Enfin, une quatrième et une cinquième série de mesures prévoient des aménagements de carrière (recul d'un an de la limite d'âge pour des sous-officiers supérieurs) ainsi que de nouvelles échelles de retraites pour les sous-officiers.

L'an dernier, un député socialiste de la Sarthe, M. Guy-Michel Chauveau, avait attiré, dans un rapport de la commission de la défense de l'Assemblée, l'attention du gouvernement sur la nécessité d'améliorer la condition militaire compte-tenu de la disponibilité demandée aux cadres (*le Monde* des 13 et 19 novembre 1987).

Défense : nominations

Sur la proposition du ministère de la défense, M. André Giraud, le conseil des ministres du mercredi 3 février a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **AIR.** – Est nommé directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), le général de corps aérien Alain Suquet, en remplacement du vice-amiral d'escadre René Hugues, qui atteint la limite d'âge de son rang le 22 mars prochain.

Est nommé adjoint opérationnel au général commandant la 2e région aérienne et commandant la zone aérienne de défense nord, le général de brigade aérienne Yves Aubert.

● **TERRE.** – Sont nommés : directeur des études du Centre des hautes études militaires (CHEM), le général de brigade Jean Varret ; chef du bureau des officiers généraux, le général de brigade Alain Bonavita.

● **ARMEMENT.** – Sont nommés : adjoint au directeur des constructions aéronautiques, l'ingénieur général de première classe Michel Lamy ; chef du service techniques des télécommunications et des équipements aéronautiques, l'ingénieur général de deuxième classe Jacques Vedel ; directeur des constructions et armes navales de Cherbourg, l'ingénieur général de deuxième classe Hervé Cheneau ; chargé de mission auprès du directeur des constructions navales, l'ingénieur général de deuxième classe Dominique Castellan ; chef du service central de la production, des prix et de la maintenance, l'ingénieur général de deuxième classe Bernard Pauchon ; sous-directeur des affaires internationales de la direction des constructions aéronautiques, l'ingénieur général de deuxième classe Gérard Bonnevalle.

● **Nominations de directeurs au SGDN.** – Au conseil des ministres du mercredi 3 février, ont été nommés directeurs au secrétariat général de la défense nationale (SGDN) : le général de brigade aérienne François Estrangin, l'ingénieur en chef des mines Michel Ferrier et le préfet Jean Mingasson.

● **Exportations d'armements suisses : + 18 % en 1987.** – Les exportations de matériels de guerre suisses ont atteint 578,3 millions de francs suisses (environ 2,5 milliards de francs français) en 1987, soit une progression de 18 % par rapport à 1986. Les principaux clients sont, dans l'ordre, l'Arabie saoudite, l'Allemagne fédérale, la Turquie, l'Autriche, les Etats-Unis, Bahreïn et la Suède. Il s'agit en grande partie de munitions (notamment anti-aériennes), de véhicules blindés et d'explosifs. – (*AFP.*)

Roger-Gérard SCHWARTZENBERG

La politique en 1988 : le double regard d'un député ancien ministre et d'un universitaire.

Sociologie politique

Nouvelle édition - Sortie le 22 février

Editions MONTCHRESTIEN - 26, rue Vercingétorix, 75014 Paris

مكتبة من الأصل

هكذا من الأصل

Le congrès de La Rochelle

La FEN veut unifier l'enseignement et le corps enseignant de la maternelle à la terminale

LA ROCHELLE
de notre envoyé spécial

M. Yannick Simbron serait-il le Gorbatchev de la FEN ? Le nouveau secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale ne semble finalement pas mécontent que des journalistes aient osé lancé cette audacieuse comparaison. N'est-il pas en train de bousculer les vieilles habitudes de son empire avec l'intention de la rendre plus efficace et plus présentable ? Ouverture, souplesse, unification, sont les maîtres mots de ce congrès qui marque un tournant évident dans l'histoire de la Fédération au moment même où elle fête ses quarante ans.

Mais la *« ligne Simbron » ne fait* pas l'unanimité. Mercredi 3 février, on a même entendu des grincements au sein de la majorité fédérale, lorsque le syndicat de l'enseignement technique (SNETAA) a annoncé qu'il utiliserait 60 % de ses mandats pour s'abstenir sur le rapport d'activité, afin de protester contre l'approbation par la Fédération du rapport du Conseil économique et social qui prône le développement de l'apprentissage (1). De leur côté, les tendances minoritaires de la FEN, dirigées principalement par les communistes et l'extrême gauche, dénoncent la *« capitulation devant la droite »*, le *« recentrage »* et la *« manœuvre d'appareil »*.

Répliquant de façon cinglante à ces reproches, M. Simbron a regretté que certains sujets, comme les causes de la crise du syndicalisme et le mode de travail des enseignants *« ne puissent être discutés »* dans ce congrès. Il a appelé pour sa part à *« mobiliser les personnels sur des voies nouvelles »* – traduction : les enseignants doivent *« apprendre à travailler autrement »*.

Ce slogan-phare du congrès peut résumer le contenu du long texte présenté, mercredi soir, aux militants et qui doit constituer la base de la nouvelle « bible » de la FEN. Intitulé *« Pour l'avenir de la jeunesse : l'école de l'an 2000 »*, ce document est issu d'un vaste débat engagé, depuis octobre dernier, dans toutes les sections. Texte amendable, mais déjà bien ficelé, il est considéré comme un *« piège »* par les tendances minoritaires, qui, contrairement à la tradition, n'ont pas eu la possibilité de soumettre aux voix leurs propres textes. Il constitue l'enjeu central de ce congrès, car il tente de dessiner les contours d'un système éducatif plus souple et mieux adapté à la perspective de l'accès de 80 % d'élèves aux études longues en l'an 2000. Grâce à lui, la FEN entend susciter *« l'adhésion de l'opinion et des personnels à une grande œuvre de rénovation »*.

Une autre lecture peut aussi en faire un programme d'action pour un éventuel futur ministre de l'éducation de gauche. Un programme assez proche des propositions du Parti socialiste, tout en reprenant certaines suggestions exprimées dans les travaux des rapports Prost sur les lycées, de Peretti sur la formation des enseignants, et dans les récents rapports du Conseil économique et social, du commissariat au Plan et même de M. Jacques Lesourne.

« Un processus continu »

Dès 1988, une loi d'urgence devrait *« rétablir la confiance et certains moyens »*. Après débats et négociations, une *« loi d'orientation et de programmation »* traduirait la priorité nationale accordée à l'éducation. Elle prévoirait que le budget de l'éducation nationale atteindrait 10 % du PIB d'ici à quinze ans, cette proportion atteignant 4,5 % pour la recherche et 2 % pour la culture. Réaffirmant la laïcité comme la valeur première de l'école, le projet exhume le *« service public laïc et unifié de l'éducation nationale »* enterré en 1984 par le président de la République après le retrait du projet Savary.

Mais son ambition essentielle est ailleurs. Il définit l'éducation comme *« un processus continu »*, de la maternelle à l'Université, que les adultes eux-mêmes pourraient réintégrer à tout moment. Cette continuité implique l'effacement des ruptures entre les degrés et les disciplines. *« L'âge des élèves ne doit plus être un facteur déterminant »*, affirme le document, qui préconise l'adaptation de la pédagogie aux individus, la multiplication des voies de réussite et des classes-passerelles et affirme que *« les rythmes de travail, l'organisation de la journée, de la semaine, de l'année, doivent tenir compte de l'intérêt des jeunes* [...] », ce qui implique *« des transformations importantes »*. Quant au diplômes, ils ne seraient plus délivrés à l'issue d'un examen-couperet, mais prendraient en compte l'ensemble du travail réalisé au cours d'une période donnée.

La FEN veut aussi *« éviter la surcharge scolaire »* en refusant l'extension des programmes et l'*« encyclopédisme illusoire »*. La continuité des apprentissages serait aussi favorisée par le travail en équipe et la plus grande mobilité des enseignants, rendus possibles par l'unification des statuts.

Tous les enseignants, de la maternelle à la terminale, seraient recrutés au même niveau (licence complétée par une ou deux années de formation professionnelle) et rémunérés de la même façon, le traitement de départ étant élevé à 8 000 F bruts (contre 6 000 F actuellement pour un instituteur débutant). Tous les enseignants nouvellement recrutés, qu'ils soient instituteurs ou professeurs, seraient intégrés à ces nouveaux corps, auxquels leurs collègues déjà en fonction pourraient accéder progressivement. A terme, un instituteur pourrait poursuivre sa carrière dans un collège ou un lycée (ou inversement) à condition d'avoir subi un complément de formation spécifique.

Ce projet, qui bouleverserait non seulement la structure du corps enseignant, mais aussi les équilibres à l'intérieur de la FEN, au profit de la majorité prosocialiste, devrait être adopté, vendredi 5 février, à l'issue d'une âpre discussion. Seule concession octroyée d'emblée par la direction fédérale à ses minoritaires qui « tiennent » les lycées avec le SNES ; le nouveau programme de la FEN ne touche pas au statut des agrégés.

PHILIPPE BERNARD.

(1) Le vote sur le rapport national d'activité a marqué un léger effritement de la majorité fédérale. Il a été adopté par 57,35 % des mandats (contre 60,11 % en 1985), contre 36,53 % et 6,11 % d'abstentions.

Le vote sur l'orientation est en revanche plus stable avec 60,65 % pour la tendance majoritaire « Unité, indépendance et démocratie » animée par les socialistes (60,28 % en 1985), 32,29 % pour « Unité et action » (où militent les communistes et quelques socialistes), 5,04 % pour « Ecole émancipée » (qui regroupe les trotskistes de LCR et les anarcho-syndicalistes) ; la tendance « Pour un syndicalisme de lutte de classe » (animée par les trotskistes du PCI qui n'ont pas été attirés par FO) a réuni 1,31 %, et « Ecole et Autogestion » (proche du PSU), 0,54 %.

Mgr Lefebvre affirme son intention d'ordonner trois évêques en juin

Dans une interview au *Figaro* du jeudi 4 février, Mgr Marcel Lefebvre menace une fois de plus d'ordonner des évêques pour pouvoir assurer sa succession à la tête de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X. Il fixe même une date : le 30 juin. Et un chiffre : trois évêques seront consacrés par lui. Le schisme qui menace l'Eglise catholique depuis la fin du concile Vatican II serait ainsi officialisé.

Le fondateur du séminaire intégriste d'Ecône espère *« avoir l'approbation de Jean-Paul II »*. *« S'il ne peut pas me la donner*, dit-il, *je passerai outre, pour le bien de l'Eglise, pour la perpétuité de la tradition »*. Mgr Lefebvre révèle aussi les trois souhaits qu'il aurait exprimés au cardinal Gagnon, avant la rédaction de son rapport récemment remis au pape sur la Fraternité Saint-Pie X : *« Qu'une commission ou un secrétariat, à Rome, formé de traditionalistes, s'occupe juridiquement de la Tradition ; qu'il y ait au moins trois évêques pour me succéder, ces évêques étant issus exclusivement de la Fraternité (...), car des prêtres traditionalistes, mais non originaires de la Fraternité, risqueraient de l'infléchir par des compromis dans le sens conciliaire, c'est-à-dire œcuménique (...) ; que les prêtres de la Fraternité soient indépendants par rapport aux évêques diocésains. »*

Le cardinal Lustiger nous a déclaré jeudi matin : *« Je prie Dieu pour Mgr Lefebvre. Je prie aussi pour les catholiques qui lui font confiance. Puissent-ils ne pas rompre avec la communion avec le pape, successeur de Pierre. Puissent-ils ne pas se laisser entraîner dans un schisme irréversible. Ce serait un grand malheur et une honte pour « la fille aînée de l'Eglise. »*

Baroud d'honneur

Mgr Lefebvre rompt ainsi une fois de plus l'obligation de réserve à laquelle il avait promis de se conformer au début de la mission d'information menée dans les milieux traditionalistes par le cardinal Gagnon. Autant dire qu'il porte un coup sévère au processus de réconciliation engagé depuis l'été dernier à Rome. Deux rencontres privées, les 14 juillet et 17 octobre, avec le cardinal Ratzinger et un rapport plutôt généreux, rédigé par le cardinal Gagnon, en ce moment sur la table du pape (*le Monde* du 3 février), n'ont apparemment pas freiné l'ardeur du fondateur d'Ecône.

Plus qu'un ultimatum, ce dernier message de Mgr Lefebvre ressemble à un baroud d'honneur. Comment peut-il raisonnablement espérer *« recevoir l'approbation du pape »* pour un geste de consécration d'évêques qui officialiserait la rupture définitive ? Les conditions qu'il fixe pour une accord sont irrecevables par Rome.

Les dernières déclarations du fondateur d'Ecône traduisent la division du mouvement traditionaliste. Dès que s'était esquissé le mouvement de rapprochement avec le Vatican, des pressions contradictoires s'étaient exercées sur Mgr Lefebvre. L'abbé Schmidberger, son successeur à la direction d'Ecône, avait été jusqu'à dire qu'aucun ralliement au concile Vatican II n'était possible. Or Rome a fait savoir que le concile est prendre ou à laisser. On voit mal alors comment Mgr Lefebvre pourrait s'y rallier sans se renier, encore moins comment il pourrait être suivi quelle que soit son attitude à venir.

H. T.

Fécondation artificielle

Le Vatican confirme son veto

M. Joaquim Navarro-Valls, porte-parole du Saint-Siège, a déclaré le jeudi 4 février que l'opposition du Vatican à la fécondation *in vitro* est *« catégorique »* et qu'il ne sera toléré *« aucune dissidence des institutions médicales catholiques sur cette question »*. Il a précisé que la réunion du 9 janvier avec les responsables de cinq universités catholiques pratiquant la fécondation artificielle avait eu pour but de *« veiller au respect sans faille »* du document publié le 10 mars dernier par le cardinal Ratzinger. Les commentaires faits à l'issue de cette réunion par les responsables des universités catholiques faisaient état d'un assouplissement possible de la position du Vatican (*le Monde* du 12 janvier).

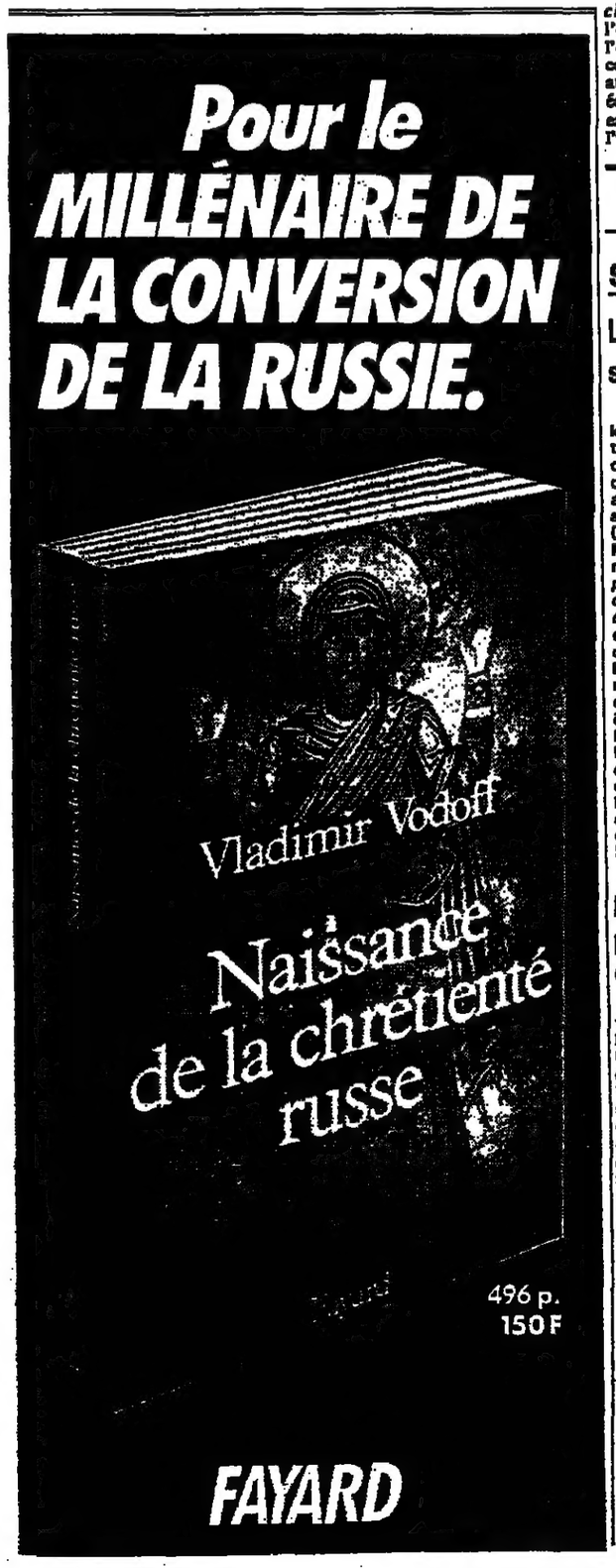

REPÈRES

SIDA

La Mairie de Paris s'explique

La Mairie de Paris s'est expliquée, le mercredi 3 février, sur les accusations portées par M. Georges Sarre, député socialiste, selon lesquelles des tests de dépistage du SIDA auraient été effectués chez des agents stagiaires et à leur insu (*le Monde* du 4 février). Selon M. Jean Tibéri, premier adjoint au maire de Paris, *« la séropositivité ne peut pas être un élément de refus d'admission pour un emploi à la Ville de Paris. »* Il a précisé que dans l'un des cas évoqués par M. Sarre, la décision d'inaptitude physique à l'emploi de maître-nageur était antérieure au test HIV. Quant au second cas, le stagiaire photographe devrait être prochainement titularisé. Il semble néanmoins que des médecins du bureau médical de la Ville de Paris *ont pris l'initiative de soumettre* des candidats à la titularisation au test HIV, puisque la Mairie de Paris a dû, en automne 1987, leur rappeler que ces tests doivent être acceptés par les intéressés.

Pas de dépistage pour les fonctionnaires européens

Un dépistage du SIDA ne sera vraisemblablement pas organisé à l'embauche des fonctionnaires de la CEE, comme cela avait été annoncé dans un premier temps (*le Monde* du 29 janvier). Dans un communiqué, publié le mercredi 3 février, la Commission européenne a, en effet, demandé une suspension immédiate de cette mesure. Le président du Parlement européen, lord Plumb, a lui aussi, dans une lettre adressée à M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, demandé la suspension de cette mesure, qui, dit-il, risque d'aboutir à une *« discrimination »* envers les candidats qui se révéleraient séropositifs.

● **Deux Français à l'honneur.** – Deux personnalités françaises du monde de la recherche, le docteur Luc Montagnier, connu pour ses travaux sur l'identification d'un des virus du SIDA, et M. Georges Vendryes, à qui le développement des réacteurs surgénérateurs doit beaucoup, ont obtenu le prix Japon 1988.

Société

Sur la demande d'un juge français

Un mandat d'arrêt international est lancé contre un policier espagnol

Un juge d'instruction de Bayonne, M. Philippe Cavalerie, a lancé, mercredi 3 février, un mandat d'arrêt international à l'encontre d'un policier espagnol, M. José Amedo Fouce, sous-commissaire de la police de Bilbao (Biscaya), soupçonné d'être l'un des commanditaires du GAL (Groupe antiterroriste de libération).

Ce magistrat, comme le juge d'instruction responsable avant lui du dossier, M. Christophe Seys, n'a pas suivi les réquisitoires du parquet de Bayonne, qui avaient estimé la procédure irrecevable.

Les magistrats instructeurs de Bayonne souhaitent, en effet, entendre José Amedo Fouce depuis plusieurs mois. Ce policier est souvent cité, dans les enquêtes sur les crimes commis par le GAL au Pays basque français, comme l'un des principaux « officiers traitant » des agents anti-séparatistes.

Lors de deux procès récents, en décembre 1987, devant la cour d'assises spéciale de Pau, des inculpés, membres du GAL, dont deux légionnaires, Mohand Talbi et Jean-Pierre Echali, avaient mis en cause nommément le policier de Bilbao.

Le sous-commissaire et les mercenaires du GAL

MADRID
de notre correspondant

Comme la plupart des pays du monde, l'Espagne n'extrade pas ses nationaux. M. José Amedo Fouce, soupçonné de connivence avec le GAL (Groupement antiterroriste de libération), ne sera donc pas remis par Madrid à la justice française. Il ne pourrait être arrêté que s'il quittait le territoire de son pays. Mais le nouveau mandat d'arrêt international lancé contre lui par un juge de Bayonne n'en complique pas moins la situation de ce sous-commissaire de Bilbao, au moment où la justice espagnole, elle aussi, commence à s'intéresser de près à des activités.

Depuis plusieurs mois déjà, la presse de Madrid, et notamment le quotidien *Diaro 16*, a informé, avec un grand luxe de détails, des soupçons qui pèsent sur M. José Amedo Fouce. Elle a, entre autre, évoqué la rencontre, à l'hôtel Ritz de Lisbonne, en février 1986, du dirigeant du GAL, M. Jean-Philippe Labade (récemment condamné par la justice portugaise), et d'un membre des services secrets portugais, M. Mario Correa da Cunha, avec deux policiers espagnols. L'un de ces derniers paya la note d'hôtel avec une carte bleue... dont le numéro, comme on le découvrit par la suite, correspondait à celle de M. José Amedo Fouce.

Les journaux madrilènes ont aussi insisté sur les déclarations d'un mercenaire portugais récemment jugé en France, M. Paulo Fontes, qui affirme avoir été recruté, à la suite de cette réunion à l'hôtel Ritz, par les deux mêmes Espagnols, pour commettre deux attentats contre les bars Baztoki et Consolation, au Pays basque français, en février 1986. Enfin, la presse espagnole a rapporté les déclarations d'un autre membre du GAL récemment jugé en France, M. Pierre Frugoli, accusé de l'attentat contre le bar *Monbar*, en septembre 1985, à qui une photographie du sous-commissaire avait été présentée, et qui a cru y voir l'une des personnes qui l'avaient recruté.

A ces précisions apportées par la presse espagnole est venue s'ajouter l'action de la justice française. En novembre dernier, le juge de Bayonne, M. Christophe Seys, grâce à une commission rogatoire, se rendait à Madrid pour entendre le sous-commissaire José Amedo Fouce. L'interrogatoire a eu lieu en présence d'un juge espagnol, qui allait transmettre le dossier que lui avait remis M. Seys à l'Audiencia nacional, la juridiction de Madrid chargé des délits de terrorisme. Depuis le début de décembre, une enquête sur cette affaire a été ouverte par un juge de cette instance, M. Francisco Castro. Celui-ci a lui-même interrogé, à la mi-décembre, le sous-commissaire, qui s'est toutefois refusé à répondre aux questions posées. Le juge Castro s'est ensuite rendu à Bayonne, à la fin de décembre, pour y interroger deux mercenaires du GAL emprisonnés.

Dans l'attente de la décision qu'adoptera finalement l'Audiencia nacional quant à une éventuelle inculpation, le mutisme est total dans les milieux officiels espagnols, où l'on se contente d'évoquer le droit à la « présomption d'innocence » de tout citoyen, et plus particulièrement d'un membre des forces de l'ordre. Une explication qui risque désormais, à Paris comme à Madrid, d'apparaître un peu courte !

THIERRY MALINIAK.

L'affaire des fausses factures de Nancy

Un ancien propriétaire de discothèque est placé en garde à vue

NANCY
de notre envoyée spéciale

Inculpé le 12 janvier dans l'affaire de fausses factures de Nancy et écroué, M. Michel Bouriez, directeur général du groupe des hypermarchés Cora et président de la chambre de commerce et d'industrie de Meurthe-et-Moselle, a été entendu, mercredi 3 février, par M. Gilbert Thiel, doyen des juges d'instruction, chargé du dossier.

Dans le même temps, non pas à Nancy mais sur la Côte-d'Azur, se produisait un autre événement lié à cette affaire : la mise en garde à vue, à Nice, de M. Jean-Marie Maire, quarante-cinq ans, ex-propriétaire du Majestic, une discothèque de Nancy (1). M. Maire devait être transféré à Nancy jeudi ou vendredi. C'est précisément un différend portant sur des travaux au Majestic (*le Monde* du 21 janvier 1988) qui est à l'origine de la découverte des fausses factures de Nancy, chiffrées, pour le moment, à 10 millions de francs.

Dès juin 1986, des perquisitions avaient, en effet, permis de saisir des documents comptables suspects chez M. Maire et chez M. André Gusaï, entrepreneur en maçonnerie à Toul. Celui-ci a été inculpé et écroué à la prison de Nancy, le 18 novembre 1987, ainsi que M. Richard Zanier, directeur de BG-Service, filiale de Cora, tandis que M. Pierre Vilmont, chef de travaux chez M. Gusaï, également inculpé, était laissé en liberté sous contrôle judiciaire.

Il serait reproché à M. Jean-Marie Maire, ancien dirigeant de Dommartin-Distribution (un centre Leclerc situé à Dommartin-lès-Toul), d'avoir fait payer par ce centre les travaux du Majestic, réglés à M. Gusaï. Des fausses factures saisies lors des perquisitions de juin 1986 témoigneraient de cet abus de biens sociaux. De plus, M. Maire, en proie alors à des difficultés de trésorerie, se serait livré à des manipulations bancaires illicites avec M. Gusaï : celui-ci aurait émis un chèque de 2 millions de francs au profit de M. Maire, et ce dernier aurait, quelques jours plus tard seulement, émis, à son tour, un chèque de 2 millions de francs en faveur de M. Gusaï. Ces opérations auraient transité par un compte bancaire de M. Gusaï.

DANIELLE ROUARD.

(1) Les nouveaux propriétaires de cette discothèque ne sont en aucune manière impliqués dans cette affaire.

Encore une marée noire

La Bretagne dans le goudron

BREST
de notre correspondant

Une pelle, un râteau et un seau : la panoplie du parfait travailleur de la marée noire est une fois de plus de sortie. C'est en cet équipage que s'activent les cent quarante hommes — pompiers bretons et renforts de l'unité d'instruction de la sécurité civile de Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir) — chargés de nettoyer le littoral du nord Finistère, souillé par le brut du pétrolier italien *Amazzone*. Plusieurs, parmi eux, sont des vétérans qui ont « fait » le *Torrey-Canon*, l'*Olympic Bravery*, l'*Amoco-Cadiz* ou le *Tanio*.

On appelle les rejets « *bouses de vache* », « *mottes de beurre* » ou « *crottes de chien* », selon les termes du colonel Celzard, chef de la protection civile du Finistère. « *C'est en tout cas drôlement dégueulasse,* dit un élu de la côte. *Et, encore une fois, on trinque.* » Cette marée noire n'a certes rien à voir avec le cloaque de l'*Amoco-Cadiz* en 1978, mais la côte est une nouvelle fois bien touchée. La mer rejette petit à petit des paquets de goudron visqueux et, parfois, un guillemot ou un fou de Bassan mazouté, que les militants de la SEPNB (Société d'étude pour la protection de la nature en Bretagne) conduisent au centre de soins de Pleumeur-Bodou (Côtes-du-Nord).

Devant ce spectacle, la population est partagée entre la révolte et la résignation. Naguère très actif, le bénévolat s'est émoussé. Après le jugement de Chicago sur l'*Amoco-Cadiz*, les Bretons s'estiment floués. « *On a travaillé pour le roi de Prusse en 1978* », constate le maire de Lanildut. Et son premier adjoint renchérit : « *Je ne mettrai plus jamais les pieds là-dedans* », affirme-t-il en regardant l'entrée de l'aber.

Il faudra bien pourtant nettoyer les plages avant la saison touristique. Mais l'Etat va s'en charger en partie, comme l'a assuré le préfet du Finistère, M. Bernard Grasset. Reste l'action juridique. Le succès des Britanniques auprès du Fonds d'indemnisation est tout chaud dans les mémoires. Une expertise va être diligentée et transmise au FIPOL (Fonds d'intervention sur les pollutions marines) par les municipalités, qui envisagent de mettre au point un mode d'emploi de la lutte anti-pollution à l'usage des communes.

D'autre part, le substitut de la dixième section économique du parquet de Paris, M. Alain Blanchot, a ouvert, le 3 février, une information contre X. L'infraction a, en effet, été commise en dehors des eaux territoriales, mais à l'intérieur de la zone économique des deux cents milles. L'instruction du dossier a été confiée au juge Jacques Clavière-Schiele.

GABRIEL SIMON.

Cinq jours d'isolement à Orly

Trois Cap-Verdiens contre M. Pasqua

Eusebio, Raoul, José et Cipriano, venus passer la fin de l'année dans leurs familles en France, ont tristement fêté le Nouvel An dans la salle de transit de l'aéroport d'Orly-Sud, en compagnie de quelques fonctionnaires zélés de la police de l'air et des frontières (PAF).

Arrivés dans la matinée du 27 décembre, ces quatre ressortissants du Cap-Vert (archipel à l'ouest du Sénégal), interceptés à leur descente d'avion, ont été embarqués de force le 1er janvier 1988 sur un vol Paris-Dakar à l'issue de cinq jours d'attente et d'isolement dans un couloir de la zone internationale d'Orly.

Cinq de leurs compagnons de vol ont été un peu moins mal lotis. Retenus, eux aussi, dans les locaux de la PAF, ils seront autorisés à franchir le poste frontière. Trois jours et demi après leur arrivée...

Parqués dans l'aérogare, tous ont attendu la décison des autorités françaises, assis sur les banquettes du hall, sans draps, sans couvertures et sans nourriture décente. Impossible de prévenir leurs familles de ce retard inattendu, car il leur était interdit de téléphoner. Il faudra attendre que le mari d'une des passagères vienne se renseigner avec insistance auprès des autorités pour que la mésaventure des Cap-Verdiens soit connue.

Deux avocats tentent alors d'entrer en contact avec eux. Peine perdue. Les coups de téléphone répétés au ministère de l'intérieur, les télex et demandes d'explications restent sans réponse. La Place Beauvau refuse obstinément de les laisser rencontrer leurs clients.

Alerté, le consul du Cap-Vert en France, M. Severino Soares Almeida, essaie, lui aussi, de voir ses compatriotes. En vain. Le commissaire de la PAF de l'aéroport d'Orly-Sud lui oppose un refus. Sans autre explication. L'interdiction est pourtant levée le 30 décembre à 21 h, après d'insistantes démarches auprès du ministère de l'intérieur. Les avocats, eux, doivent rester à l'entrée.

Le soir même, cinq des passagers sont libérés. Et deux jours plus tard, en se rendant à l'aérogare, le consul et les avocats apprennent que les quatre Cap-Verdiens encore retenus ont été transférés à l'aéroport de Roissy. Ils s'envoleront à 15 h 35, le 1er janvier, vers Dakar, sans avoir jamais pu consulter leurs avocats. « *Il s'agit d'une séquestration* », concluent Mes Chantal Hounkpatin et Gérard Tcholakian, qui assignent alors, en référé, le ministre de l'intérieur. La première chambre civile du tribunal de Paris, présidée par Mme Huguette Foyer Le Costil a examiné l'affaire, mercredi 3 février.

Pourquoi avoir refusé le droit d'entrer sur le territoire français à ces ressortissants cap-verdiens ? Visas, certificats d'hébergement, sommes d'argent nécessaires au séjour, billets aller-retour pour le Cap-Vert, tout était pourtant en ordre. Mais les fonctionnaires de la PAF, intrigués disent-ils par le comportement de « *chef de bande* » d'un des passagers, exigent un « *contrôle de routine* ». Pourquoi le prolonger si longtemps ? Les avocats ne l'apprendront que le 31 décembre, soit quatre jours après l'arrivée de leurs clients à Paris : le ministère de l'intérieur leur fait alors savoir que ce refus d'entrer est justifié par « *l'insuffisance des ressources et des garanties de rapatriement* ».

Les Cap-Verdiens disposaient pourtant tous d'un billet de retour. Et les familles ont immédiatement offert de compléter si nécessaire les sommes exigées. Le consul du Cap-Vert lui-même se porte caution dans un télex daté du 31 décembre. Dans ce même courrier et en vertu de l'article V de l'ordonnance du 10 novembre 1945, il demande un sursis d'« *un jour franc* » à cette mesure de refus d'entrer. Ce délai prévu par les textes s'impose de manière indiscutable. Il est pourtant ignoré. « *Le télex n'est jamais arrivé place Beauvau* », plaide, candide, Me Jean-Yves Cavallini pour le ministère de l'intérieur. Ce dernier ignorerait-il les règles diplomatiques ?

Selon l'usage, en effet, le consul, qui ne peut s'adresser directement place Beauvau, a fait parvenir sa demande au quai d'Orsay, qui affirme l'avoir reçue et transmise.

Mais surtout, quelle était la situation juridique des ressortissants cap-verdiens ? « *Aucun texte n'autorise cette séquestration prolongée sans aucun contact avec les avocats dans les locaux de la police de l'air et des frontières,* plaide Me Didier Liger, avocat du Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés. *Il fallait que la police prenne un arrêté préfectoral de rétention. Au bout de vingt-quatre heures, les intéressés auraient dû être présentés au tribunal de grande instance de Créteil qui pouvait, seul, prolonger cette situation.* »

Impassible, Me Jean-Yves Cavallini répond que l'enquête « *minutieuse et personnalisée* » effectuée par la Place Beauvau exigeait de tels délais. « *C'était les fêtes de Noël,* ajoute-t-il un peu ironique. *Le ministère ne fonctionnait pas à plein.* »

Mais comment fixer une limite à ces délais ? Et si le ministère de l'intérieur avait jugé nécessaire de poursuivre l'enquête quelques jours, voire quelques semaines supplémentaires ? « *Le délai a été aussi bref que possible,* se contente de répondre Me Jean-Yves Cavallini. « *Il s'agit,* poursuit-il embarrassé, *d'un délai minimum pour une décision fondée et personnalisée.* »

L'essentiel de l'argumentation du ministère de l'intérieur sera ailleurs : s'il admet que les avocats n'ont pu voir leurs clients, il conteste la voie procédurale choisie par les défenseurs des ressortissants cap-verdiens. En l'absence de « *voie de fait* », « *cette affaire,* affirme-t-il, *ne relève pas de la compétence du juge des référés* ». Argument également retenu par le substitut du procureur de la République, M. Jean-Michel Bruntz.

Le jugement, mis en délibéré, sera rendu mardi 9 février.

ANNE CHEMIN.

Au tribunal de Paris

« Petit scénario de province » contre Prix Goncourt

Faut-il saisir tous les exemplaires de l'ouvrage *la Nuit sacrée*, de Tahar Ben Jelloun, couronné par le jury du Goncourt le 16 novembre 1987 ? Posée aussi brutalement, la question paraît incongrue, mais le droit a ses exigences et la première chambre du tribunal civil de Paris, présidée par Mme Huguette Le Foyer du Costil, se prononcera le 2 mars.

Les poursuites ont été engagées par Mme Myrtille Büttner qui accuse le romancier de s'être inspiré de son propre scénario pour écrire *la Nuit sacrée*. A l'audience du 3 février, son conseil, Me Brigitte Miletto, du barreau d'Aix-en-Provence, a souligné les nombreuses ressemblances entre les deux œuvres. La trame du livre, le cadre de l'histoire, les personnages seraient identiques jusque dans certains détails. Ainsi, les deux textes sont consacrés aux rapports entre une jeune fille et un aveugle, et l'avocate a soupçonné l'écrivain d'avoir terminé son livre avec l'aide du scénario. Pour démontrer l'antériorité des écrits de sa cliente, Me Milleto a affirmé, preuves à l'appui, que le scénario avait été déposé le 4 novembre 1986 à la Société des auteurs compositeurs dramatiques et pourrait avoir été lu par M. Ben Jelloun lorsqu'il fut soumis au jury du Concours des scénaristes du pourtour de la Méditerranée, en septembre 1986.

Sans plaider le plagiat, l'avocate a soutenu que les ressemblances constatées empêchaient sa cliente de faire produire son film car, si l'écrivain envisageait de céder ses droits cinématographiques, le « *petit scénario de province* » n'aurait aucune chance face au « *gros Goncourt parisien* ». Afin de ne pas être dépossédée de ses droits, l'avocate a demandé aux juges d'ordonner la saisie du livre et de lui attribuer 250 000 F de provision en attendant qu'un expert évalue le préjudice subi.

Les défenseurs de M. Ben Jelloun et des éditions du Seuil, Mes Henri Noguères et Dominique de Leusse, n'ont pas contesté les similitudes. Tout en notant qu'il s'agissait de ressemblances portant sur des thèmes ancestraux, les avocats ont relevé que la plupart d'entre elles ressortaient du domaine des idées générales, dont personne ne peut se déclarer propriétaire. « *La méthode est intellectuellement malhonnête* », a insisté Me de Leusse, en s'élevant contre les citations « *tronquées ou déformées* » produites contre M. Ben Jelloun, alors que Me Noguères s'insurgeait contre une pratique qui consiste à « *exploiter les ressemblances en évitant les différences* ». En fait, l'avocat a trouvé des concordances troublantes. Mais elles sont entre *l'Enfant des sables*, publié en septembre 1985, et ce scénario déposé en 1986. « *On y retrouve les thèmes essentiels : les bains maures, la purification par le feu, etc.* », glisse l'avocat en livrant une étude comparative aux juges.

Enfin, pour les avocats de M. Ben Jelloun, la démarche de Mme Büttner ne serait pas purement littéraire. En rappelant qu'elle avait pris contact avec les éditions du Seuil pour trouver « *une solution amiable* », Me Noguères a soupçonné la scénariste d'avoir tenté d'obtenir les droits cinématographiques, laissant « la librairie » à l'écrivain. Dénonçant « *des pressions pour obtenir une transaction* », Me de Leusse a estimé qu'il n'y avait aucun préjudice puisque Mme Büttner n'apportait pas la preuve qu'elle a cédé les droits de son scénario à une quelconque maison de production. En conséquence, les avocats ont demandé le franc symbolique de dommages et intérêts pour sanctionner « *un esprit judiciaire condamnable* ».

MAURICE PEYROT.

CATASTROPHES

Glissement de terrain au Pérou

Trente personnes au moins ont trouvé la mort, et soixante-dix autres sont portées disparues, au Pérou, à la suite d'un glissement de terrain qui a ravagé, mardi 2 février, la province de Huanuco. Cette catastrophe, provoquée par les pluies torrentielles qui tombent sur la région depuis dimanche, s'est traduite par une avalanche de boue et de rochers qui a balayé des champs et emporté près de 1 kilomètre de route dans une région forestière située à quelque 400 kilomètres au nord-ouest de la capitale. (*Reuter.*)

SPORTS

CYCLISME : les Six Jours de Paris

Bercy sans Longo

Les organisateurs du Palais omnisports de Bercy qui tentent de faire revivre les Six Jours de Paris — nous disons revivre et non pas vivoter — se heurtent à bien des problèmes. Leur principale difficulté consiste à réconcilier le public de la capitale avec un événement oublié et dont les nostalgiques du vieux Vel d'Hiv ont perdu le goût. La démolition de ce conservatoire de la bicyclette en 1958 avait décimé l'effectif de la piste et près de trente années sans vélodrome n'ont pas permis de le reconstituer.

Il n'est donc pas question, du moins dans l'immédiat de revenir à une formule qui faisait vibrer nos grands-pères. Autrefois, les Six Jours représentaient une formidable épreuve d'endurance, à l'image du Tour de france. Elle attirait le Tout-Paris qui venait souper à la pelouse et les populaires qui saucissonnaient dans les gradins. C'était l'époque de Wambst, de Lacquehay, de Leducq, de Charles Pélissier et de Paul Broccardo qui nous a quittés récemment.

Une page semble définitivement tournée. La disparition des grandes équipes d'américaines a placé les organisateurs dans l'obligation d'humaniser une compétition impitoyable et de créer une atmosphère ni trop ringarde ni trop déconcertante pour les initiés, de plus en plus rares il est vrai.

Le sport intégral a fait place au sport-spectacle et les Six Jours cyclistes se sont métamorphosés en six journées ou plus exactement en six soirées de cyclisme. Nuance.

Cette année, les Six Jours de Paris se voulaient dynamiques, attrayants et diversifiés. C'est pourquoi, aux côtés des spécialistes que sont Francesco Moser ou Bernard Vallet, le manager Daniel Dousset chargé de former le plateau a invité des athlètes, généralement étrangers, à ce genre de manifestation tel que le jeune Soviétique Ekimow, un phénomène de la poursuite. Et surtout, il a appelé les femmes à la rescousse, les Six Jours réservés aux dames constituant une première parisienne. Jeannie Longo, qui a reçu en 1987 le titre du meilleur sportif de l'année, devait être la vedette de ce show vélocipédique. L'affiche étant construite autour de son nom.

Malheureusement, à la suite des sanctions sévères, demandées contre elle par l'Union cycliste internationale, la championne du monde, en pleine déprime, a déclaré forfait et son absence pénalise lourdement le spectacle. Son intérêt s'en ressentira, c'est certain, dans la mesure où Jeannie Longo est, qu'on le veuille ou non, la star numéro un du cyclisme français. En outre, même si les Six Jours ne sont plus ce qu'ils étaient, le spectateur qui paie sa place réclame de l'authentique. Avec Jeannie Longo, l'authenticité était garantie. La recette également. En émergeant de leur sommeil, les dirigeants de l'UCI ont décidément joué un bien mauvais tour aux promoteurs de ces Six Jours.

JACQUES AUGENDRE.

FAITS DIVERS

● **Le meurtrier du policier toulonnais toujours en fuite.** — Le meurtrier du policier de Toulon, auteur en Suisse de deux prises d'otages, d'une fusillade avec les policiers et d'une agression contre un pompiste, était toujours en fuite jeudi 4 février.

Un suspect arrêté, mardi à Zurich, a été innocenté : les témoins qui lui ont été confrontés ont été formels : Andreas Kolb n'est pas l'homme recherché par les polices suisse et française (*le Monde* du 4 février).

On ne s'explique pas, pour l'instant, l'erreur d'identification qui a amené les policiers suisses à appréhender Andreas Kolb, vingt-quatre ans, déserteur de la Légion étrangère. Selon des rumeurs dont la presse suisse se fait l'écho, le meurtrier de Toulon se serait servi de documents appartenant à Kolb ainsi que d'un pseudonyme que celui-ci utilisait à la légion étrangère.

Pour retrouver la trace du tueur de Toulon, les policiers suisses disposent d'un nouvel élément : après avoir séquestré quatre personnes dans un appartement à Lyss, près de Berne, samedi soir, le fuyard aurait été pris à proximité en auto-stop et conduit dans le quartier de l'hôpital de l'Ile à Berne.

hamfort 1988

LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Angélique ou l'enchantement

Robbe et Grillet

مكتبة الأصل

هكذا من الأصل

Encore une marée n...

La Bretagne dans le goudron

ASTROPHES

Glissement de terrain au P...

RTS

CYCLISME...

Bercy sans Longo

TS DIVERS

Le Monde DES LIVRES

Chamfort : l'homme des paradoxes.

Chamfort 1988

Claude Arnaud fait revivre ce moraliste du XVIIIe siècle qui semble avoir écrit la semaine dernière.

VOICI l'auteur le plus actuel, car, selon l'avis de son récent biographe et de beaucoup d'autres, c'est le meilleur détracteur de *la « civilisation du faux »*. Il fait le métier de démasquer, et l'on devine qu'il a de l'ouvrage lorsqu'on mesure la fortune que connaissent l'art de se travestir et *« la mise en scène de soi »*. Notre homme a pris le temps d'être averti, car c'est un *« sauvage »* qui ne cesse d'observer la société. Personne, sans doute, n'a mieux réfléchi sur les mœurs et les comportements politiques. Il faut le consulter si l'on désire en savoir davantage sur le charlatanisme qui résulte nécessairement des compétitions électorales. Lisant l'œuvre salubre de ce penseur, Jean Cocteau disait : *« Tout a l'air écrit la veille. »* Pourtant, vous ne le rencontrerez dans aucun des lieux où les gens viennent se montrer. Il a disparu depuis belle lurette : depuis le 13 avril 1794... Il s'agit, en effet, de Nicolas Chamfort, sur lequel Claude Arnaud publie un livre aussi complet que passionnant. Nous avons de la chance avec le dix-huitième siècle. Après la biographie de Mme du Deffand par Benedetta Craveri (1), voici encore un portrait de cette époque tellement séduisante, qui était *« partagée*, selon Claude Arnaud, *entre le désir et la peur de la profondeur »*.

Chamfort naît en 1740, à Clermont-Ferrand. Voltaire s'approche de la cinquantaine (2), et Rousseau n'est pas éloigné de ses trente ans. Mirabeau et Talleyrand ne verront le jour qu'en 1749 et 1754. Chamfort entretiendra des relations avec tout le monde, sauf (peut-être) avec Bernis, le futur cardinal, qui porte sa jeunesse, en 1740, comme le laissez-passer de toutes les ambitions (3). Quant à Vauvenargues, il va mourir sept ans plus tard. Chamfort et lui n'auront pas même le temps de s'adresser un salut. Un moraliste ouvre le siècle. Un autre va le fermer.

Le mystère de naître

Pour ressusciter son personnage, Claude Arnaud s'est dérobé à la querelle théorique où s'enferment les biophobes et les biophiles, les premiers assurant que la vie n'explique pas l'œuvre, et les seconds disant le contraire. Dans le cas de Chamfort, l'écrit régente le vécu autant qu'il s'en inspire. Allez savoir ensuite qui mène le jeu ! La cause et la conséquence, le coupable et la victime s'entremêlent trop souvent... Le livre majeur de Chamfort – ses maximes, ses anecdotes, ses caractères – resta ignoré de ses contemporains. Ils ne connaissent que sa conversation. Nous-mêmes, nous avons lu ses maximes en méconnaissant sa vie. Dès lors, on se félicite que Claude Arnaud la tire de l'obscurité, nous faisant découvrir intimement cet homme qui collectionnait tous les paradoxes : misanthrope et mondain, pessimiste et révolutionnaire, aristocrate et républicain, séducteur et rigoriste.

C'est un mystère de naître. Mais, quand on doute de ses origines, de ses parents, c'est un double secret que l'on porte. Lorsqu'elles s'avèrent trop romanesques, les circonstances de la naissance ne peuvent être que cruelles. Jusqu'à l'âge de sept ans, Chamfort se croyait le fils d'une épicière de Clermont-Ferrand. Par une indiscrétion de sa mère adoptive, le jeune garçon apprend qu'il est en vérité l'enfant illégitime d'un chanoine et d'une aristocrate, Jacqueline de Vinzelles.

FRANÇOIS BOTT.

(Lire la suite page 16.)

(1) Benedetta Craveri : *Madame du Deffand et son monde*. Le Seuil. Voir « Le Monde des livres » du 16 janvier 1987.

(2) Le tome XII de la *Correspondance* de Voltaire (janvier 1775-juin 1777) vient de paraître dans « La Pléiade », 1 362 p.).

(3) La collection « Les Cahiers rouges » reprend *Eloge du cardinal de Bernis*, le petit chef-d'œuvre de Roger Vailland (Grasset, 130 p., 32 F).

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Angélique ou l'enchantement

Robbe et Grillet

IL y a deux Robbe-Grillet. Mettons qu'il y a Robbe, et puis Grillet. Robbe a écrit une douzaine de romans, dont *les Gommes, le Voyeur, la Jalousie, Dans le labyrinthe*... Ces romans ont été qualifiés de « nouveaux », ou d'« objecteux », parce que les objets inanimés y avaient enfin une âme, celle, jugée caduque, du personnage à l'ancienne mode. Robbe a également tourné cinq, six films aux intrigues dures à suivre, avec des jeunes femmes enchaînées à des barreaux de lit, je résume.

Grillet, lui, regardait œuvrer l'artiste du coin de l'œil, en riant sous barbe. Bouquins et films de Robbe dans sa valise, il s'est fait leur théoricien et leur commis voyageur auprès des universités du monde entier, américaines notamment.

Voici réunis le romancier Robbe et l'essayiste-conférencier Grillet, pour la deuxième fois. *Angélique ou l'enchantement* fait suite à l'espèce d'autobiographie imaginaire et réflexive inaugurée par *le Miroir qui revient* (1985), et que devrait clore un jour, annoncée « à paraître », *la Mort de Corinthe*.

LE mot *« autobiographie »* s'applique mal. Ce n'est pas le genre de Robbe, ni celui de Grillet, de raconter à plat leurs chutes de vélo et les bibis de tantine. Il s'agit d'évoquer les fantasmes et les concepts dont l'œuvre est sortie, de les « monter », tel un film.

Parmi les fantasmes, dont les rapports avec le vécu n'ont guère d'importance, revient l'énigmatique Henri de Corinthe, moitié camarade de guerre du père de l'auteur, moitié figure de légende bretonne et germanique. Robbe n'a de cesse de brouiller les pistes biographiques aussitôt qu'ouvertes. Corinthe a-t-il assisté au séminaire de Kojève sur Hegel, rue d'Ulm, en compagnie de Bataille, Breton, Sartre et Lacan, avant-guerre ? Qu'en est-il de son manuscrit, soigneusement égaré, sur une critique libertaire du socialisme en art ? Comment croire qu'il sauva le père en l'évacuant du front sur son cheval ?

Cette histoire de mort frôlée, on dirait moins un récit de guerre qu'un vieux conte du Finistère. Le blessé voit venir un homme portant une faux aiguisée des deux côtés. Un tombereau fantôme hante le champ de bataille. On le reverra passer souvent dans le livre, dont il est peut-être le principal acteur. Ses moyeux craquent, ses roues cerclées grincent. C'est un de ces charrois hauts sur pattes comme en utilisaient, à basse mer, les goémoniers d'autrefois. On y verrait bien, juchée, une jeune fille aux linges trop fins pour voiler les aréoles rose brun et quelque filet de sang...

Nous y voilà ! De la jeune fille translucide style David Hamilton et portant *les marques fraîches de sévices inexpliqués* : ce pourrait être le blason intime de Robbe. Grillet ne l'ignore pas. Il est le premier à nous rappeler les livres et films où nous avons déjà vu la scène.

Cette fois, il va plus loin. Il nous explique d'où leur sont venus, à tous deux, ces fantasmes gentiment sadiques. D'un mélange, comme souvent : des gravures datant du lycée et représentant des supplices turcs au dix-septième siècle, un manuel d'histoire où la reine Brunehaut était traînée par des chevaux, un Boccace illustré, des photos d'atrocités prêtées aux républicains espagnols, des clichés de filles nues dans le camp naturiste allemand où enseignait la mère de l'auteur, des scènes dont Corinthe aurait été témoin, naguère, en Uruguay... Car la noble Corinthe n'est pas seulement un hobereau breton rompu à recevoir des signes codés de l'au-delà ; c'est un beau capitaine capable d'emporter sur sa selle des jeunes femmes blêmes et ensanglantées.

C'EST lui qui tient le rôle-clé dans la scène-fantasme qui fournit le titre sadien du livre, et qui aurait donné le branle, c'est le mot ! à toutes les scènes similaires dont l'œuvre s'ornera. Pendant l'Occupation, Corinthe emmène à l'Opéra de Paris, pour voir un ballet de Lifar, une certaine Angelica von Salomon, nièce mineure d'un noble officier uhlan de ses relations. Malgré ses origines juives – elle n'a rien à voir avec Ernst, l'auteur des *Réprouvés*, – la jeune fille est auxiliaire de la Wehrmacht, « souris grise » comme on disait. A l'entracte, Robbe et Grillet, de la galerie, ont vu Angelica s'évanouir dans des bruits de verre cassé, un pied de coupe de champagne à la main, tandis que glissait sa chaussure à talon pointu et pailleté de bleu. Ces bris de verre et ce soulier reviendront avec la même insistance emblématique que le lourd tombereau à roues cerclées de fer...

Vision imaginaire ou « gravée » dans la mémoire ? Les deux, est-il dit, sans que la preuve avancée – Bataille, de son vivant, aurait été fait témoin de l'anecdote – constitue la moindre garantie. Que les accessoires reparaissent comme un leitmotiv dans livres et films ne prouve rien non plus, sinon les entêtements de l'imaginaire sensuel.

L'ANGELICA de l'Opéra mourra sur le front de Normandie, peut-être déguisée en soldat. Mais une autre fillette du même nom, celle du *Voyeur*, a, elle aussi, « existé » auparavant. C'était la fille du château voisin des Robbe-Grillet, près de Brest. Elle aimait jouer à la martyre chrétienne avec les ustensiles d'une grange. Elle accusait le petit Alain de l'avoir déflorée, et le menaçait d'impuissance. Elle s'est jetée d'une falaise, d'où l'a remontée, devinez ! l'éternel tombereau de légende...

Grillet entend déjà la double exclamation parfaitement contradictoire qui salue ordinairement les fantasmes, maintenant bien connus, de Robbe : *« Pouh, quelle banalité ! »* et *« Fichtre, quelle complication ! »* Et d'épiloguer, d'argumenter en réplique. Robbe n'est pas le seul écrivain doué d'obsessions : a-t-on oublié le goût de Dostoïevski pour les viols de petites filles, ou celui de Michelet pour les tortures de sorcières ?

(Lire la suite page 15.)

Un couple suspect

Un essai de Marie-Françoise Hans sur* Les femmes et l'argent. *Histoire d'un rapport ambigu.

FEMME dépensière, panier percé, ignorant la valeur de l'argent, et la peine des hommes qui le gagnent... les clichés ont la vie dure. La réalité, elle, montre aussi, de siècle en siècle, les femmes assurant la bonne marche du foyer, faisant des prodiges pour boucler les fins de mois et « joindre les deux bouts ». Alors, en ouvrant le livre de Marie-Françoise Hans, on se demande bien comment elle va naviguer à travers ce qu'elle appelle elle-même *« les embrouillaminis »* des femmes et de l'argent, avec, comme elle le dit, *« une histoire en dents de scie »* : les aléas et les avatars d'une conquête, des matrones romaines aux financières et banquières du vingtième siècle, en passant par les riches veuves, les célibataires « qui en veulent » et celles qui font « le plus vieux métier du monde ».

Habilement, Marie-Françoise Hans a su mêler le rappel historique et l'enquête pour faire de ce livre, *les Femmes et l'argent*, un essai alerte, dans un style volontiers familier, qui pourra déplaire à certains. Ce n'est pourtant pas, de la part de l'auteur, une paresse, mais la volonté d'« embarquer » le lecteur, sur le ton de la conversation, dans une aventure, tantôt tragique, tantôt burlesque, avec ses méandres, ses silences, ses coups de force : le « jeu » de la vie et de l'argent, qui agite femmes – et hommes – depuis... toujours.

Elles sont toutes au rendez-vous, travailleuses et femmes oisives, silhouettes sorties de romans – la Gervaise et la Nana de Zola, la Dame aux camélias, la Scarlett d'*Autant en emporte le vent* – ou femmes actuelles se racontant sans détour : Marie-José Laroche et le centre de thalassothérapie de Quiberon, Rosette Mett, PDG de Torrente, Sylvie Girardet, première femme agent de change en France, et d'autres, anonymes, « battantes », « tâtonnantes », voire incohérentes, dans leur relation à l'argent. *« On s'achète un chemisier en soie à 1 000 F et on choisit le papier hygiénique le moins cher de tout le supermarché »*, écrit Marie-Françoise Hans. On s'offre le meilleur saumon fumé et l'on passe cinq minutes à hésiter entre deux barils de lessive, dont l'un coûte 40 francs et l'autre 43...

Pour qui est née après la dernière guerre et a eu la chance d'avoir une mère persuadée qu'il *« fallait avoir un métier pour ne pas dépendre d'un homme »*, certains témoignages seront plus que surprenants. Lucia, épouse d'Oscar, un grand banquier brésilien, accepte ainsi de rendre quotidiennement des comptes pour les dépenses du ménage, l'éducation des enfants, etc. Pour ses besoins personnels – vêtements, coiffeur, soins de beauté, etc. –, le « maître de maison » lui alloue généreusement l'équivalent de 2 000 F par mois... A vous dégoûter des maris riches, non ?

La vieille idée de l'argent « sale »

A l'opposé de ces comportements de soumission, des jeunes – de sept à vingt ans – parlent sans retenue de leur désir d'argent, de l'énergie qu'ils veulent consacrer à « en faire ». On ne peut se défendre d'un certain malaise, signe qu'on n'en a pas fini avec la vieille idée de l'argent « sale », inculquée patiemment par des générations de parents, catholiques de préférence.

Les rapports des femmes et de l'argent demeurent donc infiniment plus complexes que ne le laissent entendre celles qui prétendent avoir *« résolu la question »*, et Marie-Françoise Hans le montre très bien.

Mais elle ne moralise pas. Elle ne fait que tendre aux femmes – et aux hommes, évidemment – un miroir dans lequel ils feraient bien, tous, de se regarder avant de continuer à parler d'argent, à tort et à travers.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ LES FEMMES ET L'ARGENT, *Histoire d'une conquête*, de Marie-Françoise Hans, Grasset, 350 p., 110 F.

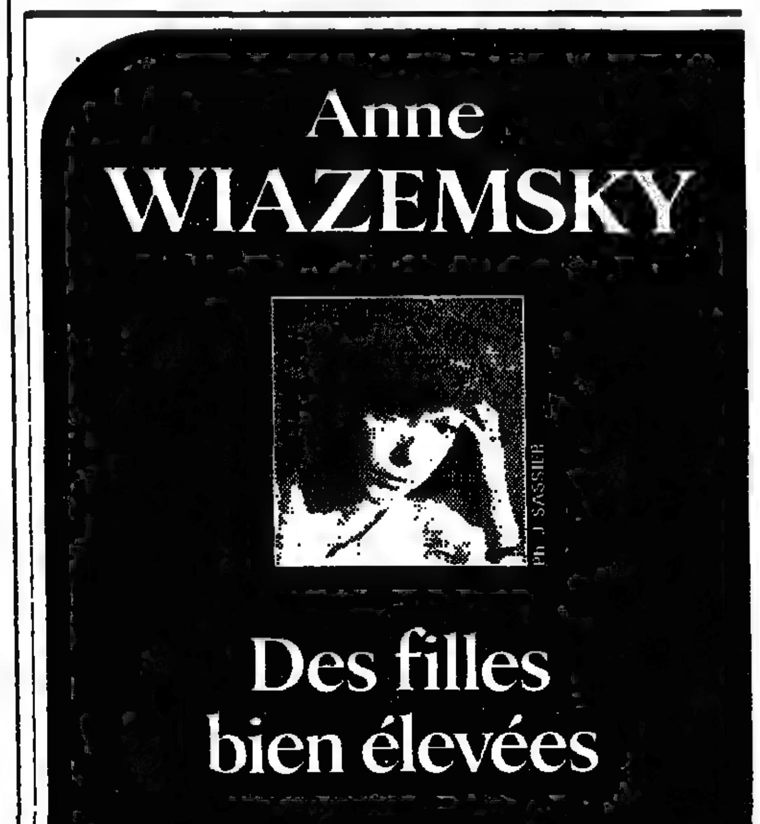

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

● DERNIÈRES LIVRAISONS

BIOGRAPHIE

● YVONNE BELLANGER : *Montaigne. Une fête pour l'esprit.* — *« Ce livre a été écrit pour dire le plaisir extraordinaire que m'a toujours procuré la lecture de Montaigne. C'est tout ».* C'est donc une approche tout à fait personnelle de l'auteur des *Essais* qui est ici proposée, une tentative d'explication de l'œuvre à travers l'analyse du passage de l'homme dans son siècle. (Balland, 395 p., 149 F).

CIVILISATIONS

● VADIME ET DANIELLE ELISSEEFF : *la Civilisation de la Chine classique.* — Edité pour la première fois en 1979 chez Arthaud, cet ouvrage offre une synthèse vivante et détaillée des trois périodes dynastiques fondatrices de la civilisation chinoise, jusqu'à la grande invasion mongole de la fin du douzième siècle. La bibliographie et l'index documentaire ont été remis à jour. (Arthaud, collection « Les grandes civilisations », 504 p., 85 F.) Dans cette collection, par les mêmes auteurs, *la Civilisation japonaise*, et *la Civilisation de l'Egypte pharaonique*, de François Daumas (88 F et 80 F).

HISTOIRE

● BERNARD LUGAN : *Huguenots et Français. Ils ont fait l'Afrique du Sud.* — Le récit de l'aventure de deux cents huguenots réfugiés en Afrique du Sud à partir de la fin du dix-septième siècle. B. Lugan, universitaire spécialiste de l'Afrique et journaliste à *Valeurs actuelles*, relate les étapes de l'implantation de ces premiers Afrikaners et leur engagement aux côtés des Boers. (La Table Ronde, 296 p., 120 F).

● SERGE GRUZINSKI : *la Colonisation de l'imaginaire ; Sociétés indigènes et occidentalisation dans le Mexique espagnol. XVIe-XVIIIe siècle.* — Etude du processus d'occidentalisation de la culture indienne du Mexique, cet essai aborde plus particulièrement les modes de transfert du patrimoine oral et artistique des indigènes. Il expose les mécanismes d'une réintégration progressive de l'imaginaire indien, qui a subi les effets de la colonisation espagnole. (Gallimard, 375 p., 160 F).

ETHNOLOGIE

● OUVRAGE COLLECTIF : *Barbères, une identité en construction.* — Par une pléiade de spécialistes maghrébins et européens, les problèmes parfois graves (en Algérie notamment) posés hier et aujourd'hui par l'expression autochtone non arabe au Maghreb. (Numéro spécial de *la Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, Edisud, La Calade, 13100 Aix-en-Provence, 160 p., France et Maghreb : 65 F franco).

LETTRES ÉTRANGÈRES

● JOYCE CAROL OATES : *Marya.* — L'histoire de Marya est le récit des cauchemars de l'enfance que l'expérience de l'écriture viendra exorciser. Au sein de l'abondante production littéraire de la célèbre romancière américaine, ce texte revêt un caractère particulier puisqu'il est essentiellement composé d'éléments autobiographiques. Traduit de l'anglais par Anne Rabinovitch. (Stock, 334 p., 118 F).

● ABDESSELAM EL-UJAYLI : *les Lanternes de Séville.* — D'un auteur arabe contemporain, fils des confins oubliés syro-irako-turcs, et pour la première fois traduit en français, huit nouvelles « orientales » et « occidentales », dont celle qui a donné son titre à l'ouvrage et qui met en scène un Arabe nostalgique, à la recherche de ses ancêtres en Andalousie. Traduit de l'arabe par France Douvier, avec le concours de l'Institut du monde arabe. (Coll. « Lettres arabes », Lattès, 235 p., 89 F).

MÉMOIRES ET SOUVENIRS

● EUGÈNE IONESCO : *la Quête intermittents.* — *« Chaque jour, je me dis avec frayeur, c'est peut-être le dernier ? »* Quelque vingt ans après *le Journal en miettes*, le créateur du « théâtre de l'absurde » livre, dans ces fragments de son journal intime, ses angoisses et ses obsessions. L'idée omniprésente de la mort et les interrogations sur son travail d'écrivain occupent ces pages où percent souvent la dérision et le désespoir. (Gallimard, 169 p., 75 F).

ROMAN

● FRANÇOIS MASPERO : *le Figuier.* — François Maspero donne ici la suite de son autobiographie transposée, commencée avec *le Sourire du chat* (Seuil, 1984). De 1957 à 1967, entre la guerre d'Algérie et les luttes menées en Amérique centrale, ce livre relate ses activités de libraire, d'éditeur, et témoigne de ses engagements. (Seuil, 380 p., 99 F).

POÉSIE

● *Anthologie de la poésie macédonienne.* — *« Le chant macédonien est prière, miroir et soupir de notre âme »*, écrivait Koco Racin, l'un des fondateurs de la nouvelle poésie macédonienne, rejoignant ainsi en esprit les fondements religieux que les saints Cyrille et Méthode avaient donnés à la littérature de son pays. Préparée par Jacques Gaucheron et Milan Djurcinov, cette anthologie est consacrée à la poésie écrite après 1945 et la reconnaissance par la Yougoslavie de l'autonomie culturelle de la Macédoine. (Messidor, 188 p., 90 F).

DOCUMENT

Le blues de Big Bill Broonzy

« Comment pourrais-je jamais vous expliquer ou justifier ma négligence pour avoir tant tardé à lire Big Bill Blues ? *[...] Quoi qu'il en soit, j'ai commencé la lecture du livre il y a quelques jours à peine — et cela m'a immédiatement captivé. C'est tellement simple, sincère, si vrai, animé par tant de bienveillance à l'égard des hommes, des femmes et de la vie même. »* On a envie de contresigner ces lignes qu'Henry Miller envoya, en 1956, à Yannick Bruynoghe, après avoir lu l'ouvrage que celui-ci avait composé à partir des textes écrits par Big Bill Broonzy sur sa vie de chanteur de blues. Le livre en effet est authentique, il sonne aussi juste, âpre, serein que les plus beaux blues de Big Bill, et il se lit comme le roman même du blues, c'est-à-dire comme sa vérité.

Magnifiquement réédité, avec une discographie complète due à Léon Diercks, ce livre est indispensable non seulement au musicologue, à l'amateur, mais à quiconque veut un regard fraternel sur la face noire de l'Amérique.

MICHEL CONTAT.

★ **BIG BILL BLUES, de William Lee Conley Broonzy et Yannick Bruynoghe, éditions Ludd, 204 p., plus index et discographie, distr. Distique, 95 F.**

ESSAI

De l'exclusion des chrétiens par les juifs

Sous ce titre, *Exclusion et tolérance*, et de la part de Jacob Katz, on s'attendait à ce que nous soit relatée l'histoire de l'exclusion des juifs par les chrétiens. Or c'est d'un autre livre qu'il s'agit là, courageux, puisque c'est de l'exclusion des chrétiens *par* les juifs, entre le Moyen Age et la fin du dix-huitième siècle, qu'il est traité. La période couverte s'arrête au moment où commence le processus de « régénération politique » si bien décrit dans *Hors du ghetto* (Hachette, 1984), processus qui impliquait à l'évidence l'apprentissage d'un vivre-avec les chrétiens. Il s'agit donc de montrer par quels chemins progresse la tolérance, pendant que sont réévaluées les règles de l'exclusion.

Quelles scansions dans l'histoire de ce processus ? Comme on pouvait l'imaginer, la période du ghetto

CAGNAT.

est plus sombre que la précédente, au cours de laquelle les juifs étaient plus intimement mêlés aux chrétiens. Aussi voit-on le judaïsme reculer, au seizième, sur tous les fronts d'une tolérance ébauchée aux treizième et quatorzième siècles. La tentation devient forte pour les juifs, dès lors qu'ils sont astreints à un espace limité, de renverser leur statut en faisant comme si le judaïsme seul comptait et comme si le christianisme, tout simplement, n'existait pas.

Ce que Jacob Katz montre bien, c'est que les chemins de la tolérance passent par l'élaboration d'un statut rationnel de l'idée d'humanité et de celle de religion. Mendelssohn-le-sage est au bout de cette avenue, flanqué bien entendu de Lessing. Mais avant Mendelssohn, il y a le négoce, la rationalité des échanges et du commerce. Car du moment qu'ils sont insérés dans des collectivités où ils sont minoritaires, les juifs doivent apprendre à relativiser les règles d'exclusion apprises en lisant le *Talmud* sur les bancs de la *yeshiva*. La raison des comptes précède et parfois commande la raison de la doctrine. Cela ne doit ni surprendre ni dévaloriser l'effort des rabbis pour intégrer à leur univers mental cet autre si peu autre qu'est le chrétien pour le juif : c'est aussi l'un des traits caractéristiques du judaïsme, que cette relation d'interdépendance entre les pratiques quotidiennes et l'élaboration des règles.

FRANÇOIS AZOUVI

★ **EXCLUSION ET TOLÉRANCE, de Jacob Katz, traduit de l'anglais par Léna Rosenberg et Xavier Perret, Lieu Commun/Histoire, 284 p., 120 F.**

HISTOIRE

Un pan inconnu du drame arménien

Après tant d'ouvrages, on pouvait croire que tout était dit sur la tentative d'élimination des Arméniens à la fin de l'Empire ottoman. Kevork Baghdjian, Arménien du Liban émigré au Québec où il préside depuis 1975 la Fédération des groupes ethniques, docteur en sociologie juridique, arabologue et arménologue (*le Monde* du 29 novembre 1985), nous enseigne qu'il n'en est rien dans un livre abondamment nourri de documents inédits ou oubliés.

En effet, existe le principe de droit en vertu duquel *« le mal perdure tant que ses efforts durent »*. Et donc, si le drame est clos, sauf dans les mémoires, pour les vies perdues, il n'en est rien, d'après la démonstration de l'auteur, pour les biens perdus. *La Confiscation par le gouvernement turc des biens arméniens... dits abandonnés* se présente avant tout comme le dossier, semble-t-il complet, de cette revendication matérielle portant notamment sur des maisons, des boutiques, des champs, des vignes qui étaient propriétés arméniennes souvent avant que le premier Turc ait mis les pieds en Anatolie.

Pure utopie, dira-t-on, que d'espérer de la Turquie actuelle des dédommagements pour des biens la plupart du temps (mais pas toujours) spoliés sous l'ancien régime. Kevork Baghdjian montre qu'il y a des précédents positifs, même s'ils sont moindres : ainsi la convention franco-turque d'Ankara d'octobre 1932 *« portant règlement de la question des biens des ressortissants turcs en Syrie et au Liban et des biens des ressortissants syriens et libanais en Turquie »*.

Le professeur Baghdjian, qui a connu deux exodes dans sa vie, est naturellement un militant de la cause arménienne, ce qui donne parfois dans son livre de fiévreuses envolées sur la tragédie à épisodes de 1894-1915, avant d'entrer dans le vif du sujet, qui est la méticuleuse somme historico-juridique d'une dépossession comme on en a peu d'exemple. On attend avec intérêt les réactions turques.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ **LA CONFISCATION PAR LE GOUVERNEMENT TURC DES BIENS ARMÉNIENS... DITS ABANDONNÉS, de Kevork Baghdjian, préface d'Yves Ternon, éd. Payette-Baghdjian, CP 543, Station Snowdon, Montréal H3X-3T7 Québec, Librairie Samuelian, Paris, 328 p.**

ROMAN

Le fils suppléant

Si ce n'est toi, c'est donc mon fils. Ainsi peut-on résumer le volumineux roman d'Alain Ravennes, postulat dont son personnage fait sa vie, d'un Michel à l'autre avec retour au premier. Alain Daubral, écrivain, qui aime Michel, n'en est pas aimé autant qu'il le souhaite, mais il a, compensation, à portée de cœur et de main, Elisabeth. Sa qualité première est d'être la sœur de Michel le fuyant. Elle, au moins et au mieux, peut faire un enfant que Daubral appellera Michel, lequel sera élevé pour devenir son oncle, en plus parfait. D'abord, c'est assez réussi. Adolescent, Michel 2 est ce que son père a voulu, mais la vie est à ce point facétieuse qu'elle met sur le chemin de Michel 2 une Claire... et l'histoire de Daubral se révèle être un recommencement. Pour avoir pris la forme incestueuse, son homosexualité n'est pas simplifiée, ni moins exposée à la déception, et ne lui reste que la fuite, elle-même lourde de complications puisqu'elle n'est pas d'un solitaire mais en compagnie de Michel 1 retrouvé.

S'il n'y avait que cela — plus simple à suivre dans le roman qu'à résumer — l'impossible quête amoureuse ne serait qu'une parmi tant d'autres, et peut-être serions-nous vite lassés par cet amant-amant qui ne parvient pas à être amant-père et qui fait de la femme (Elisabeth est un *« lien d'ombre »*) un objet de substitution, une mère qui n'est que porteuse et s'efface bien facilement. Mais à ce conflit intérieur où l'enfant n'est là que pour remplacer un être aimé défaillant, le romancier donne un environnement que la marque de l'ironie magnifie. Qu'il nous soit proche ainsi qu'une banlieue ou exotique comme Budapest ou Venise, ce monde extérieur qui est le nôtre offre à l'auteur des coups de griffes et des ricanements qui donnent une réalité au trio d'Alain et de ses deux Michel. D'un chapitre à l'autre, Alain Ravennes nous enroule dans les rets où ses héros se démènent, parfois pantins dérisoires qui ne dominent pas l'événement, parfois demi-dieux qui veulent le créer, toujours humains, attendrissants d'être esclaves de leurs sentiments. Et feindre de les organiser, c'est tout de même vivre.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

★ **MICHEL, d'Alain Ravennes, Denoël, 458 p., 130 F.**

Passage en revues

Du bon usage des sciences

***Les Éditions du Seuil rééditent les quinze premiers numéros du* Genre humain.**

MAURICE Olender est un directeur de revue comblé. Non seulement il a trouvé ce port dont rêvent tous ses confrères — un grand éditeur qui accueille votre revue vous débarrasse des mille tracas matériels qui rongent le temps et les nerfs et vous assure enfin une diffusion à la mesure de vos ambitions, — mais cet éditeur, grand seigneur, a décidé de faire reparaître en librairie tous les numéros de sa revue, y compris ceux qui étaient épuisés.

Pour que les éditions du Seuil se paient ce coup d'audace, il fallait que ses responsables soient persuadés que *le Genre humain* est une revue qui marque profondément, depuis sa naissance, la vie intellectuelle de notre époque ; il fallait qu'ils croient que son existence est un événement. La lecture des quinze premiers numéros de la revue et celle de la toute dernière livraison construite autour du thème de la trahison incite à penser qu'ils ne se trompent pas : *le Genre humain* est aux années 80 ce que furent à d'autres décennies *Esprit* ou *les Temps modernes* : un lieu central du débat intellectuel et (donc) de la conscience sociale.

A l'origine de la revue, on ne trouve pourtant ni une école philosophique ni un mouvement culturel : tout juste, comme le rappelle Olender dans sa présentation du premier numéro, une petite équipe de chercheurs du Groupe d'étude d'histoire du racisme au CNRS. C'est en 1979 qu'Albert Jacquard, Colette Guillaumin et Léon Poliakov publient, à la Maison des sciences de l'homme, un bulletin qui s'intitule alors *Sciences et Tensions sociales*. A ce groupe s'adjoignent bientôt Nadine Fresco, Alain Schnapp et Maurice Olender, qui accepte la responsabilité de faire du bulletin une véritable revue. Le premier numéro du *Genre humain* paraît en septembre 1981 ; il a pour thème : « La science face au racisme » et trace le vaste programme que la revue entend mener : *« Elle sera un lieu d'analyse de ces formes souvent subtiles de discriminations sociales qui distillent « au nom de la science » des programmes qui se déguisent en « théories » alors qu'ils ont des visées sociales, économiques, politiques ou militaires... C'est donc avec l'exigence d'un regard critique sur leur propre discipline scientifique que* le Genre humain *invite ses auteurs à publier des études documentées sur ces matières inflammables que sont les grands débats d'actualité entre science et société. »*

Dans une langue à la fois extrêmement précise — pour éliminer les phénomènes de parasitage et de brouillage toujours dangereux — mais aussi compréhensible par le plus grand nombre, les scientifiques des disciplines les plus diverses vont donc réfléchir dans la revue sur les usages sociaux de leur savoir et sur le statut d'une vérité scientifique qui ne veut surtout plus être utilisée comme LA vérité, la nouvelle religion universelle. C'est ainsi que *le Genre humain* interrogera les sciences sur la hiérarchie (Penser/Classer), sur l'hérédité, sur la rumeur, sur la virilité ou sur les usages de la nature, accueillant aussi volontiers des biologistes que des linguistes, des historiens que des psychanalystes et des mathématiciens, des ethnologues et des physiciens que des poètes. Le gros numéro de l'hiver 87-88 consacré à la trahison s'inscrit dans ce réseau de liens et de rejets complexes qu'entretiennent les sciences et la société, l'histoire et la morale.

La trahison se situe en effet sur une frontière invisible et mouvante qui sépare le subjectif de l'objectif, entre l'erreur et le crime, entre jugement moral et jugement social, entre secret et révélation. Dire que la notion de trahison est « relative » ne résout en effet rien, si ce n'est qu'en en faisant quelque chose d'incertain et d'indéfinissable, certains cherchent à brouiller les cartes et à absoudre toutes les trahisons passées et à venir. La trahison ne vaut que par la fidélité qu'elle rompt : s'interroger sur elle revient donc à tenter de dresser une hiérarchie des fidélités, c'est-à-dire à analyser ce nœud serré de valeurs subjectives et de consentement social que décide de trancher le traître.

Le traître est-il toujours infâme ? A coup sûr, non. Il existe de « bons traîtres » — ne serait-ce que pour le camp d'en face ; et la loi elle-même encourage la trahison lorsqu'elle fait de la non-dénonciation un délit et qu'elle accorde des indulgences aux malfaiteurs qui livrent leurs petits camarades. Alors, le traître ne serait-il jamais ignoble et ne serait-il qu'un parieur malchanceux de la grande loterie de l'histoire ? Le sentiment moral le plus immédiat nous murmure que non et que l'existence — celle de l'individu comme celle de l'espèce — repose sur certaines alliances qu'il est criminel de rompre.

Explorant ces thèmes, dans l'histoire lointaine ou récente comme dans la littérature, dans les faits divers comme à travers les portraits de traîtres célèbres, les auteurs de ce numéro, forcément double, — Pierre Mertens ou François George, Paolo Fabbri ou Léon Poliakov, Maurice Godelier ou Michel Pastoureau — dessinent aussi une figure tragique du genre humain qui retrouve celle de Pascal : *« Cette duplicité de l'homme est si visible qu'il y en a qui ont pensé que nous avions deux âmes. »*

P. L.

★ **LE GENRE HUMAIN, la série complète des quinze numéros : 599 F au lieu de 1 067 F jusqu'au 1er juin 1988, chaque volume simple : 79 F, volume double : 99 F : « La trahison », nos 16-17, 380 p., 99 F.**

● EN BREF

● **Les amis de la maison d'AUGUSTE COMTE organisent plusieurs manifestations autour de la figure du philosophe français : un colloque international, « Auguste Comte, le Brésil et l'an 2000 », se tient les 5 et 6 février à la Bibliothèque nationale ; une exposition, « Auguste Comte, penseur du troisième millénaire », est ouverte à la Maison de l'UNESCO jusqu'au 13 février ; enfin, la publication du livre *Qui êtes-vous Auguste Comte ?*, à la Manufacture, est prévue pour la fin du premier trimestre de l'année.**

● **Le concours de la RENAISSANCE AQUITAINE est ouvert jusqu'au 15 avril 1988. Le Grand Prix d'Aquitaine, le prix des Joyaux de Navarre, le prix Urbis Palladium, le prix de la Mandragore, et d'autres prix récompenseront les lauréats dans la section « poésie » pour des œuvres d'expression classique ou libérée, et dans la section « littérature », pour les nouvelles, contes et chroniques. Le règlement du concours sera envoyé contre une enveloppe timbrée (secrétariat du concours de la Renaissance aquitaine : Mme Suzanne Vincent, 14, boulevard des Pyrénées, 64000 Pau).**

● **Le CERPA (Centre d'études et de recherches poétiques aquitaines) organise trois concours de poésie dans le cadre d'une ANNÉE POÉSIE AQUITAINE 1988, ouverts du 1er février au 30 mai. (Règlement au CERPA, 196, rue Léo-Saignat, 33000 Bordeaux, en joignant cinq timbres à 2 F sans enveloppe.**

Un colloque à Vienne
Aujourd'hui, l'Europe ce
« Marie à Prague »
LIVRES
POLONAIS
sur la Pologne et l'Europe de l'Est
LIBELLA
Tél. : 43-26-51-09

هكذا من الأصل

LA VIE LITTÉRAIRE

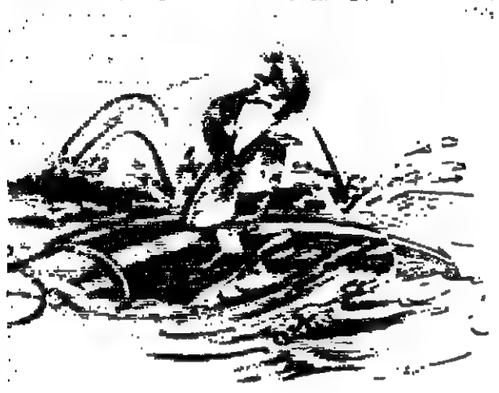

Un colloque à Vienne

Aujourd'hui, l'Europe centrale

UN ancien exilé rencontre un vieil ami dans une rue de Budapest. Mais celui-ci paraît froid et pressé. Son ami s'en étonne. *« Excuse-moi,* lui répond-il, *mais je ne voudrais pas m'attarder, il y a un match ce soir à la télévision. Quel match ?,* dit l'exilé. — *Autriche-Hongrie. — Et contre qui ? »*

Soixante-dix ans après la fin de l'empire austro-hongrois, qu'en est-il de l'idée « mitteleuropéenne », trop souvent confisquée par le pan-germanisme ? Tel était le thème des trois jours de débats qui ont eu lieu du 14 au 16 janvier dans la *Festsaal* de l'*Alte Universität* de Vienne (1).

A elle seule, la liste des participants, leurs noms, leur histoire personnelle donnaient une idée du destin de cette partie de l'Europe. Felix Kreissler, exilé dès l'Anschluss, évadé des camps, François Fejtö, installé à Paris depuis 1938, venaient de Vienne et de Poznan ; les Hongrois venaient de Budapest, de Paris, ou de Genève ; quelques Polonais de Pologne ; aucun Tchèque n'était venu de Prague : ni Antonin Liehm, exilé de longue date (collaborateur de *la Lettre internationale),* ni Karel Bartosek *(la Nouvelle Alternative),* à Paris depuis 1982. Une bonne partie de l'Europe centrale vit aujourd'hui en diaspora.

Aucune nostalgie suspecte ne se fit heureusement sentir (sauf dans les chants de Hongrois à la fin de quelques dîners). Pourtant, elle colorait, inévitablement, les interventions des historiens sur les «occasions manquées» de l'histoire (Jean-Paul Bled, Strasbourg), sur des formes disparues de vie associative (Bernard Michel, Paris). Mais, pour ce qui est d'aujourd'hui, où pourrait-on reconnaître une unité de l'Europe centrale déchirée, mieux que dans sa littérature ? Une littérature marquée du sceau de l'humour et de la subversion (György Dalos, Budapest), et d'une sorte de vocation naturelle à l'universel, qui fait de l'œuvre des grands romanciers, comme Konwicki, Brandys, Hrabal, Trefulka, Kundera, Danilo Kis (auxquels on pourrait ajouter l'Américain Philip Roth), le conservatoire de l'idée européenne du roman, où se maintient l'idée d'une fonction cognitive et éthique de la littérature.

Il n'y a plus aujourd'hui *une* Europe centrale, mais *deux* : sa moitié Est «ostifiée», comme le formulait heureusement Edgar Morin, et son autre moitié contrainte de s'identifier à l'«Ouest» géopolitique. Sur ce sujet comme sur l'autre malheur de l'Europe centrale — la liquidation de tous ses juifs, — les participants ont fait preuve d'une certaine prudence. Aurait-on peur, d'un côté — en Autriche — de réveiller de vieux démons ? L'ère Gorbatchev nous aurait-elle, pour l'autre côté, rendus moins sévères sur la réalité de l'occupation soviétique dans cette partie de l'Europe ? Est-ce le prix à payer pour imaginer une autre idée de l'Europe, une idée de l'Europe réconciliée ? Mais pourrait-elle se construire sur de *pareils oublis ?*

Oubli de la détresse des malheureux pays de la partie Est de l'Europe centrale — ce «laboratoire du crépuscule» comme l'a décrit Milan Kundera (2), où a été expérimentée la mort d'une certaine idée de la culture comme valeur suprême. Mais aussi, peut-être, méconnaissance de ce que nous sommes en train de vivre, de ce côté-ci de l'Europe : l'abandon aux idéaux de la consommation, l'effacement de la culture sous le loisir.

Dans l'hypothèse où l'on aurait enfin reconnu la nécessité que l'Europe ne se limite pas à l'«Europe des Douze», où les Européens seraient enfin persuadés qu'ils ont un héritage commun à sauvegarder, l'idée d'Europe centrale plurinationale, pluriculturelle, démocratique, telle qu'elle s'était réfugiée, après 1918, dans la petite République tchécoslovaque, ne doit pas susciter en nous une compassion sentimentale : de la mélancolie sans doute, et la crainte qu'avec sa disparition quelque chose d'irréparable ne se soit produit. Puisse alors le sort de cette partie de l'Europe nous communiquer toute la force méditative de sa terrible leçon.

DANIÈLE SALLENAVE.

(1) A l'initiative de l'ambassadeur de France en Autriche, l'écrivain François-Régis Bastide, du très actif Institut français que dirigent le philosophe Michel Guérin et son adjoint Jean-Luc Bredel, du Colloquium Mitteleuropa et de la Gesellschaft für politische Aufklärung, auxquels s'étaient associés la Ville de Vienne, l'ambassade de la République fédérale d'Allemagne, le Collegium Hungarium, et la Suisse, dont l'ambassadeur M. Pierre Ritter prit une part active à toutes les sessions. Assistaient aux travaux des étudiants, des professeurs, des personnalités viennoises, parmi lesquelles, M. Erich Bielka, ancien ambassadeur en France, ancien ministre du chancelier Kreisky.

(2) *L'Art du roman.*

« Morte à Prague »

ON ne peut parcourir le livre de Jürgen Seike (1), ce paysage de portraits, de dessins, de photographies d'archives, sans un profond sentiment de nostalgie. Car ses maisons et ses murs sont faits de livres, et ses rues sont les chemins profonds et mystérieux qui font circuler, entre eux, les œuvres et les noms : ceux de Kafka, de ses amis Max Brod, Egon Kisch, le poète aveugle Oskar Baum, ceux de Leo Perutz et de Hermann Ungar *(récemment redécouvert* en France grâce aux Éditions Ombres blanches de Toulouse), et d'autres moins connus de nous, mais qui tous, entre 1918 et 1948, ont fait de cette petite région du monde, Prague, la Bohême et la Moravie, un des plus florissants territoires de l'esprit.

Pourquoi tant de mélancolie ? C'est que ce monde n'a pas disparu selon la loi naturelle, il a été détruit, et rien ne l'a remplacé. Pas un de ces hommes qui ne soit mort en exil ou en déportation, ou qui n'ait connu d'une façon ou d'une autre la rigueur extrême de ces temps de détresse.

Oui, *« Europa starb in Prag »* — l'Europe est morte à Prague, — elle a été tuée deux fois : lorsque a été décidé, en 1938, l'abandon à Hitler de la seule démocratie qui se soit créée en Europe dans les années 20 et lorsque, après la guerre, amputé de sa population juive exterminée, et de sa composante allemande, le pays a été intégré, de force, dans le bloc soviétique.

Ce qui est mort à Prague nous concerne tous : une certaine idée de la démocratie, de la plurinationalité, du mélange des langues et des cultures. Le pis, c'est que nous sommes peut-être en train de l' oublier.

D. S.

(1) *Böhmische Dörfer : Wanderungen durch eine verlassene literarische Landschaft (Villages de Bohême : promenades à travers un paysage littéraire abandonné),* de Jürgen Seike, éditions Saul Zsolnay, Vienne, Hamburg.

La mort de Massa Makan Diabaté

Massa Makan Diabaté, qui vient de mourir brutalement à cinquante ans *(le Monde* du 29 janvier), était un conteur, un poète griot. Il appartenait à la caste de la nyamakala qui symbolise la mémoire mandingue. Massa M. Diabaté était né à Kita, petite ville de douze mille habitants à l'ouest de Bamako (Mali). Kita est le berceau de l'empire mandingue, fondé au treizième siècle.

Grand, mince, d'une superbe élégance morale, Massa M. Diabaté, écrivait en français, rapportant les paroles qui font le lien entre les siècles. Il disait que *« la parole est un fil qu'il ne faut pas casser. C'est une jeune épouse qu'il faut mener avec douceur ».* Massa M. Diabaté aimait conter des histoires. Il parlait à voix basse, de peur de briser ce fil ou de perturber le silence des pierres. Il a fait ses classes, comme il aimait dire, avec Kélé-Manson Diabaté, l'un des maîtres de la parole au Mali. Il l'écoutait, apprenait la parole des ancêtres. Kélé-Manson voyait en lui plus qu'un disciple, un continuateur. Il lui disait : *« Le fruit vert peut tomber avant le fruit mûr ; mais tout homme bon devrait souhaiter le contraire... Je voudrais donc que tu recueilles ce que je sais. »*

Massa nous laisse une trilogie sur la vie quotidienne d'un village : Kouta. Ainsi du *Lieutenant de Kouta* (1979) au *Boucher de Kouta* (1982) en passant par *le Coiffeur de Kouta* (1980), Massa dresse le portrait en plusieurs épisodes de ce village où chaque personnage est une caricature souvent grotesque mais comique et humaine des temps difficiles. En 1980, il publie *Comme une piqûre de guêpe,* récit d'une circoncision qui va au-delà du simple témoignage pour célébrer la beauté et la grandeur d'une civilisation qui n'a pas honte de ses traditions et de ses rites.

Massa nous laisse aussi des poèmes. A propos de la poésie, voici ce qu'il disait : *« Je regarde la poésie comme je regarde ma femme*

Je te regarde pour baisser les yeux

Je baisse les yeux pour te regarder

et il me pique les yeux

comme au temps où je pensais mal à toi

et rêvais mal de toi. »

L'ensemble de son œuvre est publiée chez Présence africaine.

TAHAR BEN JELLOUN.

LIVRES
POLONAIS
et livres français
sur la Pologne
et
l'Europe de l'Est
Catalogues sur demande
LIBELLA
12, rue Saint-Louis-en-l'Ile, PARIS-4e
Tél. : 43-26-51-09

Le tricentenaire de Marivaux

Marivaux, né le 4 février 1688, aurait exactement trois cents ans aujourd'hui. Le tricentenaire de celui qui n'est pas le plus méconnu des écrivains français devrait au moins nous amener à réviser quelques idées reçues auxquelles on le restreint trop souvent.

Sa vie ? On la réduit à une formation hypothétique au collège des oratoriens, à une ruine lors de la banqueroute de Law, à un veuvage précoce, à une fin de vie avec la vieille demoiselle Angélique de Saint-Jean et à un don testamentaire en faveur des pauvres. Son œuvre ? Marivaudage... Badinage... Jeunes filles... Peintures de Watteau... Précisons : le marivaudage, c'est l'alliance d'une forme de sensibilité et d'une forme d'esprit, appuyée au théâtre par un procédé stylistique qui consiste à enchaîner les répliques en jouant sur les mots et non pas en répondant sur l'idée.

Même si la télévision a récemment permis au grand public de fréquenter le théâtre de Marivaux, plusieurs facettes de son œuvre restent largement méconnues, son activité de journaliste, par exemple. Qui sait que ce jeune moraliste écrivait dès 1723 dans *le Spectateur français* en faveur du concubinage, et qu'il exposa des théories fort modernes sur l'autorité parentale ? Tentons de nous défaire de nos idées reçues et retournons aux sources. Un esprit pétillant nous y attend, qui ne semble pas avoir trois cents ans.

FRANÇOISE RUBELLIN.

Les écrivains d'Irmeli Jung

TRENTE ET UN portraits d'écrivains contemporains exposés à la Maison des écrivains jusqu'au 18 février (1) : rien que de très normal. Mais pour Irmeli Jung, photographe d'origine finlandaise, qui collabore régulièrement au « Monde des livres », c'est l'une des étapes importantes d'une « longue marche ». Quand Irmeli Jung a quitté son pays natal, à dix-huit ans, elle n'emportait rien, sauf un petit désir têtu : devenir photographe.

Formée en Allemagne, elle l'a quittée au début des années 70 et a choisi la France parce qu'un récital de Juliette Gréco lui avait donné l'envie de connaître ce pays, celle de photographier les Français en général et Juliette Gréco en particulier. Elle ne parlait pas un mot de français, et tout ce qu'elle possédait tenait dans sa petite voiture. Elle a « atterri » à... l'Armée du salut, avant de commencer à travailler pour le show-business. Après un retour en Allemagne, un rapide passage en France et un séjour d'un an en Argentine, Irmeli Jung est revenue à Paris, « pour de bon ».

Nathalie Sarraute vue par Irmeli Jung.

En octobre 1984, apprenant que le « Monde des livres » avait décidé de publier des photos, elle est venue montrer les siennes. Ce fut le départ de l'exposition qu'on peut voir aujourd'hui. Le passage aussi, pour Irmeli Jung, à une nouvelle période, puisqu'elle travaille désormais régulièrement pour de multiples publications et pour plusieurs maisons d'édition.

Irmeli Jung aime l'austérité, la sobriété. Elle souhaite aussi *« donner aux gens une image d'eux qui ne les mettant pas mal à l'aise »,* ce qu'on lui reproche parfois. Elle a le goût des *« tirages doux ».* A la violence, au regard décapant, révélant et exacerbant les défauts d'une personnalité, elle préfère la nostalgie, voire une certaine tristesse. A ceux qui lui en font la remarque, elle dit dans un sourire, avec son accent, dont elle se joue : *« Eh oui, je serai toujours une paysanne des forêts finlandaises ».* Cela ne l'a pas empêchée, bien au contraire, de saisir un instant d'ironie tendre le regard de Marguerite Yourcenar ou le sourire de Cioran. *« J'ai fait beaucoup de photos de Cioran,* dit-elle. *Nous nous comprenons. Tous les exilés ont, entre eux, cette imperceptible solidarité. »*

Jo. S.

(1) Maison des écrivains, 53, rue de Verneuil, 75007 Paris, tél. : 45-49-31-40. (De 10 h à 18 h, jusqu'au 18 février.)

DES LIBRAIRES LISENT, AIMENT, CONSEILLENT PARMI LES PARUTIONS DE JANVIER, ILS VOUS INVITENT A PARTAGER LEURS COUPS DE CŒUR...
L'œil de la lettre

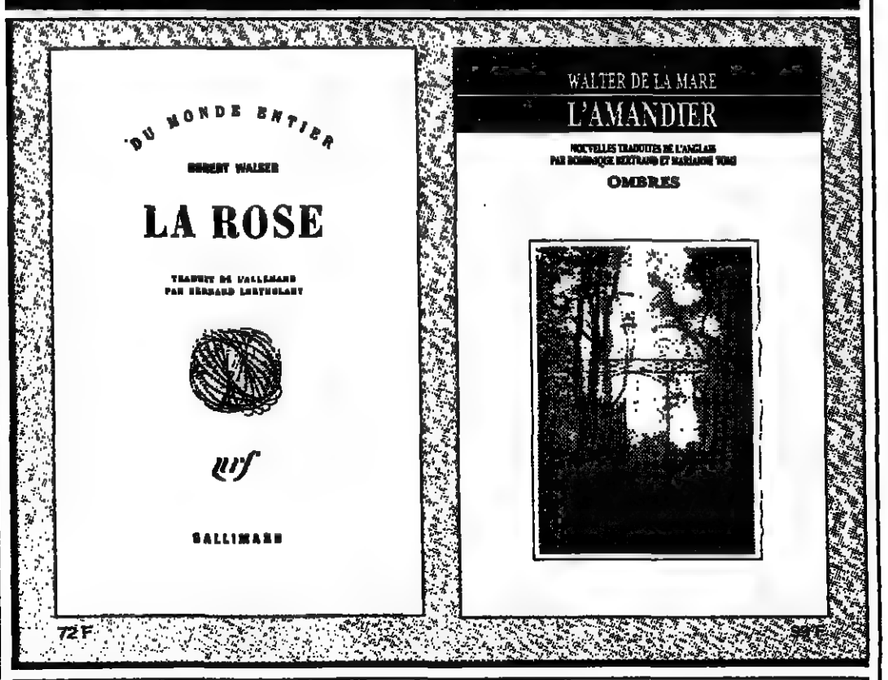

ACTES SUD, passage du Méjan, ARLES. L'AIDE-MÉMOIRE, 8 rue Latapie, PAU. L'ARBRE A LETTRES, 2 rue Édouard-Quenu, PARIS 5e, 55 rue Cler, PARIS 7e, 14 rue Boulard, PARIS 14e. AUTREMENT DIT, 73 bd Saint-Michel, PARIS 5e. BIFFURES, 44 rue Vieille-du-Temple, PARIS 4e. LIBRAIRIE BLEUE, 16, rue de Montreuil, PARIS 11e. CALLIGRAMME, 75 rue Joffre, CAHORS. LE CHANT DU MONDE, 20, rue Mora, ENGHIEN-LES-BAINS. COMPAGNIE, 58 rue des Écoles, PARIS 5e. GÉRONIMO, 31, rue du Pont-des-Morts, METZ. LA MACHINE A LIRE, 18 rue du Parlement-Saint-Pierre, BORDEAUX. MILLEPAGES, 174 rue de Fontenay, VINCENNES. DU MONDE MÉDITERRANÉEN, 16, rue Bonneterie, AVIGNON. DES NOUVEAUTÉS, 26, place Bellecour, LYON. OMBRES BLANCHES, 50 rue Gambetta, TOULOUSE. LA PAGE BLANCHE, 30, rue Saint-Guilhem, MONTPELLIER. LA RÉSERVE, 14, rue Henri-Rivière,. MANTES-LA-JOLIE. LES SANDALES D'EMPÉDOCLE, 138, Grande-Rue, BESANÇON. LA TERRASSE DE GUTENBERG, 9, rue Emilio-Castela, PARIS 12e. LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ, 2, place Dr-Léon-Martin, GRENOBLE. VENT D'OUEST, 5, place du Bon-Pasteur, NANTES. VENTS DU SUD, 7, rue Maréchal-Foch, AIX-EN-PROVENCE. *En Belgique, groupement Profil :* A LIVRE OUVERT, 106, rue des Combattants, LA HULPE, 116, rue St-Lambert, BRUXELLES. CALLIGRAMMES, 7, rue Sambon, WAVRE. GRAFFITI, 9, avenue Léon-Jourez, BRAINE L'ALLEUD. LA LICORNE, 36, rue X. de Bue, BRUXELLES. LIBRAIRIE MOLIÈRE, 4, boulevard Audent, CHARLEROI. TROPISMES, 11 Galerie des Princes, BRUXELLES.

● SOCIÉTÉ

Un carnet de bord de la mouise

Jean-Luc Porquet a passé trois mois parmi ceux qui vivent dans la rue...

MORNE et féroce, la misère est comme un tueur sans gages qui choisirait les coins d'ombre d'une société pour cannibaliser ses victimes. Relégués dans un univers vague, les plus démunis sont des silhouettes à peine aperçues et vite oubliées, des marginaux, des inconnus. Curieux de connaître ce *no man's land* de l'intérieur, Jean-Luc Porquet a choisi de vivre trois mois durant parmi ceux qu'on appelait autrefois les « *va-nu-pieds* » ou les « *ventres-creux* ». *La Débine*, fruit de cette expérience, n'est pas le récit d'un voyage exotique ou d'une balade folklorique, mais la description d'un monde où tout s'effrite, où le vide et le manque sont de vertigineuses constantes.

Pourvu d'un faible pécule, Jean-Luc Porquet décide un jour de sillonner la France, en jouant le jeu « *le plus honnêtement possible* ». Pour connaître les conditions de vie, ou plutôt de survie, de ceux que la misère a jetés sur le pavé, il quitte son domicile et se présente aux employeurs comme un chômeur sans indemnité et sans qualifications. Au terme de ce périple, il rédige *la Débine*, véritable carnet de bord de la mouise, écrit au fil des impressions d'un auteur qui s'est plongé dans l'univers des marginaux jusqu'à ressentir leurs angoisses et à adopter parfois leur langage.

« *Je voulais savoir*, explique-t-il, *à quoi correspondent les affirmations de ceux qui prétendent qu'un peu de bonne volonté suffit pour trouver du travail.* »

Malgré ses efforts, sa patience et son acharnement à utiliser les moindres « *tuyaux* » utiles, les rares occasions lui filent entre les doigts et il ne trouve aucun emploi. Au lieu de cela, il rencontre la misère telle qu'on la raconte peu : un monde qui se dérobe sous les pas, qui se « *débine* » à chaque instant.

Tout fait défaut, dans cet univers-là. Les pensionnaires de cette mauvaise enseigne n'ont ni toit, ni travail, ni sécurité d'aucune sorte. Dès lors qu'ils se retrouvent à la rue, un engrenage implacable les empêche d'en sortir. Comment se présenter à un employeur avec des vêtements loqueteux et des dents en moins ? Comment solliciter un emploi lorsque les téléphones publics sont pris d'assaut ? Comment postuler lorsqu'on ne dispose d'aucune adresse fixe ? Mille « *détails* » de cette espèce rapportés sobrement dans *la Débine* constituent soudain le pire des obstacles et le début d'une certaine déchéance. La Sécurité sociale, elle-même, ne veut plus d'eux, et la justice devient inabordable, comme le montre l'histoire de ce clochard vitriolé par des vigiles dans un garage souterrain et ne songeant pas à demander réparation officielle.

« *La rue est pathogène* », remarque Jean-Luc Porquet. A bout de forces, certains tuent ou se tuent, tel ce jeune homme qui a choisi de se jeter dans la cage d'escalier d'un asile de nuit parisien. « *Y a pas de questions à se poser*, commente un chômeur pour expliquer ce suicide. *Suffit de regarder autour de toi, hein ! Le gars avait vingt et un ans.* »

CAGNAT.

Un monde « de crasse de honte, d'échec »

Privés de toute considération, culpabilisés, lassés de se heurter à des refus et à des portes closes, les clochards et les marginaux sont systématiquement renvoyés à leur monde « *de crasse, de honte, d'échec* ». Faute de pouvoir se réinsérer, ils se replient sur cet univers parallèle où veillent le « *litron* », les plaisanteries amères, et comme une solidarité de fortune entre déshérités. La première méfiance passée, la première indifférence surmontée, les habitués des soupes populaires, des bureaux d'aide sociale et des asiles de nuit échangent parfois des adresses, des renseignements ou des coups de main. « *Certains deviennent des pros de l'aumône, des circuits alimentaires et des vestiaires*, souligne Jean-Luc Porquet. *Ils vont de l'un à l'autre, définitivement hors jeu* ». Pauvres combines, à l'exacte mesure de leur misère...

L'ouvrage retrace avec précision les mécanismes quotidiens de marginalisation des clochards, des marginaux ou des routards, de ces gens de nulle part qui se confondent dans l'œil d'un même cyclone sans joie. A tel point indifférenciés que le passant finit par ne plus les voir, ou par ne plus vouloir les remarquer. « *La misère gêne et fait peur*, constate Jean-Luc Porquet. *Elle donne mauvaise conscience à ceux qui ne la subissent pas et provoque les réactions irrationnelles* ». Partagée entre la compassion, l'inquiétude et l'exaspération, la société met en place des structures d'accueil, mais veille souvent à ce que ces marginaux n'y trouvent pas leur compte. Il s'agit, dit-on, de les empêcher de prendre leurs aises. Sous prétexte de proscrire l'apparition de rentiers de la mouise, on leur fait alors sentir que si pauvreté n'est pas vice il ne s'en faut pas de beaucoup... « *Par exemple*, explique Jean-Luc Porquet, *certains asiles de nuit mettent tout le monde dehors à 6 heures du matin, même en plein hiver. A quoi cela sert-il, puisqu'on ne peut pas trouver du travail à cette heure-là ?* »

Condamnés à errer de couloirs de métro en quais de gare et d'asiles en bistrots, ces pauvres que certains appellent « *nouveaux* » sont d'éternels passants dont la voix ne porte plus. Parlant à leur place, l'ouvrage de Jean-Luc Porquet plaide pour qu'on ne les prenne plus seulement en charge, mais aussi en compte.

RAPHAËLLE RÉROLLE.

★ **LA DÉBINE**, de Jean-Luc Porquet, Flammarion, 286 p., 79 F.

Les leçons du tiers-monde

Un « coup de gueule » de Jean Ziegler.

« *LES pauvres sont l'avenir des riches. Le tiers-monde sauvera l'Occident* » : voilà réduit à un simple slogan le propos du dernier livre de Jean Ziegler, *la Victoire des vaincus*. L'idée revient souvent sous la plume du sociologue, au point que la passion semble l'emporter sur l'argument et que, derrière la théorie, se profilent la profession de foi et l'imprécation. D'où aussi le sentiment d'être confronté à une simulation, un scénario, plutôt qu'à une véritable démonstration : les anecdotes, le lyrisme, les chiffres et les portraits, l'évocation des paysages quelquefois, font partie de cette vibrante plaidoirie, placée sous le triple signe « *de la poésie, de la liberté et de l'amour* ».

Ziegler montre plus qu'il ne démontre. Cela n'est pas un défaut en soi, mais pourrait se révéler un inconvénient, si d'aventure l'auteur – emporté par sa vision et son combat tiers-mondistes – prétendait à la science. Sensible, généreux, grandiloquent, tout l'art de *la Victoire des vaincus* sera justement de mélanger l'intuition et l'analyse, pour transformer un manifeste, où dominent le parti pris et l'humeur, en un constat à l'air objectif.

La naissance d'identités nouvelles

Le « coup de gueule » de Jean Ziegler passe par différentes phases qui vont de la confiance à l'intensité, de l'abandon à la colère. A la révolte sourde succède la tirade du tribun. Et au fil des souvenirs, des réflexions à chaud, des rencontres avec tel ou tel leader politique, c'est un « train d'idées » qui se dessine et non un corps de doctrine : les cultures périphériques nous donnent une leçon d'humanité. Rien ne sert de courir frénétiquement après le bonheur si nous tournons le dos au sens, à l'insertion, à l'identité.

Jean Ziegler en appelle à une « *révolution culturelle* », c'est-à-dire à un socialisme qui s'appuierait sur les valeurs traditionnelles et les logiques locales. Les mouvements de libération, d'inspiration marxiste ou non, ont trop souvent ignoré ou combattu la religion, c'est une erreur. Jean Ziegler s'insurge contre la politique de la table rase et cultive le paradoxe : les révolutions doivent capter la tradition et la réinterpréter. Elles ne doivent pas faire l'impasse sur la religion et le passé. Mais a-t-on jamais vu une révolution « *relativiste* » et, à plus forte raison, « *conservatrice* » ?

C'est dans ce cadre général, où la révolution fait bon ménage avec la tolérance, que s'inscrit cependant *la Victoire des vaincus*. La conviction de Jean Ziegler s'est formée sur le terrain. Il semble même que le sociologue suisse ne prenne guère le temps de défaire ses valises, puisqu'il court constamment d'un hémisphère à l'autre pour évaluer les effets du choc de la modernité. Cela nous vaut des reportages aigus et partisans, des témoignages directs, des instantanés, qui font finalement le prix de son livre.

Que ce soit au Nicaragua, où les Misquitos, pris entre deux feux, essaient de s'exprimer, à Cuba, où l'on voit resurgir les cultes initiatiques, en Ethiopie, où, inévitablement, un parti unique implante l'idée du système étatique, au Burkina, ou aux îles du Cap-Vert, qui tentent de moderniser sans « déciviliser », Jean Ziegler assiste avec l'impatience des enthousiastes à ce qu'il appelle de ses vœux et qu'il voudrait voir comme une chance inespérée pour les pays du tiers-monde : la naissance des identités nouvelles.

Les tiers-mondistes ne nous avaient pas habitués jusqu'ici à tant d'optimisme. Ils étaient naguère plus férus de génocides et d'ethnocides que d'ethnogenèses. Jean Ziegler – par le ton et le fond – innove bravement. Souhaitons que cela soit de bon augure et que l'histoire ne juge pas autrement !

JACQUES MEUNIER.

★ **LA VICTOIRE DES VAINCUS. OPPRESSION ET RÉSISTANCE CULTURELLE**, de Jean Ziegler, coll. « L'histoire immédiate », Le Seuil, 252 p., 95 F.

L'immigration, l'exil

LA révolte gronde entre les pages de *Nationalité : immigré(e)*. Rédigé de 1979 à 1985, le journal de Sakinna Boukhedenna retrace les tourments et les malaises d'une jeune femme née en France de parents algériens. Violent, volontiers provocant et souvent irritant, l'ouvrage entremêle sur un mode acerbe les contradictions d'une personnalité tiraillée entre deux cultures.

Rebelle et remplie d'amertume, la jeune Sakinna rejette avec la même virulence les « *intellectuels véreux de gauche* », les professeurs du collège, la plupart de ses condisciples et les familles algériennes qui privent leurs filles de liberté. Jetant ses cahiers par-dessus les moulins, elle se plaît à « *faire le bordel* » en classe, à racketter ceux qui la traitent de « *sale bougnoule* » et à insulter les enseignants. Les punitions qui en découlent lui semblent une « *répression* » scandaleuse et la conduisent à penser qu'il faut mener « *une lutte violente avant tout* ». Se disant elle-même « *parano* », elle ne doute pas un instant de la justesse de ses comportements et se prend de sympathie pour Baader ou Meinrhe. « *Je n'avais rien contre les terroristes*, écrit-elle en faisant allusion à ses années de collège. *Ils avaient pour moi raison dans tous leurs actes.* »

Extraordinairement contradictoire et négatif, ce journal au vitriol a pourtant le mérite de mettre en évidence, même s'il les présente sous un jour paroxystique, les blocages profonds qui peuvent affecter une fille issue de l'immigration. Révoltée par le racisme de la société française et par l'intransigeance des familles algériennes, l'auteur décide de se rendre en Algérie, ce pays d'origine qu'elle ne connaît pas. Considérée, là encore, comme une immigrée, voire comme une « *quahba* », c'est-à-dire une prostituée, elle en retire la conviction que la seule nationalité possible est l'exil.

R. R.

★ **NATIONALITÉ : IMMIGRÉ(E)**, de Sakinna Boukhedenna, L'Harmattan, 126 p., 70 F.

Retour dans un pays piégé

Vijay Singh éclaire la révolte des sikhs du Pendjab. Avec la force d'un constat désespéré.

SI, à la fin des années 70, quelqu'un avait prédit que l'une des plaies incurables de l'Inde allait apparaître dans la région du Pendjab, personne n'aurait écouté cet oiseau de malheur. L'essor de la province et l'enrichissement des habitants étaient tels qu'ils passaient pour exemplaires. En outre, la communauté sikh (majoritaire au Pendjab, mais ne représentant que 2 % de la population totale de l'Union indienne) occupait une place éminente dans l'administration et dans l'armée de l'Etat central, au point que l'on pouvait parler d'une intégration particulièrement rentable, voire d'une situation trop privilégiée.

En dix ans, ces certitudes, pourtant fondées sur d'objectives constatations, devaient s'effondrer et abandonner le terrain au pire des cauchemars. Sur une terre superbe, un peuple admirablement doué pour l'effort, l'harmonie et la noblesse accueillaient soudain la ruse, le fanatisme, la folie, la haine. Pourquoi ? Pourquoi ce déferlement d'horreurs, de cruautés, d'ignobles bêtises et d'implacables ignominies ?

Que l'on ait connu l'enchantement des soirs dans l'enceinte sacrée du Temple d'or ou que l'on ait entendu le nom d'Amritsar pour la première fois dans les comptes rendus des attentats, des émeutes et des combats, l'incompréhension était le sentiment par tous le mieux partagé. Les réponses ne pouvaient être risquées que par un homme intimement lié au Pendjab, mais qui n'était plus tributaire du cours des événements.

La mécanique du désastre

Ni simple témoin ni militant, Vijay Singh est celui qui, d'un même mouvement, peut voir les détails de près et analyser à distance la mécanique du désastre. Quand on a vécu à Nabha, quand on est devenu historien, journaliste à Paris, puis écrivain, on sait mêler les souvenirs aux éclairs d'une lucidité nouvelle. Aussi cet essai consacré à la révolte des extrémistes sikhs est-il d'abord le cahier d'un retour au pays natal, avec sa part de récits, de redécouvertes, d'élans spontanés et d'effarements.

Il y a d'abord la mainmise de la peur sur le territoire de l'enfance. La nuit douce et accueillante de jadis s'est changée en no man's land de terreur. Des hommes qui avaient l'hospitalité dans le sang se barricadent désormais. Plus de refuge : on assassine sur le pas de portes closes. Tout voyage nocturne s'apparente à une descente aux enfers. « *De toutes parts, nous étions environnés par un immense espace noir, doux, ouaté, comme une épaisse tenture de ténèbres qui dissolvait le temps, qui dissolvait l'espace. Rien n'était loin, rien n'était proche, tout demeurait suspendu dans les doigts gourds d'une horloge nocturne. Le ronflement du moteur rythmait le silence ; plus on se frayait un chemin dans l'obscurité, plus les yeux plongeaient dans un pays de rêves insaisissables. Une étrange sensation de vide, une déambulation dans le néant, comme une interminable descente dans un puits sans fond, obscure, solitaire, anéantie, mue seulement par l'aveuglement d'un homme qui se serait jeté dans les bras d'un suicide infiniment fuyant.* »

La perception individuelle, qui fait d'un déplacement à minuit un geste quasi suicidaire, s'inscrit comme le reflet d'une appréhension collective. La sombre ivresse du suicide semble s'être emparée de la communauté sikh. Aux complots des politiciens s'est ajoutée la révolte d'une jeunesse inemployée, déracinée, prête, par frustration, à tous les excès. Aux prêches de quelques illuminés se sont accrochés des chimères et des cris de vengeance. En 1947, à l'époque de la partition de l'Empire, les musulmans avaient hérité du Pakistan, les hindous de l'Inde ; pourquoi les sikhs n'auraient-ils donc rien reçu ?

Le livre de Vijay Singh a la force d'un constat désespéré : une fois identifiées les causes de la tragédie, celle-ci n'en suit pas moins impitoyablement l'intrigue que la folie des hommes s'est inventée. Le Pendjab, le pays aux cinq rivières, la terre « de miel et de lait », est entré à son tour dans l'ère des massacres.

ANDRÉ VELTER.

★ **LA NUIT POIGNARDÉE**, de Vijay Singh, traduit par Alain Porte, Flammarion, 257 p., 95 F.

LES OUTILS DANS LES BALKANS
du Moyen Age à nos jours

Dictionnaire publié sous la direction d'André Guillou

Un livre de référence et d'images destiné à tous les curieux d'histoire des Sciences.

Volume I - 380 pages : 1.300 entrées, index
Volume II - 1.022 planches : 3.100 illustrations

Les 2 volumes 17 x 24 reliés sous emboîtage 1.500 FF.

Maisonneuve & Larose

E. MAYER
auteur de
L'ANNUAIRE INTERNATIONAL DES VENTES
(peinture-sculpture)

N'ayant plus aucun lien avec la maison d'édition sise 45, rue Broca, Paris 5e, et qui porte encore, provisoirement, son nom, prie ses fidèles lecteurs d'adresser, à l'avenir, toute correspondance à son adresse personnelle.
78, avenue de Chillon, 1820 Montreux (Suisse)
de manière à pouvoir continuer la rédaction des prochaines éditions de son ouvrage.

Sur les traces du père Dumas

Robbe-Grillet

● ROMANS

Sur les traces du père Dumas

Dan Franck et Jean Vautrin s'amusent et réinventent le roman-feuilleton.

FAISONS un rêve. Nous serions revenus à la littérature d'avant la chute. Avant la chute, souvenez-vous, le romancier et ses lecteurs vivaient sur la même planète ; chacun à sa place, mais respirant le même air. Le romancier écrivait des histoires. Par la grâce de son imagination et par celle de l'écriture, qui peut être sorcière, il attirait le lecteur dans un espace de fiction et, pour peu qu'il eût du talent, le maintenait pendant le temps de la lecture dans ce mensonge construit peuplé de caractères, traversé d'idées, gonflé d'émotions, noyé de larmes et réchauffé de sourires.

A cette époque, les moralistes et les politiques, tous ceux qui cherchaient à contrôler les âmes et à gérer les volontés, condamnaient le roman, dans lequel ils voyaient, à juste titre, un moyen d'échapper à leur emprise, de se réfugier hors de leurs griffes. Et l'on qualifiait de « romanesques » ceux qui avaient assimilé la leçon de rigueur et de liberté des romans.

Et puis il y eut la chute, qu'on a aussi appelée la crise, la guerre mondiale, la barbarie, le génocide, l'autodestruction planétaire. Comme le reste de l'univers, le roman s'est coupé en deux, puis en quatre, avant de se vaporiser. Les écrivains se sont occupés d'écriture, ce qui était logique, mais en ramenant celle-ci à leur nombril, ce qui l'était moins, et leur nombril au centre du monde, ce qui était tout à fait déraisonnable. De l'autre côté, l'art de raconter des histoires et de procurer les illusions de l'évasion a été abandonné, d'abord à des artisans consciencieux, puis — société de consommation et concentration capitaliste aidant — à des chaînes de fabrication aux procédés plus ou moins anonymes, identifiables non par le style mais par la marque : Sulitzer, Bourin ou Frain pour citer des filières françaises ; McCullough ou Cartland pour parler des Anglo-Saxons, qui, dans ce domaine industriel comme dans bien d'autres, dominent le marché international.

Bien sûr, Franck et Vautrin se sont amusés comme des fous à écrire ; bien sûr, ils n'ont pas élaboré *la Dame de Berlin*, ce premier volume des *Aventures de Boro, reporter photographe*, en se tenant gravement la tête dans les mains pour savoir quel message inouï ils allaient transmettre à l'humanité ; mais la qualité de ce plaisir d'inventer, de ce franc bonheur de séduire, est le plus sûr garant de notre plaisir de lecteur. On imagine que le père Dumas avait le même. Divisé par deux, toutefois : la complicité de ces deux amis va bien au-delà d'une association ou d'une addition de talents ; elle est le moteur de leur création.

L'un, Dan Franck, est un géomètre de la langue ; si concis, si exact, si soucieux du poids des mots, qu'on le dirait classique si la rigueur du style — on l'a vu dans son dernier roman, *les Adieux* — ne servait pas à camoufler une sensibilité d'écorché. L'autre, Jean Vautrin, est un créateur d'images et un valseur de mots qui sait absorber toutes les couleurs du monde pour les restituer dans des flambées verbales généreuses, qu'il exalte la joie de vivre ou qu'il se désespère du malheur d'exister. En entreprenant d'écrire *les Aventures de Boro*, Franck et Vautrin n'ont pas mis entre parenthèses leur propre démarche d'écrivains : ils ne se sont pas offert une récréation ; ils ont créé un autre romancier, à deux têtes et à deux cœurs, qui, grâce à sa duplicité même, peut utiliser la totalité du trésor romanesque.

Demain, ils reviendront à la partition qui est la leur, gravement, lentement, comme il convient quand on expose et qu'on met en jeu les secrets de sa propre vie. Mais, pour l'heure, Franck et Vautrin n'ont d'autre souci que de fêter le roman, que de célébrer cette extraordinaire machinerie de mots qui, avec les moyens en apparence les plus simples, réussit à faire battre le cœur de milliers de lecteurs que rien ne rapproche dans la vie réelle.

Un géomètre de la langue

Ce rapide survol a pour fonction de nous faire mesurer le chemin de retour auquel nous invitent Dan Franck et Jean Vautrin : un vrai roman-feuilleton écrit par de vrais écrivains. Un roman qui respecte les lois du genre sans se croire obligé de marquer ses distances — ce recul « distingué » qui n'exprime qu'un mépris vulgaire pour ce qu'on raconte, — avec des héros superbes, des amoureux séparés, des malveillants pervers et puissants, des aventures multiples et palpitantes dans un monde dangereux dont nous traverserons toutes les strates sociales, de la lumière des sunlights à la nuit des bouges, avec des moments d'exaltation et des plongées dans la détresse, avec des fraîcheurs d'idylle et des puanteurs d'égout.

Le rire et le frisson

La Dame de Berlin permet également de faire la différence entre les *recettes* qu'emploient certains auteurs de best-sellers potentiels pour essayer de plaire à un large public et la *tradition* du roman-feuilleton telle que la respectent scrupuleusement Franck et Vautrin. Les recettes utilisent quelques ingrédients aussi élémentaires que les fantasmes qu'elles caressent : sexe, argent, pouvoir, dépaysement, souffrance et mort. La tradition ne fait référence qu'à la littérature ; elle exige un fond historique solide et fortement présent — *la Dame de Berlin* se situe à Paris et dans la capitale du IIIe Reich au moment de la montée puis du triomphe du nazisme.

Cette tradition veut des seconds rôles assez puissants pour pouvoir être projetés au premier plan par les péripéties du récit — il y a dans ce premier épisode des *Aventures de Boro* une poignée d'individus qu'on a hâte de mieux connaître. Elle demande de la justesse dans les décors, du mouvement dans les dialogues, une juste économie du rire et du frisson, de l'humour et de la tendresse. Elle impose que les mystères soient un jour éclaircis, que le destin prenne la forme de coïncidences, que des événements anodins soient à la source d'immenses tragédies et *que l'histoire soit tout* à la fois rationnelle et folle. Il y a tout cela dans *la Dame de Berlin*. Avec tant de fraîcheur, d'enthousiasme, de chaleur que Franck et Vautrin, rendant hommage au roman-feuilleton, paraissent l'avoir inventé.

PIERRE LEPAPE.

★ **LA DAME DE BERLIN, premier épisode des *Aventures de Boro, reporter photographe*, de Dan Franck et Jean Vautrin. Fayard et Balland, 498 p., 110 F.**

— **La Vie ripolin, que Jean Vautrin avait publiée l'an dernier, est rééditée en Livre de poche (n° 6394).**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Robbe et Grillet

(Suite de la page 11.)

Un mot de prophylaxie sociale : de publier des simulacres de violence présente-t-il des dangers, comme le redoutent les censeurs ? Allons donc ! Les détraqués qui commettent des crimes sexuels ne sont pas ceux qui lisent ou regardent des œuvres d'art, mais les autres, les puritains incultes et scandalisés. Quand Sade a siégé dans un tribunal révolutionnaire, il s'est montré si clément qu'on l'a vite renvoyé à ses sanguinaires écrits !

Malgré ces évidences, les précédents affligeants et la permissivité laissée aux autres « supports », notre époque s'offre encore le ridicule de poursuivre livres et films. Grillet rappelle comment des critiques augustes ont promis *le Voyeur* à la correctionnelle et comment un tribunal de Venise a condamné au feu *Glissements progressifs*, dans une confusion de commedia dell'arte. Les divers attendus de ces procès aboutissent à n'admettre les scènes « osées » que « justifiées » par le cours d'une narration traditionnelle (celle à laquelle le cinéaste de *l'Immortelle* reproche à Truffaut d'être resté trop docile), donc à refuser le droit au non-récit. Intéressant, non, comme lapsus idéologique ?

AUTRE sujet d'étonnement pour Grillet : l'hostilité que les féministes ont montrée à Robbe, pour crime d'exaltation de la femme-objet, maltraitée et heureuse de l'être. Comme si Sade n'avait pas libéré, avec ses jeux d'entraves, plus qu'enchaîné ! Comme si les fantasmes ne devaient pas s'épanouir en s'affrontant ! Les supplices ne sont-ils pas l'exacerbation amoureuse des caresses, ressenties comme de trop pâles hommages à la beauté ? Et notre machiste présumé d'invoquer subsidiairement (inutilement ?) la place offerte à Duras et à Nathalie Sarraute dans l'équipe du nouveau roman !

Au cours de ses randonnées comme *visiting professor*, Grillet a fait provision de commentaires et de justifications. Il nous met dans la confidence technique du travail de Robbe, il nous introduit dans le présent de son écriture. Nous savons que tel passage a été commencé en Normandie sous la neige, et poursuivi en Californie, et devant quel paysage ou ameublement précis. Nous apprenons que ni Robbe ni Grillet ne parlent anglais, depuis le temps, et qu'à New-York, ils s'en remettent à Tom Bishop comme à un papa...

Nous nous en doutions, mais *Angélique* le vérifie : c'est peu dire que le théoricien voyageur a donné de l'assurance à l'artiste. Contrairement à Barthes et à tant d'écrivains (ça paraît se tasser, et l'inverse menace !), l'auteur du *Voyeur* s'est fait à l'idée d'avoir un visage et une voix. Il les connaît par cœur, il en joue.

CETTE maîtrise de Grillet sur sa propre image et sa propre glose ne vise pas, malgré les apparences, à asseoir ni à imposer une signification univoque de la vie et de l'œuvre de Robbe. Contrairement à la thèse de Philippe Lejeune, *Angélique* entend prouver que l'autobiographie ne répond pas à une quête d'unité profonde. Un des postulats du nouveau roman voulait que la compétence du narrateur, y compris quant à soi-même, se fût effondrée avec la cohérence du monde : entre deux exposés rationnels, pour ne pas dire raisonneurs, du causeur Grillet, Robbe l'artiste maintient bien haut son droit de réunir sans lien causal une mosaïque d'instants précaires, des visions brumeuses, bref de *« ménager la contingence inexplicable du vivant »*.

On s'est souvent étonné de cette coexistence, de cette co-habitation, chez Robbe-Grillet, d'un romancier des heurts irrationnels, et d'un théoricien aux dialectiques acérées. En réalité, le second se battait moins pour une vérité durable qu'il ne renvoyait à l'idéologie narrative en place l'envers de ses idées reçues, par jeu, pour confondre les faux raisonnements opposés aux libertés prises par l'artiste.

C'est un régal renouvelé de voir Robbe et Grillet nous démontrer une fois de plus comme l'anecdote a du bon en elle-même ; et comme elle ne rime à rien !

★ ***ANGÉLIQUE OU L'ENCHANTEMENT*, d'Alain Robbe-Grillet, Éditions de Minuit, 254 p., 75 F.**

L'éveil des passions assoupies

Soleil orange, *un régal de Jean Ferniot*

POUR qui sait goûter au bonheur des détails qui ne mentent pas, aux petits riens qui disent tant de choses, *Soleil orange*, le roman de Jean Ferniot, est un régal. Au travers de portraits, de notations, de croquis, Ferniot nous ravit. On se dit, les découvrant, qu'on reviendra au livre quand les années se seront écoulées. Relire les pages sur le père Fay (le fossoyeur qui se rase parfois, ne se lave jamais et *« ne laisse pas sans soins une tombe abandonnée »*), sur le père Loitière, coiffé d'un chapeau volé à un épouvantail et qui, tel le père Job, connaît les lieux où se trouvent *« les champignons en automne et les simples au printemps »*, sur l'abbé Chevalet, dans l'attente pieuse et solitaire d'une manifestation de Dieu, sur le vieux sabotier, qui pendant son sommeil découvre des mondes : relire ces portraits (j'en passe, dont celui du Vieil Homme : un joyau) sera délectation.

BERENICE CLEEVE.

Les odeurs *(« une touffe de sauge après l'averse »)*, les bruits, les connivences et les irritations que va tressant tout groupe humain ont grande place aussi dans *Soleil orange*. Car l'auteur sait que le passé est une aventure. Pour qui en a le sens, les faits les plus anodins sont la clé de paradis perdus ou d'enfers longuement escamotés quand on piétine au seuil des mystères et s'effraie à la perspective du moindre tourment.

Justement, Denis Jurieu est de la race de ceux qui battent en retraite dès que pointe une contrariété ! *« Sa curiosité s'arrête aux frontières de l'inquiétude »*. Face à Claudia, sa cadette de deux ans, dont la volonté est toujours agissante, il *« se rend sans combattre »*, à la fois navré et envoûté par *« la servitude qui l'attache à son tyran »*.

Jusqu'au soir où, fuyant le cauchemar de sa vie, la vue d'un portrait (une femme et un chat) chez un antiquaire, dans un Paris glacé, déclenchera en lui l'irrépressible désir de découvrir ce qu'il s'est trop longtemps tu, depuis ces jours où Frédéric Jurieu, son père, fut découvert pendu à un arbre et qu'une adolescente fut trouvée noyée dans un étang. On ira alors de nausée en apitoiement, tant la déchéance frappe les personnages.

Il y a dans ce livre des pages admirables sur Paris, sur la mort *(« Jadis les enfants ignoraient comment se reproduisaient les hommes mais ils savaient comment ils mouraient »)*, sur la solitude, sur l'éveil des pensées assoupies, sur l'amour. Il y a l'outrance (Claudia est une sorte d'héroïne du théâtre antique) et une passion du vocabulaire dont l'auteur s'excuse presque quand il juge le premier roman de Denis Jurieu, écrivain de métier qui, au fond, ne vécut que pour écrire et considéra longtemps que *« l'aventure littéraire est la seule digne d'être tentée »*. Mais en une époque de relâchement, qui jettera la pierre à Jean Ferniot ? Son combat pour le langage revêt des aspects poignants. Et ce combat ajoute encore à la beauté d'un ouvrage dont le maître mot serait le désespoir, n'était la vie des petites gens qui nous est aussi contée.

LOUIS NUCÉRA.

★ **SOLEIL ORANGE, de Jean Ferniot, Grasset, 216 p., 94 F.**

● HISTOIRE LITTÉRAIRE

Chamfort 1988

(Suite de la page 11.)

Dès ce jour, il sera formé à l'école du ressentiment. A l'âge où les autres s'abandonnent à leurs rêveries puériles, Chamfort est déjà revenu de tout. Il se dédommagera de sa condition de bâtard en la confirmant : il deviendra une sorte d'« *agent double* », acharné toujours à désavouer l'un de ses multiples visages. Voilà pourquoi il conjuguera, mieux que personne, l'audace des commencements et la mélancolie des époques finissantes. C'est en l'exaspérant qu'il résoudra sa crise d'identité.

ROGER VIOLLET

L'audace des commencements... Né de rien, Nicolas voudra naître de lui-même, par les vertus de l'écriture et de l'intelligence. Après s'être donné son nom de littérature et de guerre (Chamfort), il ira dans les salons se venger avec ses traits d'esprit. Blessé par les inégalités sociales, il usera de l'« *ironie* » comme d'« *un remède* », en prenant soin de « *tenir tout le monde poliment à une grande distance* ». Claude Arnaud remarque justement que, s'il n'avait été façonné par l'urbanité de son époque, Chamfort eût préfiguré des « *barbares* » comme Nietzsche ou Rimbaud. Malgré ses tourments, cet étrange « *joker* » qui fréquentait les princes et les philosophes, sans véritable permis de séjour, était un « *virtuose* » de la conversation, pratiquant l'irrespect sous les dehors les plus civils.

« Le châtiment du mérite »

Les moments décisifs de cette carrière méritent d'être évoqués. Envoyé dans un collège parisien durant l'été 1750, le jeune Nicolas sera le premier de la classe. Mais il se montre aussi indocile que studieux. Rêvant de découvrir l'Amérique, il fera une fugue jusqu'à Cherbourg, et rentrera pour la raison qu'avant d'accomplir *le « tour du monde »* il convient d'accomplir *le « tour de soi-même »*. Ensuite, Chamfort refusera d'être prêtre, « *aimant trop la philosophie et les femmes* ».

Il sera précepteur. Mais il plaît trop aux dames des maisons qui l'emploient. Remercié, le jeune homme se lance dans cette première république des lettres que tolère ou protège la monarchie. Il va s'essayer aux « *grands genres* » : la comédie, puis la tragédie. Hélas ou tant mieux ! le discrédit suivra de près les triomphes. Chamfort décidera de « *ne plus rien publier* ». Il délaissera l'académisme pour cette littérature clandestine de « *mauvais genre* » et de fâcheuse réputation : la maxime et le portrait. Il notera que « *la célébrité est le châtiment du mérite* ». Il renoncera aux punitions de la gloire...

Fin de partie : le temps s'accélère et, en 1782, Chamfort rencontre Mirabeau. A la faveur de cette amitié, le désillusionniste se transforme en utopiste. Il pense désormais qu'« *Il faut recommencer la société humaine* », car « *les pauvres sont les nègres de l'Europe* ». Entraîné dans les tourmentes révolutionnaires, Chamfort sera incarcéré en 1793. Libéré, il fera une tentative de suicide « *pour ne pas retourner en prison* ». L'année d'après, il meurt vraiment. Peut-être s'est-il souvenu des derniers mots de Fontenelle, à qui l'on demandait comment il allait et qui répondit : « *Cela ne va pas, cela s'en va.* »

FRANÇOIS BOTT.

★ **CHAMFORT, de Claude Arnaud, biographie suivie de soixante-dix maximes, anecdotes, mots et dialogues inédits ou jamais réédités, Laffont, 380 p., 120 F. La collection GF réédite les *Maximes, pensées, caractères* de Chamfort, chronologie, préface et notes par Jean Dagen, 444 p.**

Autres parutions

● *Point de lendemain*, de Vivant Denon. Ce court récit (étincelant) sur le thème de l'amour trompé faisait les délices d'Emile Henriot. L'auteur (1747-1825) se trouva en Egypte avec Bonaparte. Préface de René Démaris. (Ed. Desjonquères, Repères biographiques, 74 p., 59 F.)

● *L'histoire du marquis de Cressy*, de Madame Riccoboni. Le roman d'un libertin par une amie de Diderot et Laclos, née en 1713. Préface d'Alix S. Deguise. (Ed. des Femmes, 134 p., 75 F.)

magazine littéraire

Tous les mois, un dossier consacré à un auteur ou à un mouvement d'idées ; et l'actualité littéraire en France et à l'étranger

●

FÉVRIER 1988 - N° 250

Flaubert et ses héritiers

L'homme : les carnets inédits, la correspondance, les maladies, les amitiés.
Flaubert et Sade.
Les héritiers : Proust, Kafka, James, Joyce, Sartre, Vargas Llosa.

Conversation avec Alain Robbe-Grillet.

Chez votre marchand de journaux : 24 F

OFFRE SPÉCIALE

6 numéros : 84 F

Cochez sur la liste ci-après les numéros que vous choisissez

- ☐ George Orwell
- ☐ Blaise Cendrars
- ☐ Diderot
- ☐ Antonin Artaud
- ☐ Foucault
- ☐ Géopolitique et stratégie
- ☐ Raymond Chandler
- ☐ Fernand Braudel
- ☐ 60 ans de surréalisme
- ☐ Victor Hugo
- ☐ François Mauriac
- ☐ Spécial Japon (numéro double)
- ☐ Les enjeux de la biologie
- ☐ Venise des écrivains
- ☐ Michaux
- ☐ La littérature et l'exil
- ☐ Henry James
- ☐ Lévi-Strauss
- ☐ Les littératures du Nord
- ☐ Dix ans de philosophie en France
- ☐ Michel Tournier
- ☐ La France fin de siècle
- ☐ Raymond Queneau
- ☐ Georges Dumézil
- ☐ Londres des écrivains
- ☐ Beckett
- ☐ Les écrivains de l'Apocalypse
- ☐ Vladimir Nabokov
- ☐ Malraux
- ☐ Heidegger
- ☐ Tocqueville
- ☐ Italie aujourd'hui
- ☐ Voltaire

Nom : ....
Adresse : ....
....

Règlement par chèque bancaire ou postal.

magazine littéraire

40, rue des Saints-Pères 75007 Paris. Tél. : 45-44-14-51

● LA PHILOSOPHIE par Roger-Pol Droit

De nouveau Heidegger, les Grecs et le Reich...

« *IL n'y a pas de philosophie heideggérienne.* » C'est ce que disait Heidegger, en 1955, aux Entretiens de Cerisy. Il n'a d'ailleurs cessé de le répéter. Son souci n'a jamais été de construire une philosophie, mais de mettre au jour l'axe oublié de toute la métaphysique occidentale : la question de l'être. Depuis le premier matin grec des présocratiques jusqu'à Nietzsche, l'histoire de l'être constitue le fil directeur de l'aventure occidentale, sous ses aspects scientifique et technique aussi bien que philosophique. Comme avec le règne de la technique planétaire s'achève la philosophie, il ne nous resterait qu'à tenter un « *Schritt zurück* » — un « pas en retour », un mouvement de rétrocession — vers ce qui, depuis le plus lointain passé grec, nous attendrait encore comme réserve d'un possible avenir.

Ce résumé squelettique suffit pour entrevoir quelques-uns des gestes singuliers de la démarche heideggérienne : relire la tradition philosophique sans pouvoir s'inclure vraiment dedans ni sauter déjà dehors ; déconstruire, plutôt que fonder, bâtir ou édifier ; se mettre à l'écoute de la langue plutôt que d'en avoir un usage instrumental ; tenter de retrouver, sous l'empire de la technique, une lumière plus originelle. Tout cela a modifié en profondeur le regard et le mode de lecture de bon nombre de nos contemporains. Au point que Heidegger, en France, au cours des vingt dernières années, a fini par se substituer à Marx comme une sorte de nouvel « horizon indépassable ».

Voilà peut-être pourquoi le livre de Victor Farias (1) malgré son inconsistance philosophique et son caractère excessivement réducteur, agite tant les esprits. Car, en dépit de ses défauts, il conduit nécessairement à la seule question de fond qui vaille la peine de s'y attarder : comment concevoir le lien entre la pensée de Heidegger et l'adhésion de celui-ci au nazisme ?

ON peut évincer cette question de deux manières. L'une consiste à réduire ce lien à néant : « *L'adhésion initiale de Heidegger au mouvement n'est pas un acte philosophique* », écrit Pierre Aubenque dans l'important dossier que publie la revue *le Débat*. L'épisode nazi, qu'on limitera alors à 1933-1934, serait le fait d'un homme comme des millions d'autres, et demeurerait sans rapport avec les œuvres antérieures et postérieures. Position difficile à tenir, car on voit mal un penseur de cette envergure s'engager à la légère et employer, comme par inadvertance, dans des discours de soutien au Führer, les termes mêmes de ses livres majeurs.

L'autre façon d'escamoter le problème consiste à voir ce lien partout, à faire le portrait caricatural d'un Heidegger nazi de part en part — déjà... en 1910, encore... en 1964 — quoi qu'il fasse, pense et dise. C'est là le caractère excessif, et trop facile, des conclusions de Farias. Cette position n'est pas tenable longtemps. En effet, outre qu'elle peut faire penser à un « *procès stalinien* », comme le souligne Gérard Granel dans *le Débat*, on ne voit pas ce qu'on gagne à tenter de transformer Heidegger en une sorte de Rosenberg ayant réussi à faire illusion.

La vraie difficulté commence si l'on tente de tenir conjointement ces deux faits : Heidegger est effectivement... un penseur considérable (quand donc en finira-t-on avec les hit-parades ?) et son adhésion au nazisme fut d'« *une absolue cohérence avec sa pensée* ». Tel est le point de départ du parcours philosophique suivi depuis quinze ans par Philippe Lacoue-Labarthe, professeur à l'université de Strasbourg. Auteur d'une dizaine d'ouvrages, il résume et prolonge aujourd'hui sa réflexion dans un texte rédigé initialement en vue de sa soutenance de thèse « sur travaux ». Au sujet de Heidegger et de la politique, il ne veut pas abandonner la tâche de la pensée, ni effacer la tache sur la pensée. D'où son attitude, malcommode mais exigeante, faite à la fois d'« *admiration sans réserve* » et d'« *infinie méfiance* ».

Les points qui le séparent de Farias (dont il juge, dans une annexe, le livre « *malhonnête* ») sont clairs : Lacoue-Labarthe refuse de confondre le discours du penseur et celui de son environnement. Il cherche, en philosophe, à délimiter exactement « *pourquoi et à quoi Heidegger a adhéré, ce qui l'a déçu et ce qu'il n'a pas renié* ». En simplifiant beaucoup, son analyse pourrait se résumer ainsi : Heidegger, à la suite de Hölderlin, cherche à inventer une Grèce qui n'a jamais vu le jour et croit que l'Allemagne est porteuse de cette « outre-Grèce ». Si l'on ose dire. Appelant à un renouveau radical de la pensée, il aurait cru trouver dans les débuts de la « révolution nationale-socialiste » l'occasion historique d'une mutation de l'Université et de l'Occident. Cet espoir, lié à toute sa démarche, il ne l'aurait jamais renié, même après avoir saisi que le régime ne pouvait le concrétiser. Jamais toutefois Heidegger n'aurait fourni « *la moindre caution à l'antisémitisme et au biologisme officiel du mouvement* ». Réactionnaire oui, raciste non. Le cours sur Nietzsche professé à partir de 1936, et qui défait les interprétations biologisantes dont le régime ne cesse de se réclamer, témoigne nettement de ce que Philippe Lacoue-Labarthe appelle une « *différence infranchissable* » entre l'idéologie du régime et les positions du penseur.

SERGUEI

Cette différence ne suffit pas à tout expliquer. Elle laisse entière l'énigme de son silence après-guerre, qui continue à faire de l'ombre. Lacoue-Labarthe, sans pouvoir dissiper cette ombre, se confronte à sa noirceur : « *Heidegger s'est obstinément refusé à reconnaître dans Auschwitz la césure historique de notre temps.* » Même quand Paul Celan, le poète, le lui demandait. Et cela est impardonnable.

D'autant que reviennent du coup les pires doutes : et si la différence n'était pas absolument infranchissable ? Il y a un horrible petit fait, dans le livre de Farias, dont personne, curieusement, ne dit plus rien. C'est l'envoi, par Heidegger, en 1960, d'un de ses livres avec cette dédicace : « *Cordiales salutations et vœux de Nouvel An.* » Ce serait banal si le destinataire n'était Eugen Fischer, qui dirigea, à partir de 1927, l'Institut d'hygiène raciale du Reich. Si le document est authentique — ce qui ne doit pas être si difficile à vérifier, — ces petits mots-là pourraient être encore pires que le silence...

L'ESSAI de Philippe Lacoue-Labarthe est intéressant à plus d'un titre. On en retiendra notamment une analyse virtuose du nazisme comme « *national-esthétisme* ». Elle met en lumière, dans la politique du Reich, l'action d'un modèle esthétique dérivé du rêve grec. Plus généralement, cette autoproduction du mythe aryen comme « *œuvre d'art totale* » dans l'Allemagne nazie ferait apparaître ce qui, dans toute politique « moderne », relève encore d'une fiction. Cette fiction répète des gestes anciens — ceux des Grecs, ceux de la technique. Elle demeure incapable d'aller au-delà, faute de pouvoir accéder en deçà. Voilà qui ouvre des perspectives.

Alors pourquoi ce livre incisif, courageux, fermement écrit, peut-il laisser une telle impression de malaise ? Son désenchantement crépusculaire, sa passion triste pour l'épuisement de la philosophie — impossible à continuer, impossible à quitter, — même si on ne les partage pas, ne susciteraient pas cette gêne. Elle naît plutôt de la rencontre de petites phrases disséminées ici ou là, dont un entendement limité ne peut saisir la justification ni l'enchaînement. Comment comprendre, par exemple, que « *le nazisme est un humanisme* », que, « *sur le fondement de l'éthique, nous sommes totalement démunis* », qu'il faille « *laisser la démocratie à Raymond Aron, c'est-à-dire à la pensée officielle du Capital* » ? Il est difficile de lire à cette page que « *le silence de Heidegger est impardonnable* » et à cette autre qu'il ne s'agit pas de « *faire son procès* ». Si une longue fréquentation de la pensée heideggérienne produisait forcément ces curieux énoncés, qui ne rêverait d'un retour à Kant ?

DE toute façon, ce débat autour de Heidegger et la politique, qui dure depuis quarante ans, ne fait que commencer. L'« affaire », relancée par *Heidegger et le nazisme*, aiguisée par l'« affaire » Beaufret-Faurisson (2), n'a pas fini de perturber la philosophie française. François Fédier annonce, dans *le Débat*, un essai contre la « *honteuse falsification [...] animée par l'intention de nuire* » que constitue à ses yeux le livre de Farias. Les Editions de Minuit publieront, en mars, une édition remaniée du texte de Pierre Bourdieu, *l'Ontologie politique de Martin Heidegger*. D'autres ouvrages sont en préparation, d'autres dossiers suivront. Des rencontres s'organisent en France comme en Allemagne (3).

Ce tourbillon aux conséquences actuellement imprévisibles appelle quelques questions. Il suffira pour aujourd'hui de les énoncer, sans pouvoir les développer. Pourquoi ce débat a-t-il lieu maintenant, sous cette forme ? Que devient une philosophie qui a soudain ses « affaires », aussi scandaleuses, confuses et bruyantes que celles de la politique ou de la finance ? Est-il souhaitable que la pensée n'ait d'écho, dans le grand public, que sur ce mode ? Et il ne faudrait pas oublier non plus de se demander quel est le pire : la boîte de Pandore, ou le couvercle ?

★ **« HEIDEGGER, LA PHILOSOPHIE ET LE NAZISME », *le Débat* n° 48 (janvier-février 1988), avec des contributions de Pierre Aubenque, François Fédier, Michel Deguy, Gérard Granel, Alain Renaut et la publication des textes politiques de Heidegger, Gallimard, 192 p., 70 F.**

★ **LA FICTION DU POLITIQUE, Heidegger, l'art et la politique, de Philippe Lacoue-Labarthe. Christian Bourgois, collection « Détroits », 192 p., 65 F.**

(1) *Heidegger et le nazisme*, Ed. Verdier. Voir notamment *le Monde* des 14 et 30 octobre 1987, ainsi que les divers témoignages et correspondances publiés depuis.

(2) *Le Monde* des 8 et 22 janvier 1988.

(3) Une importante discussion rassemble, le 5 février, à l'université de Heidelberg, en RFA, Jacques Derrida, Hans-Georg Gadamer et Philippe Lacoue-Labarthe, sous la présidence de Reiner Wiehl, sur le thème « Heidegger, portée philosophique et politique de sa pensée ».

Habermas dans le désordre

Des inédits du philosophe allemand et une étude de Jean-Marc Ferry.

S'IL est réjouissant de voir s'achever la publication en français des écrits de Jürgen Habermas, il est regrettable de constater que celle-ci s'effectue dans le plus parfait désordre. Après *Théorie de l'agir communicationnel* (1981) et *Morale et communication* sortis au printemps dernier (respectivement chez Fayard et aux éditions du Cerf), c'est au tour des PUF de nous donner un nouveau recueil d'inédits — qui doit son titre au premier des articles qui le composent, *Logique des sciences sociales*. Mais ce recueil bizarre n'est en fait dû qu'au regroupement artificiel de textes prélevés dans deux ouvrages distincts, publiés en Allemagne en 1982 et 1984, et dont aucun des deux n'est ici traduit *in extenso*.

Les éditeurs ont sans doute leurs raisons pour découper ainsi les livres, et je suppose que l'auteur a donné son accord. Le lecteur intéressé par le cheminement de la pensée habermassienne aura, lui, de la peine à s'y retrouver. C'est d'autant plus dommage que l'intérêt premier de ces textes — qui s'échelonnent, sauf le dernier, de 1967 à 1976 — est justement de jeter une lueur sur l'itinéraire intellectuel du plus grand philosophe allemand d'aujourd'hui, et en particulier sur son fameux « *tournant linguistique* ».

L'« éthique de la discussion »

Ce tournant date du début des années 70. Ancien assistant d'Adorno, héritier de la « *théorie critique* » chère à l'école de Francfort, Habermas prend alors ses distances avec la sociologie marxiste. Plusieurs influences se conjuguent pour l'y pousser : celle de Mead et Parsons, la lecture de Gadamer et surtout la découverte de la philosophie analytique du langage. De cette dernière, c'est essentiellement la « pragmatique », ou théorie des actes de parole (Austin, Searle), qu'il retient.

Avec *Théorie de l'agir communicationnel*, son plus important ouvrage à ce jour, Habermas s'installe donc dans une problématique résolument linguistique et intersubjective. Refusant aussi bien le dogmatisme de la métaphysique classique que le nihilisme post-nietzschéen, il propose une conception pluraliste et faillibiliste des différents types de rationalité à l'œuvre dans le discours. Seule une telle conception est, selon lui, capable de fonder l'« *éthique de la discussion* » indispensable aux sociétés démocratiques. On ne saurait sous-estimer l'importance de cet enjeu politique : il est fondamental pour Habermas, ainsi que vient de le rappeler l'un de ses introducteurs en France, Jean-Marc Ferry.

Retraçant l'évolution du philosophe allemand depuis sa première étude critique sur Hannah Arendt jusqu'à ses tout derniers travaux, Jean-Marc Ferry montre en effet comment l'« *éthique de la communication* » n'a cessé d'être, depuis vingt ans, le moteur interne de cette évolution. Loin d'être un virage en épingle à cheveux, le « *tournant linguistique* » n'était que l'étape obligée par laquelle le philosophe devait passer pour donner à l'idéal de rationalité et de démocratie auquel l'homme moderne ne peut renoncer sa plus juste formulation. Ne serait-ce que pour s'en convaincre, il faut lire l'étude de Jean-Marc Ferry : c'est incontestablement le meilleur livre sur Habermas existant actellement en français.

CH. DELACAMPAGNE.

★ **LOGIQUE DES SCIENCES SOCIALES, de Jürgen Habermas, PUF, coll. « Philosophie d'aujourd'hui », 462 p., 198 F.**

★ **HABERMAS, L'ÉTHIQUE DE LA COMMUNICATION, de Jean-Marc Ferry, PUF, coll. « Recherches politiques », 592 p., 240 F.**

...well le malicieux

هكذا من الاصل

● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Estropiés de leur enfance

★ ELLEN FOSTER, de Kaye Gibbons. Traduit de l'anglais par Marie-Claire Pasquier. Rivages, 170 p., 65 F.

★ LA TRIQUE, de Waltraud Anna Mitgutsch. Traduit de l'allemand par Cornelius Heim. Gallimard, 260 p., 90 F.

LES parents restent le grand sujet des écrivains. Les père-mère-géniteur-génitrix et autres Folcoche sont un capital — inaliénable, — un coffre à accessoires sans fond, un entrepôt de sentiments explosifs où l'on commande soi-même l'ampleur de la déflagration. Cependant, même si tout le monde n'a pas la chance d'être orphelin, tous les Poil de carotte n'ont pas forcément suffisamment de verve, de haine et de douleur pour faire un archétype de leur Madame Lepic à eux. D'autres préfèrent exalter l'amour filialo-maternel, tels Cohen, Simone de Beauvoir, Monique Lange, ou encore Annie Ernaux... C'est là une autre façon de régler ses comptes... Toutefois, il est recommandé dans tous les cas — enfances idyllique ou martyre — de ne s'attaquer qu'à des parents défunts : par exemple, en Suède, Jan Myrdal, l'ex-maoïste, fils de deux Prix Nobel, avait tellement choqué en écrivant, de leur vivant, ses griefs à l'égard de ses parents que son livre, intitulé *Un enfant*, n'a encore pas été traduit, malgré ses qualités intrinsèques.

Et les parents ?... Ont-ils eu une enfance ? On peut se poser la question à propos de cet autre père-bourreau que fut Hermann Kafka, puisque son fils en a fait une vedette du genre. Certains restent à jamais estropiés de leur enfance, d'autres exorcisent par l'écriture. Et par-dessus les frontières on entend parfois de curieux échos dans les « romans d'éducation » de notre temps.

« SEIGNEUR, seigneur, supplias-je à genoux, qu'elle meure. Combien de fois j'ai souhaité sa mort, qui à la fin est venue trop tôt. » « Quand j'étais petite, j'inventais des façons de tuer mon papa. Je m'en racontais une et puis une autre, et je l'essayais dans ma tête jusqu'à ce que ça devienne facile ». Ces deux appels au meurtre semblent se répondre dans deux romans par ailleurs tout à fait différents, mais qui appartiennent l'un et l'autre à la catégorie des premiers romans. Leurs auteurs ? Une Autrichienne, née à Linz

BOLDE CHLBAUN

Waltraud Anna Mitgutsch.

en 1948, Waltraud Anna Mitgutsch, et une Américaine, une Sudiste, née en 1960 en Caroline du Nord, Kaye Gibbons. Toutes deux écrivent à la première personne du singulier et, paradoxalement, c'est celle qui nous prévient que *« tous les personnages de ce roman sont imaginaires »*, l'aînée, qui semble la plus proche de l'autobiographie. Toutes deux ont recours au monologue intérieur pour s'interroger sur le passé et l'angoisse d'être nées, quitte à vous ôter le désir d'engendrer et de créer vos monstres ! *Qui sont aussi vos clones.*

A MOINS de trente ans, Kaye Gibbons promet. *Ellen Foster*, son premier roman, qui a été publié l'an dernier aux Etats-Unis, a été salué par une presse enthousiaste, avec la bénédiction de grands aînés comme Eudora Welty et Walker Percy. Peut-être que si Cendrillon avait tenu son journal intime, si elle n'avait pas été la bécasse décrite par Perrault, aurait-elle écrit comme Ellen. Elle aussi avait des raisons de vouloir tuer son *« salaud de père »*. *« Je n'ai pas tué mon papa. Il a tellement bu qu'il en est mort, un an après que l'assistance publique m'a enlevée de chez lui. [...] Moi, tout ce que j'avais fait, c'est de souhaiter sa mort de toutes mes forces de temps en temps. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les choses vont drôlement mieux pour moi maintenant que quand il était vivant »*, prévient la gentille Ellen.

Kaye Gibbons n'a pas beaucoup plus que le double de l'âge de son héroïne. Elle nous raconte comment Ellen, une « ado » de onze ans, échappe à l'enfer familial pour devenir une autre ; se choisit une maison où on lui fiche la paix et où il y a tout ce qu'on veut à manger, élit une « nouvelle maman » de rêve, change de nom : *Foster*, c'est-à-dire adoptive, adoptée. Etrangère aux autres et à ce qui lui arrive. Blindée. Son père, ivrogne, est enterré en moins de deux ; sa mère est morte juste avant, au retour de l'hôpital *(« Qu'elle soit malade, c'était pas de sa faute, mais personne l'avait obligée à se marier avec lui. »)*. Sa grand-mère, *« la maman de sa maman »*, est une vieille folle méchante dont la disparition ne lui arrachera pas une larme, bien au contraire. Sa seule vraie tendresse, c'est pour Starletta, la petite camarade d'école, noire, donc interdite par les règles du Sud, où le racisme des adultes est une preuve de plus qu'il n'y a rien à attendre d'eux.

Cela pourrait finir par être sordide, insupportable, si l'auteur n'exprimait la violence qui habite la petite fille sur le mode d'un conte de fées. Un conte de fées moderne dans lequel la magie réside dans l'écriture. Une écriture grotesque, drôle, hachée, pleine de raccourcis et de maximes bêtes et méchantes qui, par l'artifice d'un langage adolescent recréé, atteint au réalisme. Cette petite fille, qui vit comme elle parle, elle fait penser à la Zazie de Queneau ou à la Pecula de Toni Morrison dans *l'Œil le plus bleu*, fillette noire qui se réfugie dans le rêve : avoir les yeux plus bleus que ceux des Blancs...

« Je trouve que je m'en suis pas si mal tirée si on compare au reste de ma famille, vu que les autres sont tous ou bien morts, ou bien cinglés », se dit Ellen, chez qui, parfois, la carapace de cynisme se rompt et qui se trouve une « happy end » : pleurer pour ne pas craquer.

La traduction de Marie-Claire Pasquier semble une véritable recréation qui rend miraculeusement le rythme et le lexique de la langue de ce récit noir et rose jonché de cadavres et de corn-flakes. Une affreuse « jojotte » avec un immense besoin de tendresse.

Waltraud Anna Mitgutsch, l'Autrichienne, est elle aussi une styliste — excellemment traduite par Cornelius

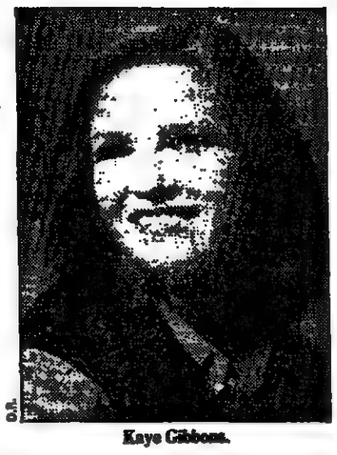

O.N.

Kaye Gibbons.

Heim — qui, dans *le Trique* (oh, le vilain vocable !), ne laisse aucune place à l'espoir et exige de ses lecteurs une certaine dose de masochisme. Etrange livre qui laisse, à toutes les pages, suinter le malheur, la malaise, l'horreur de voir que le destin des mères se poursuit dans celui des filles. *« Te mère était-elle comme toi ? »* : la narratrice, Vera, sursaute à la question de sa fille de douze ans qui l'arrache à des années d'oubli volontaire. *« Non,* répond la mère. *Ta grand-mère était bien différente. »* La mémoire s'est remise en marche. Elle circule en zigzag dans le mystère du refoulé pour mettre au jour ce qui réunit trois générations de femmes qui ont toutes voulu que leur fille ait une meilleure vie que la leur. Vera a reçu une éducation modèle avec des chaussures toujours bien cirées, la prière du soir, les nœuds pour les cheveux repassés chaque jour, une vertu bien défendue entretenue par la peur des hommes... Son éducation fut un véritable dressage : piano, danse, école privée pour l'élite, le baccalauréat — la première de la famille, l'Université, les vacances au ski, les relations avec des « gens bien » — parfois fraîchement dénazifiés, — pour réussir ce qu'elle n'a pas eu, l'ascension sociale.

Dans ce but, Marie, la mère de la narratrice, ne connaît qu'une méthode de persuasion : les coups, la fessée, la correction. Grâce à cela, Vera se sentira l'enfant la mieux élevée de la famille, fière d'être une enfant battue, ne sachant plus démêler la douleur, la haine, la colère, de la satisfaction de percevoir les contusions, *« ecchymoses rouges qui deviennent vertes et bleues »*, jambes tuméfiées. *« Ma mère, je n'osais pas la haïr. Je ne pouvais pas me permettre de la haïr, elle était le seul être humain qui m'aimât. »*

« Merci, maman chérie, devais-je dire quand les coups qu'elle donnait l'avait épuisée. » On ne sait comment appréhender le masochisme dans lequel se complaît l'auteur grandie à l'époque du féminisme militant, de la liberté des femmes et qui nous expose, par le menu, la pédagogie de la raclée. La fille défend presque la technique choisie par Marie, la mère, paysanne des bords du Danube, transplantée dans une banlieue. Marie qui avait treize ans lors de l'Anschluss, mal mariée, qui n'a connu que la tristesse des existences sans amour dès la nuit de noces *(« C'est dans ce lit que commença la lente mort de son mariage, qui dura vingt ans »*, écrit sa fille).

ELLE attendait un garçon, et la petite Vera eut très jeune le sentiment d'être laide, d'être une « enfant ratée ». Le portrait qu'elle fait d'elle est sans concessions : *« Pâle, avec de grands yeux sombres, si grands et si sombres qu'ils mangeaient le reste du visage, avec des pommettes hautes et saillantes qui l'empêchaient d'avoir des joues fraîches et rondes. »*

« Mange pour avoir meilleure mine, mange ou tu vas voir tes fesses ! » Mélopée de l'enfant apeurée qui finit par réclamer d'être corrigée parce qu'elle sait que c'est *« pour son bien »* et qui joue son rôle de victime consentante en répétant : *« Pardon, ma petite maman, je ne le ferai plus, ma petite maman, je te le jure. »*

Plus tard, mère d'un enfant sans père, Vera s'apercevra qu'elle n'a pas réussi à rompre la chaîne des mères, qu'elle est *« restée la fille de sa mère »*. Elle voudrait dire à son enfant qu'elle lui est reconnaissante de faire spontanément ce qu'on obtenait d'elle par la terreur quotidienne. Elle s'était imaginée que sa fille était heureuse parce qu'elle-même était une bonne mère. Mais la petite en arrive à rêver d'une famille idéale, là-bas à la ferme, sur les bords du Danube, à reprocher à sa mère de ne pas être semblable à la grand-mère, d'être trop laxiste.

La chaîne des mères se poursuit. La fête des mères... Le paradis de l'enfance serait-il donc un enfer ?

Powell le malicieux

Une visite à un romancier anglais trop longtemps boudé par la France

« VOUS verrez, avait dit Powell au téléphone, *ce n'est pas difficile. En arrivant à la gare de Westbury, prenez un taxi et donnez mon nom. Tous les chauffeurs savent où j'habite. »* Powell avait raison. Mais il vaut mieux être du coin pour se repérer dans le dédale des chemins vicinaux qui conduisent à sa maison, une grande bâtisse de pierre blanche construite au début du dix-neuvième siècle, plantée au milieu d'un parc. Un véritable rêve d'écrivain incarné entre les coteaux du Somerset. Une région qui est un peu la « banlieue verte » des écrivains anglais. Glastonbury, si chère à John Cowper Powys, se trouve à quelques kilomètres de là. Plus au sud, s'étend le Dorset de Thomas Hardy et de John Fowles.

Anthony Powell reçoit dans son salon. Les murs sont tapissés de livres. Quelques tableaux, de rares bibelots. Avant de s'asseoir, ce romancier aux allures de vieux jeune homme énigmatique — il est né en 1905 — désigne la fenêtre : *« Vous voyez, c'est calme ici. Il n'y a que des moutons. J'occupe cette maison depuis plus de quarante ans. Je ne supporterais pas d'habiter Londres : trop de bruit, trop d'agitation. »* Powell, volontiers prolixe, évoque sa carrière d'éditeur dans les années 20 *(« Cela m'a permis de publier facilement mon premier roman »)*, puis de collaborateur du *Times Literary Supplement* et enfin du *Sunday Times*, où il signe une chronique deux fois par mois.

« Je n'écris que sur les essais historiques ou les biographies, précise-t-il. *Le roman anglais contemporain ne m'intéresse pas vraiment. »* Il avoue cependant son admiration, ainsi que son amitié, pour V. S. Naipaul et surtout Kingsley Amis, un complice de longue date avec qui il partage le goût de la facétie, de la satire sociale acidulée. Pendant notre conversation, la femme de l'écrivain se lève et va chercher l'album de famille. Elle nous montre une série de photos prises il y a quelques années en Bretagne. Sur l'une d'elles, mal cadrée, on aperçoit, au pied du calvaire de Lampaul-Guimiliau, Kingsley Amis et Anthony Powell fixant, l'air goguenard, l'objectif d'un Instamatic. De vrais Anglais sur le continent !

IMAPRESS

Anthony Powell : un humour satirique.

Un continent où un seul pays, la France, a boudé l'œuvre de ce romancier que nombre d'Anglais tiennent encore pour une institution. Sur ses vingt-cinq romans, seuls trois avaient été publiés chez Julliard à la fin des années 50 (1). L'an dernier, Stock éditait *le Roi-Pêcheur*, excellent récit d'une croisière vraiment très particulière. Christian Bourgois quant à lui achetait les droits de *A Dance tot the Music of Time*, le chef-d'œuvre de Powell, une fabuleuse chronique romanesque en douze volumes de la société anglaise du vingtième siècle.

Dissimulations, mensonges, trahisons

Et puis, il y a *Tourné manège*, un court récit qui, à défaut de nous révéler la dimension réelle du talent de l'écrivain, nous donne un aperçu de son humour satirique. *« Les Américains ont beaucoup apprécié cette histoire,* nous confie-t-il. *Je crois que c'est l'ironie qui leur a plu. »* Il est vrai que l'histoire de G. F. H. Shadbold, romancier de renom dont le monde savamment construit à coups de dissimulations, de mensonges, de trahisons, s'écroule soudain par pans entiers, prête à sourire. Une manière d'échantillon cynique de ce que la littérature anglaise peut donner quand elle se regarde vivre à travers ses propres mythes.

Lorsqu'on demande à Powell s'il se considère toujours comme un romancier « néo-proustien », il hausse les sourcils : *« Je ne range mon œuvre dans aucune catégorie. Elle appartient à son temps, c'est tout. Vous savez, lorsque j'étais enfant, je ne rêvais pas de devenir écrivain. Je voulais être illustrateur. »* Peut-il nous montrer des dessins ? *« Je n'en ai pas. Je ne sais pas dessiner. »* Dans la prairie, les moutons à tête noire n'ont pas bougé. Un rayon de soleil transperce une carafe de cristal. Le regard d'Anthony Powell se tourne vers la fenêtre et semble se perdre au-dessus de l'horizon. A quoi rêve-t-il, ce vieil écrivain malicieux ?

BERNARD GÉNÈS.

★ TOURNÉ MANÈGE, de Anthony Powell, traduit de l'anglais par Dominique Taffin-Jouland, Ed. Flammarion, 160 p., 65 F.

(1) Il s'agit de *l'Acceptation*, *les Mouvements du cœur* et *Question d'éducation*, titres désormais introuvables en français, mais qui seront repris par Christian Bourgois.

● Parmi les autres parutions en lettres britanniques, signalons *l'Amandier*, de Walter de la Mare. *C'est toujours entre chien et loup* que se passent les nouvelles de cet auteur subtil (1873-1956). Traduit de l'anglais par Dominique Bertrand et Marianne Tomi (éd. Ombres, 224 p., 99 F).

DU MONDE ENTIER

PARUTIONS DE JANVIER 1988

Alejo CARPENTIER
Ekoué-Yamba-Ô. Roman
Traduit de l'espagnol par René L. Durand suivi de
Histoire de lunes.

William FAULKNER
Elmer suivi de
Le Père Abraham. Roman
Traduit de l'anglais et préfacé par Michel Gresset

Gabrielle LORD
Bec et ongles. Roman
Traduit de l'anglais par Mirèse Akar

Waltraud Anna MITGUTSCH
La trique. Roman
Traduit de l'allemand par Cornélius Heim

Robert WALSER
La Rose.
Traduit de l'allemand par Bernard Lortholary

GALLIMARD nrf

PLUS D'ABONNÉ ABSENT
à votre numéro. Grâce au nouveau service des PTT, vous pouvez basculer automatiquement vos appels sur nos lignes, de sorte qu'il y a toujours quelqu'un qui répond pour vous à votre numéro.
Abonnement 180 F HT par mois.
GEICA PHONE : 42-96-41-12+ 56 bis, rue du Louvre, 75002 Paris

Culture

CINÉMA

« Retour sur Terre-Star Treck IV », de Leonard Nimoy

Le chant des baleines à bosse

L'amiral Kirk et son équipage retournent à San-Francisco en 1986, ce qui, paradoxalement, leur fait prendre un coup de vieux.

Une sonde menace le climat de la Terre. Seul le chant des baleines à bosse peut permettre d'entrer en communication avec elle. Il faut donc revenir en 1986 à San-Francisco, en trouver une et la ramener au vingt-troisième siècle. Ce n'est pas la première fois que l'équipage du vaisseau *Enterprise* revient sur terre et... dans le passé. Dans le feuilleton *Star Treck*, on les a vus en personnages de western, et dans le Chicago d'Al Capone, ils rencontraient Joan Collins distribuant à manger à une soupe populaire.

M. Spock (Leonard Nimoy, également réalisateur et par ailleurs metteur en scène de *Trois Hommes et un bébé*) noue autour de son front un bandeau pour cacher ses oreilles. Qui ignore encore que, si la mère de M. Spock est humaine, son père est un Vulcain dont il a hérité les oreilles pointues, l'esprit logique, l'absence d'émotions !

Donc, après avoir surmonté quelques dangers et avoir été secoué par des tempêtes effroyables (les fanatiques du feuilleton connaissent), l'amiral Kirk (William Shatner) débarque avec son équipage cosmopolite – le Russe Tchekhov (Walter Kœrnig), le Japonais Sulu (George Takei), l'Ecossais Scotty (James Doohan), le médecin McCoy (DeForest Kelley) et Uhura (Nichelle Nichols), la métis potelée qui vit avec un tube en acier (un micro d'époque) dans l'oreille car elle est chargée de capter les sons du cosmos.

Ils sont habillés façon galaxie, mais, à San-Francisco en 1986, entre les punks et les babas attardés, personne ne s'étonne de rien. Tandis que Tchekhov, avec son accent russe à couper au couteau, provoque la panique en demandant le chemin de la base nucléaire, les autres découvrent dans un aquarium public un couple de baleines à bosse et une charmante blonde (Jane Wyatt).

Après quelques aventures plus ou moins parodiques, après avoir sauvé Tchekhov gravement blessé de l'obscurantisme des médecins du vingtième siècle, l'équipage sauvera de justesse du harpon d'un affreux baleinier le couple de baleines à bosse, remises à la mer et Scotty réussira à transférer ces Adam et Eve (elle est enceinte) cétacés, comme d'habitude : on se pose à un endroit déterminé et, du vaisseau, quelqu'un envoie un cône de lumière spéciale. Quand tout est bien en place, on commande : « *Energie* », les corps se transforment en petites stries, un peu comme Canal Plus sans décodeur, et, en quelques secondes, ils se reconstituent dans le vaisseau... Tout se passe comme prévu.

Kirk se présente à son procès. La jeune blonde qui s'est accrochée à lui et l'a suivi va s'éduquer. « *J'ai trois siècles de retard* », dit-elle. Ils se quittent avec un regard entendu. Mais il n'y aura probablement pas de suite, c'est-à-dire qu'il y en a une actuellement sur les télés américaines, mais pas avec les mêmes acteurs, et M. Spock n'est plus de la partie. Il faut dire que ces acteurs-là sont ceux du début. Ils ont pris leurs rôles en 1966. En vingt ans, ils se sont essoufflés, les uns ont pris des rides, les autres de l'estomac. Seuls Tchekhov et Sulu restent lisses et frais. Les bajoues et la moumoute de William Shatner font plaisir à voir, mais enfin, il arrive au bout.

Et puis les films, même le premier, de Robert Wise, sont moins attachants que le feuilleton, avec ses paysages pelés, ses couchers de soleil mauves, ses aguicheuses princesses de péplum – coiffures laquées, faux cils, lèvres nacrées, – ses bottines et ses costumes de récupération – la tunique verte de M. Spock et celle safran de Kirk, la mini-jupe rouge d'Uhura... et ses habitants de planètes inconnues aux grains de carton-pâte, aux armures médiévalo-grecques. *Star Treck*, le feuilleton, c'est un tout, un look, un rythme, une durée – sur une heure, ça fonctionne, sur deux, c'est déjà autre chose. C'est un esprit, à la fois appliqué et lucide, que les films, plus roublards et finalement trop riches, n'ont pas retrouvé.

COLETTE GODARD.

« Accord parfait » et « l'Ile aux oiseaux »

Autour de l'Atlantique

Deux points communs entre Accord parfait *d'Arsène Floquet et* l'Ile aux oiseaux *de Geoffroy Larcher : l'océan Atlantique autour de l'Ile de Sein et au bord du bassin d'Arcachon et la présence de Benoît Régent dans deux rôles importants.*

Accord parfait tourné en 16 millimètres noir et blanc se présente orgueilleusement comme expérimental. Dans la brochure de presse, Arsène Floquet parle de sa découverte de l'Ile de Sein, d'une conception autre de la vie, donc du cinéma.

Franchement, on n'en revient pas. On voit bien un décor réel et quelques îliens dans les rues vides et sur le port, on s'intéresse un petit peu à un jeune garçon, Malo (Malo Kervern), qui – cela se passe au lendemain de la guerre – se prend d'un véritable amour d'adulte pour une jeune femme, Laurence (Laurence Hamelin), arrivée là avec un soldat. Mais on est accablé d'ennui par des images maladroitement hiératiques, des dialogues faussement naturels et des personnages soit artificiels, comme Isabelle Weingarten en costume régional, soit terriblement littéraires, comme Benoît Régent (nous y voilà), le père de Malo.

L'Ile aux oiseaux fut tourné (35 millimètres couleur) au cap Ferret avec des interprètes presque tous de la région. Benoît Régent s'appelle maintenant Vincent. Dès le début du film, on le voit, l'air tourmenté, bricoler quelque chose à bord d'un petit voilier qui va disparaître un jour de tempête, avec la femme, « Julie », qui lui a donné son nom. Julie, c'est l'Arlésienne du bassin d'Arcachon. On ne la voit jamais, on ne sait pas si elle est vivante, mais elle a fait des ravages. Laure Duthilleul et Caroline Faro assistent, plutôt en spectatrices, à ces histoires d'hommes rongés par une obsession, et Philippe Besson est un drôle de voyeur.

Incontestablement, il y a dans *l'Ile aux oiseaux* une atmosphère envoûtante liée, par la mise en scène, aux décors réels et aux personnages. Prenons rendez-vous avec Geoffroy Larcher pour son deuxième long métrage.

JACQUES SICLIER.

PARIS : GAUMONT-COLISÉE – GEORGE-V MIRAMAR – 14-JUILLET ODÉON
14-JUILLET BEAUGRENELLE – 14-JUILLET BASTILLE – FORUM HORIZON
PARAMOUNT OPÉRA – HAUTEFEUILLE – CLICHY-PATHÉ
SAINT-LAZARE PASQUIER – FAUVETTE – GAUMONT-ALÉSIA
GAUMONT-CONVENTION
PÉRIPHÉRIE : GAUMONT-OUEST – PATHÉ BELLE-ÉPINE
CYRANO VERSAILLES – 4 TEMPS LA DÉFENSE – ULIS-ORSAY
ALPHA-ARGENTEUIL

« Engrenages », de David Mamet

Une leçon de mauvaise conduite

Où les truands ne sont pas moins bons connaisseurs de l'âme humaine que les psychologues.

Le docteur Margaret Ford (Lindsay Crouse) est une psychanalyste de renom qui travaille trop. Elle vient de commettre un livre à succès sur l'obsession, qui crève la liste des best-sellers, et ne cesse de recevoir ses patients déprimés ou névrosés (Joe Mantegna), et séduisant, voix chaude, style latino, œil de velours frappé, bien plus que la psy ne l'imagine. Et s'il accepte d'effacer l'ardoise de Billy, c'est en échange d'un petit service, trois fois rien, juste une minute, un coup d'œil, venez par ici, derrière moi, à la table de jeu... Et là, une très, très délectable entourloupe a lieu, que nous n'aurons pas le cœur de dévoiler.

Caramba, pense la psychanalyste en espagnol, ce type est absolument

génial. Et tellement divertissant, moi qui m'ennuie du matin au soir et pire après. Bref, le voilà qui en redemande. Accepterait-il de lui montrer encore quelques-uns de ses tours ?

Bien volontiers, dit Mike, avec une gentillesse surprenante. Ne se doute-t-il pas que Margaret est sûrement à l'affût d'un nouveau sujet de bouquin juteux ? Ou est-ce parce qu'il en pince pour son râble prudent de bourgeoise intellectuelle, qu'il ne tarde pas à honorer comme il faut, à l'hôtel ? On se pose la question un instant, sans inquiétude, ravi que l'on est d'assister à l'explication de deux ou trois trucs classiques de l'arnaque.

Un jour l'affaire tourne au vinaigre. Misère, la brave psy s'est avancée trop loin, elle n'aurait jamais dû fréquenter la pègre, quitter l'hôpital et le campus. En effet. Nous le comprenons avant elle, elle va y être encore de sa poche. Le bon Mike l'avait prévenue : « *Ne faites jamais confiance à personne* » (ce que le moins freudien des psychanalystes comprendrait aisément : « *Ne me faites jamais confiance, à moi, en particulier* ») et pourtant elle se fait avoir comme une dinde bizarroïde qu'elle est.

Sa vengeance sera à la mesure de sa sottise, outrée, mais qu'importe, le message de David Mamet est passé. Les truands de la rue ne sont pas moins bons connaisseurs de l'âme humaine que les psychologues qui ratissent les divans. Et les malades ne sont pas toujours plus détraqués que ceux qui les soignent. Ce qui est à la fois inquiétant et réconfortant. Quelque part, disent-ils.

MICHEL BRAUDEAU.

COULISSES

« Le cinéma français face à son avenir »

Une économie à repenser

Le ministre de la culture et de la communication a demandé, mercredi 3 février, à ses services de préparer des modifications des textes, pour interdire aux chaînes de télévision de diffuser plus de deux films à 20 h 30 par semaine. Une mesure attendue par les professionnels du cinéma victimes de la chute brutale de la fréquentation. Un problème dont traite M. Jean-François Court, directeur adjoint du cabinet de la rue de Valois dans un rapport : « *Le cinéma français face à son avenir* », qui vient d'être remis au ministre.

On a fait de la télévision un « *bouc émissaire* », constate M. Court. *Il y a certainement une part de vérité dans ce constat* », et des règles de programmation – plus sévères aux heures de grande écoute, plus souples le reste du temps – doivent être appliquées, au moins pendant cette période instable consécutive à l'irruption de la télévision privée. Mais l'auteur refuse de se cantonner dans cette seule analyse, contredite par les exemples américain et britannique, et appelant des remèdes par trop « *simplistes* ». La baisse de la fréquentation, constate-t-il, frappe exclusivement le film français, le nombre de spectateurs allant voir des longs métrages américains demeurant stable.

La crise affecte, selon lui, « *l'ensemble de la chaîne du cinéma* » : création, production, diffusion. Crise de la création à laquelle il faudrait remédier en réformant et en augmentant l'aide à l'écriture de scénarios et de projets, en rendant plus sélectif le système d'avance sur recettes dont bénéficient les producteurs, en organisant enfin une concertation sur les relations réalisateurs-producteurs.

Crise de la production, ensuite. La France ne produit pas trop de films, affirme M. Court, contrairement à une idée répandue. Elle a seulement besoin de « *producteurs financièrement solides* ». Tout en encourageant la constitution de groupes puissants, il faut encourager l'émergence de producteurs indépendants performants en mettant en place, pour faciliter leur travail, des « *mécanismes d'assurance* » gérés par la profession. Une meilleure exploitation de la vidéo, avec un aménagement de la « *hiérarchie de diffusion* » (salles, vidéo, chaînes payantes, chaînes en clair) et une amélioration de la distribution (en liaison notamment avec les grandes surfaces), rééquilibrerait sans doute les recettes des producteurs. M. Court recommande aussi une double réforme des systèmes de financement du cinéma : les Sofica et le compte de soutien. Il se montre, au contraire, très réservé sur une éventuelle interdiction aux télévisions de coproduire. Celles-ci sont, en effet, l'un des principaux bailleurs de fonds du cinéma.

Tout, enfin, doit être fait pour conquérir le public, qu'il serait utile de sonder régulièrement : amélioration du parc de salles au travers du compte de soutien et des collectivités locales ; instauration d'une « carte orange » du cinéma (relayant les initiatives de ces dernières semaines)...

Prudent, le rapport qui recommande la concertation à chaque page, ne devrait pas heurter les professionnels. Mais à quelques semaines d'une échéance électorale importante, on peut s'interroger sur les suites qui lui seront données.

P.-A. G.

Cannes trouve un président Venise cherche un directeur

C'est le metteur en scène italien Ettore Scola qui présidera le jury du 41e Festival de Cannes du 11 au 23 mai.

En revanche, l'ancien directeur de la RAI, Sergio Zavoli, nommé le 31 janvier directeur du Festival de Venise, a renoncé mercredi 3 février à ses fonctions en raison des polémiques soulevées par le Syndicat des critiques de cinéma. Ces derniers lui reprochent un manque d'expérience dans le domaine du cinéma et surtout son long passage à la tête de la télévision italienne qui « *risquerait de compromettre son impartialité* ». Mais certains n'hésitent pas à mettre la démission de Sergio Zavoli – membre du Parti socialiste – sur le compte des tiraillements entre les principaux partis politiques qui se partagent la direction de la Biennale de Venise. En définitive, la direction pourrait revenir à Guglielmo Biraghi – sans parti – qui en a eu la responsabilité en 1987.

« Un pas dans l'illégalité et c'est la tragédie »

Américain d'origine polonaise, David Mamet, quarante ans, ressemble à un taurillon catalan. Lunettes et gros cigare, taille moyenne, compact, précis, il parle sans un mot ni un geste inutiles. Il a écrit les scénarios du *Facteur sonne toujours deux fois*, version Rafelson, et des *Incorruptibles*, version DePalma. Il a exercé pas mal de métiers, a présenté un numéro de télépathie dans une foire, a pratiqué la musique (jazz), composé une chanson country-western.

Il a fait l'acteur au début des années 70 : « *Dans des productions locales à Chicago, des spectacles pour enfants, des tournées d'été à Long Island, je jouais les seconds rôles. L'ami, le fiancé que l'on quitte pour le jeune premier romantique. Je n'étais pas très bon, et même franchement mauvais. Je me regardais agir. Ce qui m'a conduit à la mise en scène. Puis j'ai fondé et dirigé ma propre troupe, la Saint Nicholas Company. J'avais vingt et un ans, et je me suis mis à écrire pour cette compagnie. Vers 1976-1977 j'ai démissionné et suis parti pour New-York.* »

David Mamet a écrit une trentaine de pièces, dont *Glengarry Glen Ross* et *American Buffalo* (prix Pulitzer), toutes deux adaptées en français par Pierre Laville, et mises en scène par Marcel Maréchal. Dans toute son œuvre, une constante : « *Tue ou bien tu te fais tuer.* » Le monde selon Mamet.

« *Je parle de ce que je vois*, dit-il. *J'aspire à avoir, comme Tolstoï, une vision de la nature humaine fouillée, acerbe, dénuée de sentimentalisme.* » Le point de départ d'*Engrenages* lui est venu d'une série B des années 40, *Quickland*, d'Irving Pichel : « *Nous sommes probablement vingt-deux à l'avoir vu, mais le thème du film, l'idée qu'un pas hors de la légalité peut déclencher une tragédie est, chez moi, une préoccupation constante.* Engrenages *entre dans la catégorie « film noir », typiquement américaine, et que les Européens ont exploitée mieux que personne.* »

Ses références sont Polanski avec *le Locataire* et *Répulsion*, Jules Dassin avec *Du rififi chez les hommes*, Clouzot avec *les Diaboliques*, Fritz Lang et Bresson, en particulier par le traitement du personnage de la psychanalyste, incarnée par Mme Mamet, Lindsay Crouse.

Dans un récent article, David Mamet écrivait : « *On entend souvent dire qu'un film est « un travail d'équipe ». Ce n'est pas tout à fait exact. Ou alors, il faut, pour le scénariste, modifier la formule. Comme le charpentier, le scénariste exécute le travail pour lequel il est engagé. Il est payé, mais c'est le propriétaire de la maison qui choisit et décide. A partir de là, ou le scénariste s'en va, ou il entre dans le jeu, en essayant de piquer le maximum d'argent au producteur. Etre traité comme un produit, soit, mais un produit de luxe.* »

A moins qu'il ne devienne metteur en scène. Ce que fait David Mamet, loin des studios, avec un producteur indépendant. « *Au premier jour de travail sur* Engrenages, *j'avais loué des culottes de cheval, mis une chemise en soie, un monocle et un nœud papillon*, raconte-t-il. *Je voulais faire une entrée à la manière des metteurs en scène de la grande époque. Puis je me suis dit que ce serait trop. J'ai donc travaillé en jeans et n'ai endossé ma tenue de « cinéaste » que pour le dernier plan de la journée, en tenant « avec naturel » la pose : le cinéaste pris sur le vif. J'avais aussi un vieux chapeau qui avait servi dans un film de Cecil B. DeMille. Je le portais déjà sur le* Facteur sonne toujours deux fois. *Par superstition et par jeu.* »

Pour *Things Change*, son deuxième film, actuellement en montage, David Mamet a engagé la même équipe technique que sur *Engrenages*. L'auteur de la musique est un ancien camarade de lycée. Les acteurs ont déjà joué du Mamet à Chicago et à New-York ou appartiennent à l'Atlantic Theatre, qu'il a fondé et qu'il anime dans le Vermont : « *J'essaie inconsciemment de recréer une compagnie dont je serais le metteur en scène, à ceci près qu'il s'agit à présent de cinéma.* »

David Mamet ne pense pas que le cinéma, comme on le dit souvent, soit un délire d'égocentrique, d'assoiffé de pouvoir. « *Les médecins, oui, et, dans une moindre mesure, les avocats ; les policiers et certainement les politiciens. Mais c'est sur le monde du spectacle que retombe toujours la foudre. Or, à ma connaissance, le théâtre professionnel attire des gens d'un très haut niveau, généreux, attentifs et courtois. Sans doute, mettre en scène donne l'occasion d'exercer un certain contrôle. Un bon père n'exerce pas un contrôle total sur son enfant, il l'aide à découvrir sa personnalité. Il en va de même au théâtre et au cinéma.* »

Propos recueillis par
HENRI BEHAR.

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Culture

THÉATRE

« Les Liaisons dangereuses », de Christopher Hampton

Au pied de la lettre

Peut-on figurer le génie, peut-on transposer au théâtre l'un des sommets de la littérature ? Oui, si l'on s'en tient à la syntaxe et non, si l'on se préoccupe de sémantique.

Peut-on raisonnablement imaginer que Pierre Choderlos de Laclos se représentait, en écrivant *les Liaisons dangereuses*, le va-et-vient langoureux du bassin de Valmont sur le corps innocent de Cécile de Volanges, serait-il dissimulé par un drap ? Pour peu que l'on ait lu et aimé cet « *Ouvrage* » – selon le mot de l'auteur – la réponse est non, *sans un doute. Le metteur en scène* Gérard Vergez n'est pas de cet avis. L'amour, sensuel, érotique, mystérieux, on peut en parler mais il vaut mieux le faire.

Bernard Girardeau, engoncé, grossi dans un vilain costume réalisé par Patrice Canchetier – ce dernier a fait des prouesses : les femmes comme les hommes semblent surgir au mieux des motifs d'horribles petites bonbonnières façon XVIIIe et au pire des mains du faiseur de Mme Tussaud, renverse donc la fragile Coraly Zahonero comme on sait le faire au Boulevard : vite, mal, hypocritement. Le plus affligeant est que cette manière-là trouve toujours un public pour s'en satisfaire.

Alors, ce que l'on pressentait depuis le début de la pièce apparaît en pleine lumière. La puissance infinie des lettres de Laclos est qu'elles suggèrent plutôt qu'elles ne montrent, qu'elles étudient plutôt qu'elles ne démontrent. Gérard Vergez montre et démontre à l'envi, étourdi par la riche variété des situations imaginées par l'écrivain et contractées, plutôt bien que mal, par Christopher Hampton d'abord, dramaturge anglais qui a adapté *les Liaisons* pour la scène il y a deux ans, et Jean-Claude Brisville, dramaturge français qui a adapté cette adaptation.

On est étonné en effet de l'extrême précision du scalpel de Christopher Hampton. « *Les cartes sont simples dans ce jeu qui n'a que deux couleurs : la vanité et le désir sexuel* », écrivait André Malraux. Le dramaturge a repris cette assertion avec humilité et un souci apparent de fidélité qui sont louables. Ce n'est pas de sa faute si Gérard Vergez n'a pas voulu lire comme lui cette autre assertion de Malraux : « *les nuances, les numéros des cartes sont fournis par les personnages. Des êtres s'affrontent, mais quelles forces s'affrontent en eux ?* »

Se souvenant que Laclos était militaire, il a privilégié l'action sur la réflexion et figé chacun des personnages en un ton unique, en une unique attitude. Du début à la fin, Valmont est un vaniteux et rien qu'un vaniteux, si bien que Bernard Giraudeau ne joue pas une fois la sincérité – fût-elle instantanée – corollaire obligé de son génie de la persuasion. La marquise de Merteuil est dès le début ce qu'elle devrait être à la fin, une femme immensément seule, victime là où elle devrait être toute-puissante et diabolique commerçante.

Caroline Cellier est pourtant, avec Lucienne Hamon (Madame de Volanges), au-dessus du reste de la distribution. Toutes deux ont ce plaisir de jouer, cette générosité vraie *qui nous font oublier le temps de la* représentation et partager celui de l'émotion. Les autres font du mieux qu'ils peuvent, un peu n'importe quoi et paraissent bien maladroits, perdus sous les très élégants, très réussis portiques de la décoratrice Françoise Darne.

OLIVIER SCHMITT.

★ Théâtre Edouard VII, du mardi au vendredi à 20 h 30, le samedi à 17 *heures et 21 heures, matinée le* dimanche à 15 h 30 ; tél. : 47-42-57-49.

« La Mère confidente », de Marivaux, à Bordeaux

La tendresse et le stratagème

Marivaux fut un bon père de famille. Il a écrit une pièce sur l'éducation : la Mère confidente. *C'est une fable fraîche et charmante.*

Des battements d'ailes, puissants, des cris d'oiseaux : la nature vibre, libre et sauvage, tout alentour de la demeure où Mme Argante veille sur l'avenir de sa fille Angélique. Elle rêve de la marier à un beau parti. Le cœur de la belle est épris ailleurs, d'un damoiseau bien sous tous rapports, mais fauché comme les blés.

Sur ce canevas classique, Marivaux brode une fable sur l'éducation, aux accents quasi rousseauistes. *La Mère confidente*, qu'il a écrite en 1735, soit deux ans avant *les Fausses Confidences*, est tout à la fois un manuel de bonne éducation et une apologie de la tendresse maternelle, non sans ambiguïté. Simple stratagème ou sincère élan d'*un cœur aimant* ? En tout cas, Mme Argante mène double jeu, mère et confidente tout à la fois. Le plus surprenant, c'est qu'elle réussit à convaincre sa fille qu'entre l'un et l'autre de ses deux personnages les frontières sont étanches.

Dans un décor ravissant de Lilia Moglia – un jeu de toiles peintes qui évoquent quelque gravure pour *enfant sage du dix-huitième siècle* – c'est une fable un peu naïve plus qu'un drame des cœurs que met en scène Agnès Célérier. Avec beaucoup de talent et de finesse, un grand sens du rythme et de l'espace. Elle semble s'amuser elle-même des conventions de cette comédie avec *happy end*. Et les comédiens avec elle. Ce que Marivaux gagne en fraîcheur, en entrain, il le perd peut-être en trouble et cruauté.

Dorante, l'amant d'Angélique (Philippe Polet), est un grand rouquin un peu mauvais garçon de bonne famille. Ergaste, son oncle, philosophe riche et coincé, c'est François Lapalus, impeccable, tout comme le paysan Lubin savoureux de François Sikivie. Christine Joly est Lisette, vive, avec une jolie palette de gaieté simple. Sophie de la Rochefoucauld, tout juste issue du Conservatoire, a un teint de porcelaine et toute la fragilité, la sensualité d'un petit canard sauvage serti dans la gangue d'une bonne éducation. Elle est prise au piège entre deux amours – sa mère, son amant – et deux chantages – « *Si tu me quittes, je meurs.* »

Il est dommage qu'Isabelle Ehni, Mme Argante, joue trop clairement le seul stratagème, plus que la vraie douleur et les vraies ruses de l'amour d'une mère qui sent que sa *fille va la quitter.*

ODILE QUIROT.

★ Centre dramatique national de Bordeaux (56-48-58-51) jusqu'au 4 février, puis en tournée.

MUSIQUES

« Francesca da Rimini » à Nancy

Romantisme troubadour

Nancy a fait ces jours-ci un excellent accueil à Francesca da Rimini, un opéra quasi inconnu de Ricardo Zandonai.

Cet opéra, qui date de 1914, fut représenté à Lyon en 1929 et donné en concert à Radio-France en 1976, un point c'est tout. Et son auteur, Ricardo Zandonaï (1883-1944), n'est guère plus connu chez nous que son œuvre : élève de Mascagni à Pesaro, la ville natale de Rossini, il y revint comme directeur du Conservatoire en 1940, après une assez brillante carrière de chef d'orchestre et de compositeur, pendant laquelle il écrivit onze opéras, autant que Puccini...

Francesca da Rimini, d'après une flamboyante tragédie de d'Annunzio, dédiée à la Duse, s'inspire du célèbre passage de *l'Enfer*, de Dante, qui évoque les amours adultères de Paolo et Francesca. La malheureuse jeune fille, pour des raisons de convenances familiales, doit épouser un Malatesta riche et boiteux; pour obtenir son consentement, on lui fait croire que son fiancé est le beau Paolo, qui s'éprend d'elle sur-le-champ. Bernés, les deux jeunes gens cherchent en vain à mourir ensemble, au cours d'une bataille. Mais l'amour est le plus fort; ils finissent par se rejoindre et s'unir à la lecture de *Lancelot du Lac* (« *ce jour-là, nous ne lûmes pas plus avant* »). Un troisième Malatesta, éconduit par la jeune femme, les dénonce à l'époux légitime, qui les surprend en flagrant délit et les tue tous les deux.

Le sujet est flatteur, l'intrigue bien menée, dans un *crescendo* irrésistible vers la passion et l'horreur... Et l'on succombe bien vite au charme de cette musique facile, colorée, poétique et orchestrée à merveille, d'une telle aisance d'écriture qu'elle traduit comme tout naturellement les mots et les émotions. Avec des répliques pleines de vie, des chœurs harmonieux et de belles idées théâtrales et musicales, comme cet interlude, ce long moment d'intimité sans parole, qui accompagne la première rencontre des deux amants, de manière si séduisante.

C'est le meilleur de la « vocalité » italienne qui passe dans cette œuvre d'un romantisme tardif, sans les cris excessifs du vérisme ambiant, excepté au dernier acte, où les plaintes d'un supplicié s'inspirent, sans doute, des recettes éprouvées de *la Tosca*.

On a pris plaisir à la représentation de Nancy, *imagée de façon* assez traditionnelle, mais avec beaucoup de spontanéité par le metteur en scène Giancarlo del Monaco, dans une production de l'Opéra de Karlsruhe. Décors en technicolor, atmosphères préraphaélites, avec beaucoup de fleurs répandues, murs d'airain et machines de guerre garanties médiévales.

La distribution, sans noms célèbres, *rendait hommage* à la qualité d'écriture de Zandonaï, tant la plupart de ces voix paraissaient à leur aise dans leur meilleur registre. Riches et sensibles, en particulier Daunia Salska (Francesca), Mario Muraro (Paolo), ainsi que les terribles frères James Diestch et Kenneth Garrison. L'Orchestre de Nancy, lui aussi, semblait gonflé de sève, sous la direction vibrante de Emmanuel Joël.

Ne dédaignons pas cette œuvre du rayon B de l'opéra : le romantisme troubadour vaut bien le western spaghetti.

JACQUES LONCHAMPT.

Communication

La redistribution des cartes dans la FM

La résistance des « barons » de province

1988 sera, pour la radio, une année de transition. L'arrivée du satellite a bouleversé la donne en laissant émerger huit réseaux nationaux (*le Monde* du 4 février). Mais les radios indépendantes de province (de moins en moins nombreuses) n'ont pas dit leur dernier mot...

Ils se connaissent, s'estiment, et se serrent les coudes. Ils partagent pour la radio une passion identique, discutent pendant des heures de programmes, de format, de publicité, de stratégie. Ils ont trente ans, dix, cinquante, cent salariés, la responsabilité d'une entreprise aujourd'hui respectée dans leur localité, l'allure de notables dans les cocktails municipaux, le look de chenapans dans les fêtes qui les rassemblent. Ce sont les managers des grosses radios de province. Certains disent les « barons » de la FM.

Il y a quatre ou cinq ans, quand ils investissaient, exigeaient de grosses puissances d'émission, se lançaient dans la publicité, ils étaient dénoncés par les petites radios associatives comme les gros manitous prêts à les dévorer. Aujourd'hui, ce sont eux les champions de la région ; eux qui symbolisent la résistance aux réseaux. Le club, pourtant, se réduit de mois en mois. Ils ont beau redoubler d'efforts, s'organiser, leur citadelle s'émiette.

Il y a RVS et son héros Eric Hauville, le sage de la FM, qui se bat comme un diable pour rester maître de son fief : Rouen à l'origine, aujourd'hui la Normandie. Cinq stations déclinent sa marque dans les grandes villes de la région : RVS est partout. Fêtes, concerts, expositions, défilés, fêtes, voient surgir les micros de ses animateurs, la musique de ses cars-podiums, et son armada de commerciaux. NRJ l'a compris, qui temporairement, à Rouen et au Havre, plie bagage. En 1987, RVS avait réalisé un chiffre d'affaires de 10 MF. Elle se prépare aux futures « échéances audiovisuelles » et vient de créer RVS-Image, pour se mettre au film et à la vidéo.

Le chant de l'Alouette

Au Nord, il y a Métropolys. Lancée en 1981, restructurée en 1984, aujourd'hui leader dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais et installée dans sept villes (3 stations filiales, 4 « franchisées ») sans compter la Belgique. Métropolys se présente en effet comme un réseau *régional* sous la bannière duquel travaillent près de quatre-vingts (jeunes) salariés. Animation, concerts, services télématiques... là aussi une présence tous azimuts pour un chiffre d'affaires net sur Lille, Lens et Valenciennes d'un peu plus de 8 MF. Ex-étudiant à l'Ecole de notariat, le directeur général de la SA a tout juste vingt-sept ans.

L'Ouest est le royaume de Radio-Paradis. Stupéfiante Paradis, qui fait la nique aux réseaux nationaux et aux périphériques, aujourd'hui pourtant reçus sur la FM. En donnant aux Brestois un programme très *généraliste adapté par tranches* d'âges aux différents publics se relayant à l'écoute, elle bat les records d'audience avec un taux de pénétration de 28 %! Elle emploie dix salariés dont trois cadres commerciaux, ne refuse pas quelques collaborations bénévoles (le billet d'humeur quotidien d'un maître de conférence en droit, la leçon de guitare d'un professeur connu...) et diffuse beaucoup d'informations locales ou nationales (grâce à l'AFP). A sa tête, un bateleur, drogué du micro qui a su choisir ses alliés (*Ouest-France* est associé à 50 %), soigner ses relations (il est juge des prud'hommes, secrétaire de l'office du tourisme, membre de l'office de jumelage de la ville, et aussi du Lyons Club...) et démarcher la publicité. Son chiffre d'affaires surprend : il approchait, en 1987, les 4 millions de francs, avec un bénéfice net d'environ 200 000 F. Brest, à l'évidence, devenait trop étroit pour ce « jeune loup » ; après avoir posé ses jalons à Morlaix, Landerneau et Quimper, il lorgne sur Lorient et Guingamp pour consolider son mini-réseau.

Dans le Sud-Est, il y a Centuries, née en 1981 dans le pays de Salon sous les traits d'une radio conviviale et locale, aujourd'hui installée sur six départements. C'est d'abord un réseau : huit stations (Salon, Arles, Aix, Tarascon...) partagent, en effet, ce label, diffusent le même programme avec des décrochages réels d'informations locales ou thématiques. Mais Centuries regroupe aussi huit autres stations entre lesquelles existent des liens privilégiés. Seize stations au total, étalées de Sète à Gap et à Menton, en passant par Manosque et Draguignan : une couverture potentielle de cinq millions d'habitants l'hiver, huit l'été. Le chiffre d'affaires ? Environ 1,2 million de francs annuel pour une ville d'environ quarante mille habitants.

« *On croit dans le local, l'enracinement au pays*, estime Jean-Pierre Polin, le patron. *Chaque ville a son histoire, sa spécificité, qu'il importe de respecter. Je n'ai jamais reçu autant d'insultes que le jour où j'ai bêtement tenté de supprimer à Arles la rubrique dite « Taureaux » !* »

Enfin vient Alouette, un oiseau rare assurément. Un cas à part sur la FM, qui revendique avec une seule station (un émetteur puissant et des réémetteurs) le concept de radio régionale et la couverture de quatre départements. Fondée par Philippe de Villiers, dirigée aujourd'hui par son frère, Alouette FM se veut l'expression du pays vendéen et emploie vingt-huit salariés. Plus *musicale qu'à l'origine (elle ne diffuse* plus la messe que le soir de Noël), elle donne priorité à l'information, et cible un public très similaire à celui de RTL. N'essaie-t-elle pas de se présenter aux annonceurs comme le complément des périphériques ?

Voilà donc quelques-uns des combattants régionaux de la FM. Il faudrait leur ajouter une petite poignée de stations indépendantes et de mini-réseaux régionaux. Rock'in'Chair à Nancy, Vibration à Orléans, Septentrion à Douai, Radio-Service sur la Côte d'Azur, Force 7 sur la Manche et Bleu-Marine à Lorient ; d'autres encore qui tentent de résister en s'abonnant au service son de l'APP ou de la société de programme Aquarel. *Toutes, jusqu'à présent, ont su tenir* tête aux réseaux nationaux venus les dégommer. Mais jusqu'à quand ?

34 % de l'audience, 6 % de la pub !

L'humeur des patrons de radio de province oscille selon les mois, entre la confiance et le pessimisme. Confiance dans la vocation et la légitimité d'un ancrage local. Inquiétude sur leur propre capacité de résistance. Incertitude sur l'élasticité du marché publicitaire.

Car ils en mettent du temps, les annonceurs nationaux, à trouver le chemin des radios FM ! En deux ans, la part d'audience des radios locales privées est passée de 26,8 % (janvier 1986) à 34,3 % (décembre 1987).

De quoi s'étonner alors que les investissements publicitaires ne suivent pas – plus ou moins – les mêmes courbes et n'accordent aux radios FM qu'environ 6 % de la masse globale ! Conscients d'une telle distorsion, les publicitaires avancent quelques explications. D'abord, le manque de « *sondages précis, comparables et réguliers* ». Ensuite, l'idée reçue selon laquelle la FM est le média des quinze-vingt-quatre ans, alors même que NRJ revendique une pénétration supérieure à celle d'Europe 1 parmi les cadres et petits patrons, les femmes actives et même les ménagères de moins de cinquante ans. Enfin, le sentiment d'une immaturité du média et la crainte de devoir affronter de nombreux intermédiaires et beaucoup d'interlocuteurs pour l'organisation de la moindre campagne. « *Faux*, estime Michel Fréjean, directeur des études chez Médiamétrie. *L'audience FM est de plus en plus concentrée. Un seul réseau permet aujourd'hui de toucher instantanément 34 % de l'audience des radios FM.* » Ce discours plaide évidemment en faveur du réseau.

L'alternative SMF

Mais alors, point de salut pour les radios locales indépendantes d'un réseau ? Ian Travaillé, le directeur de Régie-Ondes et Fréquences (ROF), qui se propose d'aider les annonceurs à une « *maîtrise de la FM* », vient de mettre au point un nouveau service qui pourrait bien bouleverser les conditions de l'achat d'espace FM. Sous le titre SMF (Super-Mega France), la régie a conçu une sorte de réseau commercial, regroupant quatre-vingt-quatre stations indépendantes ainsi que les radios Fun, Kiss et Nostalgie, et permettant de quadriller littéralement l'Hexagone.

Enregistrée par Médiamétrie, l'audience globale de SMF présente de nombreux intérêts. D'abord en termes de volume : 10,8 % de part du marché radio en décembre 1987! Soit quasiment la même audience que NRJ (10,9 %) et Europe 1 (9,6 %). Puis en termes de structures : l'auditoire global de SMF diverge en effet largement de celui généralement attribué à la FM. Il est moins parisien, très implanté dans les grandes agglomérations et nettement plus âgé : 70,3 % ont plus de vingt-cinq ans, contre 47,9 % dans le cas de NRJ.

Une réponse presque idéale aux griefs généralement formulés contre la FM, qui permet aux annonceurs d'atteindre des publics désormais injoignables par les périphériques, et qui donne aux radios locales un accès à la publicité nationale.

Le paysage radio est donc loin d'être figé. Des empires se fissurent tandis que d'autres émergent, plus adaptés au marché mais encore vulnérables. L'enjeu reste la pub, la synergie avec les autres médias notamment la TV, la rigueur et le professionnalisme, qui, à l'évidence, ont payé. Et les orientations de la CNCL, dont il faut regretter que, avant d'octroyer des fréquences, elle n'ait pas pris le temps d'esquisser globalement un paysage FM.

ANNICK COJEAN.

● **TF 1 s'engage à ne plus dépasser ses quotas publicitaires.** – Après le récent rappel à l'ordre de la CNCL (*le Monde* du 23 janvier), la direction de TF 1 s'est engagée par lettre, le 3 février, à ne plus dépasser les quotas publicitaires auxquels son cahier des charges la limite. En décembre 1987, TF 1 avait dépassé à plusieurs reprises les douze minutes autorisées à l'intérieur d'une heure de programme, et la CNCL menaçait de saisir la section du contentieux du Conseil d'Etat en cas de récidive.

● **Disparition de « Face à France » sur la 5.** – L'émission « Face à France », qu'animait Guillaume Durand sur la 5, a été supprimée, ses responsables refusant son report en fin de soirée. Diffusée à l'origine le dimanche après-midi, « Face à France », qui mettait en présence plusieurs personnalités très variées *et une vingtaine de Français*, avait déjà été déprogrammée et placée le jeudi soir à 20 h 30. Cet horaire sera désormais consacré uniquement à la fiction.

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

AMES NUES. Théâtre Essaïon (42-78-46-42), 18 h 30.

LE ROI LEAR. Théâtre du Lierre (45-86-55-83), 20 h 30.

UN OUVRAGE DE DAMES. Blancs-Manteaux (48-87-15-84), 22 h 30.

LE CHANT PROFOND DU YIDDISHLAND. Café de la danse (43-57-05-35), 23 h 15.

DES SENTIMENTS SOUDAINS. Théâtre de la Renaissance (42-08-18-50), 20 h 45.

◊ : *Horaires irréguliers.*

Les salles à Paris

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Les Bâtisseurs d'empire : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Les Racines de la haine l'enfance d'Hitler : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Aglavaine et Sélysette : 20 h 30.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE-ASTELLE THÉATRE (42-38-35-53). Trois sous pour mes dessous : 20 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). ◊ Le Chant profond du Yiddishland : 23 h 15.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). ◊ Anomique II : 20 h 30.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). Volpone ou le renard : 20 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). L'Extraordinaire Monsieur Nicolas : 20 h 45.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Le Candidat : 20 h 30. La Galerie. ◊ La Dernière Bande : 20 h 30. La Resserre. Les Femmes dénaturées ou la rencontre imaginaire de Moll Flanders et Flora Tristan : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plait ! : 21 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-37-21). ◊ Mon Faust : 20 h 45.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◊ La Poudre aux yeux : 20 h 30. ◊ Monsieur de Pourceaugnac : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 20 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Ames nues : 18 h 30. ◊ le Prince des rats : 21 h. Salle II. Des oranges et des ongles : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Au secours, tout va bien ! : 21 h.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You 're good man Charlie Brown : 20 h 30.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). ◊ Crime et Châtiment : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). ◊ Je cherche un être à envahir : 19 h. La Colombe + Aux abysses : 20 h 30.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 21 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.

LE BEAUBOURGEOIS (42-72-08-51). Claude Véga : 22 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Jean Lapointe dans son nouveau spectacle Attendrire : 20 h 30.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ◊ L'Étonnante Famille Brontë : 21 h.

LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83). Le Roi Lear : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. ◊ Parlons-en comme d'un créateur à un autre : 20 h. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 21 h 15.

MADELEINE (42-65-07-09). Les Pieds dans l'eau : 21 h.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ◊ Lectures-Conférences : Pierre Seghers poète Laisse en toi l'univers venir : 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Line ou le premier : 20 h 30.

MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 21 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Monsieur Vénus ou le Rêve fou de Louis II de Bavière : 20 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). La Chambre d'ami : 21 h 15.

MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy L'ami public nº1 : 20 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80). Cabaret : 20 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

MOUFFETARD (43-31-11-99). Fra Sylvère : 20 h 45.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Une soirée pas comme les autres : 20 h 30.

ODÉON (COMÉDIE-FRANÇAISE) (43-25-70-32). Mort d'un commis voyageur : 20 h.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : 18 h 30.

Jeudi 4 février

ŒUVRE (48-74-42-52). Léopold le bien-aimé : 20 h 45.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-96-06-11). ◊ La Fille du régiment : 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe : 20 h 45.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Une passion dans le désert : 19 h. Madame de la Carlière : 21 h.

RANELAGH (42-88-64-44). Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué : 20 h 30.

RENAISSANCE (42-08-18-50). ◊ Des sentiments soudains : 20 h 45.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◊ Quincunx : 10 h. Eléphant Man : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Un délire très mince : 18 h 30. Divas sur canapé : 20 h 30.

STUDIO DES URSULINES (43-26-19-09). ◊ Haute Surveillance : 22 h 15.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). ◊ Suzanna Andler : 20 h 45.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Flagrant Délire : 20 h 30.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). ◊ Le Fauteuil à bascule : 19 h.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65). ◊ Le Scorpion : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◊ L'Ecume des jours : 20 h 30. Salle II. ◊ Les Bonnes : 20 h 30.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). ◊ Le Pont des soupirs : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Le Cid improvisé : 19 h. Chabrol joue intensément : 21 h.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Toute différente est la langouste : 21 h.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. Onanisme avec troubles nerveux chez deux petites filles : 20 h 45. Grand Théâtre. *Le Misanthrope* : 20 h 30. Théâtre Gémier. Vêtir ceux qui sont nus : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Le Public : 20 h 30.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Vallon : 20 h 30. Petite salle. Dialogue dans le marécage : 21 h. Une heure avec : Andromaque : 21 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Bruno Coppens : 20 h. Plait It Again le spectacle qui rend fou : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Profession imitateur ! Et en plus... : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Le Rebelle : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30.

ZÈBRE (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. La maison accepte l'échec : 20 h 30.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

La Tour (1928), de René Clair, 16 h ; la Cité foudroyée (1924), de Luitz-Morat, 16 h ; Au bord de la rivière (1980, v.o.), de Samitra Peries, 19 h ; la Ligne du destin (1956, v.o.), de Lester James Peries, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-35-57).

Les Neiges du Kilimandjaro (1952, v.o.), de Henry King, 15 h ; Eugénie Grandet (1952, v.o.), de Emilio Gomez Muriel, 17 h 15 ; l'Ambitieuse, (v.f.), de Yves Allegret, 19 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Mambru se fue a la guerra (1980, v.o.), de Fernando Fernan Gomez, 14 h 30 ; Nueve cartas a berta (1965, v.o.), de Basilio Martin Patino, 17 h 30 ; Madrid (1986, v.o.), de Basilio Martin Patino, 20 h 30.

Les Exclusivités

ACCORD PARFAIT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ANGE GARDIEN (Youg., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ARBRE DU DÉSIR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

BARFLY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CANDY MOUNTAIN (Fr.-Can.-Suis., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

COBRA VERDE (All., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

CORDES ET DISCORDES (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

CREEPSHOW 2 (*) (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

DANDIN (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

DE GUERRE LASSE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES DENTS DE LA MER 4, LA REVANCHE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

EL SUR (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

GARDENS OF STONE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

GÉNÉRATION PERDUE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

L'ILE AUX OISEAUX (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

IN THIS OUR LIFE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LES INNOCENTS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES KEUFS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LES MAITRES DE L'UNIVERS (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MAURICE (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Le Champo, 5e (43-54-51-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

NOYADE INTERDITE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PACTE AVEC UN TUEUR (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE PROVISEUR (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

RENEGADE (It.-A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ROBOCOP (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

SAXO (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

TOO MUCH ! (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UNE FEMME HONNÊTE (Chin., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

Y'A BON LES BLANCS (Fr.-It.-Esp.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Images, 18e (45-22-47-94).

YAM DAABO, LE CHOIX (Burkina-Faso, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

YEELEN (malien, v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

LES AVENTURES DE CHATRAN. Film japonais de Masaiori Hata, v.f. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BENJI LA MALICE. Film américain de Joe Camp, v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BIRD NOW. Film français de Marc Huraux, v.o. : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

EN TOUTE INNOCENCE. Film français d'Alain Jessua : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ENGRENAGES. Film américain de David Mamet, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

GOOD NIGHT, MOTHER. Film américain de Tom Moore, v.o. : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA LÉGENDE DE L'AMOUR. Film soviétique de Takhir Sabirov, v.f. : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA MAISON ASSASSINÉE. Film français de Georges Lautner : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PRINCESS ACADEMY. Film franco-yougoslave de Bruce Block, v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

RETOUR SUR TERRE : STAR TREK IV. Film américain de Leonard Nimoy, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

UN AMOUR A PARIS. Film français de Merzak Allouache : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE. Film français d'Etienne Chatiliez : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

JUSQU'AU 20 FÉVRIER
ATHÉNÉE
Aglavaine et Sélysette
MAETERLINCK/FRANÇOISE MERLE
"Une œuvre à découvrir... Il y a des moments d'intense beauté." Le Monde Michel COURNOT.
"Ce court spectacle transparent est un ravissement." Télérama Fabienne PASCAUD.
Mise en scène : "... follement inventive." Comédiens : "... extraordinairement jeunes, légers, vifs, aigus, éblouissants." Personnages : "... frères et sœurs de Jules et Jim et des deux anglaises de Truffaut qui aurait, je crois, beaucoup aimé ce spectacle." Claude-Jean PHILIPPE.
mar. 18 h 30
mer. jeu. ven. sam. 20 h 30
47.42.67.27. AGENCES.FNAC.CROUS

THÉÂTRE DE LA VILLE • PARIS
danse
20 h 45
JUSQU'AU 6 FÉVRIER
Jean Claude Gallotta
GROUPE EMILE DUBOIS
Création
Docteur Labus
2, PLACE DU CHATELET
LOC. 42.74.22.77

Attention : série limitée
THEATRE DE L'ATELIER
DANIEL AUTEUIL
EMMANUELLE BEART
ROBERT RIMBAUD
DENISE CHALEM
JEAN DALRIC
LA DOUBLE INCONSTANCE
de
MARIVAUX
MISE EN SCENE
BERNARD MURAT

CRETEIL Maison des Arts
MERCIER et CAMIER
de
SAMUEL BECKETT
CREATION
Mise en scène Pierre Chabert
avec Jacques Seiler
Claude Evrard - Guy Jacquet
Un inédit de Beckett au théâtre ça ne se rate pas. LE NOUVEL OBSERVATEUR
Une réussite. LE FIGARO MAGAZINE
Jubilatoire plaisir théâtral. LE MONDE
Loc. 48.99.18.88

PARIS EN VISITES

VENDREDI 5 FÉVRIER

« Musée Picasso », 14 heures, 6, rue de Thorigny (Approche de l'art).

« L'univers gothique : Notre-Dame de Paris », 14 h 30, devant le portail central.

« L'art fantastique de Gustave Moreau », 15 heures, 14, rue de La Rochefoucauld (Monuments historiques).

« Picasso à l'hôtel Salé », 14 h 30, 5, rue de Thorigny (Isabelle Hauller).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les flâneries).

« Passages couverts autour de la rue Saint-Denis », 14 h 30, métro Étienne-Marcel (Paris pittoresque et insolite).

« La Sorbonne », 14 h 30, 47, rue des Ecoles (Didier Bouchard).

« Le siège du Parti communiste français », 14 h 30, métro Colonel-Fabien (Michèle Pohyer).

« Le trésor des icônes », 14 h 30, 40, rue Pascal (Paris et son histoire).

« Trésors des princes celtes », 16 h 30, Grand Palais, entrée de l'exposition (Pierre-Yves Jaslet).

« Le dix-huitième siècle au Musée Cognacq-Jay », 15 heures, 25, boulevard des Capucines (Tourisme culturel).

« Le fournil du boulanger Poilâne et le quartier du Cherche-Midi », 15 heures, 2, rue du Cherche-Midi (Mathilde Hager).

« Trésors des princes celtes », 15 h 45, Grand Palais, hall (Arts et curiosités).

CONFÉRENCES

Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, 15 heures : « L'Amérique des conquistadores, le Mexique » (Paris et son histoire).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Origines et destinées de l'homme », entrée libre (Loge unie des théosophes).

Radio-télévision

Jeudi 4 février

FRANCE-CULTURE

FRANCE-MUSIQUE

Vendredi 5 février

FRANCE-CULTURE

FRANCE-MUSIQUE

Audience TV du 3 février 1988

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 4 février

TF 1

20.40 Série : Médecins des hommes. Liban : Le pays du miel et de l'encens, de Maroun Bagdadi. Avec Robin Renucci, Richard Bohringer. **22.00 Série : Rick Hunter, inspecteur choc. 22.50 Magazine : Rapido.** D'Antoine de Caunes. Thème : Les Yuppies. **23.25 Journal. 23.45 La Bourse. 23.50 Cyclisme.** Les Six Jours de Paris, en direct de Bercy. **0.20 Magazine : Panique sur le 16** (rediff.).

A 2

20.30 Cinéma : le Mors aux dents ■■ Film français de Laurent Heynemann (1979). Avec Jacques Dutronc, Michel Piccoli, Michel Galabru, Charles Gérard, Nicole Garcia. **22.10 Magazine : Edition spéciale.** D'Alain Wieder, présenté par Claude Sérillon. Thème : « Les Libanais ». **23.15 Histoires courtes.** Spécial Festival de Clermont-Ferrand. **23.40 Informations : 24 heures sur la 2. 0.10 Entrez sans frapper.**

FR 3

▶ **20.30 Téléfilm : L'amoureuse.** De Jacques Doillon, avec Catherine Bidaut, Eva Ionesco, Marianne Cuau. **22.10 Journal. 22.30 Magazine : Océaniques.** Pygmées Aka : Le peuple de la forêt. **23.25 Musiques, musique.** Duo concertant, de Louis Spohr, par Itzhak Perlman et Pinchas Zuckerman.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Cross ■ Film français de Philippe Setbon (1987). Avec Michel Sardou, Roland Giraud, Patrick Bauchau. **21.55 Flash d'informations. 22.10 Basket-Ball :** Championnat d'Europe : France-URSS. **23.35 Cinéma : Meurtres en trois dimensions** □ Film américain de Steve *Miner (1982). 1.10 Documentaire : l'ABC de la 3D.* **2.10 Festival du court métrage à Monte-Carlo.**

LA 5

20.30 Cinéma : la Vie de château ■■ Film français de Jean-Paul Rappeneau (1965). Avec Catherine Deneuve, Philippe Noiret, Pierre Brasseur, Henri Garcin. **22.15 Série : Capitaine Furillo. 23.00 Série : Mission impossible** (rediff.). **0.00 Série : Maigret** (rediff.). **1.45 Série : La grande vallée** (rediff.). **2.55 Aria de rêves.**

M 6

20.00 Série : Les têtes brûlées. 20.50 Série : Deviln connection. 21.45 Magazine : M 6 aime le cinéma. De Martine Jouando. Sommaire : *les Amis*, de Patrick Mimouni ; *Fatal attraction*, de Adrian Lyne, avec Glenn Close ; *Lost Boys (Génération perdue)*, de Joël Schumacher ; *Sexe Garage*, film américaines années 70 ; *le Dernier Cri*, de Bernard Dubois. **22.10 Journal et météo. 22.30 Cinéma : Jerk à Istanbul** □ Film français de Francis Rigaud (1968). Avec Michel Constantin, Anny Duperey, Pierre Richard. **0.00 Magazine : Club 6. 0.35 Documentaire : Où sont allés les Dorsetiens. 1.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique : La brimborionne, de Pierre-Robert Leclercq. **21.30 Profils perdus.** Pascal Pia. **22.40 Nuits magnétiques. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Grand Auditorium) : Concerto pour violoncelle et orchestre n° 1 en mi bémol majeur op. 107 de Chostakovitch ; Symphonie n° 7 en ut majeur op. 105, de Sibelius ; Concerto pour violon, violoncelle et orchestre en la mineur op. 102 de Brahms, par l'Orchestre national de France, dir. Neeve Jarvi. **23.07 Club de la musique contemporaine.** Vitrail de Tanguy ; Gran Torso de Lachenmann ; T. Tanri, Imac de Durville. **0.30 Rome à Paris.** Marc-Antoine Charpentier.

Vendredi 5 février

TF 1

13.35 Feuilleton : Haine et passions. 14.20 Feuilleton : C'est déjà demain. 14.45 Variétés : La chance aux chansons. Emission de Pascal Sevran. **15.10 Série : Le vête. 16.00 Club Dorothée. 17.00 Magazine : Panique sur le 16.** Animé par Christophe Dechavanne. **17.58 Flash d'informations. 18.00 Série : Agence tous risques. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Tapis vert. 20.40 Variétés : Les uns et les autres.** Emission présentée par Patrick Sabatier. Avec Charles Aznavour, Indochine, Jean Lapointe, Xavier Deluc, Eddy Mitchell, Vaya con Dios, Michel Jonasz, Mylène Farmer, Pierre Perret, Anthony Delon, Elsa, Johnny Clegg, Michèle Torr, Richard Gotainer, Charles Vanel, Jacqueline Maillan, Sylvie Joly. **22.50 Football.** (En différé de Monaco) match international amical : France-Autriche ou France-Maroc. **0.25 Journal. 0.35 La Bourse. 0.40 Série : Les envahisseurs.**

A 2

13.45 Série : Sergent Anderson. 14.35 Magazine : Fête comme chez vous. De Frédéric Lepage, présenté par Marc Besson. Avec Yianna Katsoulos, Mars, Michel Leeb, Jean-Jacques Laffont. **15.00 Flash d'informations. 15.05 Magazine : Fête comme chez vous** (suite). **16.25 Flash d'informations. 16.30 Variétés : Un DB de plus.** De Didier Barbelivien. Avec Daniel Guichard, Jean-Pierre Mader, Jeane Manson, Pijon. **16.45 Récré A 2.** Barbapapa ; Bogus ; Bouquin copain ; Galaxy rangers. **17.20 Série : Au fil des jours. 17.50 Flash d'informations. 17.55 Série : Magnum. Œil pour œil. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Le standard en folie. 20.00 Journal. 20.30 Série : Espionne et tais-toi. 21.25 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Posséder, collectionner, accumuler », sont invités : Pierre Assouline *(l'Homme de l'art : D.-H. Kahnweiler, 1884-1979)*, Jacques Attali *(Au propre et au figuré, une histoire de la propriété)*, Réal Lessard *(l'Amour du faux)*, Maurice Rheims *(les Greniers de Sienne)*. **22.45 Journal. 22.55 Ciné-club : La vie est belle** ■■■ Film américain de Frank Capra (1946). Avec James Stewart, Donna Reed, Lionel Barrymore, Thomas Mitchell. *Sur le point de se suicider, un homme entend la voix d'un ange qui entreprend de lui montrer que sa vie a eu aussi des bons côtés. Capra à l'apogée de son talent.*

FR 3

13.30 Magazine : La vie à plein temps. Présenté par Gérard Morel. Avec : Dee Dee Bridgewater, Françoise Verny. **14.00 Magazine : Océaniques.** Cycle Glenn Gould (rediff.). **15.00 Flash d'informations. 15.05 Magazine : Télé-Caroline. 16.30 Jeu : Cherchez la France. 17.00 Flash d'informations. 17.05 Feuilleton : Studio folies. 17.30 Jeu : Ascenseur pour l'aventure. 17.35 Muppet babies. 18.00 Feuilleton : Le don de Tim.** De Carl Zwicky (*1re épisode*). **18.30 Feuilleton : Ne mangez pas les marguerites. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.07 à 19.30, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie.** La vaccination. **20.05 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.25 INC.** Les droits du couple. **20.30 Feuilleton : Un jour viendra.** De Luigi Perrelli. Avec Virna Lisi, Mathilda May, Jean-Pierre Cassel (dernier épisode). **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Les gardiens de la nuit (*2e partie*). **22.15 Journal. ▶ 22.35 Documentaire : La conquête de l'espace.** 1re partie : De Jules Verne à Gagarine, de Jean-Noël Roy. **23.25 Musicales.** Depuis le MIDEM classique de Cannes, *Stabat Mater*, de Vivaldi. **0.25 Modes d'emplois 3** (rediff.).

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Sale destin ■■ Film français de Sylvain Madigan (1986). Avec Victor Lanoux, Pauline Lafont, Marie Laforêt, Jacques Penot, Martin Lamotte. **15.55 Cinéma : Chambre avec vue** ■■ Film anglais de James Ivory (1985). Avec Maggie Smith, Helena Bonham Carter, Denholm Elliot, Julian Sands. **17.45 Cabou cadin.** Alvin et les Chipmunks. **18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50. 18.55 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : F.-R. David, Louis Acariès, Marlène Jobert. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Invité : Jean-Pierre Mocky. **20.30 Série : Le retour de Mike Hammer. 21.15 Cinéma : le Voyeur** ■ Film britannique de Michael Powell (1960). Il s'agit à la fois d'un film à suspense, dont l'atmosphère est particulièrement soignée, et d'une réflexion sur le voyeurisme et *donc sur le cinéma*. **22.50 Flash d'informations. 22.55 Cinéma : Highlander** □ Film britannique de Russell Mulcahy (1986). Avec Christophe Lambert, Sean Connery. *Dans un parking new-yorkais, deux hommes se battent à mort : il s'agit de deux immortels qui se retrouvent de combat en combat depuis plusieurs siècles. Un beau gâchis, d'où n'émerge que Sean Connery.* **0.45 Cinéma : Meurtres en trois dimensions** □ Film américain de Steve Miner (1982). **2.20 Cinéma : Elephant Man** ■■■ Film américain de David Lynch (1980). Avec Anthony Hopkins, John Hurt, Anne Bancroft, John Gielgud (*v.o.*). **4.20 Cinéma : Link** □ Film britannique de Richard Franklin (1985).

LA 5

13.35 Série : Maigret. Le charretier de la providence. **15.20 Série : La grande vallée.** Chasse gardée. **16.30 Série : La cinquième dimension.** Les escarpins de sœur Suzanne. **16.55 Dessin animé : Le magicien d'Oz. 17.20 Dessin animé : Le monde enchanté de Laïabel. 17.45 Dessin animé : Embrasse-moi, Lucile. 18.10 Série : Mission impossible.** Mon frère, mon ennemi. **18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique.** Présenté par Michel Robbe. **19.30 Boulevard Bouvard.** De Philippe Bouvard. **20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Un cas de force majeure.** *Enquête sur la mort d'un agent hospitalier noir tué par la police.* **22.05 Série : Mission impossible.** Mon frère, mon ennemi (rediff.). **22.55 Magazine : Bains de minuit.** De Thierry Ardisson. **0.30 Opéra : Mme Butterfly**, de Puccini, par le chœur de l'Opéra et l'orchestre philharmonique de Nice. **2.30 Aria de rêves.** Concert de musique classique.

M 6

13.00 Feuilleton : La maison Deschênes (*3e épisode*). **13.30 Spécial Daniel Balavoine** (rediff.). **14.00 Documentaire : Connaissance du milieu.** L'oasis arctique. **14.30 Feuilleton : L'homme du Picardie** (*2e épisode*, rediff.). **15.00 Feuilleton : Nans le berger** (*15e épisode*, rediff.). **15.20 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal et météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.00 Feuilleton : Paul et Virginie.** (*8e épisode*). **19.30 Série : Mon ami Ben. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Père et impairs. 20.30 Série : Le Saint.** Les rivaux. **21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire** (*23e épisode*). **22.10 Série : Addams family. 22.40 Journal et météo. 22.55 Sexy clip. 23.25 Série : Espion modèle** (rediff.). **Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Nathalie Sarraute, la mémoire. **21.30 Musique : Black and blue. 22.40 Nuits magnétiques.** Promenons-nous dans les bois. **4. Au feu ! 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct le 29 mars 1987 à Sarrebruck) : La clémence de Titus, ouverture en ut majeur K621 de Mozart ; Concerto pour piano et orchestre n° 4 en si bémol majeur op. 53 pour la main gauche, de Prokofiev ; Pelléas et Mélisande, poème symphonique op. 5, de Schoenberg, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. Sylvain Cambreling ; sol. : Michel Beroff, piano. **22.20 Premières loges.** Tito Schipa, ténor. Airs de la Gioconda ; de Ponchielli, de La Somnambule, de Bellini, de Lucia di Lammermoor, et de la Favorite, de Donizetti ; de la Cavalleria Rusticana, de Mascagni ; de l'Arlésienne, de Cilea ; de Martha, de Flotow ; de Luisa Miller, de Verdi ; de André Chenier, de Giordano. **23.07 Club de la musique ancienne. 0.30 Archives.** Eugen Jochum en concert à Hambourg.

Audience TV du 3 février 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne — 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	48.7	Santa Barbara 19.8	Actual. région. 9.6	Actual. région. 4.8	Pub 3.6	Porte magique 8.1	Paul et Virginie 1.0
19 h 45	52.3	Roue fortune 28.4	Magny 9.6	Actual. région. 3.6	Nulle part 5.1	Boulev. Bouvard 6.1	Mon ami Ben 1.5
20 h 16	65.0	Journal 28.4	Journal 18.3	La classe 10.2	Nulle part 4.1	Journal 3.0	Espion modèle 3.0
20 h 55	70.1	Succès soirée 22.9	Grand échiquier 10.7	Gala théâtre 8.1	Ciné salles 4.1	Terreur froide 20.3	Falcon Crest 3.6
22 h 05	64.0	Succès soirée 22.8	Grand échiquier 8.6	Gala théâtre 9.1	Terminus 3.0	Terreur froide 21.3	Libre et change 1.0
22 h 44	38.6	Destin 7.1	Grand échiquier 12.7	Journal 2.0	Terminus 5.1	Loi Los Angeles 11.2	Libre et change 1.5

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 4 février à 0 h TU et le dimanche 7 février à 24 h TU.

Jusqu'à la fin de la semaine, la France sera sous l'influence d'un courant d'ouest très rapide. Elle devra donc subir le passage successif de perturbations. Le temps sera dans l'ensemble très médiocre avec un rafraîchissement temporaire dimanche.

Vendredi : toujours doux et pluvieux. — Sur la Bretagne, le Cotentin et les pays de Loire, toute la journée le ciel sera partagé entre les éclaircies et les nuages menaçants. Ces nuages donneront souvent des averses qui seront parfois fortes et accompagnées de grêle ou d'orage notamment près des côtes. Les vents souffleront en fortes rafales (près de 100 km/h sur les côtes).

Du Languedoc-Roussillon à la Provence et à la Côte d'Azur, la matinée sera ensoleillée, mais en cours d'après-midi le ciel se couvrira et il pleuvra un peu.

En Corse le temps sera variable : alternance de nuages et d'éclaircies, quelques averses pourront être observées le matin.

Sur tout le reste du pays, on se réveillera avec la grisaille de la pluie modérée, ou de la neige à partir de 1 200 mètres sur les Pyrénées, et de 800 à 1 000 mètres sur les autres massifs. En cours d'après-midi seules les régions allant du Nord-Picardie, de la Normandie, du Bassin parisien, du Centre jusqu'à la Vendée et aux Charentes verront des éclaircies avec l'arrivée du temps instable breton : éclaircies entrecoupées d'averses accompagnées parfois d'orage ou de grêle (plutôt près des côtes) et de fortes rafales de vent (70 km/h dans l'intérieur).

Quant aux températures matinales, mises à part les régions proches des frontières belges et luxembourgeoises où il fera 1 à 3 degrés, il fera en général 3 à 8 degrés sur l'ensemble du pays. L'après-midi le thermomètre atteindra 6 à 12 degrés du nord au sud, un peu plus près de la Méditerranée où il fera 12 à 15 degrés.

Samedi 6 : temps maussade avec pluie ou neige sur la moitié Sud. — Le ciel couvert et pluvieux avec de la neige au-dessus de 1 000 mètres, affectant le matin la moitié sud-est de la France, s'évacuera dans la journée vers l'est mais touchera encore le soir la moitié sud de la France.

Sur le reste de la France, la journée sera très nuageuse avec quelques averses le matin. Celles-ci réapparaîtront en soirée sur la Bretagne avec une activité plus forte.

Vents forts de sud-ouest sur la Bretagne et les côtes atlantiques le matin, s'atténuant en journée. Le vent de nord deviendra assez fort dans l'après-midi dans la vallée du Rhône.

Les températures minimales varieront de 3 à 7 degrés du nord au sud. Les températures maximales s'étageront de 8 à 15 degrés.

Dimanche 7 : plus frais avec des averses. — Sur le pourtour méditerranéen les Alpes et la Corse, le ciel restera couvert avec de la pluie et de la neige au-dessus de 500 mètres.

Le ciel instable avec des averses localement orageuses avec grêle affectant la moitié ouest de la France le matin, s'étendra dans la journée vers nos frontières de l'est ce qui provoquera un rafraîchissement temporaire. Ces averses deviendront moins fréquentes par l'ouest car une nouvelle zone pluvieuse venant de l'Atlantique pénétrera sur notre pays et affectera le soir, le Nord-Ouest et les côtes atlantiques.

Le vent de nord assez fort le matin en vallée du Rhône faiblira dans la journée. Sur les côtes atlantiques et bretonnes, le vent de nord le matin, s'orientera au Sud-Ouest en soirée et deviendra assez fort.

SITUATION LE 4 FÉVRIER 1988 A 0 HEURE TU

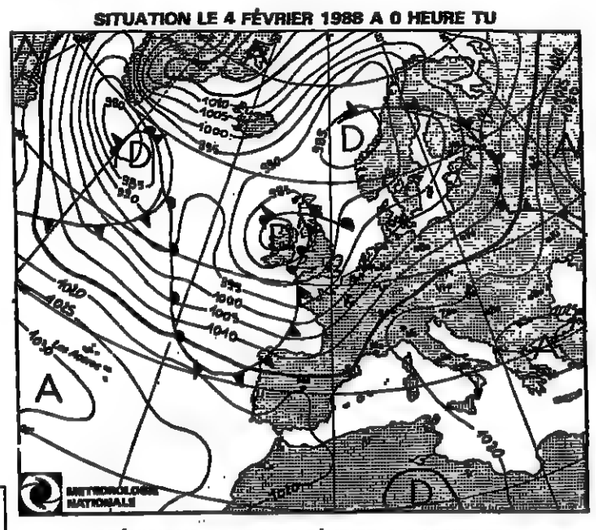

PRÉVISIONS POUR LE 8 FÉVRIER A 0 HEURE TU

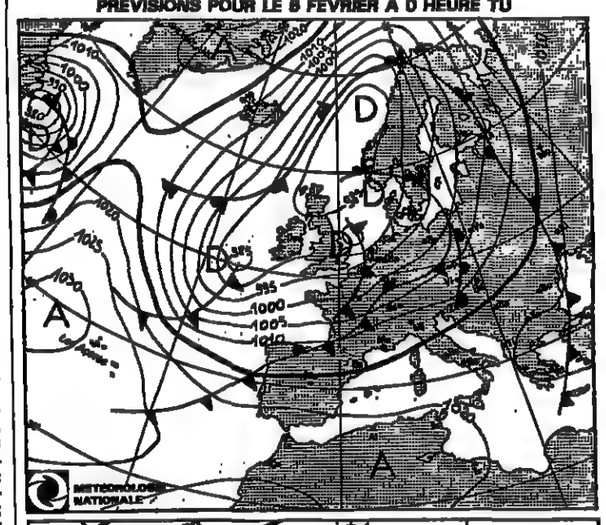

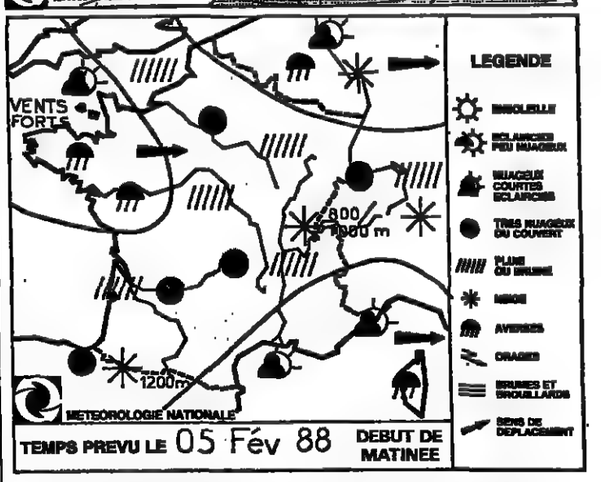

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 2 février. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 42-66-64-28 ou par minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige, en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 85-220 ; Bellecombe (Notre-Dame) : 100-200 ; Bonneval-sur-Arc : 80-125 ; Les Carroz-d'Arâches : 60-150 ; Chamonix-Mont-Blanc : 30-250 ; La Chapelle-d'Abondance : 45-80 ; Chatel : 95-170 ; La Clusaz-Manigod : 115-240 ; Combloux : 90-210 ; Les Contamines-Montjoie : 45-140 ; Le Corbier : 70-150 ; Courchevel : 125-165 ; Crest-Voland : 115-145 ; Flaine : 125-280 ; Flumet : 60-110 ; Les Gets : 60-150 ; Le Grand-Bornand : 90-150 ; Les Houches : 60-130 ; Megève : 65-170 ; Les Menuires : 60-140 ; Méribel : 20-105 ; Morillon : 20-120 ; Morzine-Avoriaz : 50-160 ; La Norma : 50-80 ; Peisey-Nancroix : 60-200 ; La Plagne : 30-180 ; Pralognan-la-Vanoise : 65-80 ; Praz-de-Lys-Sommand : 90-120 ; Praz-sur-Arly : 70-140 ; La Rosière 1850 : 130-160 ; Saint-François Longchamp : 65-150 ; Saint-Gervais-Le Bettex : 60-175 ; Les Saisies : 70-90 ; Samoëns : 25-200 ; Thollon-les-Mémises : 10-85 ; Tignes : 130-225 ; La Toussuire : 60-95 ; Val-Cenis : 30-100 ; Valfréjus : 45-120 ; Val-d'Isère : 95-130 ; Valloire : 40-120 ; Valmorel : 90-170 ; Val-Thorens : 120-170.

DAUPHINÉ-ISÈRE

L'Alpe-d'Huez : 110-280 ; Alpe du Grand-Serre : 25-55 ; Auris-en-Oisans : 50-120 ; Autrans : 50-100 ; Chamrousse : 50-70 ; Le Collet-d'Allevard : 50-100 ; Les Deux-Alpes : 75-320 ; Les Sept-Laux : 40-80 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 25-70 ; Villard-de-Lans : 20-50.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seigneus : 60-110 ; Auron : 80-130 ; Beuil : 60-90 ; La Colmiane-Vald. : 30-60 ; La Foux-d'Allos : 60-90 ; Isola-2000 : 130-150 ; Montgenèvre : 80-120 ; Orcières-Merlette : 50-150 ; Les Orres : 40-95 ; Pra-Loup : 30-95 ; Puy-Saint-Vincent : 40-150 ; Risoul : 70-100 ; Le Sauze : 20-110 ; Serre-Chevalier : 40-130 ; Superdevoluy : 50-100 ; Valberg : 70-100 ; Vars : 60-110.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : 30-80 ; Barèges : 50-85 ; Cauterets-Lys : 150-200 ; Font-Romeu : 60-75 ; Gourette : 40-100 ; Luz Ardiden : 80-150 ; La Mongie : 80-120 ; Pyrénées 2000 : 40-50 ; Saint-Lary-Soulan : 50-80 ; Superbagnères : 70-170.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 25-60 ; Super-Lioran : 40-120.

JURA

Métabief : 15-65 ; Les Rousses : 30-80.

VOSGES

Le Bohomme : 10-20 ; La Bresse : 25-40 ; Gérardmer : 15-35 ; Ventron : 30-50.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays. Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 45-08-50-28 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 4-02-1988

Valeurs extrêmes relevées entre le 3-02-1988 à 6 heures TU et le 4-02-1988 à 6 heures TU

FRANCE				TOURS	12	7	P	LOS ANGELES	18	7	N
AJACCIO	15	6	C	TOULOUSE	13	5	P	LUXEMBOURG	7	3	N
BIARRITZ	15	6	P	POINTE-A-PITRE	30	21	N	MADRID	11	3	N
BORDEAUX	15	8	P	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	14	6	D
BOURGES	12	5	P	ALGER	17	11	P	MEXICO	23	9	B
BREST	11	2	O	AMSTERDAM	9	7	P	MILAN	6	2	B
CAEN	11	6	P	ATHÈNES	17	6	C	MONTRÉAL	−15	−20	C
CHERBOURG	9	4	N	BANGKOK	34	25	D	MOSCOU	−6	−12	N
CLERMONT-FERR.	13	5	C	BARCELONE	15	1	D	NAIROBI	20	16	N
DIJON	11	3	C	BELGRADE	15	2	P	NEW-YORK	15	−2	C
GRENOBLE S-M-H	13	1	D	BERLIN	7	5	P	OSLO	4	0	B
LILLE	9	7	P	BRUXELLES	10	6	C	PALMA-DE-MAL.	14	1	B
LIMOGES	10	4	P	LE CAIRE	18	10	N	PÉKIN	−2	−5	C
LYON	13	7	N	COPENHAGUE	5	3	P	RIO-DE-JANEIRO	26	26	P
MARSEILLE-MAR.	15	7	C	DAKAR	23	15	N	ROME	15	8	C
NANCY	9	3	N	DELHI	26	10	D	SINGAPOUR	32	24	C
NANTES	12	7	P	DJERBA	17	13	D	STOCKHOLM	4	1	P
NICE	15	7	C	GENÈVE	12	0	C	SYDNEY	22	22	C
PARIS-MONTS.	11	7	P	HONGKONG	17	15	P	TOKYO	5	−2	D
PAU	16	3	C	ISTANBUL	6	2	B	TUNIS	15	10	P
PERPIGNAN	13	2	P	JÉRUSALEM	16	4	C	VARSOVIE	5	2	N
RENNES	11	5	N	LISBONNE	15	10	D	VENISE	10	8	D
ST-ÉTIENNE	13	6	P	LONDRES	10	7	P	VIENNE	14	2	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

« Services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4673

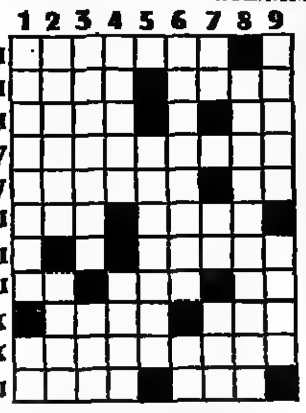

HORIZONTALEMENT

I. De nombreux clubs peuvent en faire partie. – II. Difficile à avaler et à digérer. Il n'est pas rare qu'on y laisse des plumes. – III. On l'a estimé digne de récompense. Préfixe. – IV. Mauvaise réaction. – V. Visibles sur certains cerfs-volants. Est à l'origine de maints « piétinements ». – VI. Support de colonnes. Est utile pour celui qui a décidé d'entrer dans la carrière. – VII. Parties d'un bar. – VIII. Préposition. Remplit des coffres. Utilisé, en cas de besoin, dans des cabinets. – IX. Sa selle peut permettre d'avoir une bonne assiette. Un groupe de lettres qui en fait naître bien d'autres. – X. Propres à faire du vilain. – XI. On y met souvent la pièce. Pousse à la consommation.

VERTICALEMENT

1. Pendant son travail, on ne peut certes pas se tourner les pouces. Offre l'occasion de faire le pont. – 2. De quoi donner davantage d'allure à un porteur de couronne. Peuvent faire claquer. – 3. Vident de nombreuses poches. On ne lui fait pas tourner que la tête. – 4. Avait un esprit inventif. Elément d'un cercle plus ou moins grand. – 5. A une attirance pour celles qui sont fraîches comme des roses. – 6. On ne peut tout de même pas lui pardonner tous ses écarts de conduite. Réserve encore de bonnes surprises. – 7. Possessif. En entier aussi bien qu'en partie. Il s'en est fallu de peu qu'il ne soit le dernier. – 8. Ont une situation haut placée. – 9. Loin d'être suffisamment assurés pour la circonstance. Avec eux, on est appelé à aller de l'avant mais aussi à prendre du recul.

Solution du problème n° 4672

Horizontalement

I. Atomiseur. – II. Naturiste. – III. Emises. Aa. – IV. Mite. ah ! – V. Osé. Tri. – VI. Mé. Ère. Pi. – VII. Eustache. – VIII. Trinqueur. – IX. Saur. Râ. – X. Ela. Eau. – XI. Saléa. Nez.

Verticalement

1. Anémomètres. – 2. Tamiseur. La. – 3. Otite. Sisal. – 4. Muse. Etna. – 5. Ire. Traqués. – 6. Sis. Récura. – 7. Es. Aï. Hé. Un. – 8. Utah. Pour. – 9. Réa. Fi. Ranz.

GUY BROUTY.

● **L'exposition « L'or du Pérou » prolongée.** – Présentée à la Maison de l'Amérique latine, l'exposition « L'or du Pérou », qui devait se terminer le 30 janvier, est prolongée jusqu'au 28 février.

★ 217, boulevard Saint-Germain, Paris-7e. Tous les jours, de 9 heures à 21 heures. Entrée : 25 F.

● **SIDA : des renseignements par téléphone.** – Un centre de renseignements téléphoniques sur le SIDA vient d'être mis en place par l'Assistance publique avec le concours de la Ville de Paris.

★ Du lundi au vendredi, de 9 heures à 17 heures, et le samedi matin de 9 heures à 13 heures, au 45-82-93-93.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER (J.O. du 23/12/87) TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES F.
0	90	200
	140	400
	990	400
	5160	2 500
	017490	80 200
	172660	100 000
1	181	400
	62501	15 000
	012301	80 000
	067901	80 000
	068301	30 000
	226241	80 000
2	572	400
	1082	2 500
	17172	15 000
	44222	15 000
	001282	100 000
3	523	400
	6853	2 500
4	4	100
	1334	2 600
	39714	15 100
	070034	100 100
5	025	400
	115	400
5	1645	2 500
6	086	400
	28526	15 000
	158536	30 000
7	327	400
	5067	2 500
	175147	80 000
8	198	400
	31748	15 000
	74386	15 000
	157408	100 000
	254828	100 000
	260668	5 000 000
	284118	30 000
9	9	100
	19	300
	29	300
	59	300
	0629	2 600
	0749	2 600
	3729	2 600
	9669	2 600
	27419	15 300
	58860	15 100
	48149	15 100
	046409	30 100
	280369	30 100

TRANCHE DE LA LOTERIE NATIONALE — 88 — 9e — TIRAGE DU MERCREDI 3 FÉVRIER 1988

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 20/06/87)

Le numéro **323180** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille		gagnent
023180		
123180	623180	
223180	723180	40 000,00 F
423180	823180	
523180	923180	

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
303180	320180	323080	323100	323181	10 000,00 F
313180	321180	323280	323110	323182	
333180	322180	323380	323120	323183	
343180	324180	323480	323130	323184	
353180	325180	323580	323140	323185	
363180	326180	323680	323150	323186	
373180	327180	323780	323160	323187	
383180	328180	323880	323170	323188	
393180	329180	323980	323190	323189	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	3180	4 000,00 F
	180	400,00 F
	80	200,00 F
	0	100,00 F

LOTO N° 5 TIRAGE DU MERCREDI 3 FÉVRIER 1988 : 3 11 22 29 41 47 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 28

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 10 ET SAMEDI 13 FÉVRIER 1988 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

TACOTAC — 88 — TIRAGE DU MERCREDI 3 FÉVRIER 1988 — 10e

Le Carnet du Monde

Naissances

– Dominique et Marianne FRACHON, ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

Félix.

Paris, le 12 janvier 1988.

– Leif FORSTER et Caroline, née Bommart, ont la joie d'annoncer la naissance de

Lou,

le 12 janvier 1988.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Julien BENDA,
née Micia Lebas,

survenu à son domicile, 59, rue du Faubourg-du-Temple, 75010 Paris, le 1er février 1988, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité amicale, suivies de l'inhumation dans le caveau familial au Père-Lachaise.

– M. Guy Pierre Broussard,
Mme Rose Dacko,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Daniel Dacko
et leurs enfants,
Mme Nadine Broussard
et son fils,
Mlle Corinne Broussard,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Guy Pierre BROUSSARD,
née Olga Dacko,

survenu le 3 février 1988.

Ses obsèques auront lieu en l'église Saint-Antoine des Quinze-Vingts, Paris-12e, le vendredi 5 février, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Nous avons appris la mort de

Thomas G. BUCHANAN.

[Journaliste et écrivain américain, Thomas G. Buchanan vivait en France depuis 1961. Il fut une des premières victimes du mac-carthysme aux Etats-Unis – il avait été licencié du *Washington Evening Star* pour motifs politiques en 1948 – et s'était reconverti en France dans l'informatique, sans pour autant renoncer à écrire. Il fut le collaborateur occasionnel du *Monde*, de *l'Express*, du *Nouvel Observateur* et de nombreuses revues étrangères. Son roman *la Licorne*, publié en 1959 chez Julliard, avant de l'être l'année suivante aux Etats-Unis, avait été élu par le *New York Times* comme l'un des meilleurs livres de l'année. Mais c'est avec les *Assassins de Kennedy*, publié en 1964 et traduit dans dix-sept pays, connut son plus grand succès. Son dernier ouvrage, *Big Brother*, paru il y a quatre ans et relatant ses démêlés avec le FBI, lui avait valu de passer à « Apostrophes ».]

(*Le Monde* du mercredi 3 février.)

– Mme Jacqueline Sills,
sa sœur,
Mary Sills,
Hélène et Jean Kaminker,
ses neveux,
Mathias et Nicolas Laurent,
Noémi et Benjamin Garel,
Valérie et Patrick Kaminker,
ses petits-neveux,
ont la tristesse d'annoncer la mort de

Simone CHERECHEWSKI,
administrateur civil,
officier de la Légion d'honneur,

le 25 janvier 1988, dans sa quatre-vingt-troisième année.

6, impasse du Houx,
Hecourt, 27120 Pacy-sur-Eure.
14, rue de Liège,
75009 Paris.

– M. Didier Trachet et Mme,
née Catherine Delaby,
Charlotte, Marie et Camille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Raymond DELABY,
née Christine Monier,

le 21 janvier 1988,

et de

M. Charles Henri GENOT,

le 28 janvier 1988,

leurs grands-parents et arrière-grands-parents.

– M. et Mme Pelle,
M. et Mme Acard,
ses enfants,
Le docteur Martine Pelle,
Les docteurs Viviane Journo-Pelle et Gérard Journo,
Mlle Claire Acard, H.E.C.,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Perl HUBSCHMANN,

survenu à son domicile, le 27 janvier 1988.

L'inhumation a eu lieu le 29 janvier au cimetière de Bagneux, dans l'intimité familiale.

Ils rappellent le souvenir de son mari

Chaim HUBSCHMANN,

mort à Auschwitz.

– Le groupe Pirelli,
Le président
Et les membres du conseil de surveillance,
Le président
Et les membres du directoire,
Les directeurs,
Ingénieurs et cadres,
Et tout le personnel de Treficable Pirelli,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Paul MIGNE,
ingénieur civil des mines,
membre du directoire,
directeur délégué attaché à la présidence,
directeur du groupe industriel bâtiment.

Treficable Pirelli,
1, rue des Usines,
Saint-Maurice,
94227 Charenton-le-Pont Cedex.

– Le président
Et le conseil d'administration de l'Assurance mutuelle des comptables et fonctionnaires publics,
ont la douleur de faire part de la disparition de

M. Maurice RIBEILL,
administrateur et ancien secrétaire général de l'AMF,
inspecteur central des impôts honoraire,

décédé à Wissous (Essonne), le 3 février 1988, à l'âge de soixante-sept ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 5 février, à 14 h 15, en l'église de Wissous.

– M. et Mme Ronald Riches,
M. Eric Levy,
Sa fille Susan
Et sa petite-fille Erika,
ses enfants, sa petite-fille et arrière-petite-fille,
Mme C. Abouskela
Et Mme N. Sicouri,
ses sœurs,
Ses neveux et nièces,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Violette RICHES,

survenu le 31 janvier 1988.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– Ceux qui ont connu, estimé, aimé le

docteur Alfred LANG,
psychiatre des hôpitaux,

se souviendront de lui en ce quatorzième anniversaire de sa mort.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Communications diverses

– Avoir faim pour partager, comme tous les ans le mercredi des Cendres, invite : chrétiens, juifs, musulmans, hindouistes et bouddhistes, le 17 février de 19 h 45 à 22 heures, à la crypte Saint-Honoré-d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, pour une méditation interconfessionnelle : « Le pauvre dans notre foi et dans notre vie d'aujourd'hui ».

Soutenances de thèses

– Université Paris-I, le mercredi 10 février, à 14 h 30, salle Louis-Liard, M. Ali Dahrouge : « Les mouvements philosophiques dans la pensée andalouse. Etude historique, analytique et comparée ».

– Université Paris-IV, le jeudi 25 février, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Guillaume Rocca Serra : « L'abrégé de cornutus. Introduction, traduction et commentaire ».

– Université Paris-IV, le vendredi 26 février, à 14 heures, salle des Actes, centre administratif, M. Jean Belorgey : « Le théâtre espagnol d'inspiration française représenté à Madrid de 1801 à 1808 ».

– Université Paris-IV, le mardi 1er mars, à 14 h 30, salle des Actes, centre administratif, M. Daniel Lance : « La figure de l'ange dans l'œuvre de Jean Genet ».

– Université Paris-IV, le samedi 12 mars, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Robert Monier : « La religion d'Aelius Aristide ».

– Université Paris-IV, le jeudi 24 mars, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Jean-Louis Chedin : « La réflexion philosophique devant l'origine et la formation de l'être conscient ».

CARNET DU MONDE

Les avis peuvent être insérés LE JOUR MÊME s'ils nous parviennent avant 10 h au siège du journal, 7, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09. Télex MONPAR 650 572 F. Télécopieur : 45-23-06-81. Renseignem. Tél. 42-47-95-03.

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 78 F
Abonnés (avec justificatif) .... 69 F
Communications diverses .... 82 F

Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blancs). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

Pompes Funèbres Marbrerie
CAHEN & Cie
43-20-74-52
MINITEL par le 11

nouveau drouot

Hôtel des ventes, 9, rue Drouot, 75009 Paris
Téléphone : 42-46-17-11 - Télex : Drouot 642260
Informations téléphoniques permanentes : 47-70-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris
Régisseur O.S.P., 64, rue La Boétie, Paris. Tél. : 45-63-12-66
Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures, sauf indications particulières, * expo le matin de la vente.

LUNDI 8 FÉVRIER
S. 1. – Collection du prince Murat (5e vente). - Me BINOCHE, GODEAU.
S. 4. – Livres. - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR, Mme Vidal-Mégret, Gomez, M. Aubin, experts.
S. 7. – Bons meubles, objets mobiliers. - Mes ADER, PICARD, TAJAN.

MARDI 9 FÉVRIER
S. 8. – Fourrures. - Me BOISGIRARD.
S. 9. – Tab., bib., mob. - Me CHEVAL.

MERCREDI 10 FÉVRIER
S. 7. – Dessins et tableaux modernes. - Mes ADER, PICARD, TAJAN. MM. Pacitti et de Louvencourt, Maréchaux, experts.
S. 13. – Atelier de sculptures VENGBON, meubles et objets d'art. -PARIS AUCTION.

JEUDI 11 FÉVRIER
S. 2. – Tab., bib., mob. - Me BOISGIRARD.
S. 8. – Livres, gravures sur Montmartre. - Me LANGLADE.
S. 10. – Meubles et objets d'art. - Mes TILORIER, BEAUSSANT.

VENDREDI 12 FÉVRIER
S. 4. – Bons meubles, objets mobiliers. - Mes ADER, PICARD, TAJAN.
S. 7. – Tableaux, meubles, objets d'art... - Me LOUDMER.
S. 14. – Tableaux, meubles, objets d'art. - Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE
ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68.
BINOCHE, GODEAU, 5, rue La Boétie (75008), 47-42-78-01.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 47-70-81-36.
CHEVAL, 33, rue du Faubourg-Montmartre (75009), 47-70-56-26.
LANGLADE, 12, rue Descombes (75017), 42-27-00-91.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 12, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
LOUDMER, 18, rue de Provence (75009), 45-23-15-25.
PARIS AUCTION - G.I.E. de Commissaires-Priseurs, 4, rue Drouot (75009), 42-47-03-99. – Etudes : de CAGNY, CARDINET, Eric COUTURIER, DUMOUSSET, HOEBANX, KALCK-MOREAUX, RIBEYRE.
TILORIER, BEAUSSANT, 32, avenue Paul-Doumer (75116), 45-03-38-24.

CAMPUS

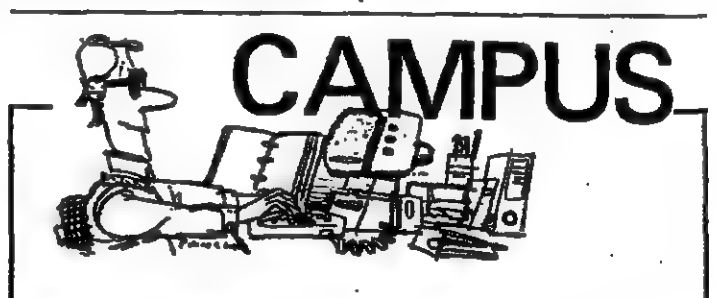

Les étudiants de l'IEP de Toulouse de plus en plus à gauche

RÉCUSANT sa réputation de pépinière de militants d'extrême droite, l'institut d'études politiques de Toulouse a rendu publics les résultats d'un sondage réalisé, à l'occasion d'un mémoire sur les problèmes de sécurité, auprès de 287 étudiants (sur 511). Selon cette étude, 47,4 % des étudiants se classent eux-mêmes à gauche ou à l'extrême gauche et 40,7 % à droite ou à l'extrême droite.

Plus ils avancent dans leurs études, plus ils sont à gauche. En première année, 43 % des étudiants se déclarent proches du PC et du PS (dont 37 % pour celui-ci), 39 % proches de l'UDF et du RPR, et 7 % proches du Front national. En troisième année, les pourcentages sont relativement de 55,3 %, 25,8 % et 6,8 %.

Jean-Pierre Marichy, maître de conférence à l'IEP observe que l'effet de *« socialisation en cours d'études va nettement de la droite vers la gauche »* : alors que l'étudiant de première année est encore fortement marqué par l'environnement socio familial, celui de troisième année se glisse plus facilement dans la peau du jeune intellectuel, que l'alternance centriste ne laisse cependant pas indifférent. – *(Corresp.)*

G. V.

Les IUT et l'Europe

A l'occasion de son vingtième anniversaire, l'institut universitaire de technologie de Saint-Denis organise, mardi 1er mars, à 17 heures, un débat sur l'avenir européen des IUT. Cette manifestation aura lieu dans les locaux de la Maison d'éducation de la Légion d'honneur.

(IUT de Saint-Denis, université Paris-Nord, place du 8-Mai-1945, 93206 Saint-Denis, Cedex 01. Tél. : 48-21-61-55.)

L'état de la géographie

Le Géoforum 1988, organisé par l'Association française pour le développement de la géographie (AFDG) aura lieu les 6 et 7 mai, à l'institut de géographie alpine de Grenoble sur le thème des relations entre l'Etat et la géographie : rôle de l'Etat comme lanceur d'offres et producteur d'observations géographiques, son rôle face à l'école ou aux risques naturels...

(AFDG, université Lyon-II, 18, quai Claude-Bernard, 69007 Paris.)

Fondation Georges Besse

La Fondation Georges-Besse – fondée en souvenir du PDG de Renault, assassiné par des terroristes – octroie des bourses à des jeunes gens éprouvant des difficultés matérielles et morales à poursuivre leurs études. Huit à dix lauréats seront retenus en 1988. Ils devront *« allier à leurs qualités intellectuelles remarquables de réelles aptitudes au commandement des hommes »*. Ils peuvent être aussi bien des lycéens de terminale, que des élèves de classes préparatoires ou des jeunes en fin d'études.

(Fondation Georges-Besse. BP 231, 78144 Vélizy-Villacoublay, Cedex.)

Dans une lettre à son d...

M. Séguin demande à l'A...
...radier les jeunes chômeurs

...entre dans la bataille pour la Géné...

De Benedetti et les « establishm...

هكذا من الأصل

SOMMAIRE

■ A la faveur de fortes transactions, Suez aurait acquis quelque 10 % du capital de la Société générale de Belgique (*lire ci-dessous*).

■ Ancien premier ministre japonais, M. Nakasone estime que si un nouvel effondrement financier devait se produire, il ne viendrait pas de la Bourse de Tokyo (*lire page 24*).

■ Bien que la récolte céréalière ait été satisfaisante, les nouveaux besoins alimentaires de la population chinoise risquent de n'être pas entièrement satisfaits (*lire page 25*).

■ Le ministre des affaires sociales vient de relancer les agences locales de l'ANPE pour qu'elles obligent les jeunes sans emploi à accepter la formule des TUC (*lire ci-dessous*).

Dans une lettre à son directeur général

M. Séguin demande à l'Agence pour l'emploi de radier les jeunes chômeurs qui refuseraient les TUC

Dans une lettre adressée le 23 janvier au directeur général de l'ANPE, et répercutée le 27 janvier par celui-ci à l'ensemble des directeurs départementaux de l'Agence, M. Philippe Séguin exige une mobilisation des responsables en faveur du programme TUC (travaux d'utilité collective). Sur un ton comminatoire et à peine nuancé, le ministre des affaires sociales et de l'emploi s'inquiète de la baisse du rythme de placement de jeunes dans ce dispositif, *« en dépit des instructions »*. Il demande à tous de se ressaisir *« afin qu'ils procèdent au cours du premier trimestre à un effort particulier »*.

« De deux choses l'une, poursuit M. Séguin. Ou bien les jeunes sont à la recherche d'un emploi et ils doivent accepter un poste de TUC s'ils ne peuvent prétendre à un emploi ou à un stage de la formation en alternance. *« Ou bien ils ne sont pas réellement demandeurs d'emploi et il faut les radier. »*

La menace est à la hauteur du mécontentement du ministre. Nombre d'organismes publics et de collectivités locales, capables d'offrir des places de TUC, rencontrent des difficultés pour en recruter. *« Cette situation est d'autant moins admissible que le nombre de jeunes inscrits comme demandeurs d'emploi est encore très élevé*, écrit M. Séguin qui ajoute : *« En fait, il faut utiliser nos stages TUC non seulement pour éponger le flux des nouveaux demandeurs d'emploi de moins de vingt-cinq ans, mais pour résorber quelque peu le stock de jeunes inscrits à l'ANPE. »*

Sans état d'âme

Si l'alternative proposée par le ministre ne manque pas de sécheresse comptable, un deuxième télex, envoyé aussitôt aux mêmes destinataires par un membre du cabinet du nouveau président de l'ANPE, M. Jean Santoni, précisait le sens de l'invité dans un *« commentaire »*. *« Vous devez appliquer sans état d'âme les instructions relatives aux radiations de la liste »*, est-il donc conseillé aux directeurs d'agence à qui il est rappelé qu'ils doivent fournir pour le 12 février un bilan de leur action et notamment le *« nombre de radiations prononcées pour refus de stage TUC »*. *« Je vous rappelle que les instructions ci-dessus sont on ne peut plus claires »*, insiste le commentateur.

Les deux textes, à usage interne, ont été rendus publics pour le syndicat CFDT de l'ANPE qui s'offusque de la pression exercée et y voit la preuve d'un *« traitement électoral »* des statistiques du chômage.

Au ministère des affaires sociales, où l'on reconnaît l'existence de la lettre de M. Séguin, on tente de minimiser le caractère autoritaire du rappel à l'ordre. S'agissant des radiations, par exemple, *« il n'y a pas de consigne systématique »*, estime-t-on et l'on admet volontiers que, théoriquement, *« il faut être volontaire »* pour bénéficier d'un TUC. Tout au plus veut-on reconnaître que le dispositif ne fonctionne plus à plein régime, *« qu'il reste des marges »*, et qu'il convient de les utiliser pour relancer la formule.

De fait, les conventions actuellement signées ne seraient honorées qu'à 60 % ou 70 % du nombre de postes offerts. La SNCF, n'aurait recruté que 1 000 TUC sur les 2 500 promis. La RATP, le Commissariat à l'énergie atomique et bien d'autres établissements publics seraient bien en deçà de leurs objectifs ou éprouveraient des difficultés à trouver des jeunes. Après une longue période de succès, le dispositif s'essoufflerait, tout comme d'ailleurs celui des SIVP (stages d'initiation à la vie professionnelle). Moins de 20 000 jeunes figurent en décembre dernier dans les effectifs TUC et le rythme tend à se ralentir. Il y a eu 8 500 conventions signées en décembre, sans doute moins en janvier, contre 10 000 à 20 000 habituellement. Les entrées diminuent également : 30 000 en décembre, moins en janvier, contre 35 000 à 40 000 les mois précédents.

Un système dévalorisé

A divers indices, il apparaît que les TUC sont maintenant dévalorisés aux yeux des jeunes. Dans le réseau Orange, par exemple, les jeunes refusent ce statut. A tel point que, pour faire occuper ses points de vente en jus d'orange, l'association a dû admettre 80 % de SIVP pour 20 % de TUC. Mieux rémunéré que le TUC à 1 200 F par mois (plus 500 F facultatifs versés par l'employeur), le SIVP est devenu une mesure « cannibale », observent certains.

Tout cela *intervient* à un moment où les mauvais chiffres enregistrés par le chômage en décembre (+ 0,6 %) commencent à inquiéter. S'il y avait dérapage, du côté des TUC et des SIVP, importantes mesures du traitement social, on pourrait assister à une aggravation dans les tout prochains mois. D'où l'idée de pratiquer des radiations des listes de l'ANPE. Pour compenser.

ALAIN LEBAUBE.

REPÈRES

Commerce

+ 1 % en 1987 en France

Après deux années d'expansion (+ 1,5 % en 1985 et + 2,9 % en 1986), la progression de l'activité du commerce de détail se tasse à + 1 % en 1987. Les hypermarchés continuent à se tailler la part du lion avec un accroissement de 10 % du volume des ventes, tandis que les ventes du commerce non alimentaire baissent de 0,9 % (– 1,4 % hors pharmacie). Les achats de produits pharmaceutiques ont progressé moins rapidement : + 3 % contre 8,7 % en 1986.

Les résultats provisoires de la Commission des comptes commerciaux de la nation font état d'une progression de 2,4 % des ventes de l'équipement du foyer (fours à micro ondes et platines à lecture laser), tandis que les produits d'habillement reculent de 2,9 % en volume. Le nombre d'établissements commerciaux affiliés à l'UNEDIC (au moins un salarié) est stable et les créations d'emplois ont connu le même rythme qu'en 1986 (24 000 en neuf mois, contre 31 000 en un an); le commerce dépassant en 1987 son niveau d'emploi salarié des années 1982 et 1983, sans qu'on puisse mesurer l'importance du travail à temps partiel.

Production industrielle

Légère progression en RFA

La production industrielle globale – énergie et bâtiment inclus – a augmenté, en RFA, de 0,5 % en décembre, en données corrigées des variations saisonnières, indique, dans une première estimation, le ministère de l'économie. La production, au sens strict, de produits manufacturés est, elle aussi, en hausse de 0,5 %. Si cette estimation est confirmée, la progression de l'indice global aura atteint 2 % en novembre-décembre par rapport aux deux mois précédents.

Commandes à l'industrie

Hausse inattendue aux Etats-Unis

Les commandes industrielles aux Etats-Unis ont progressé, en décembre 1987, de 2,5 % après une augmentation de 0,1 % en novembre, a annoncé, mercredi 4 février, le département du commerce. La hausse de 2,5 % est la plus forte enregistrée depuis mars 1987 (+ 2,5 % également).

Cette progression est due aux trois quarts à l'augmentation des commandes dans le secteur aéronautique. Néanmoins, elle souligne une bonne tenue de l'économie américaine contraire à toutes les prévisions pessimistes faites depuis le krach boursier d'octobre dernier. Les commandes d'ordinateurs, de machines et de métaux sont en hausse. Seul, le secteur de la consommation, en particulier les demandes de logement, donne quelques signes de ralentissement (– 0,1 % en décembre après – 0,8 % en novembre).

Crédits

L'URSS a besoin d'emprunter à l'Ouest

Pour mener à bien la restructuration de son économie, l'URSS aurait besoin, dans les années à venir, d'emprunter *« plusieurs dizaines de milliards de dollars »* à l'Ouest, estime l'économiste Nikolaï Chmelev, dans un entretien publié le mercredi 3 février par l'hebdomadaire *les Nouvelles de Moscou*. Estimant la dette extérieure soviétique *« relativement peu élevée »* et, en tout cas, *« nettement inférieure à celle des autres pays socialistes européens »*, M. Chmelev préconise l'utilisation de ces crédits occidentaux à l'achat d'équipement de pointe pour mettre sur pied une industrie capable d'exporter davantage ainsi que leur conversion partielle en actions et obligations dans des entreprises à capitaux mixtes implantés en URSS. M. Chmelev s'est récemment distingué en publiant un article audacieux sur la réforme économique.

Suez entre dans la bataille pour la Générale de Belgique

(Suite de la première page.)

Le tribunal de commerce rendra, le 9 février, son jugement sur la validité de l'augmentation de capital (par émission de 12 millions de titres supplémentaires) décidée par la société pour contrer l'offensive de Carlo De Benedetti en diluant la participation de celui-ci (de 18,6 % des 28 millions d'actions « anciennes », celle-ci passerait à 11 %). Par deux fois, le tribunal avait annulé cette augmentation de capital, mais il doit à nouveau se prononcer. Les décisions qu'il va prendre, le 9 février, en référé, puis le 18 février sur le fond de l'affaire, seront certainement fondamentales car elles devraient aussi influer sur l'avis définitif de la Commission bancaire.

En attendant ce double dénouement juridique, la bataille est donc maintenant placée sur le front boursier. Qui vend ? Qui achète ? S'il est probable que des petits porteurs, angoissés par l'incertitude régnante, et séduits par le prix devenu élevé, se débarrassent de leurs actions, le volume des transactions atteint dans des délais aussi courts laisse supposer qu'un groupe d'actionnaires important, en l'occurrence ceux que l'on appelle le « bloc flamand », détenteur de quelque 10 % du capital de la SGB, s'est porté vendeur. Côté acheteurs, l'incertitude est encore plus grande.

Officiellement, ni Carlo De Benedetti ni les responsables de la Générale n'ont le droit, en vertu des *recommandations* de la Commission bancaire, d'acquérir des titres. Mais ils s'accusent mutuellement de transgresser cette règle, notamment par le biais d'amis qui *« achèteraient du papier à tour de bras »*.

On évoque ainsi avec de plus en plus d'insistance l'entrée en lice du groupe financier français Suez qui se serait porté acquéreur d'un pourcentage important d'actions de la Générale dans le but de défendre celle-ci contre le « condottiere ». Selon certaines informations, *c'est la SGB elle-même qui*, après avoir racheté, au travers de plusieurs intermédiaires, 13 % à 15 % de son capital, – par une sorte d'OPA occulte, – en aurait rétrocédé 4 % à Suez et s'apprêterait à aller au-delà. D'autres rumeurs donnent déjà 10 % à Suez. Cette entreprise, contactée, se refuse à tout commentaire.

En outre, la SGB serait en train, selon d'autres commentateurs, d'hypothéquer une partie de ses actifs en concédant des « options » sur le capital de certaines de ses filiales. Autant d'opérations illégales. Si de telles hypothèses se confirmaient, il ne serait pas exclu que Carlo De Benedetti s'engage dans une action en justice, au civil ou au pénal.

Par ailleurs, l'homme d'affaires italien a rencontré une nouvelle fois, mercredi 3 février, à Bruxelles, André Leysen, le patron du groupe Gevaert, qui a pris la tête de la contre-offensive flamande. Les deux hommes, toujours sur un ton amical dit-on, ne sont pas parvenus à s'entendre. Le point d'achoppement reste toujours *(le Monde* du 4 février) la volonté de Carlo De Benedetti de disposer de la majorité au conseil d'administration de la « future » Générale.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

De Benedetti et les « establishments »

L'ENTRÉE en lice de la Compagnie financière de Suez dans la bagarre sur la prise de contrôle de la Société générale de Belgique (SGB), aux côtés de cette dernière, se confirme. Sur le plan financier, ce n'est là qu'un épisode du jeu classique des alliances et contre-alliances qui sont le fait même de toute offre publique d'achat (OPA). La société convoitée cherche, pour se défendre contre l'attaquant italien De Benedetti, des partenaires prêts à se porter à son secours. Mais le fait que ce soit Suez qui soit intéressée au destin des deux camps rend l'affaire un peu plus piquante.

La compagnie est, en effet, actionnaire de différentes holdings de l'Italien Carlo De Benedetti – de la Cofide, holding de tête de l'Italien, mais aussi de CERUS (à 10 %), holding française.

De son côté, Carlo De Benedetti est partie prenante au « noyau dur » du capital de Suez (pour 1,5 %), constitué par M. Balladur, lors de la privatisation de cette dernière. Suez devrait donc être normalement un allié de M. De Benedetti. Mais ce n'est pas si simple, car dans ce noyau dur de Suez se trouve aussi pour 1,5 % la Société générale de Belgique, dont le gouverneur, M. Lamy, est en outre très lié au président de Suez, M. de la Genière.

Cette ambivalence des relations de Suez avec M. De Benedetti, d'une part, et la Générale de Belgique, d'autre part, explique que la compagnie financière ait eu à connaître quelques tiraillements, il y a une dizaine de jours, au sein de son état-major, entre les « pro » et les « anti » De Benedetti. A son siège rue d'Astorg, les états d'âme seraient désormais du passé, la compagnie ayant finalement basculé du côté de la SGB.

Si Suez se montre ainsi oublieuse, voire ingrate, vis-à-vis d'un homme avec lequel elle a mené de bonnes affaires comme Valéo, c'est que les motivations sociologiques et politiques seraient devenues les plus fortes. En clair, « l'establishment conservateur » français, aiguillonné éventuellement par des éléments RPR, se porterait au secours de la partie la plus conservatrice de la Belgique. Suez se fait-elle des illusions sur le rôle pivot qu'elle peut jouer dans cette affaire ? Se laisse-t-elle manipuler, comme l'affirment certains par la banque Lazard, toujours prête « à monter des coups » ? La faiblesse du management de la compagnie – M. de la Genière est actuellement hospitalisé – invoquée par d'autres y est-elle pour beaucoup ?

Il est vrai qu'en mettant la main sur la Générale de Belgique, M. De Benedetti ajouterait à sa propre participation dans Suez, celle de la Générale, et deviendrait avec 3 % l'un des plus gros actionnaire de la compagnie financière française. Peut-être s'en inquiète-t-on rue Astorg.

Quoi qu'il en soit, ces dernières péripéties amènent à se poser trois questions. En premier lieu, l'impasse juridique créée par l'indécision des autorités belges laisse le champ libre à des opérations sur la légalité desquelles il est permis, pour le moins de s'interroger. A vouloir se défendre contre un attaquant qu'on accuse de jouer du capitalisme « sauvage », on fait pire. En deuxième lieu : l'intervention de Suez va-t-elle accélérer les négociations engagées entre De Benedetti et le flamand Leysen, les deux attaquants de la Générale nouant alliance ?

Enfin reste la question économique de fond : le prix atteint par le cours d'achat actuel (4 000 francs belges, soit 640 francs français) n'est-il pas trop élevé ? A payer trop cher le gagnant risque de ne plus avoir les moyens de redresser la Générale dans de bonnes conditions, notamment sociale.

C. B. et E.-L. B.

Le Monde CADRES

REPRODUCTION INTERDITE

Le Cabinet ETAP a proposé aux lecteurs du MONDE les postes suivants :

- Caisse de prévoyance et de retraite — RESPONSABLE DU DEPARTEMENT PREVOYANCE — proche banlieue sud Paris — réf. 4 A 891-8 MR
- Société internationale présente dans 170 pays — ADJOINT DU CHEF DU PERSONNEL — France — 250.000 + — Neuilly — réf. 4 A 893-8 MR
- Chimie de spécialités — RESPONSABLE COMMERCIAL — Strasbourg — réf. 4 A 898-8 MR
- JEUNE INGENIEUR AM, ECL — mise en œuvre investissement lourd — Beauchamp — réf. 4 A 872-8 MR
- Société industrielle française 850 millions de CA — JEUNE INGENIEUR DE PRODUCTION — 50 km du Mans — réf. 4 A 870-8 MR
  CHEF DE SERVICE MAINTENANCE ET INSTALLATIONS NOUVELLES — réf. 4 A 871-8 MR
- Filiale d'un grand du secteur emballage — UN OPERATIONNEL DE LA FONCTION PERSONNEL — Pays de Loire — réf. 4 A 894-8 MR
- INGENIEUR DEBUTANT FORT POTENTIEL — Cap sur une direction de production — réf. 4 B 856-7 MR

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, adressez un dossier de candidature au Cabinet ETAP, en précisant la référence.

Membre de Syntec — etap — 71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLICIS...

UNAPEI recherche JURISTE de formation sup. pour études, analyses, synthèses et rédaction de documents juridiques.
Excellente connaissance du secteur sanitaire et social exigée.
Env. c.v., photo et lettre à UNAPEI, 15, r. Coysevox, 75018 PARIS.

L'Institut de communication tech. pr son centre de langues
1) UN RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE bilingue angl./franç. à plein temps.
2) RESP. PÉDAGOGIQUE bilingue espagnol/français, à 1/2 temps. Écrire ou tél. : ISTC, Mme BORK, 31, rue de la Brèche-aux-Loups, 75012 PARIS. Tél. : 43-44-48-43.

Centre de réinsertion recherche pour travail éducatif auprès de handicapés sociaux adultes ÉDUCATEURS (H. ou F.)
– Travail en institution, sur appartement de 8 à 9 résidents (H., F.).
– Très motivés par le travail relationnel.
– Profil : psycho, éduc. S., A.S., E.S.F., etc. ou exp.
Ecr. Le Relais Bois-l'Abbé, 141, av. Victor-Chatenay, 49100 ANGERS.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.H. 22 ans, libéré O.M. possédant DUT TRANSPORT-LOGISTIQUE + BAC G2 cherche emploi LOGISTICIEN
Jean-Claude DECLERCQ, 37, r. Gabrielle-Josserand, 93500 PANTIN. Tél. : 48-45-14-82.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

2e arrdt
ÉT.-MARCEL, à rénov. 110 m² en dupl., 1.300.000 F. 50 m², 700.000 F. 25 m², 330.000 F. 45-44-88-07.

6e arrdt
S/PL. ST-MICHEL, bel imm. anc. 204 m² + balc., 4e ét., asc., 6 p. parf. ét., occupé DROIT D'HABITAT. 8 ANS pers. 82 ans. 47-66-31-26.

12e arrdt
AVENUE DAUMESNIL
Imm. neuf, frais réduits, 82 m² + park., box, sud. 1.860.000 F. 43-46-11-76.

16e arrdt
HENRI-MARTIN
Grand standing 220 m² env., 7 p., 1er étage, profess. ou bourgeois. 45-62-01-69.

92 Hauts-de-Seine
NEUILLY-SUR-SEINE
APPT 3 P. 90 m², 1er étage sur jardins. Cave 11 m² + chbre service 10 m² au 7e ét. avec ascens. 1.680.000 F. AG. 38-62-50-95.

93 Seine-Saint-Denis
LES BOSQUETS MONTFERMEIL
Type F3, 2 ch., salle à manger, cuisine, s. de bains, w.c., emplacement voiture, CAVE surf. 57 m², immeuble de 4 ét. 230.000 F à déb. Tél. : 60-05-87-67.

95- Val-d'Oise
ST-MANDÉ ZOO
35, AV. DAUMESNIL. Face bois, imm. gd stand., 1978, liv. 50 m² + 2 ch., 2 bns, cuis. 14 m², balc. 60 m², 2 park. 3.350.000. Ms voir jeudi-vend. 15-19 h.

Province
COURCHEVEL 1850
Vend studio 4/5 personnes. CLUB-HOTEL multipropriété. février 4e semaine, mars 1re. 65.000 F la semaine et 120.000 F les 2 semaines. Location possible. Tél. : 16 (1) 69-21-93-72.

appartements achats

BOIS-COLOMBES
Standing - Verdure. Secteur résidentiel.
5 PCES - 147 m²
Livraison été 1988. Tél. : (1) 60-75-36-41.

Rech. 2 à 4 P. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 8e, 12e, avec ou sans trav. PAIE CPT chez notaire. 48-73-48-07 même le soir.

locations non meublées offres

Paris
LATOUR-MAUBOURG. R. E.-Péchart, ds imm. 1930, 2e ét., asc., gd 2 p. cft. parf. état, 6 000 F + ch. 950 F. T. mat. SEGECO 45-22-69-92.

80 MALESHERBES ds bât. s/cour 2e ét., gd STUDIO, s. d'eau, w.-c., cuis. éq. + 1 petite ch., 6 500 F/m. Tél. mat. SEGECO 45-22-69-92.

SÉLECTION DOLÉAC
LES VIGNES de MONTMARTRE superbe 2 p. 40 m² tt cft, libre de suite, 5 000 F + ch., réf. demandées. 42-33-12-29.

Part. loue porte Molitor, Paris-16e, 2 pièces, cuis., s. de bns, w.c., 52 m², refait neuf, 3 700 F/mois + C. Tél. : 46-75-77-67.

locations non meublées demandes

Paris
EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 Paris, recherche APPARTEMENTS DE GDE CLASSE, belles récept., avec minimum 3 chambres.
T. (1) 45-62-78-99.

Région parisienne
Jeune médecin ch. studio à louer (max. 1.500 F mens.) à Charenton, Vincennes, Alfortville, Maisons-Alfort et 12e ardt Paris. Dr Sabatier : 43-74-07-54, 69-48-48-13.

locations meublées demandes

Paris
INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES stud., 2, 3, 4, 5 p. et plus. I.S.I. 42-85-13-05.

villas

MAISONS-ALFORT
Bord de Marne, villa neuve, liv. 45 m² + 3 chbres, gd cft, ss-sol, terrasse, jard., rare. 1.650.000 F. Micot, 43-44-43-87.

PR. Mº FACE BOIS VINCENNES, CHARENTON, pav. 8 p., cuis., tt cft, jard., ss-sol, gran. 2.525.000. MAS IMMOBILIER. 43-45-98-53.

terrains

URGENT PROMOTEUR
CHERCHE PARIS et 94 terrains pour collectifs. PAIEMENT COMPTANT.
48-83-12-11

maisons individuelles

PROXIMITÉ ARRAS (62)
Construction récente, plain-pied, tout électrique, grand séjour, cheminée feu de bois, 3 ch., garage, jardin planté. Tél. : (16) 21-73-08-99 ts les matins sauf dimanche.

pavillons

6 KM MAINTENON (28) A 50 mn Paris-Montparnasse, Pav. 1975 : F6 sur s/sol compl. R.-de-ch. : cuis. équip., séj.-sal. en L., cheminée à récup., s.d.b., w.c., bur., entrée. A l'ét. : 3 ch. avec parq. Versailles, cab. toil. avec w.c. Chauf. programmable. Sur terr. 850 m². 570.000 F. Tél. : (16) 37-22-65-77.

viagers

F. CRUZ, 42-66-19-00
8, r. La Boétie, particuliers, votre dossier viager. Estimation gratuite. 49 ans d'expérience. Garantie financière. 3.000.000 F.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de sociétés et tous services. 43-55-17-50.

Domiciliat. depuis 90 F/ms Paris 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e. Constit. SARL 1.500 F HT. INTER DOM - 43-40-31-45.

DOMICILIAT. CCIALE 9e. BURX, SECRÉT., TÉLEX, TÉLÉCOP., TRAIT. TEXTES.
AGECO, 42-94-95-28.

Votre adresse comment. ou SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétar., télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

L'AGENDA

Artisan
Entreprise de bâtiment général, spécialisée en RÉNOVATION APPARTEMENTS. Px compétit. 42-38-18-08.

Chaudière
Vends chaudière Idéal Standard L81 + 5 radiateurs + cuve fuel + brûleur. Prix 2.000 F à débattre. Tél. : 60-18-75-41.

Instruments de musique
A SAISIR - PARFAIT ÉTAT
Clavier d'orgue italien Electronis Organs sans ampli. 2.000 F à débattre. Tél. bur. : 45-56-12-66.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.
BX 19 TRD, jui. 87, m. 88, gris métal. verni, int. tweed, glac. élec., dir. ass., ess.-gl. ar., 12 000 km. 83 000 F. MARIE. Tél. : 30-32-09-29 (après 20 heures).

VDS CX 25 TRD TURBO 7 CV. année 1984, 106 000 km, sable vernis, toutes options, très bon état. 49 000 F. Tél. : H.B. 42-47-98-70 ; 30-36-36-91, ap. 19 h.

de 8 à 11 C.V.
Vends très belle 505 GTI 84. 76.000 km. 45.000 F. Tél. travail : 64-93-81-50, domicile : 69-06-25-23.

Vacances Tourisme Loisirs

SKI DE FOND (HAUT-JURA)
Yves et Liliane, la quarantaine, vous accueillent (12 personnes maxi.) dans une ancienne ferme du XVIIIe siècle confortablement rénovée. Chambres avec salle de bains, table d'hôtes, cuisine et pain maison, ambiance sympa. Tarif tout compris : pension complète + vin + thé à 17 heures + moniteur et matériel de ski, de : 2 080 F à 2 480 F pers./semaine, salon période. Tél. : 16 (81) 38-12-51.

MANDELIEU LA NAPOULE
300 m de la mer. Piscine privée, part. loue ds résidence standing, studio tout cft. Avec terrasse. JUILLET-AOUT 6.000 F. Tél. : 33-61-84-63. M. Charles TREVENEC.

JURA
3 h 15 par TGV, près station Métabief (ski alpin). Part. loue gd studio tt cft 4 pers. sur pistes de fond. Tél. pr autres périodes disp. et conditions : 16 (81) 49-00-72.

Particulier loue BERGERIE dans le LUBÉRON (84), commune de St-Martin-de-Castillon, 160 m², 4 pièces, s.d.bain, Mach. à laver, cuisines int. et ext., tout confort. Convient pour 2 couples. Piscine privée 6 × 12. Tél. : 91-41-35-43.

Économie

Le dollar ferme

L'hypersensibilité des marchés facilite le travail de stabilisation des banques centrales

Le dollar est resté ferme à Tokyo, le jeudi 4 février, ainsi que sur les places européennes. Provisoirement dopé par les rumeurs vite démenties d'accident nucléaire en URSS, la veille, la devise américaine confirme l'hypersensibilité des marchés à tout début d'information. Mal à l'aise, compte tenu des incertitudes pesant toujours sur l'évolution de la conjoncture aux Etats-Unis et sur la politique monétaire qu'adoptera la Réserve fédérale, les opérateurs deviennent ainsi plus « *maniables* » par les banques centrales, estimait un cambiste.

Conscients de ce phénomène, le ministre ouest-allemand des finances, M. Gerhard Stoltenberg, et son homologue américain, M. James Baker, ont soigneusement donné une vision lénifiante de leurs entretiens du mercredi 3 février à Washington. Le secrétaire américain au Trésor a mis une sourdine aux critiques des Etats-Unis sur les réticences de Bonn à relancer plus vigoureusement une économie appelée, selon les dernières estimations du Fonds monétaire international, à connaître une expansion limitée à 1,6 % cette année. Le ministre allemand, pour sa part, a réaffirmé que les grands pays industriels étaient toujours « *en étroit contact* » pour coordonner leurs politiques économiques et monétaires et pour stabiliser le dollar.

Une approche feutrée confirmée dans les faits. La Bundesbank semble ainsi être à nouveau intervenue, le jeudi 4 février, pour racheter du dollar et l'empêcher de dépasser la barre de 1,70 DM. La Banque du Japon, aussi, se contente d'envoyer des signaux ténus au marché. Elle a ainsi réduit d'un point de base (0,0625 %) les billets de réescompte à un mois et trois mois. L'Institut d'émission nippon, comme celui d'Allemagne fédérale, répugne encore à l'idée d'abaisser ouvertement ses taux directeurs. Au Japon, où la situation d'hyperliquidité se confirme, la crainte d'un retour de flamme inflationniste paraît encore plus justifiée qu'en RFA, même si la hausse des prix reste pour l'instant minime. Dans ce jeu subtil d'attentes, fondées ou non, des marchés et d'apparitions discrètes des banques centrales, les opérateurs attendent désormais de connaître les résultats des adjudications de bons du Trésor américains qui se terminent le jeudi 4 février pour adopter leur attitude pour les jours à venir.

La confiance raisonnée de M. Nakasone

(Suite de la première page.)

» Quant à la troisième raison, c'est que les sociétés japonaises cotées offrent encore d'intéressantes perspectives. Beaucoup d'entre elles possèdent des terrains, dont la valeur a beaucoup monté. Or les cours ne reflètent pas encore cette augmentation d'actifs. Beaucoup d'entreprises nippones connaissent aussi une croissance accrue. Dans la mesure enfin où la stabilité du dollar fait peser une menace sur les marchés financiers, nous pouvons espérer une relance de la coopération dans ce domaine avec les Etats-Unis pour la stabilisation monétaire.

– Quels seraient les effets d'une baisse de la monnaie américaine ?

– Le dollar est la seule monnaie véritablement internationale dans le monde, et le gouvernement japonais considère comme absolument prioritaire la stabilisation de la devise-clef. La dernière entrevue entre le président Reagan et le premier ministre japonais, M. Takeshita, constitue un progrès, dans la mesure où le communiqué commun reconnaît qu'aujourd'hui la baisse du dollar mettrait en péril la croissance. J'ajouterai que les Américains prennent conscience qu'une baisse de leur monnaie serait un facteur d'inflation et d'augmentation des taux d'intérêt aux Etats-Unis même.

– Vous avez dirigé le gouvernement de votre pays pendant cinq ans, de novembre 1982 à novembre 1987. Avez-vous atteint les objectifs que vous vous étiez fixés ?

– Pendant mon gouvernement, j'ai accompli un assainissement de la situation budgétaire, comportant notamment la diminution des effectifs des fonctionnaires. Cette action avait été précédée par une réforme administrative générale. Je compte également à l'actif de l'action gouvernementale la déréglementation et aussi la privatisation, qui a porté sur les chemins de fer nippons, la société NTT, la compagnie aérienne JAL. J'ajouterai le réforme de l'éducation, dont l'application est en cours.

« Une force de défense non excessive »

– A l'étranger, on considère que vous avez été le premier ministre japonais le plus préoccupé de l'image extérieure de son pays. Que pensez-vous des résultats obtenus ?

– Je me suis effectivement efforcé de faire comprendre aux Japonais qu'ils ne devaient pas se laisser enfermer par leurs traditions insulaires ; que non seulement ils sont devenus une puissance économique, mais qu'ils doivent avoir leur place parmi l'ensemble des pays occidentaux.

» C'est dans ce dessein que nous avons ouvert le marché japonais et augmenté l'aide aux pays en voie de développement. Parmi les efforts accomplis, je citerai le « recyclage » de l'équivalent de 30 milliards de dollars qui seront dépensés en investissements privés japonais à l'étranger. A cela, j'ajouterai l'augmentation de l'aide proprement dite, de 500 millions de dollars, pour les pays les plus pauvres. D'une façon générale, j'ai l'impression que le peuple japonais a compris le message.

– Le Japon, membre de la communauté occidentale, ne doit-il pas prendre sa part de l'effort de défense commune ? Pour la première fois en 1987, le budget militaire japonais dépassera 1 % du PNB. Cette évolution doit-elle être poursuivie ?

– Notre Constitution est d'essence pacifique et cela doit être conservé. Il en résulte que le Japon ne doit pas disposer de moyens de défense excessifs. Ces moyens doivent en outre se borner à la défense de notre pays. Cela dit, il convient de se prémunir contre les menaces potentielles, compte tenu notamment des développements technologiques. C'est en prenant en considération cet ensemble de facteurs que nous avons décidé de lancer un programme étalé sur cinq ans pour moderniser notre potentiel de défense.

» La mise en œuvre de ce programme a impliqué le dépassement du pourcentage de 1 %, auquel vous avez fait allusion. Cela était nécessaire et a été accompli avec l'approbation du peuple japonais.

» J'ajouterai que les accords de sécurité nippo-américains ont un rôle qui s'étend au-delà de la défense du Japon, à laquelle des accords pourvoient. Par son application, ce traité contribue à l'équilibre militaire dans la région et, à ce titre, on doit considérer qu'il sert la paix du monde. En résumé, le Japon accumule une force de défense non excessive.

– Il n'empêche que votre pays a adopté une attitude des plus prudentes pour assurer la sécurité de la navigation dans le Golfe, d'où partent 55 % des importations nippones de pétrole. L'action du Japon reste très discrète et ne comporte pas, en particulier, l'envoi de bateaux de guerre. Cette attitude est-elle toujours justifiée ?

– Le libre accès au Golfe nous préoccupe et nous l'avons montré. C'est ainsi que nous avons participé à la création d'installations électriques dans les pays qui entourent le Golfe. En particulier, ce sont des firmes japonaises qui ont installé des systèmes DECA dans certains pays riverains, dont Oman. Le Japon coopère, par une aide économique spécifique, au développement du sultanat d'Oman et du royaume de Jordanie.

– J'en reviens à votre œuvre gouvernementale. Ne considérez-vous pas que les demandes formulées par vos partenaires occidentaux depuis le déclenchement de la crise du dollar compromettent les mesures d'assainissement que vous avez prises, notamment par l'augmentation des dépenses budgétaires et les interventions sur les marchés des changes ?

– Nos décisions dans ce domaine découlent des engagements que nous avons pris au sein du groupe des Sept. Depuis le sommet de Versailles en 1982, jusqu'à celui de Venise au mois de mai dernier, la coopération entre les Sept a fait des progrès et c'est dans le cadre de cette coopération que s'inscrit notre politique économique. La coopération n'est pas une chose facile. Il est vrai qu'elle fonctionnerait mieux si chacun des pays participants n'avait pas tendance à demander plus à son partenaire qu'à lui-même.

– Considérez-vous que la coopération, en ce qui concerne la stabilisation du dollar, a été un succès ou un échec ?

– Jusqu'au krach boursier du 19 octobre, la coopération monétaire a été une réussite. Nous avions mis sur pied un système de changes flottants administré, dont les résultats ont été remis en question par le « lundi noir ».

Mais aujourd'hui, on peut considérer que les gouvernements ont pris conscience que, pour empêcher de nouvelles crises sur les marchés boursiers, il convient d'éviter une chute du dollar. J'ai déjà fait allusion aux aspects positifs de la dernière rencontre entre le président des Etats-Unis et l'actuel premier ministre japonais. On peut penser que la situation actuelle pourra être maintenue. Par certains aspects, le régime actuel des changes constitue une amorce du système des « zones de référence » destiné à limiter les variations de cours.

– En guise de conclusion, je vous poserai une question sur votre rôle actuel sur la scène politique japonaise depuis le mois de novembre dernier... (A cette question, M. Nakasone sourit.)

– Je suis, au sein du parti libéral démocrate, le conseiller suprême du premier ministre Noburu Takeshita. Au sein de ce parti, le « clan Nakasone » comprend quelque quatre-vingts membres de la Diète. A ce double titre de chef de faction et de conseiller du chef du gouvernement, je contribue à élaborer la politique de notre parti. Quant au gouvernement Takeshita, il s'est engagé à prendre le relais de la politique que j'ai menée pendant cinq ans. Quand, enfin, on me le demande, ce qui arrive de temps en temps – je donne, sur les affaires pendantes du pays, mon avis. Voilà mon rôle. »

Propos recueillis par
PAUL FABRA.

Publication judiciaire

Un jugement rendu par la 4e Chambre, Section A, de la Cour d'Appel de Paris, du 28 avril 1987, sur appel d'un jugement du Tribunal de Grande Instance de Paris, 3e Chambre, 2e section, du 28 juin 1985, entre : M. MOHAMMED ALI AL SAQQAF et M. ABDELKADER MAACHOU et la SOCIÉTÉ ÉDITIONS BERGER LEVRAULT pour CONTREFAÇON LITTÉRAIRE. PAR CES MOTIFS, déboute M. ABDELKADER MAACHOU de ses appels principaux et la société BERGER LEVRAULT de son appel incident,

Confirme en toutes ses dispositions le jugement du Tribunal de Grande Instance de Paris, du 28 juin 1985, sauf en ce qu'il a autorisé M. AL SAQQAF à faire procéder à trois publications du dispositif du jugement dans la limite d'une somme globale de 30 000 F HT.

Dit que la mesure de publication autorisée sera limitée à une publication du dispositif de jugement dans la limite d'une somme de 10 000 F HT et que cette publication fera mention de la confirmation du jugement sous cette seule modification, par le présent arrêt.

Condamne M. MAACHOU à payer à M. MOHAMMED ALI AL SAQQAF au titre de l'article 700 du Nouveau Code de Procédure civile une somme complémentaire de 3 000 F.

Le condamne aux dépens des appels principaux et condamne la société ÉDITIONS BERGER LEVRAULT aux dépens de son appel incident.

Dit que Mes BAUFUME et BOLLING, avoués, pourront, chacun en ce qui le concerne, recouvrer directement contre les parties condamnées ceux des dépens dont ils ont fait l'avance sans avoir reçu provision.

Me Alain EVEN, avocat à la Cour.

Econom

La production agricole chi
aux nouveaux besoins alimenta

des salariés français utilisent un ordinateur

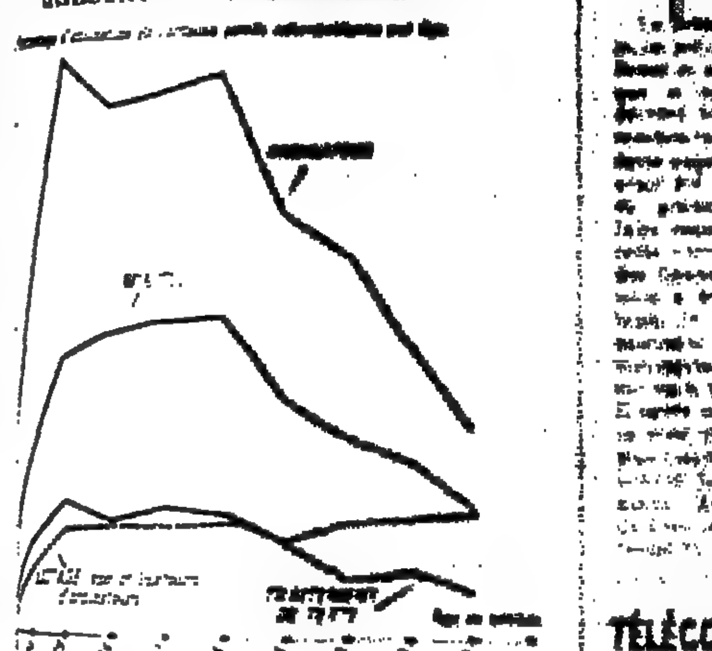

isa
INSTITUT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES
rencontre des meilleurs
MBA : 16 mois pour un MBA
CENTRE HEC-ISA
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

هكذا من الأصل

e dollar ferme

ité des marchés facilite sation des banques centrales

isonnée de M. Nakasone

Économie

En dépit de résultats convenables

La production agricole chinoise ne répond pas aux nouveaux besoins alimentaires de la population

Les résultats de la production agricole chinoise en 1987 vont relancer, à Pékin, dans les milieux dirigeants, comme en province, la polémique entre les conservateurs et les partisans du changement sur la réforme agraire. Le chiffre traditionnellement considéré *comme le plus important, celui de la* récolte céréalière, n'est pas mauvais en soi : 400 millions de tonnes contre 391 millions de tonnes en 1986. Il rend toutefois improbable l'objectif de 425 millions de tonnes prévu pour 1990. Mais, surtout, il est inférieur à celui de 1984, qui atteignait 407 millions de tonnes. Il est vrai qu'il s'agissait de la récolte de céréales la plus importante que la Chine ait jamais connue. Elle concluait une période de sept années exceptionnelles, marquées par un rythme de croissance de 4,8 % par an.

Si les responsables de Pékin, comme les observateurs étrangers, s'accordent à penser que la population chinoise n'aura plus à faire face à court terme à *de graves problèmes d'alimentation*, ils s'interrogent toutefois de plus en plus sur la signification réelle de ce chiffre de la production de céréales. Les Chinois, dont le niveau de vie a augmenté ces dernières années, ont changé leurs habitudes alimentaires. Ils boivent de plus en plus de bière et mangent de plus en plus de viande de porc. Claude Aubert, chercheur à l'INRA et spécialiste des questions agricoles chinoises, estime que la production des grains fourragers destinés au bétail, c'est-à-dire à être transformés en viande, a été en 1987 de 70 millions de tonnes. Cette production est jugée globalement suffisante. Elle cache cependant des disparités selon la répartition géographique. Les éleveurs, fournisseurs réguliers des grandes villes, qui avaient dû écouler à bas prix une production trop importante de *viande de porc en 1985, n'ont pas pu* répondre l'année dernière à la demande des citadins. Les autorités ont dû restreindre la consommation de viande dans les agglomérations les plus importantes durant les deux derniers mois de 1987. Cette mesure ne sera pas suffisante pour freiner des besoins qui ne cessent d'augmenter. L'insuffisance de l'offre de viande constitue un facteur d'inflation difficilement maîtrisable. A moyen terme, la Chine pourrait procéder à des achats massifs de grains fourragers à l'étranger qui lui seront nécessaires pour élever son bétail.

Une telle éventualité n'est pas faite pour inquiéter les partisans de la réforme agraire. Ils se demandent en effet si leur pays a vraiment besoin d'une production toujours plus forte de céréales. Certes, ils pensent que dans l'état actuel des transports, il convient de donner à chaque province la possibilité de s'alimenter par elle-même. Ils veulent toutefois en finir avec le mythe de l'autarcie. Ils estiment que certaines régions pourraient se spécialiser dans *telle ou telle culture céréalière compte* tenu des avantages comparatifs qu'elles offrent par rapport à d'autres types de production. Une telle politique suppose une nouvelle phase de la réforme agraire commencée en 1979. Elle devrait entraîner une déréglementation du secteur agro-alimentaire.

Actuellement, un paysan chinois n'est pas maître de sa parcelle s'il cultive des céréales. Il doit se conformer à un plan de culture précisé dans le bail conclu avec son village. Ce plan prévoit la quantité qu'il doit produire. Une partie sera achetée à prix fixe dans le cadre d'un contrat passé avec un organisme d'Etat, le reste étant écoulé sur le marché libre. L'Etat intervient encore en aval en subventionnant les organismes de transformation et de distribution de farine et de riz dans les villes, pour offrir aux citadins des prix très inférieurs aux prix de revient.

Ce système est coûteux – la subvention de l'Etat aux produits agricoles se serait élevée, l'année dernière, à plus de 20 milliards de yuans – et inefficace, selon les réformateurs. Ceux-ci dénoncent les effets pervers d'un système de production et de commercialisation à deux niveaux.

Au-delà de la question céréalière, ces milieux proches du gouvernement posent la question des structures agraires et de la propriété collective des sols et des débouchés. Ils ont un programme dont les grandes lignes commencent à être connues : instauration, sans privatisation des terres, d'un véritable marché foncier où se vendraient et s'achèteraient les droits d'exploiter les parcelles de terre, création d'une taxe foncière incitant à l'intensification et à la diversification des cultures, libéralisation des prix. D'ores et déjà, de telles mesures sont expérimentées autour de Canton. Il reste maintenant à savoir si elles sont politiquement acceptables pour être généralisées sur l'ensemble du territoire chinois.

Les partisans du retour en arrière ne désarment pas. Selon eux, les réformes ont entraîné une détérioration des structures hydrauliques, une parcellisation des terres abusive et une diminution des surfaces cultivées, et ont paralysé le développement de la production des céréales. Le gouvernement va devoir choisir.

JEAN-MARIE DOUBLET.

23 % des salariés français utilisent un ordinateur

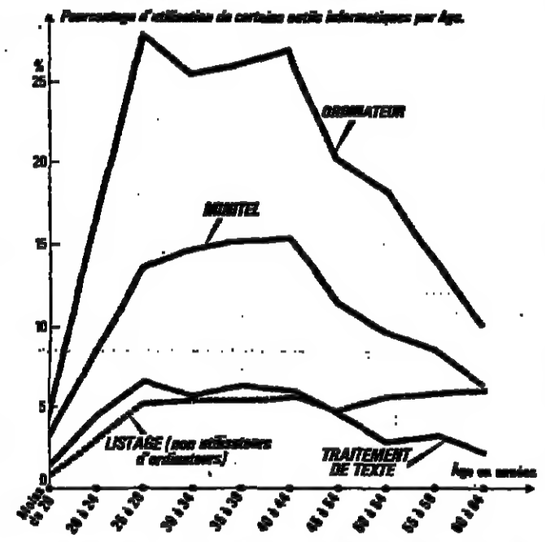

Selon une enquête menée par l'INSEE, 23 % des actifs français occupés (hors agriculteurs) se servent, au moins de temps en temps, d'un ordinateur dans leur travail : près de la moitié des cadres, environ un tiers des employés et des professions intermédiaires, mais très peu d'ouvriers, d'artisans et de commerçants (de l'ordre de 1 sur 20). 5 % des actifs occupés se servent d'une machine à traitement de texte et 12 % du minitel. D'une façon générale, c'est aux âges intermédiaires, vingt-cinq à quarante-quatre ans, que l'usage des matériels informatiques est le plus fréquent.

Le moratoire brésilien : une « erreur » selon le président Sarney

Le président José Sarney a tiré la leçon politique des frictions entre le Brésil et ses créanciers en déclarant que le moratoire, unilatéralement décrété le 20 février 1987 sur les remboursements d'intérêts de la dette auprès des banques étrangères avait été la *« plus grande erreur »* du gouvernement. Une façon de faire retomber la responsabilité de cette « erreur » sur l'ancien ministre des finances, M. Funaro. Ce moratoire a été définitivement levé, le lundi 1er février, par l'annonce du paiement de 350 millions de dollars, correspondant à 37 % des intérêts sur les échéances du mois de janvier. Il ouvre la voie à des négociations si ce n'est plus sereines tout au moins plus claires avec les banques, dont le comité de coordination est actuellement réuni à New-York, ainsi qu'avec le Fonds monétaire international et, à terme, avec le Club de Paris pour la dette garantie du Brésil.

Cette décision a été bien accueillie par la presse brésilienne. Le nouveau ministre des finances, M. Maílson da Nobrega, avait dressé un bilan très sévère des conséquences du moratoire, lors d'une réunion ministérielle. Cette suspension des remboursements a limité les flux de crédits commerciaux dont le pays a besoin, alors que les réserves en devises n'ont, en un an, augmenté que de 500 millions de dollars. La reprise du dialogue avec les créanciers du pays le plus endetté du tiers-monde – 114,15 milliards de dollars, selon Brasilia – devrait, selon M. Nobrega, permettre d'attirer à nouveau les investissements étrangers indispensables à la croissance.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Un troisième consortium européen pour le radiotéléphone du futur

Un troisième consortium européen s'est mis sur les rangs pour développer, produire et commercialiser le radiotéléphone européen numérique, qui verra le jour en 1991 : l'allemand Robert Bosch est entré en lice aux côtés du français Jeumont-Schneider télécommunications et du néerlandais Philips. Deux filiales de Bosch-Telenorma et ANT.

Deux autres groupes d'industriels s'étaient portés candidats ces derniers mois au radiotéléphone transeuropéen du futur: Siemens fait tandem avec le suédois Ericsson... et le français Matra. Le français Alcatel a choisi le finlandais Nokia et l'allemand AEG.

Cet acte de candidature constitue la première initiative commune à Bosch et Jeumont-Schneider après l'alliance nouée entre les deux entreprises en décembre. Le groupe allemand a en effet pris une participation de 35 % dans la filiale de Jeumont-Schneider spécialisée dans la téléphonie, qui sera portée à 80 % en juin prochain.

Bosch, dont l'activité essentielle est constituée par l'équipement automobile, confirme ainsi ses visées dans la téléphonie. Après le rachat du téléphone de Jeumont-Schneider, il n'est pas exclu d'ailleurs que le groupe allemand noue d'autres alliances avec des groupes européens de taille moyenne dans des pays comme l'Italie et l'Espagne.

TRANSPORTS

En cassant ses prix

Air Europe défie les autorités françaises et britanniques

A partir du 8 février, Air Europe, qui effectue deux fois par jour des vols entre Paris et Londres, remboursera 250 francs ou 25 livres sterling à tout passager ayant acquitté le plein tarif.

Estimant que les tarifs aériens sont trop élevés en Europe, M. Harry Goodman, président de l'International Leisure Group, maison mère d'Air Europe, a décidé d'*« effectuer ces remboursements tant que nous n'aurons pas obtenu des autorités françaises et britanniques l'approbation de nos tarifs, c'est-à-dire 650 francs l'aller simple au lieu de 1 120 francs, sans aucune restriction, et 650 francs l'aller-retour, sous réserve de l'achat du billet quatorze jours avant le départ »*.

isa

INSTITUT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES

La rencontre des meilleurs

L'ISA : un 3e cycle intensif de formation supérieure au management (MBA) ouvert à des participants de toutes origines universitaires ou professionnelles.

- Les ressources du centre HEC-ISA (Jouy-en-Josas).
- Un enseignement par groupes compacts et motivés.
- 1300 postes de haut niveau offerts chaque année aux 100 diplômés.

Admission sur dossier, tests et entretien.

- Conditions : diplôme supérieur et/ou expérience de cadre.
- Critères : potentiel, motivation, capacité de travail.

L'ISA : 16 mois pour un MBA

Réunions d'information Paris et Province

LYON	Le mardi 9 février 1988, à 18 h 30, Hôtel Terminus, 12, cours de Verdun.
STRASBOURG	Le lundi 15 février 1988, à 18 h 30, Hôtel Novotel, Centre Halles, quai Kléber.
PARIS	Le mardi 8 mars 1988, à 18 h 30, cercle France-Amérique, 1er étage, 9, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Métro Franklin-Roosevelt.
MARSEILLE	Le mardi 15 mars 1988, à 18 h 30, Hôtel Altéa, rue Neuve-Saint-Martin.
LILLE	Le jeudi 17 mars 1988, à 18 h 30, Hôtel Royal-Concorde, 2, boulevard Carnot.

RENSEIGNEMENTS : (1) 39-56-73-82 et (1) 39-56-73-75, ou écrire à ISA, 78350 JOUY-EN-JOSAS.

CENTRE HEC-ISA
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE PAUL DEL-MARMOL

SPI
SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS INTERNATIONAUX

Conformément aux dispositions de l'article 356-1 de la loi du 24 juillet 1966, la SPI (Société de placements internationaux), en date du 2 février 1988, a informé la chambre syndicale des agents de change qu'elle venait de franchir le seuil des 20 % du capital de la compagnie Lebon.

La SPI détient directement ou indirectement 148 401 actions de la compagnie Lebon.

Valeo

INFORMATION AUX ACTIONNAIRES

L'assemblée générale extraordinaire de VALEO, qui s'est tenue le 3 février 1988, a autorisé l'augmentation de capital réservée de 296 millions de francs qui était soumise à son approbation. A l'occasion de cette assemblée, Noël Goutard, président-directeur général, a donné des précisions sur la situation du groupe VALEO.

Il a confirmé que le chiffre d'affaires consolidé de 1987 s'est élevé à 12,372 milliards de francs, traduisant une augmentation de 11 % des ventes aux constructeurs d'automobiles et de 3 % des pièces détachées de rechange et de remplacement. Ce chiffre n'inclut pas les activités du groupe NEIMAN, qui a été acquis en décembre dernier. Le chiffre d'affaires consolidé de NEIMAN s'élève à 2,4 milliards de francs, en progression de 13 % sur l'exercice précédent.

Les résultats définitifs 1987 du groupe VALEO, qui seront publiés le 25 mars, confirmeront le net retour à la rentabilité après plusieurs exercices déficitaires.

L'année 1987 a été marquée par le recentrage du portefeuille d'activités du groupe avec la fusion VALEO/SEV/FEA, la cession des affaires hors automobiles et notamment de SOMA, dont les pertes obéraient le résultat des exercices précédents, ainsi que la vente de l'ensemble ressorts acier ALLEVARD.

La position dans l'équipement automobile de VALEO s'est renforcée de l'acquisition de CHAUSSON thermique et du groupe NEIMAN et dans le même temps d'une politique active CHAUSSON d'investissement.

L'ensemble des opérations de fusion et d'augmentation de capital ainsi que le retour aux résultats positifs ont permis d'augmenter les fonds propres de 1,5 milliard de francs par rapport à fin 1986. Ainsi, ceux-ci approcheront 4 milliards de francs après l'augmentation de capital réalisée ce jour. La capitalisation boursière actuelle du titre ne représente ni cette valeur ni le potentiel du groupe.

L'actionnariat stable de la société contrôle désormais plus de 42 % du capital. Il comprend : CERUS (20,4 %), PARIBAS, CGIP, UAP, Caisse des dépôts (19 %), auxquels se sont joints, dans le cadre de cette augmentation de capital, la BNP et le Crédit agricole.

En dehors des actionnaires associés, la société allemande ROBERT BOSCH détient de l'ordre de 7 % après les fusions de VALEO/SEV/FEA et la dilution résultant de l'augmentation de capital réservée. BOSCH a déclaré son intention de ne pas suivre de futures augmentations de capital jusqu'à ce que sa participation actuelle soit ramenée à 5 %.

TOTAL

COMPAGNIE DE RAFFINAGE ET DE DISTRIBUTION TOTAL FRANCE

Le conseil d'administration de la compagnie de raffinage et de distribution TOTAL FRANCE a pris connaissance, lors de sa réunion du 2 février 1988, de l'offre faite par sa maison mère TOTAL compagnie française des pétroles, aux actionnaires de CRD TOTAL FRANCE, de leur racheter toutes quantités d'actions au prix de 90 F par action.

Cette offre publique d'achat débutera dès que jugée recevable par la chambre syndicale des agents de change : l'offre comporte, en outre, une disposition relative aux bons de souscription d'actions de CRD TOTAL FRANCE. Si, à l'issue de l'offre, il restait moins de 5 % du capital dans le public, TOTAL CFP s'engage à racheter aux porteurs de bons de souscription CRD TOTAL FRANCE *toutes quantités de bons au prix de 10 F par bon. Cette deuxième* opération ferait, le moment venu et si elle devait survenir, l'objet d'une offre publique d'achat spécifique.

Le conseil prenant en considération :

- la conjoncture difficile de l'industrie du raffinage,
- les résultats estimés de l'exercice 1987 et la situation des fonds propres de la compagnie,
- le niveau du cours de l'action pendant les derniers mois,

estime que l'offre présentée par TOTAL CFP constitue une proposition raisonnable et recommande aux actionnaires de lui réserver un accueil favorable.

CNA

CAISSE NATIONALE DES AUTOROUTES
Gérée par la Caisse des Dépôts et Consignations

Emprunts Février 1988

Emprunt à taux fixe :
1,5 milliard de Francs

soit 300 000 obligations de 5 000 F

Emprunt assimilable à l'emprunt 9,90 % du 31 Août 1987

Prix d'émission : 4 996 F

Taux nominal : 9,90 %

Taux de rendement actuariel brut : 9,56 %

Durée : 14 ans et 206 jours.
Amortissement en trois tranches égales en 2000, 2001, et 2002.

Emprunt à taux variable :
1,5 milliard de Francs

soit 300 000 obligations de 5 000 F

Prix d'émission : 4 950 F

1er coupon payable le 22 Février 1989

Le taux d'intérêt annuel sera égal à la moyenne arithmétique des taux moyens mensuels de rendement des emprunts d'Etat à long terme (TME) établis par la Caisse des Dépôts et Consignations pour les douze mois se terminant le 31 Janvier précédant le paiement du coupon, diminué d'une marge de 0,60 % l'an. Marge actuarielle : moins 0,46 %, calculée sur la base d'un TME constant de 9,78 %.

Modalités communes aux deux emprunts :
Jouissance, règlement : 22 Février 1988

Souscription auprès des Banques, de la Poste, des Caisses d'Epargne Ecureuil, des Agents de Change et des Comptables du Trésor.
Une fiche d'information (visa C.O.B. n° 88-32 du 29/01/88) peut être obtenue sans frais auprès de la CNA, 56, rue de Lille - 75007 Paris et des Etablissements chargés du placement. Clôture sans préavis.

Souscrivez aux emprunts de la CNA pour l'extension du réseau français d'autoroutes.

Marchés financiers

Une opération de restructuration chez Ferruzzi fait chuter la Bourse de Milan

Une opération de restructuration « à la hussarde » de Ferruzzi, le deuxième groupe économique italien, sis à Ravenne, a conduit, en début de semaine, à une baisse spectaculaire, non seulement des sociétés appartenant à ce groupe, mais de la Bourse de Milan tout entière, qui a perdu 7 % en trois jours.

ROME
de notre correspondant

La restructuration de Ferruzzi (une affaire de famille au départ, fondée sur le commerce des céréales et élargie vers l'agro-industrie) avait été rendue inévitable par la prise de contrôle, en 1987, de la Montedison – géant de la chimie, de la pharmacie et de l'énergie, – qui avait aussi entrepris, depuis 1985, de se diversifier dans le tertiaire, à grands coups de « raids » spectaculaires et contestés accomplis par son président d'alors, M. Mario Schimberni.

Ces opérations avaient considérablement endetté la grande firme de Milan, au grand dam du groupe de Ravenne, lui-même en position financière délicate. La prise en main des responsabilités suprêmes à la Montedison, le 4 décembre dernier, par M. Raoul Gardini, gendre du fondateur et président de Ferruzzi Financiaria, laissait prévoir cette restructuration.

La philosophie de l'opération consistait pour l'essentiel à transférer la ME-TA, c'est-à-dire le secteur tertiaire de la Montedison (la compagnie d'assurances Fondiaria, la chaîne de distribution Standa et des activités de presse et d'édition, dont le grand quotidien *Il Messagero*), à la Ferruzzi Financiaria.

Or la Bourse a réagi de façon très négative. Cette méfiance s'explique essentiellement par le fait que la Ferruzzi Financiaria, « réceptionnaire » de ME-TA n'est, pour l'instant, pas cotée en Bourse (le plan de restructuration prévoit qu'elle le sera bientôt) : l'échange des actions entre la société absorbée ME-TA et celle de destination a eu lieu sur la base d'une simple expertise-maison de la valeur du capital de la Ferruzzi Financiaria.

Le titre ME-TA a donc chuté, suivi par ceux des autres sociétés du groupe de Ravenne, touchées par l'opération, y compris la Montedison. Une suspension de leurs cotations a dû être décidée à la hâte Impressionnés par une telle désinvolture, de nombreux actionnaires ont donné des ordres de vente sur des titres, tous étrangers à la restructuration Ferruzzi-Montedison, provoquant trois baisses successives et accentuées de l'indice général. Une commission d'enquête a été créée; au Parlement, on s'est également ému de cette affaire.

JEAN-PIERRE CLERC.

Tricentrol : l'OPA d'Elf compromise

L'offre publique d'achat lancée en décembre par le groupe Elf Aquitaine sur la compagnie britannique Tricentrol paraît désormais compromise. En effet, la compagnie américaine Atlantic Richfield (ARCO) vient, à son tour, de lancer une OPA sur Tricentrol à un prix (2 livres par action, un peu plus de 20 F) nettement supérieur à celui offert par Elf (1,60 livre par action). De surcroît, la direction de Tricentrol, hostile à Elf Aquitaine, a, en revanche, approuvé l'offre d'Arco, et a recommandé à ses actionnaires de souscrire à cette dernière. C'est le second échec du groupe français qui avait également lancé, par l'intermédiaire de sa filiale Sanofi, une OPA sur le groupe pharmaceutique américain Robins et s'est vu préférer le groupe American Home.

● **Un catalyseur responsable des malfaçons des bateaux de Beneteau.** – La cour d'appel de Poitiers a jugé, mercredi 3 février, que le catalyseur de résines entrant dans la fabrication des coques des bateaux de plaisance du chantier Bénéteau était responsable de l'apparition de boursouflures sur les flancs des voiliers de la gamme First. Le juge a condamné la Société chalonnaise de peroxydes organiques (SCPO), filiale de L'Air liquide et de Solvay-Bayer, productrice de ce catalyseur pour plastiques, à verser 15 millions de francs à Beneteau à titre de provision pour les dommages causés. Le chantier naval, qui s'est vu imputer un quart de la responsabilité, attribue à ces malfaçons le déficit de 11,7 millions de francs enregistré au cours du dernier exercice.

La SEC réclame un pouvoir accru sur les marchés

M. David Ruder, le patron de la Securities and Exchange Commission (SEC, organisme de contrôle de la Bourse américaine), entendu par le Sénat, a rejeté la conclusion du rapport Brady demandé par M. Reagan après le krach d'octobre, qui proposait que la Banque centrale (Federal Reserve) devienne l'institution régulatrice des marchés. M. Ruder estime que la Fed manque de moyens et d'expérience pour exercer ce rôle et que cette tâche est déjà remplie par la SEC, dont il demande, au contraire, une responsabilité accrue, en particulier sur les nouveaux produits financiers.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Gervais
Danone
Dan'up
Taillefine
Panzani
Amora
Liebig
Maille
Blédina
Gallia
Cracottes
Materne
Vandamme
Pie Qui Chante
Lu
L'Alsacienne
Heudebert
Kronenbourg
Kanterbräu
Evian
Badoit
Pommery
Lanson
...

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ 1987

La chiffre d'affaires consolidé du Groupe BSN s'est élevé à 37,2 milliards de francs pour l'exercice 1987, contre 33,6 milliards de francs pour la période correspondante de 1986.

Les données par branche s'établissent comme suit :

(en millions de francs)	1987	1986
Produits frais	9 798	9 992
Epicerie	8 626	7 486
Biscuits	6 362	4 253
Bière	5 577	5 478
Champagne, eau minérale	2 875	2 856
Emballage	4 626	4 612
	38 162	34 675
Cessions internes	(1 006)	(1 052)
TOTAL GROUPE	37 156	33 623

En 1986, les ventes consolidées du groupe Générale Biscuit (6,2 milliards de francs) avaient été retenues dans la branche biscuits à hauteur de 68,5 %, compte tenu des conditions d'acquisition.

En outre, la comparaison entre les exercices 1987 et 1986 est affectée par la consolidation, en 1987, dans la branche épicerie, de la société allemande Sonnen-Bassermann, des sociétés italiennes de pâtes alimentaires Ghigi, Mantovano et Tomadini et de la société française Stoeffler.

Enfin, il est précisé que les ventes du groupe italien Sangemini (eaux minérales) et celles de la société Danone Espagna, dans lesquels BSN a pris une participation en 1987, ne sont pas prises en compte dans le chiffre d'affaires consolidé du groupe, ces sociétés étant consolidées selon la méthode de la « mise en équivalence ».

A contenu, structure et taux de change comparables, l'évolution par branche est la suivante :

Produits frais	0,5 %
Epicerie	3,8 %
Biscuits	5,7 %
Bière	1,7 %
Champagne, eau minérale	13,6 %
Emballage	(0,5) %
TOTAL GROUPE	2,9 %

BSN GROUPE

LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

NEW-YORK, 3 fév. ↓

Baisse

Après plusieurs jours d'hésitation, la baisse a fait sa réapparition, mercredi, à Wall Street. Son ampleur s'est toutefois atténuée en fin de séance. L'indice des industrielles, qui à mi-parcours avait accusé une perte supérieure à 45 points, s'établissait finalement à 1 924,57, soit à 28,34 points en dessous de son niveau précédent. Le bilan de la journée n'a pas franchement traduit ce revers, apparaissant très mitigé. Sur 1 986 valeurs traitées, 941 ont baissé, 649 ont monté et 396 n'ont pas varié.

La plupart des professionnels ont attribué cet accès de faiblesse passager, pêle-mêle à l'alourdissement du marché obligataire, à des programmes de ventes lancés par les ordinateurs, après les sommets atteint récemment, à la déception enfin causée par l'incapacité de la Bourse à franchir la barre des 1 975 points, considérée comme un seuil important de résistance. Mais des spécialistes avançaient aussi leur version des faits. Selon eux, la baisse des taux d'intérêt séduit, mais beaucoup craignent qu'en définitive, cette détente ne débouche sur une récession. Chacun y allait de son explication bien sûr. Mais il semble aussi que la récente frénésie d'achats a débouché sur une indigestion. L'activité a porté sur l'échange de 237,27 millions de titres, contre 164,92 millions la veille.

VALEURS	Cours du 2 fév.	Cours du 3 fév.
Alcoa	38 1/2	39 5/8
Allegis (ex-UAL)	71	70 3/4
A.T.T.	29 7/8	28 1/2
Boeing	46	46 1/8
Chase Manhattan Bank	23	22 1/2
Du Pont de Nemours	83 3/8	81 3/4
Eastman Kodak	43 5/8	40 1/2
Exxon	41 3/8	41 1/8
Ford	43	42 1/4
General Electric	44 1/8	43
General Motors	64 3/8	65 3/8
Goodyear	58 7/8	57 7/8
I.B.M.	108 3/4	108
I.T.T.	46 3/8	45 3/4
Mobil Oil	42 7/8	43
Pfizer	53 3/8	51 3/4
Schlumberger	31 7/8	32 1/2
Texaco	37	37
Union Carbide	21	21 5/8
U.S.X.	30 3/4	30 5/8
Westinghouse	51 5/8	49 3/8
Xerox Corp.	55 1/4	53 7/8

PARIS, 3 février ↑

Poursuite de la hausse

Troisième séance consécutive de hausse sur le marché des actions. Dès l'ouverture, l'indicateur de tendance confirmait le redressement, amorcé lundi et mardi, en affichant un gain de près de 1,5 %. Le mouvement s'amplifiait en séance, et la journée se terminait sur une hausse de 2,5 %. A l'origine de ce renforcement, l'espoir d'une baisse des taux d'intérêt qu'anticipent largement les opérateurs sur le MATIF. Le contrat sur le notionnel à échéance mars progressait de près de 1 % à plus de 103. Cela confère à cet emprunt un taux implicite de 9,4 %, inférieur aux 9,76 % actuels. L'effervescence régnait sur ce marché dopé par la baisse d'un quart de point du taux de base bancaire des banques américaines. Une importante activité régnait également au rez-de-chaussée du palais Brongniart. Cette hausse très rapide risque d'entraîner un courant de ventes et une chute brutale des cours. Selon les autres, graphiquement, le marché est reparti de l'avant.

Les valeurs les plus recherchées étaient les « opéables » comme Télémécanique, où près de 90 000 titres auraient encore été échangés. Des mouvements importants étaient encore observés sur Aussédat-Rey et même sur DMC, tandis que les Docks de France se repliaient légèrement après leur progression des deux derniers jours.

Parmi les plus fortes hausses figuraient également les Signaux, avec plus de 10 % de gain, ainsi qu'Euromarché et Primagaz. En revanche, parmi les baisses apparaissaient Bail-Investissement et Lebon. Tout comme la veille, le volume des transactions a dépassé le milliard de francs et les étrangers ont à nouveau fait une apparition, un retour qui reste cependant timide et fragile. Tout dépendra de l'évolution des jours prochains.

LONDRES, 3 février ↓

Terne

La Bourse de Londres a terminé en baisse mercredi 3 février, après le réajustement des taux de base bancaires britanniques et américains. L'indice Financial Times des vedettes industrielles a perdu 6,9 points, à 1 413,2, et le Footsie des cent valeurs a clôturé à – 8,1 points, soit 1 766,3. Les investisseurs sont restés en retrait du marché. Ainsi le volume des transactions a-t-il diminué à 23 648, contre 24 230 mardi et 27 907 en début de semaine.

Le mouvement décroissant s'est accentué en fin de séance, suivant le repli de la Bourse de Wall Street à son ouverture. Les valeurs d'assistance ont été les plus touchées. Sun Alliance a enregistré – 15 points, Prudential – 9 points. Le gouvernement venait, en effet, d'annoncer des mesures en faveur des sociétés de crédit immobilier hypothécaire (Building Societies), leur permettant d'étendre leurs activités au secteur des assurances. Seul, le titre Minet Hildings a résisté avec un gain de 7 pence, à 474, compte tenu de l'acceptation gouvernementale d'une OPA du groupe américain Saint Paul Companies sur la société. Parmi les valeurs pétrolières, Tricentrol s'est distingué, avec une progression de 7,5 pence, après le feu vert du gouvernement à l'offre amicale de 187 millions de livres d'Atlantic Richfield.

TOKYO, 4 février ↑

Reprise

Après deux séances de baisse, la Bourse de Tokyo s'est sensiblement redressée jeudi. Cependant, le marché n'a pas réussi à maintenir l'intégralité de son avance initiale. En hausse de 157,59 points à la fin de la session matinale, l'indice Nikkeï n'accusait, en effet, plus qu'un gain de 113,73 points à la clôture de la journée, pour s'établir à 23 709,10. Les investisseurs nippons n'ont guère tenu compte de l'affaiblissement de Wall Street. En revanche, le bon déroulement de la première opération de refinancement lancée par le Trésor américain, qui s'est conclue par une baisse des taux, a fait bonne impression. Le redressement du dollar a également rassuré les financiers nippons.

L'intérêt s'est concentré sur les valeurs financières délaissées ces derniers temps, notamment Sumitomo Bank et Nomura Securities. L'activité cependant n'a pas été très étoffée, et moins de 300 millions de titres ont changé de mains.

VALEURS	Cours du 3 fév.	Cours du 4 fév.
Akaï	475	476
Bridgestone	1 280	1 280
Canon	981	984
Fuji Bank	3 250	3 300
Honda Motors	1 350	1 380
Matsushita Electric	2 180	2 200
Mitsubishi Heavy	586	589
Sony Corp.	4 650	4 700
Toyota Motors	1 870	1 870

FAITS ET RÉSULTATS

● **Bouygues : stagnation des résultats.** – Comme prévu les profits de Bouygues, occupé à digérer ses acquisitions (SCREG, TF 1), ont stagné en 1987, ou presque. Le résultat consolidé (part du groupe) s'est, en effet, élevé à 485 millions de francs, n'enregistrant qu'une progression de 1 %, pour un chiffre d'affaires, pour la première fois, supérieur de 50 milliards de francs, accru de 12 %, à 51,4 milliards.

Selon la direction de Bouygues, 1988, qui verra se poursuivre la mutation du groupe, *« devrait être essentiellement un exercice de consolidation »*. Globalement, le chiffre d'affaires consolidé ne devrait guère varié, pour atteindre 52,1 milliards. Il stagnera complètement en France (22,3 milliards), diminuera légèrement à l'étranger (6,6 milliards de francs, contre 6,8 milliards), augmentera un peu dans l'immobilier, à 9,2 milliards (+ 200 millions) et dans la diversification (14 milliards, contre 13,3 milliards).

● **Les actionnaires stables contrôlent 42 % du capital de Valéo.** – A la suite d'une augmentation de capital, de 298 millions de francs, réservée aux actionnaires principaux, le groupe d'actionnaires stables de Valéo détient 42 % de la société. Cerus, le holding français du groupe De Benedetti, possède ainsi 20,4 % de l'équipementier. Paribas, la CGIP, l'UAP et la Caisse des dépôts contrôlent 19 %. Et deux nouveaux venus se sont joints au tour de table, la BNP et le Crédit agricole, qui réunissent ensemble 3,1 % du capital.

● **Bollové Technologies : nette hausse des résultats en 1987.** – Le groupe Bollové Technologies a dégagé des résultats 1987 en hausse de 34 % par rapport à l'année dernière, à 170 millions de francs français. Chacun des trois pôles du groupe (finances, industrie et services) a réalisé un peu plus de 100 millions de francs de résultat d'exploitation. En particulier, dans la division services, la SCAC a vu son résultat hors plus-values atteindre 100 millions de francs. Le groupe dispose d'une trésorerie proche de 2 milliards de francs, qui lui permettra d'« avancer encore », a souligné le président de la société. La filiale du groupe, Sofical, a, en effet, annoncé, mercredi, avoir pris une participation de 5 millions de dollars dans une société américaine Lasa Industries Inc., qui vient de mettre au point une technologie « révolutionnaire » pour la fabrication assistée par laser de semi-conducteurs.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	600	....	Marin Immobilier	274 80	285
Alain Manoukian	151 40	152	Metallurg. Minière	94	94
Amault & Associés	346 30	355	Métrologie Internat.	242	243 d
Asystel	260	270	Microservice	110	114
B.A.C.	420	420	M.M.B.M.	421 20	408
B. Demachy & Assoc.	328 60	332	Molex	205	201
B.I.C.M.	635	630	Navale-Delmas	402	400
B.I.P.	400	405	Olivetti-Logabax	130	135 20
Bolloré Technologies	660	670	Om. Gest. Fin.	280	288
Boiron	579	595	Petit Bateau	111 10	110
Cibles de Lyon	820	830	Pencofigaz	220	245
Calberson	519	540	Pier Import	140	145
Canal Plus	394	405	Presbourg (C. In. & Fin.)	98 80	98 70
Cardif	1002	1042	Razel	585	588 d
C.D.M.E.	860	870	St-Gobain Emballage	1030	1040
C. Equip. Elect.	307 50	304	St-Honoré Matignon	127	127
C.E.G.I.D.	449 90	467 90 d	S.C.G.P.M.	119 10	118 30
C.E.G.E.P.	128	128	Segin	197 50	205 50
C.E.P.-Communication	895	900	Sema-Metra	380	405 d
C.G.I. Informatique	486 10	498 80 d	S.E.P.	800	810
Ciments d'Origny	364	368 20 d	S.E.P.R.	880	900
C.N.I.M.	257	240	Sligos	761	761
Concept	203	....	S.M.T.Goupil	180	184
Conforama	380	381	Sodiefong	528	547
Dafsa	126	130	Sofibus	337	342
Dauphin O.T.A.	2500	2450	Sopra	220	223
Devanlay	1010	1035	TF 1	176	185
Deville	851	877	Unilog	108 50	107 50
Drouot-Ob. convert.	....	....	Union Financ. de Fr.	405	421 20
Editions Belfond	90	90	Valeurs de France	281 80	282
Elect. S. Dassault	333	348			
Elysées Investiss.	17 90	18 10			
Expand	328	330			
Filipacchi	271	281 80 d			
Finacor	482	482			
Guintoli	505	541 d			
Guy Degrenne	528	540			
I.C.C.	220	220			
IDIA	160	154			
I.G.F.	90	90			
IM2	78 60	82 80			
Int. Metal Service	180	180			
La Commande Electron.	202	204			
Le gd livre du mois	156	160			
Loca Investissement	245	245			
Locamic	140	140			
Manutan	220	228 80 d			

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 3 février 1988

Nombre de contrats :

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Elf-Aquitaine	240	23	33	6,50	15
Lafarge-Coppée	1 200	30	75	150	177
Michelin	160	8	14,50	13	18
Midi	1 100	100	145	90	115
Paribas	280	11	19,50	20	29
Peugeot	920	28	70	110	130
Saint-Gobain	400	24	40	–	29
Thomson-CSF	120	20	24,90	4,50	6,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 3 février 1988

Nombre de contrats : 75 513

COURS	ÉCHÉANCES Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	103,30	102	101,75
Précédent	102,50	101,15	100,70

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 88	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS DE VENTE Mars 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88
100	3,42	3,32	0,12	1,29

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,72 F ↑

Bien que démentie, la rumeur d'un nouvel accident nucléaire en URSS a fait rebondir, jeudi, le dollar sur toutes les places financières internationales. La devise américaine s'est ainsi traitée à 5,7225 F (contre 5,6970 F la veille). En retirant les liquidités, le Fed a également partiellement asséché les marchés. Les affaires, toutefois, ont été calmes.

FRANCFORT	3 fév.	4 fév.
Dollar (en DM) ..	1,6895	1,6960
TOKYO	3 fév.	4 fév.
Dollar (en yens) ..	127,88	128,60

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (4 fév.)	7 1/4-7 3/8 %
New-York (3 févr.)	6 3/4-6 1/2 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	2 fév.	3 fév.
Valeurs françaises ..	90,9	
Valeurs étrangères .	100,6	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	254,7	262,5

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	2 fév.	3 fév.
Industrielles	1 952,91	1 924,57

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	2 fév.	3 fév.
Industrielles	1 420,1	1 413,2
Mines d'or	257,3	253,1
Fonds d'Etat	89,35	89,50

TOKYO

	3 fév.	4 fév.
Nikkeï Dow Jones	23 595,37	23 709,10
Indice général ...	1 910,81	1 923,65

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,7215	5,7235	+ 28	+ 37	+ 45	+ 70	+ 270	+ 350
$ can.	4,5016	4,5067	– 73	– 24	– 113	– 58	– 211	– 79
Yen (100)	4,4734	4,4437	+ 114	+ 139	+ 232	+ 266	+ 827	+ 905
DM	3,3709	3,3731	+ 101	+ 118	+ 218	+ 241	+ 731	+ 790
Florin	2,9988	3,0010	+ 77	+ 90	+ 159	+ 181	+ 546	+ 608
FB (100)	16,1237	16,1316	+ 113	+ 207	+ 252	+ 402	+ 1 150	+ 1 606
FS	4,1251	4,1295	+ 206	+ 233	+ 402	+ 442	+ 1 142	+ 1 266
L (1 000)	4,6169	4,5852	– 132	– 80	– 245	– 180	– 618	– 581
£	10,0490	10,0591	– 131	– 90	– 270	– 284	– 583	– 410

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/8	6 5/8	6 11/16	6 13/16	6 3/4	6 7/8	6 13/16	6 15/16
DM	3 1/16	3 5/16	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16	3 5/16	3 7/16
Florin	3	3 1/2	3 15/16	4 1/16	4	4 1/8	4 1/16	4 3/16
F.B. (100)	6	6 3/4	6 1/8	6 1/2	6 1/8	6 1/2	6 1/8	6 1/2
F.S.	0 1/4	0 3/4	0 15/16	1 1/16	1 5/16	1 7/16	2 1/8	2 1/4
L (1 000)	9 1/4	10 1/4	9 7/8	10 1/4	10 1/8	10 1/2	10 3/8	10 5/8
£	8 3/8	8 5/8	8 13/16	8 7/8	8 13/16	8 15/16	9 1/16	9 3/16
F. franç.	6 3/8	6 5/8	6 11/16	6 13/16	6 3/4	6 7/8	6 13/16	6 15/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en

BOURSE DU 3 FEVRIER

Comptant

Cote des changes

Marché libre

هكذا من الأصل

Second marché

PARIS

LA BOURSE SUR MINITEL 36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 3 février 1988

MATIF

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,72 F

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

TAUX DES EUROMONNAIES

Marchés financiers

BOURSE DU 3 FEVRIER

Cours relevés à 17 h 35

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
....	4,5 % 1973	1646	1643	1632	- 0 87
4000	C.N.E. 3 %	4000	3995	3992	- 0 20
1023	B.N.P. T.P.	1021	1025	1025	+ 0 39
964	C.C.F. T.P.	980	988	988	+ 0 82
1030	Créd. Lyon. T.P.	1023	1027	1027	+ 0 39
1240	Renault T.P.	1210	1233	1226	+ 1 32
1543	Rhone-Poul. T.P.	1320	1370	1370	+ 3 79
1250	St-Gobain T.P.	1240	1240	1240	....
1112	Thomson T.P.	1120	1120	1120	....
280	Accor	290	304	307	+ 5 86
380	Agence Havas	450	468	468	+ 4
425	Air Liquide	432	434	435	+ 0 69
1800	Alcatel	1780	1808	1819	+ 2 19
1020	Als. Superm.	1100	1100	1100	....
179	A.L.S.P.I.	152	168 90	164	+ 7 89
190	Alsthom ★	217 80	220	220	+ 0 96
1550	Arjom. Prioux	1700	1904	1895	+ 11 47
245	Ausedas-Rey	282	301 50	304	+ 7 80
670	Aux. Entrepr. ★	738	750	770	+ 4 34
620	Av. Dassault ★	674	674	660	- 2 08
250	BAFP	254 10	273	275	+ 8 23
280	Bail-Equipem. ★	269 90	270	271	+ 0 41
930	Bail Investiss.	895	895	899	+ 0 45
200	B.N.P. C.I.	205	215	214 80	+ 4 78
320	Cie Bancaire ★	333	338	358	+ 7 51
235	Bazar H.-V.	259 10	254	260	+ 0 35
290	Béghin-Say ★	319	316 90	315	- 1 25
480	Berger (Mi)	355	366	366	+ 3 10
450	Bic ★	478	475	484 50	+ 1 36
655	B.I.S.	735	735	750	+ 2 04
1860	Bongrain S.A.	1848	1845	1849	+ 0 05
780	Bouygues ★	760	751	776	+ 2 11
51	B.P. France ★	50 50	50 30	51	+ 0 99
3870	B.S.N. ★	3945	3980	3921	- 0 61
1310	Cap Gem. S. ★	1249	1235	1300	+ 4 08
970	Carnaud	1071	1110	1110	+ 3 64
2300	Carrefour ★	2150	2170	2215	+ 3 02
109	Casino	110	112 50	113 80	+ 3 45
94	Casino A.D.P.	96	96 10	97 90	+ 1 98
955	C.C.M.C.	970	925	925	- 4 64
630	Celelen	650	650	670	+ 3 08
485	Cerus	490	500	500	+ 2 04
1060	C.F.A.O.	1020	1059	1051	+ 3 04
193	C.G.E.	198	201 20	202 50	+ 2 27
645	C.G.I.P. ★	660	686	683	+ 3 48
620	Chargeurs S.A. ★	638	640	659	+ 3 82
705	Ciments franç. ★	733	730	749	+ 2 18
380	Club Méditerr. ★	346	350	367 50	+ 6 21
154	Codetel ★	160	157	160 90	+ 0 56
300	Colimeg	295	295	298	+ 1 02
1600	Coles	1645	1710	1710	+ 3 95
178	Compt. Entrepr.	177	184	180	+ 1 69
490	Compt. Mod. ★	505	520	511	+ 1 19
820	Créd. Foncier	818	860	856	+ 4 65
340	Crédit F. Imm.	354	352	352	- 0 56
94	C.C.F.	98	99	99 95	+ 1 99
455	Créd. Lyon. (CI)	480	485	485	+ 1 04

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
800	Crédit Nat. ★	660	655	670	+ 1 52
118	Crouzet ★	150	155	157 10	+ 4 73
1520	Damart S.A.	1400	1400	1400	....
270	Darty ★	288	298	298 10	+ 3 15
230	Darty (DP)	230	234	234 50	+ 1 96
1040	De Dietrich	1185	1200	1250	+ 5 49
171	Dév. R.d.C. (Li)	159	172	172	+ 8 18
380	D.M.C.	451	470 50	482	+ 6 87
230	Drouot Assur.	233 50	250	250	+ 7 07
1180	Docks France ★	1890	1875	1840	- 2 65
430	Dumez ★	430	445	450	+ 4 65
955	Eaux (Gén.)	944	940	953	+ 0 95
945	Ecco ★	895	910	935	+ 4 47
560	Electrofinancière	545	555	570	+ 4 59
230	Elf-Aquitaine	248	252 50	255 10	+ 2 86
205	- (certific.)	223	227 10	225 50	+ 1 12
400	Epeda-B-Faure	395	418	418	+ 5 82
1950	Essilor	2086	2080	2121	+ 2 56
1290	Essilor Int. (DP)	1300	1310	1375	+ 5 77
235	Esso S.A.F. ★	291	290 30	285	- 2 06
1160	Euralrance	1128	1138	1200	+ 6 38
720	Eurocom ★	809	815	858	+ 6 06
2070	Euromarché	2020	2115	2240	+ 10 89
340	Europe n° 1 ★	357 50	352	350	- 2 21
24	Eurotunnel ★	25 20	25 15	25 10	- 0 40
810	Exor ★	771	788	799	+ 3 63
390	Facom	479	466	529	+ 10 44
835	Fichet-Bauche	855	883	883	+ 3 27
215	Finextel ★	213	213 50	213	....
65	Fives-Lille	68	68 50	68	....
830	Fromageries Bel	810	810	805	- 0 62
680	Gal. Lafayette ★	620	630	670	+ 8 06
198	Gascogne	215	215	215	....
810	Gaz et Eaux	895	930	969	+ 8 27
280	Géophysique ★	267	274	275	+ 3
420	Gerland	409	426	426	+ 4 16
330	GTM-Entrepose	328	331	343 80	+ 4 82
385	Guyenne-Gas. ★	417	427	465	+ 11 51
1610	Hachette ★	1515	1540	1550	+ 2 31
405	Hénin (La)	418	410	425	+ 1 67
970	Hutchinson	999	1020	1028	+ 2 90
122	Imétal	136	133 80	135	- 0 74
290	Imm. Plaine-M.	280	278	284	+ 1 43
850	Ingénico	945	958	955	+ 1 06
2520	Inst. Mérieux	2420	2443	2450	+ 1 24
530	Interbail ★	496 50	500	505	+ 1 71
620	Intertechnique	615	635	656	+ 6 67
680	J. Lefebvre	689	683	713	+ 3 48
850	Lab. Bellon	869	870	919	+ 5 75
1020	Lafarge-Coppée	1044	1063	1073	+ 2 78
1380	Lebon ★	1649	1573	1629	- 1 21
1900	Legrand ★	1931	1951	1960	+ 1 50
1570	Legrand (DP) ★	1600	1605	1630	+ 1 88
320	Leroy-Somer ★	349	350	365	+ 4 58

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1370	Lesieur	1360	1360	1425	+ 4 78
770	Locabail Immob.	696	697	697	+ 0 14
340	Locafrance ★	370	370	375	+ 1 35
810	Locindus	941	943	943	+ 0 21
163	Luchaire	154	164	159	+ 3 25
1500	L.V.M.H. ★	1625	1620	1628	+ 0 18
1030	Lyon. Eaux ★	970	980	1000	+ 3 09
30	Mais. Phénix	35 10	36 85	37	+ 5 41
270	Majorette (Ly)	270	280	290	+ 7 41
190	Mar. Wendel ★	209	208 50	215	+ 2 87
3160	Martell	3170	3450	3450	+ 8 83
1465	Matra	1485	....	....	....
1200	Merlin-Gerin ★	1330	1370	1420	+ 6 77
155	Michelin	152 50	157 80	154 50	+ 1 31
970	Midi (Cie)	1039	1100	1110	+ 6 83
165	Midland Bk SA ★	161 50	162	163 50	+ 1 24
360	Min. Salaig. (Me)	405	405	405	....
21	M.M. Penarroya	23 50	23 85	23 60	+ 0 43
38	Moulinex	39 80	39	39 25	- 1 38
600	Navig. Mixtes	634	651	657	+ 3 63
85	Nord-Est	88	90	90	+ 2 27
280	Norden (Ny)	281	289	299	+ 6 41
275	Nouvelles Gal.	258	272	273	+ 5 81
560	Occid. (Gén.) ★	580	585	613	+ 5 69
840	Omn.F.Paris	800	802	805	+ 0 63
181	Olida-Caby	197	197	200	+ 1 52
245	Opfi-Paribas	254	....	....	....
2330	Oréal (L')	2359	2330	2500	+ 5 98
270	Paribas	283 60	287	286	+ 0 83
265	Paris-Réesc. ★	320	326	332	+ 3 75
530	Pechelbronn ★	565	570	607	+ 7 43
195	Penhoet	191 60	191 10	204 50	+ 6 73
....	Pernod-Ricard ★	612	618	620	+ 1 31
620	Peugeot S.A.	821	829	832	+ 1 34
....	Poclain	14	13 05	13	- 7 14
390	Pollet	371 10	375	379	+ 2 13
590	P.M. Labinal	640	650	649	+ 1 41
2200	Presses Cité ★	2220	2220	2150	- 3 15
1150	Prétabail Sic.	1095	1081	1100	+ 0 46
480	Primagaz	471	480	500	+ 6 16
340	Printemps ★	333	325	341	+ 2 40
1320	Promodès	1220	1221	1230	+ 0 82
740	Radiotechn.	700	725	720	+ 2 86
70	Raff. Dist. Total	64 90	....	....	....
1870	Redoute (La) ★	1997	2000	1999	+ 0 10
255	Rober financière	246	251	251	+ 2 03
540	Roussel-Uclaf	525	536	537	+ 2 29
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3250	R. Impériale (Ly)	3015	3015	3015	....
145	Sade	143 10	147 90	147 90	+ 3 35
1210	Sagem ★	1280	1300	1345	+ 5 08
380	Saint-Gobain	400	405	405 50	+ 1 38
955	St-Louis	1001	988	990	- 1 10
850	Salomon	892	895	908	+ 1 79

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
425	Salvepar	426	430	430	+ 0 94
445	Sanofi ★	460	451	472	+ 2 61
340	S.A.T. ★	315	322	326	+ 3 49
26	Saulnes-Chât. (R)	27	28	28	+ 3 70
720	Saupiquet (Ns)	720	730	730	+ 1 39
230	Schneider ★	259	265	270	+ 4 25
48	S.C.O.A.	40 55	40 35	40 60	+ 0 12
505	S.C.R.E.G.	479	512	508	+ 6 05
550	Seb ★	542	544	558	+ 2 95
415	Selimeg ★	403 10	403 10	404	+ 0 22
900	S.F.I.M.	1080	1132	1165	+ 7 87
22	S.G.E.	23 60	23 85	23 50	- 0 42
255	Sigmax ★	299	300	332	+ 11 04
795	Silic	757	795	745	- 1 59
555	Simco-U.P.H. ★	517	515	524	+ 1 35
315	Simnor (Li)	320	310	310	- 3 13
540	Skis Rossignol	711	720	740	+ 4 08
695	Siminco	720	718	723	+ 0 42
275	Société Générale	262	260	261	- 0 38
165	Sodecco	166	166	166	....
150	Sodero (Ns)	155	155	155	....
1890	Sodexho ★	1850	1860	1880	+ 1 62
85	Sogenal (Ny)	82 50	83 20	83 20	+ 0 85
225	Sogerap	234	234	225 20	- 3 76
1850	Somm-Allib. ★	1741	1785	1830	+ 5 11
520	Source Perrier	500	526	526	+ 4 40
585	Sovac ★	614	611	611	- 0 49
285	Spie-Batignol.	292	307	305	+ 4 45
325	Strafor ★	333 10	331	337	+ 1 17
230	Suez	217 10	235	236	+ 8 71
240	Synthélabo ★	271	289	282	+ 4 06
570	Talcs Luzenac	516	532	532	+ 3 10
2990	Tél. Elect.	3489	3700	3735	+ 7 05
119	Thomson-C.S.F.	131 30	133	132 50	+ 0 91
340	Total (CFP) ★	334	340	331	- 0 90
66	- (certific.)	68 50	69 10	68 90	- 0 86
860	T.R.T. ★	800	815	879	+ 9 88
340	U.F.B.	360	361	363	+ 0 83
545	U.I.C. ★	594	595	600	+ 1 01
545	U.I.F. ★	540	540	545	+ 0 93
845	U.I.S.	810	840	839	+ 3 58
133	U.C.B. ★	142 50	144 90	143 50	+ 0 70
720	Unibail	723	723	723	....
345	Valéo	344	358	350	+ 1 74
33	Vallourec	37	37 50	37 50	+ 1 35
245	Via Banque	248	250	262	+ 5 65
510	Elf-Gabon	545	558	555	+ 1 83
98	Amax Inc.	92 50	92	93	+ 0 54
140	Amer. Express	150 80	151	151	+ 0 13
165	Amer. Teleph.	169	169	169	....
90	Anglo Amer. C.	81	80	80	- 1 10
500	Amgold	483	467	467	- 3 31
760	BASF (Akt)	754	780	780	+ 3 45
810	Bayer	801	819	819	+ 2 25

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
107	Buffelsfont.	96	96 60	96 50	+ 0 52
117	Chase Manh.	135	135	135	....
53	De Beers	48 80	45 60	45 60	- 6 56
1250	Deutsche Bank	1215	1265	1270	+ 4 53
725	Dresdner Bank	724	760	760	+ 4 97
88	Driefontein Cal	84 60	82	82 20	- 3 57
435	Du Pont-Nem.	472	475	475	+ 0 64
270	Eastman Kodak	245 90	250	250	+ 1 67
38	East Rand	33 80	32 10	32 50	- 3 85
183	Electrolux	196	201 80	201 50	+ 2 81
161	Ericsson	185	184 80	184 80	- 0 11
215	Exxon Corp.	232	233 20	233 20	+ 0 52
450	Ford Motors	243 50	245 50	245 50	+ 0 82
65	Freegold	60	59	58 80	- 2
88	Gencor	83 50	80 50	80 50	- 3 59
245	Gén. Electr.	251 50	253	255 80	+ 1 71
545	Gén. Belgique	521	589	589	+ 13 05
350	Gen. Motors	371	363	363	- 2 16
83	Goldfields	80	78 80	78	- 2 50
44	GdMetropolitain	47 20	47 20	48	+ 1 69
56	Harmony	48 50	48	48 50	....
53	Hitachi	53 50	54	54	+ 0 93
780	Hoechst Akt.	800	822	822	+ 2 75
105	Imp. Chemical	105 30	108 40	108 40	+ 2 94
615	IBM	627	623	624	- 0 48
265	ITT	268	263	263	- 1 87
166	Ito-Yokado	174 80	174 50	174 50	- 0 17
97	Matsushita	98	96 20	96 20	- 1 84
810	Merck	871	886	886	+ 1 72
315	Minnesota M.	341	340	340	- 0 29
225	Mobil Corp.	244	244	244	....
183	Morgan J.P.	215	210	211	- 1 86
32300	Nestlé	33000	33200	33200	+ 0 61
133	Norsk Hydro	138	138	138	....
164	Olsil	149	149	149	....
1440	Petrofina	1502	1540	1545	+ 2 86
460	Philip Morris	499	501	502	+ 0 60
72	Philips	72 80	74	74	+ 1 65
78	Placer Dome	68 20	66 90	66 10	- 3 08
320	Quilmès	319	321	321	+ 0 63
480	Randfontein	428	438	438	+ 2 34
605	Royal Dutch	639	636	636	- 0 47
34	Rio Tinto Zinc	34 20	34	34	- 0 58
60	St Helena Co	55	53	53	- 3 64
161	Schlumberger	179	179 80	180	+ 0 56
100	Shell transp.	104 90	103 90	103 90	- 0 95
1110	Siemens A.G.	1140	1181	1174	+ 2 98
210	Sony	208	207	207 10	- 0 43
200	T.D.K.	194 60	198 50	197 50	+ 1 54
30	Toshiba Corp.	31 70	31 50	31 50	- 0 63
310	Unilever	323	325	325	+ 0 62
192	Unit. Techn.	216	215 50	216 50	+ 0 23
585	Vaal Reefs	544	525	525	- 3 49
275	Volvo	288	283	283	- 1 74
215	West Deep	202 50	201	201	- 0 74
310	Xerox Corp.	312	317	317	+ 1 60
129	Zambia Corp.	1 36	1 38	1 38	+ 1 47

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	127 30	6 170
9,80 % 78/93	101 60	5 543
10,80 % 79/94	104	4 515
13,25 % 80/90	104 70	8 906
13,80 % 81/89	105 20	0 794
16,20 % 82/90	113 70	0 974
16 % juin 82	115 45	10 462
14,60 % fév. 83	115 45	13 920
13,40 % déc. 83	119 40	1 848
12,20 % oct. 84	112 35	3 987
11 % fév. 86	111 85	10 488
10,25 % mars 86	105 90	9 223
OAT 12,75 % 83	1845	..
OAT 10 % 2000	104 80	6 913
OAT 9,90 % 1997	108 60	1 434
OAT 9,80 % 1996	103 95	0 134
Ch. France 3 %	148 50	..
CNB Bques janv. 82	101 92	0 937
CNB Paribas	101 80	0 937
CNB Suez	101 75	0 937
CNI janv. 82	102	0 937
PTT 11,20 % 85	107	1 965
CFF 10,30 % 86	....	..
CNE 11,50 % 85	108 70	6 967
CNT 9 % 86	97 20	5 706
CRH 10,90 % déc. 85	108 40	0 986
Mélodologie I. 6 % 6/7	72 70	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	320	315
Agache (Sté Fin.)	1420	1407
A.G.F. (St Cent.)	416	428 50
Applic. Hydraul.	550	550
Arbel	339	339
Artois	148	150
Avenir Publicité	490	500
Bain C. Monaco	157 50	163 80
Banque Hypoth. Eur.	347	341
Béghin-Say (C.I.)	285	285
B.G.L.	530	530
Blanzy-Ouest	600	595
B.N.P. Intercontin.	188 90	188 90
Bénédictine	5990	5950
Bon-Marché	711	711
B.T.P.	123	....
Cdif	536	536
Cambodge	589	580
C.A.M.E.	97 40	96 90 d
Campenon Bern.	143	149 70
Carbone-Lorraine	380	402 50
C.E.G.Frig.	480	480
Centen. Blanzy	1175	1176
Centrest (Ny)	180	185
Cerabati	105	109 20
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	132	129
C.I.C. (Fin. de)	153	157
C.I. Maritime	648	640
Ciments (B)	351	410 d
Clause	325	325
Cofradel (Ly)	920	900
Cogifi	322	335
Comiphos	250	260 d
Cie Industrielle	1760	1750
Comp. Lyon-Alem.	225	230
Concorde (La)	701	701
C.M.P.	10 40	10 80 d
Créd. Gén. Ind.	515	484
Cr. Universel (Cie)	560	540
Créditel	135	137
Darblay S.A.	381	361
Delalande S.A.	900	930
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1500	1500
Didot-Bottin	710	714
Eaux Bass. Vichy	1170	805 o
Eaux Vittel	1750	1750
Economats Centre	204 50	200
Electro-Banque	255	260
Eli-Antargaz	548	526
E.L.M. Leblanc	486	495
Ennifi-Bretagne	195	199
Entrepôts Paris	435	425
Epargne (B)	2560	2500
Europ. Accumul.	29 95	31 15
Eternit	1295	1346
Finalens	164	164
FIPP	144 70	150 50 d
Finac	370	371
Foncière (Cie)	400	399
Fonc. Lyonnaise	540	582
Foncina	400	400
Forinter	1050	1050
Fougerolle	205	213 20
France I.A.R.D.	197	197
France (La)	3110	3234
From. Paul Renard	451	468
GAN	524	540
Gaumont	355	350
Gévelot	323	336
Gr. Fin. Constr.	380	395
Gds Moul. Paris	285	280
Groupe Victoire	240	249 60
G. Transp. Ind.	368	370
Immindo S.A.	407	407
Immivest	252	245
Immobail	356 70	369
Immobanque	710	690
Immob. Marseille	6460	6150
Immofice	431	431
Invest. (Sté Cent.)	2750	2750
Jaeger	77	80 d
Lafitte-Bail	415	415
Lambert Frères	141	145
Lille-Bonnières	359	360
Locs-Expansion	254 90	251
Locafinancière	328	330
Locatel	800	800
Louvre (Sté)	1080	1080
Lucia	790	820
Machines Bull	80	83 50
Magasins Uniprix	128	122 90
Magnant S.A.	100 60	....
Maritimes Part.	210	210
Métal Déployé	374 40	389 40
Mors	52 60	50
Navig. (Nat. de)	42 50	44 20
OPB Paribas	165	....
Optorg	198	191 o
Oréal (L') C.I.	1130	1175
Origny-Desvroise	733	763
Palais Nouveauté	380	386 d
Parfinance	....	....
Paribas-CP	264 40	253 80
Paris France	180	149 o
Paris-Orléans	204	205
Partenhes	210	218 40
Patern. Rag. Dis.	1180	....
Pathé-Cinéma	275	297
Pechiney (cert. inv.)	172	178 90
Piles Wonder	820	800
Piper-Heidsieck	670	710
P.L.M.	78	78
Porcher	285	290
Promodès	728	728
Providence S.A.	1290	1129 o
Publicis	1800	1840
Raff. Souf. R.	86	68 10
Rhône-Poul. (c. inv.)	275	274
Ricqlès-Zan	165	....
Rochefortaise S.A.	587	541 o
Rochette-Cempa	33 15	....
Rosario (Fin.)	400	416 d
Rostière	190	190
Rougier et Fils	49	51
Sacer	380	365
SAFAA	236 90	236 90
Safic-Alcan	768	768
SAFT	930	965
Saga	158	164 30
St-Gobain C.I.	416	....
Salins du Midi	398	398
Santa-Fé	98	95
Satam	82	84 50 d
Savoisienne (M)	240	224 o
SCAC	318	329 d
Semelle Maubeuge	247	250
S.E.P. (M)	144	144
Serv. Equip. Véh.	54 45	57 60
Sicil	178 50	178 50
Sicotel	288	289 50
Sinvim	230 10	239
Siph (Plant. Hévéas)	330	339
Sté Générale-CP	218	220
Sofal financière	1545	1550
Sofical	840	840
Soflo	445	445
Sofimeni	680	670
S.O.F.I.P. (M)	132	123 50 o
Sofragi	680	675
Souchon Autog.	313	325 50 d
Soveball	556	578
S.P.I.	510	515
Suez (Fin. de)-CP	180 40	186 80
Sterni	782	782
Taittinger	1678	1810
Testut-Aequitas	270	....
Tour Eiffel	354	368
Ufiner S.M.D.	475	478
U.A.P.	227 10	236
U.T.A.	820	840
Veuve Clicquot	2400	2400
Vicat	1010	....
Viniprix	899	889
Virax	78 90	80
Waterman S.A.	622	646 d
Brass. du Maroc	136	135

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	580	....
Akzo	243	252
Alcan Alum.	130 10	130 10
Algemeine Bank	108	....
American Brands	260	258
Am. Petrofina	330	....
Arbed	180	180
Asturienne Mines	107	115
Banco de Santander	277	278
Bco Pop Espanol	383	....
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1790	1700
B. Régl. Internat.	50800	50600
Br. Lambert	380	410
Canadian-Pacific	86	89
CIR	15 50	....
Commerzbank	630	650
Dart. and Kraft	312	312
De Beers (port.)	60	....
Dow Chemical	462	....
Gén. Belgique	521	588
Gevaert	970	970
Glaxo	103	103
Goodyear	323	330
Grace and Co	141	135
Gulf Canada Corp.	....	....
Honeywell Inc.	320 20	322
I.C. Industries	182 50	180
Johannesburg	580	600
Kubota	22	....
Latonia	285	260
Midland Bank Plc	40	42
Mineral-Ressourc.	56 30	55 05
Nedlloyd	1584	1742
Noranda	95	95 10
Olivetti	19 30	19 05
Pakhoed Holding	205	202
Pfizer Inc.	300	298
Procter Gamble	478	472
Ricoh Cy Ltd	50 85	49
Rolinco	225 80	226
Robeco	253 90	248
Rodamco	445	445
Saipem	10 20	10 20
Shell fr. (port.)	101	....
S.K.F. Aktiebolag	217	217
Steel Cy of Can.	90	....
Squibb	374	370
Tenneco	210 10	210 50
Thorn EMI	54	55
Toray indust. inc	31 10	31 50
Vieille Montagne	900	910
Wagons-Lits	690	700
West Rand	14 10	14 10

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	212	....
Calciphos	128	135
C.E.M.	....	....
Cochery	164 50	....
Cogeclor	180	185
C. Occid. Forestière	180	190
Coparex	397	392
Dubois Inv. (Cdate.)	490	510
Gachot	80	84
Hoogovens	250	....
Metrornvice (Immo)	8 50	....
Nicolas	576	601
Pacemalle-R.D.	3400	....
Révillon	330	....
Rorento N.V.	168	168 90
S.P.R.	295	271 o
Sté Lecteurs du Monde	705	705
Ultrax	380	....
Union Brasseries	119	....

SICAV (sélection) 3/2

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	653 32	637 39
Actifco	183 20	178 30
Actions France	362 08	349 99
Action Invest.	319 74	305 24 ◆
Actions sélectionnées	492 16	484 73
Aedificandi	570 89	550 28
A.G.F. Actions (ex-CIP)	822 55	800 05
A.G.F. 5000	445 80	434 93
A.G.F. ECU	1065 99	1055 44
A.G.F. Interfonds	412 14	402 09
A.G.F. Invest	90 82	88 60
A.G.F. OBLIG.	1052 69	1057 40
A.G.F. Sécurité	10538 34	10538 34
Agfimo	533 38	520 38
Altefi	221 94	213 92
A.L.T.O.	193 89	185 98
Amé-Gan	4664 01	4452 52
Amérique-Valor	665 57	635 39
Amplitude	452 01	438 84
Arbitrages court terme	5280 34	5279 77
Argonautes	333 37	322 88
Associc	1108 80	1108 80
Aurecic	1365 21	1315 74
Axa Europe	113 70	108 54
Axa Investissements	94 28	89 99
Bred Associations	2504 95	2497 46
Bred International	78 57	77 03
Capital Plus	1738 24	1738 24
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptercorale	104 33	101 29
Convertimmo	321 38	309 02
Cortal court terme	1283 69	1283 69
Cortal Initiat. tim.	1049 52	1029 45
Cortana	833 28	795 49 ◆
Crédinter	459 69	437 58
Crédit Mutuel E.I.G.	......	......
Drouot-France	494 37	471 95
Drouot-Investiss.	833	795 23
Drouot-Sécurité	242 33	231 34
Drouot-Sélection	136 85	130 64
Ecuric	1121 37	1104 80
Ecureuil Prévoyance	311 64	302 58
Elecop Sicav	11565 32	11565 32
Elf-Valeurs	6749 80	6585 17
Energie	219 02	209 09
Eparcic	2872 90	2870 03
Epacourt Sicav	4203 22	4192 74
Epargne Associations	25188 91	25149 19
Epargne-Capital	8183 72	8102 69
Epargne-Croiss.	1334 09	1298 38
Epargne-Industr.	59 37	56 68
Epargne-Inter	569 62	554 37
Epargne-J	51816 63	51816 63
Epargne-Long-Terme	164 98	160 56
Epargne-Oblig.	195 70	190 46
Epargne-Quatre	1051 93	1051 93
Epargne-Unie	1043 38	996 05
Epargne-Valeur	378 45	369 32
Epaoblig	1239 95	1237 49
Epsilon	1026 69	1016 52
Eurinvest Croissance	1078 77	1029 85
Eurinvest Rendement	1094 20	1085 04
Euroic	8798 95	8658 92
Euro-Croissance	492 13	477 80 ◆
Eurodyn	922 91	892 56
Euro-Gan	3735 63	3566 73
Extrême Orient Sicav	507 32	492 54 ◆
Fixcrod Placement	62787 08	62599 28
Fixcrod Valorisation	13658 64	13390 82
Foncier Inv. (div. par 10)	11120 39	11120 39
Foncival	220	219 57
France-Gan	4405 67	4292 76
France-Garantie	287 52	286 85
France-Investiss.	378 57	361 40
France-Net	125 35	125 10
France-Obligations	447 38	442 95
Francic	300 57	291 82

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	89 76	87 15
Francic Régions	856 40	831 46
Fructi-Associations	1374 78	1374 78
Fructi-Epargne	252 54	252 54
Fructicapi	313 31	308 88
Fructicourt	108806 44	108806 44
Fructidor	244 60	240 99
Fructifrance	594 82	580 12
Fructimmo	215 58	210 30
Fructiver	84475 45	84284 79
Fructi ECU	577 15	558 63
Fructi-Première	11473 23	11303 67
Feteroblig	1041 34	1040 30
Gestilion	59201 40	59053 77
Gestion Sécuricourt	10923 12	10814 97
Gestion Associations	138 58	135 53 ◆
Gestion Mobilière	564 78	539 17
Haussmann Associat.	1245 72	1245 72
Haussmann court terme	1233 47	1233 47
Haussmann Epargne	1440 66	1440 66
Haussmann Europe	1859 09	1781 89
Haussmann France	753 36	726 13
Haussmann Oblicroiss.	1329 06	1299 79
Haussmann Obligation	1471 09	1417 91
Horizon	978 46	949 95
Interoblig.	11863 62	11407 33
Intersélect France	355 97	345 60
Intervaleurs Indust.	454 12	433 53
Invest. net	14261 89	14223 24
Invest.Obligataire	17637 62	17602 42
Japacic	162 46	157 73 ◆
Jeune épargne	231 45	228 03
Laffitte-Amérique	234 15	223 53
Laffitte Europe	225 18	214 97
Laffitte-Expansion	234 51	223 88
Laffitte-France	250 90	239 52
Laffitte-Immobilière	208 15	198 71
Laffitte-Japon	324 63	309 91
Laffitte-Oblig.	148 13	139 50
Laffitte-Rend.	208 39	198 94
Laffitte-Tokyo	334 20	319 05
Lion-Associations	11010 73	11010 73
Lion court terme	112831 08	112831 08
Lion-Institutionnels	22163 78	22108 49
Lionplus	742 67	735 32
Livret Bourse Investis.	358 80	349 35
Livret portefeuille	565 23	548 77
Méditerranée	140 64	134 17
Minimax	28417 77	28417 77
Mondiale Investissem.	396 28	378 31
Monecic	5712 74	5712 74
Monedor	52738 88	52738 88
Moné.J.	53368 09	53368 09
Mutuelle Unie Sél.	131 42	125 46
Natio-Assoc.	8423 77	8410 95
Natio-Epargne	14004 81	13956 15
Natio-Court terme	205803	205803
Natio-Immobilier	867 31	844 10
Natio-Inter.	1174 23	1142 80
Natio-Obligations	520 17	506 25
Natio-Patrimoine	1206 65	1174 36
Natio-Placements	62862 97	62862 97
Natio-Revenus	1054 40	1043 96
Natio-Sécurité	11100 56	11100 56
Natio-Valeurs	562 59	547 53
Nippon-Gan	4806 53	4684 04
Nord-Sud Dévelop.	1216 28	1213 86 ◆
Normat F	12581 84	12334 94
Oblicic Régions	1062 61	1047 10
Oblicoop Sicav	1358 44	1331 80
Obligations Convert.	392 52	385 17
Oblilion	1058 22	1047 74
Optimavalor	162 20	158 24
Oralor	5018 72	5018 72
Paramérique	514 23	490 91
Pareurope	696 72	665 13
Paribas Croissance	532 07	510 38

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Paribas Epargne	15868 39	15864 48 ◆
Paribas France	73 85	71 70 ◆
Paribas Opportunités	88 36	85 78
Paribas Patrimoine	481 21	481 59 ◆
Paribas Revenu	93 78	92 63
Parnasse-Valor	1053 23	1052 28
Porinvalor-Retraite	1672 74	1638 84
Penalor	519 91	504 77
Phénix Placements	258 04	254 77
Pierre Investiss.	829 16	800 63
Placement A	725 32	725 32
Placement crt-terme	73581 37	73581 37
Placement J	59930 07	59930 07
Placement Premier	55527 47	55527 47
Placements Rendement	10814 98	10814 98
Placements Sécurité	108309 70	108309 70
Plénitude	102 32	102 01
Première Obligations	10829 51	10807 89
Prévoyance Ecureuil	104 01	101 23
Pré/Association	21557 83	21557 83
Province Investiss.	405 17	386 80
Quartz	103 51	100 96
Rentacic	159 69	156 53
Revenus Trimestriels	5591 37	5536 01 ◆
Revenu Vert	1142 23	1141 09
Réali Plus	1052 05	1042 54
St-Honoré Assoc.	13621 78	13654 01
St-Honoré Bio-aliment.	881 70	850 79
St-Honoré Pacifique	478 30	456 61
St-Honoré P.M.E.	376 18	359 10
St-Honoré Réal	11674 37	11627 86
St-Honoré Rendement	11863 32	11824 20
St-Honoré Services	424 37	408 05
St-Honoré Technol.	659 51	629 60
St-Honoré Valor	12415 08	12316 53
Sécuricic	11294 78	11273 61
Sécuri Taux	10252 14	10252 14
Sélection Croissance	463 72	440 50
Stavden (Cavdon BP)	730 88	720 08
Sicav-Associations	1442 79	1440 63
S.F.I. fr. et étr.	546 53	530 61
Sicav 5000	283 58	275 99
S.I. Est	1094 27	1044 65
Sinafrance	428 94	417 46
Slivam	370 17	360 28
Sivarente	207 31	205 28
Sivinter	378 84	368 70
S.N.I.	1083 70	1032 72
Sogepargne	344 65	332 19
Sogevar	920 48	878 74
Sogimar	1191 57	1137 54
Soleil Investiss.	439 81	419 87
Stratégie Actions	935 68	899 69
Stratégie Rendem.	1088 99	1054 71
Technocic	986 74	958
Techno-Gan	5429 50	5183 29
Télion	5284 33	5232 01
U.A.P. Investiss.	361 99	349 91
Uni-Associations	109 79	109 79
Unifrance	374 73	357 74
Unifoncier	1039 72	992 57
Uni-Garantie	1275 92	1250 98
Unigestion	761 36	726 84
Uni-Régions	2119 83	2023 70
Unirente	2228 80	2165 51
Univer	178 69	178 69
Univers-Actions	923 02	892 67
Univers-Obligations	1504 97	1455 48
Valorem	438 62	427 82
Valorg	1527 95	1526 32
Valrel	82289 97	82249 85

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/2	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 699	5 697	5 500	5 900
ECU	6 988	6 988	....	....
Allemagne (100 DM)	337 330	337 400	327	346
Belgique (100 F)	16 148	16 137	15 600	16 500
Pays-Bas (100 fl.)	300 400	300 420	290	310
Danemark (100 krd)	88 200	88 270	84	91
Norvège (100 k)	88 910	89 120	84	91
Grande-Bretagne (£ 1)	10 027	10 067	9 750	10 500
Grèce (100 drachmes)	4 225	4 225	3 500	4 400
Italie (1 000 lires)	4 583	4 582	4 250	4 760
Suisse (100 fr.)	413 200	413 600	401	423
Suède (100 krs)	94 080	94 210	89	96
Autriche (100 sch)	47 980	47 980	46 500	49 500
Espagne (100 pes.)	4 984	4 996	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 130	4 129	3 750	4 400
Canada ($ can 1)	4 472	4 482	4 250	4 650
Japon (100 yens)	4 428	4 438	4 300	4 600

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/2
Or fin (kilo en barre)	83800	81800
Or fin (en lingot)	84500	82250
Pièce française (20 fr)	541	529
Pièce française (10 fr)	370	.....
Pièce suisse (20 fr)	585	588
Pièce latine (20 fr)	480	474
Souverain	614	608
Pièce de 20 dollars	3050	3005
Pièce de 10 dollars	1602 50	1520
Pièce de 5 dollars	800	.....
Pièce de 50 pesos	3295	3210
Pièce de 10 florins	501	498
Or Londres	455 15	446 10
Or Zurich	456 50	445 50
Or Hongkong	455 05	453 05
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

ÉTRANGER

3 Proche-Orient : la situation dans les territoires occupés.
– L'agent de la DGSE tué à Beyrouth enquêtait sur la mort d'un autre Français.
4 En RDA, le durcissement à l'égard de l'opposition démocratique.
5 Une réponse européenne à la dissuasion sélective.

POLITIQUE

6-7 La campagne pour le premier tour de l'élection présidentielle.
8 Le financement des activités politiques à l'Assemblée.

DÉBATS

2 « Nostalgie de crise », par A. Sauvy ; « La France qui gagne », par J.-P. Pagé.

SOCIÉTÉ

9 Le congrès de la FEN.
10 Un mandat d'arrêt international est lancé contre un policier espagnol.
– La marée noire en Bretagne.
– SPORTS.

CULTURE

18 Cinéma : *Engrenages*, de David Mamet ; *Star Trek IV* ; *Accord parfait* ; *l'Ile aux oiseaux*.
19 Théâtre : *les Liaisons dangereuses* ; *la Mère confidente*, de Marivaux.
– Communication : la redistribution des cartes dans la FM.

ÉCONOMIE

23 M. Séguin demande à l'ANPE de radier les jeunes chômeurs refusant les TUC.
24 Le dollar ferme.
25 La production agricole chinoise et les besoins de la population.
26-27 Marchés financiers.

SERVICES

Abonnements 2
Annonces classées 24
Bulletin d'enneigement .. 21
Campus 22
Carnet 22
Loto, Loterie, Tac-o-Tac . 22
Météorologie 21
Mots croisés 22
Radio-télévision 21
Spectacles 20

MINITEL

● *La hauteur de neige sur les pistes de votre station.* NEIG
● *Jouez avec le Monde.* JEUX
● *Chaque matin le mini-journal.* JOUR

Actualité. International. Campus. Bourse. Abonnements. FNAIM.
36-15 tapez LEMONDE

Par suite de la baisse du dollar

La Banque de France enregistre une moins-value de 13 milliards de francs sur ses réserves

La Banque de France a publié, le jeudi 4 février, un communiqué selon lequel, *« du fait principalement de la baisse du dollar enregistrée au cours de l'année 1987 et de la bonne tenue du franc, la contrevaleur en francs de nos réserves en devises a baissé d'environ 13 milliards »*. La *« bonne tenue »* dont il est fait état dans ce texte vise évidemment la hausse de notre monnaie vis-à-vis du dollar.

Le communiqué de la Banque de France explique comment la moins-value ainsi enregistrée n'a eu aucun effet ni budgétaire ni monétaire, contrairement à ce qui se passe *« dans certaines banques centrales étrangères »*. En Allemagne, en effet, les plus-values ou les moins-values enregistrées sur les réserves de l'Institut d'émission sont transférées au budget fédéral, si bien que le déficit de ce dernier se trouve, selon le cas, ou bien allégé ou bien, au contraire, aggravé. En 1987, la Bundesbank a subi une moins-value d'environ 7 milliards de DM. Le gouverneur de la Banque de France, M. Jacques de Larosière, nous a déclaré que le système français lui paraît particulièrement bien adapté, étant donné les larges fluctuations de la valeur du dollar.

A la fin du trimestre dernier, la moins-value de 13 milliards de francs a été débitée sur le compte du Trésor public ouvert au Fonds de stabilisation des changes. Cette écriture est compensée par une avance non rémunérée de la Banque au Trésor. *« Cette méthode, parfaitement orthodoxe, est donc neutre du point de vue monétaire »*, dit le communiqué.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 4 février

Nouvelle hausse

Emoustillée par l'OPA que Schneider vient de lancer sur Télémécanique, dont la cotation a été suspendue jusqu'à nouvel avis, la Bourse de Paris a franchi, jeudi matin, une nouvelle étape de hausse. A la clôture de la session matinale, l'indicateur instantané enregistrait une avance de 1,55 %.

Suez a tenu la vedette, avec un gain de 10,9 %. Hausse de Midi, OPFI, Leroy-Somer, Merlin Gerin, Suez, Valeo, Guyenne, Moulinex et Maison Phénix.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	307	305	319
Agence Havas	488	480	485
Air Liquide (L')	435	434	440
Bancaire (Cie)	....	....	....
Bongrain	1848	1848	1820
Carrefour	....	....	....
Club Méditerranée	....	....	....
Eaux (Gén.)	....	....	....
E.L.F.-Aquitaine	....	....	....
Essilor	....	....	....
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1000	1005	1001
Midi (Cie)	....	....	....
Navig. Mixtes	857	852	865
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	....	....	....
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	....	....	....
Sanofi	....	....	....
Source Perrier	526	533	536
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
Valéo	350	347	370

(Publicité)

Ces jours riches en « affaires » d'hommes

A deux pas de l'Opéra, La Vogue solde actuellement les articles des meilleurs créateurs de prêt-à-porter. Tous les hommes soucieux d'élégance mais sachant compter considèrent qu'un costume Cardin ou autres grandes griffes tel de Fursac démarqué à 1 490 F ; que des pardessus, vestes, pulls, proposés avec de gros rabais (des chemises Cardin à 199 F), ce sont des affaires à ne pas rater.

LA VOGUE, 38, BD DES ITALIENS (9e)

Le Monde sur minitel

ABONNEZ-VOUS
RÉABONNEZ-VOUS
au *Monde* et à ses publications
36.15 TAPEZ LEMONDE puis ABO

GRANDE-BRETAGNE : la grève des infirmières

La « cour des miracles » du King's College Hospital

Plusieurs dizaines de milliers d'infirmières britanniques, selon les organisations syndicales, ont cessé le travail le mercredi 3 février pour obtenir une revalorisation substantielle, de l'ordre de 20 % de leurs salaires. Cette *« journée nationale de grève »*, la première du genre observée en Grande-Bretagne par cette catégorie de personnel, a été marquée par quelques incidents à proximité du 10 Downing Street à Londres, où des heurts ont opposé la police à plusieurs centaines de grévistes, qui voulaient porter leurs doléances à Mme Margaret Thatcher. L'une des manifestantes a été interpellée puis relâchée dans la soirée.

Par ailleurs, le mouvement de grève des marins britanniques, entamé au début de la semaine, s'est durci le 3 février, provoquant une paralysie de la quasi totalité de la flotte des ferries du Royaume-Uni. Plus de cinquante bâtiments sont actuellement immobilisés dans divers ports des côtes anglaises, irlandaises et écossaises. Le port de Douvres, le plus important pour le trafic trans-Manche était particulièrement touché. Les négociations entre le syndicat national des marins (NUS) et les compagnies maritimes devaient reprendre le jeudi 4 février.

LONDRES
de notre correspondant

La salle des urgences du King's College Hospital est habituellement la plus animée du Grand Londres. C'est ici que sont conduits les accidentés de la route de la banlieue sud, les drogués du quartier jamaïcain voisin de Brixton et, presque chaque jour, un quidam qui a eu la malchance de recevoir un coup de couteau... La peinture des murs est écaillée. Il y a une flaque au milieu du carrelage car le toit résiste mal à une pluie pourtant habituelle pour la saison. Un panneau indique aimablement à la trentaine de patients présents, dont certains sont visiblement très mal en point, qu'ils ne seront pris en charge que s'ils ont vraiment besoin de soins immédiats. Pour les autres, le délai est affiché : trois heures.

Un Jamaïcain âgé de seize ans, est arrivé avec une jambe cassée. L'interne de garde à noté ses pupilles dilatées, mais il ne s'est pas inquiété outre mesure. On ne meurt pas d'avoir fumé quelques joints. Il essaie de calmer le jeune homme qui a, en réalité, plus de peur que de mal, mais crie à tue-tête dès qu'on l'approche. Il y a le lot habituel de clochards, des éclopés en tous genres, des vieillards un peu hagards qui ne savent pas expliquer pourquoi il sont là. Les plus atteints reçoivent les premiers soins dans des box isolés par des rideaux à la propreté douteuse.

Toutes les infirmières de la relève du soir sont présentes car il n'est pas question de cesser le travail pour le personnel des urgences. En accord avec leurs collègues en grève, elles ont du mal à exprimer leur sentiment. L'interne de garde, le docteur James Renton, parle à leur place avec leur approbation, et dit en regardant autour de lui : *« C'est un peu la Cour des Miracles » ici, non ? Vous avez vu la flaque sur le carrelage ? Et les carreaux cassés ? Bien sûr, le matériel est à peu près à la hauteur, surtout en réanimation. On a un scanner, mais il a fallu une souscription publique pour l'acheter ou des ventes de charité et tout ça. Bien sûr aussi que les infirmières sont sous-payées — elles gagnent entre 6 000 et 8 000 francs par mois [NDLR] elles ont toutes les raisons d'être en colère, je suis entièrement de leur côté »*. Une fois installé dans son bureau vétuste, il est un peu plus nuancé : *« Les infirmières se font un peu de pub, mais j'ai peur que ça ne les aide pas beaucoup. Le gouvernement actuel n'a jamais réagi à des actons de ce genre. Il n'y a guère que les pauvres et les très grands accidentés qui viennent chez nous. Mme Thatcher a acheté une belle maison pour ses vieux jours, non loin d'ici à Dulwich Village, mais je n'ai pas vu une seule fois aux urgences quelqu'un de Dulwich Village qui est un quartier résidentiel. »* Une infirmière qui passe en coup de vent renchérit *« moi non plus, en trois ans je n'ai pas vu un seul patient de Dulwich Village. Ils vont tous dans les hôpitaux privés... »*.

Sept cents livres par seconde

M. John Moore, ministre de la santé et de la sécurité sociale, a eu droit à une communication de cinq minutes mercredi 3 février, avant le journal télévisé de la première chaine de la BBC ; *« Notre service national de santé est le premier employeur d'Europe occidentale, avec plus d'un million de salariés.*

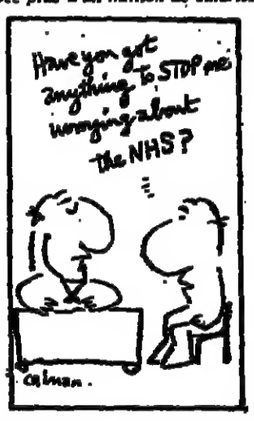

« Avez-vous quelque chose pour faire cesser mon inquiétude au sujet du Service national de santé ? »
(The Times du 4 février.)

Nous dépensons 700 livres par seconde, ça fait 22 milliards de livres (environ 220 milliards de francs) par an. Les travaillistes ne dépensaient en leur temps, que 8 milliards de livres pour la santé. Et ils disent que nous ne faisons rien... »

M. Moore égrène des chiffres cent fois cités aux Communes par Mme Thatcher : deux cent cinquante hôpitaux publics ont été construits depuis l'accession de cette dernière au pouvoir en 1979. Il y a davantage d'infirmières en Grande-Bretagne qu'en France ou en RDA.

La flèche est pour la fin. *« La médecine privée est nettement plus développée dans le reste de l'Europe qu'au Royaume-Uni »*, remarque M. Moore. Elle est proportionnellement deux fois plus importante en France qu'en Grande-Bretagne. Selon le ministre, *« cette grève des infirmières est en tout cas lamentable »*.

A-t-elle été largement suivie ? L'exemple du King's College Hospital montre que toute estimation est impossible. Les infirmières appartiennent à deux grands corps distincts : les *« infirmières diplômées d'Etat »*, qui relèvent d'un collège royal dont le statut interdit la grève, et les autres, qui ne sont qu' *« immatriculées »*, et ont le droit de se syndiquer et de cesser le travail. Le mouvement de mercredi a surtout touché ces dernières ainsi que le personnel de servive : aide-soignantes, employés aux écritures, etc.

Les dirigeants du collège royal, presque tous des hommes alors que les infirmières sont dans leur grande majorité des femmes, ont affirmé, mercredi soir, que la notion de « grève nationale » était un mythe... »

DOMINIQUE DHOMBRES.

Le colonel Kadhafi en visite à Tunis

Tunis. — Le colonel Kadhafi était attendu, jeudi 4 février, en Tunisie, pour une visite de deux jours, à l'invitation du président Ben Ali. Le dirigeant libyen aura, au cours de cette visite, des entretiens avec les responsables tunisiens sur la relance des relations bilatérales entre les deux pays voisins et la situation au Maghreb, indique-t-on de source informée.

Le programme de cette visite, la première du colonel Kadhafi en Tunisie depuis août 1983, n'a pas été rendu public. La même discrétion était observée, probablement par souci de sécurité, sur l'heure d'arrivée du dirigeant libyen. Par le passé, il lui est arrivé de se rendre en Tunisie par la route, alors qu'on l'attendait à l'aéroport, relèvent les observateurs.

Tunis et Tripoli avaient rétabli leurs relations diplomatiques en décembre dernier après une rupture de plus de deux ans, consécutive à une grave crise née de l'expulsion par la Libye de quelque 32 000 travailleurs tunisiens. — *(AFP)*.

● **La réunion du comité « ad hoc » de l'OUA sur le conflit tchado-libyen.** — Les ministres des affaires étrangères du comité *ad hoc* de l'Organisation de l'unité africaine chargé de se prononcer sur le différend frontalier entre la Libye et le Tchad se sont séparés, le mardi 2 février, à Libreville, sans se mettre d'accord sur des propositions concrètes. Ils ont décidé de se réunir de nouveau au Sénégal avant une rencontre des présidents des six pays membres du comité qui doit se tenir en principe début avril à Dakar. — *(AP.)*

Sur le vif

L'amour coup de barbe

Alors, les enfants, le travail au tapis, la bête à deux dos, ça ne vous amuse plus, ça vous embête même plutôt ? Comment je le sais ? C'est marqué dans *VSD*. Ils vous ont sondé le cœur et les reins. Résultat : un quart des mecs et un tiers des nanas avouent s'ennuyer ferme pendant l'amour. L'amour en duo, attention ! En solo, là, pas de problème. Avec ou sans cassette vidéo, on se fait son petit cinéma, et si on veut obtenir un résultat, s'agit pas de penser à autre chose, faut se concentrer, hein, les filles !

Eh oui, mes pauvres chéries, le plaisir solitaire, vous qui n'y aviez pratiquement jamais goûté il y a encore une quinzaine d'années, là, maintenant, c'est devenu votre ordinaire. Bien obligées, avec tous ces frimeurs à la libido capricieuse ou mollassonne, avec tous ces allumeurs qui vous pelotent et qui vous larguent sur le pas de votre porte : Allez, tchao ! A la prochaine !

Recordman de l'amour coup de barbe : le cadre. Ça l'emmerde à un point ! Remarquez, pas longtemps. Un petit quart d'heure une fois par mois. Là où c'est le moins rasoir, c'est à la campagne. 15 % seulement des agriculteurs comptent les moutons pendant le simulacre de la reproduction. Jolie formule, non ? Je l'ai piquée à Bouvard.

Sur le plan politique, ça se tient à peu près. Les cocos ont une légère avance sur les potes à Le Pen, pas très portés sur la chose, contrairement à ce que pourrait laisser croire un sens de la blague bien grasse et bien salace. Du côté de mon Jacquot, on s'ennuie nettement moins au pageot que dans le coin de Josépin. On s'en doutait. En ce domaine, les socialos n'ont jamais fait de très bons scores. Ils passent pour des bonnets de nuit. En l'occurrence, le pyjeveste serait plus indiqué.

CLAUDE SARRAUTE.

La mort d'un homme à Marseille

La mise en liberté sans inculpation du policier responsable provoque un vif émoi au palais de justice

Après vingt-quatre heures de garde à vue, M. Jean-Pierre Aveline, vingt-huit ans, le policier auteur du coup de feu qui tua, le 2 février à Marseille, le fils d'un chauffeur de taxi, M. Christian Dovero, a été remis en liberté. Une information judiciaire a été ouverte par le parquet de Marseille pour *« recherches des causes de la mort »* et confiée à M. Philippe Labregège, juge d'instruction. Cette décision a suscité un émoi considérable au palais de justice, où l'on n'excluait pas en fin de matinée que certains magistrats présentent leur démission. En effet, le parquet de Marseille, en accord avec le parquet général d'Aix-en-Provence, s'orientait vers l'ouverture d'une information pour homicide involontaire et souhaitait placer le gardien de la paix sous contrôle judiciaire. Une reconstitution devait être rapidement organisée. Le policier, alors inculpé, aurait été assisté d'un avocat, de même que la famille de la victime qui a l'intention de se porter partie civile. Aucun obstacle ne semblait s'opposer à cette solution classique, en la matière.

Mais, dans la soirée du 3 février, des ordres contraires ont été transmis par le ministère de la justice à Paris. Il convenait, expliquait-on de remettre immédiatement le policier en liberté — ce qui fut fait à 21 heures, — et d'ouvrir seulement une information *« pour recherche des causes de la mort »*. Pour certains magistrats à Marseille cet ordre de dernière minute, alors que les réquisitions d'ouverture pour homicide involontaire étaient prêtes ont suscité d'abord la stupeur, puis la colère. S'inclinant devant la décision du cabinet du ministre, le parquet a obtempéré.

A Paris, cependant, on précisait qu'il ne s'agit en aucune manière de préjuger des suites de l'enquête, une requalification étant toujours possible en cours de procédure. On reconnaissait par ailleurs que la mort d'un policier le 28 janvier à Toulon avait sans doute pesé dans cette consigne. A Marseille, en revanche, certains magistrats se disaient *« profondément écœurés »* et étonnés, alors que la légitime défense n'a pas été invoquée, que l'identification de l'auteur du coup de feu mortel ne fait pas de doute, qu'on en soit à ouvrir une information pour *« recherche des causes de la mort »*. Rien juridiquement ne s'oppose aujourd'hui à ce que le gardien de la paix reprenne immédiatement son travail.

Cette libération sous inculpation du policier a suscité des réactions *« indignes »* chez les chauffeurs de taxi marseillais qui n'excluaient pas, jeudi en fin de matinée, d'engager une vaste « opération de protestation ».

Ag. L.

Le numéro du « Monde » daté 4 février 1988 a été tiré à 493 146 exemplaires

La rumeur du télex

La rumeur — un éventuel accident nucléaire en URSS — courait depuis quelques heures déjà sur les places boursières internationales, provoquant — à tout hasard — un raffermissement du dollar et une baisse de l'or. A tout hasard encore, dans les centres d'observation occidentaux, les techniciens, mis au courant, mettaient en batterie leurs instruments de contrôle, comme à Forsmark, en Suède, d'où avait été détecté en premier le nuage radioactif de Tchernobyl.

Et puis, la rumeur prend corps, devient information. *« L'Institut suédois de protection nucléaire fait état d'un possible accident nucléaire en Union soviétique »*, annonce en fin d'après-midi, le mercredi 3 février, un flash d'une agence de presse internationale, qui fait bondir à leur tour toutes les rédactions sur leurs téléphones. Renseignement pris, le directeur dudit institut, M. Gunnar Bengtsson, dément avoir donné une telle information, indiquant seulement chercher lui aussi à vérifier les *« rumeurs d'accident »*. L'observatoire de Forsmark, qui a commencé à mesurer la radioactivité extérieure, précise qu'il n'a pour le moment relevé rien d'anormal. Les Soviétiques, eux, ont démenti depuis longtemps déjà.

On l'a échappé belle. On apprend finalement en Norvège que la rumeur est due à un essai de télex entre l'Office météorologique international et l'Agence internationale de l'énergie basée à Vienne. A la suite de la catastrophe de Tchernobyl, l'agence a mis sur pieds un système d'alerte sophistiqué, relié à des centres météorologiques un peu partout dans le monde. Le 27 janvier dernier, une série de « télex tests » avaient été envoyés pour s'assurer du bon fonctionnement du système d'alerte. Une personne qui n'aurait pas été au courant de la procédure a pu penser qu'il s'agissait d'une véritable alerte, estimait-on mercredi au Centre météorologique international, à Genève.

MON NOM M'A TOUJOURS POUSSÉ À FRÉQUENTER DES GENS ÉCONOMES...

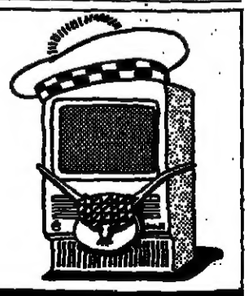

24 900F HT
Macintosh SE
disque dur interne 45 M.o.
29 531,40 F TTC — Jusqu'au 15/02/88

INTERNATIONAL COMPUTER
La micro sans frontières
■ 26, rue du Renard Paris 4e ■ 42.72.26.26
■ 64, av. du Prado Marseille 6e ■ 91.37.25.03

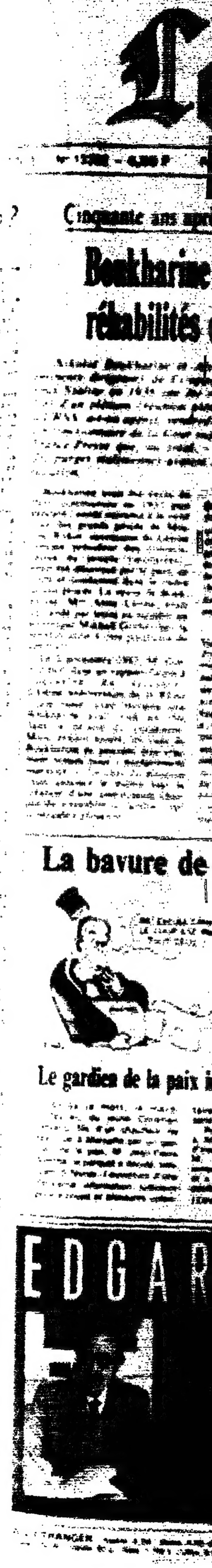

هكذا من الأصل